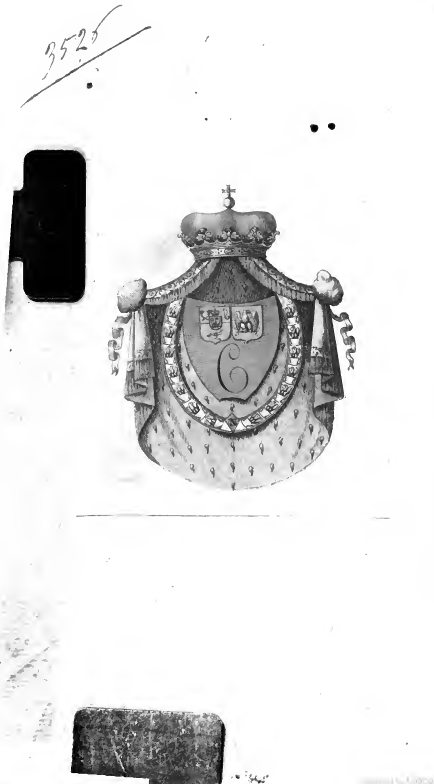
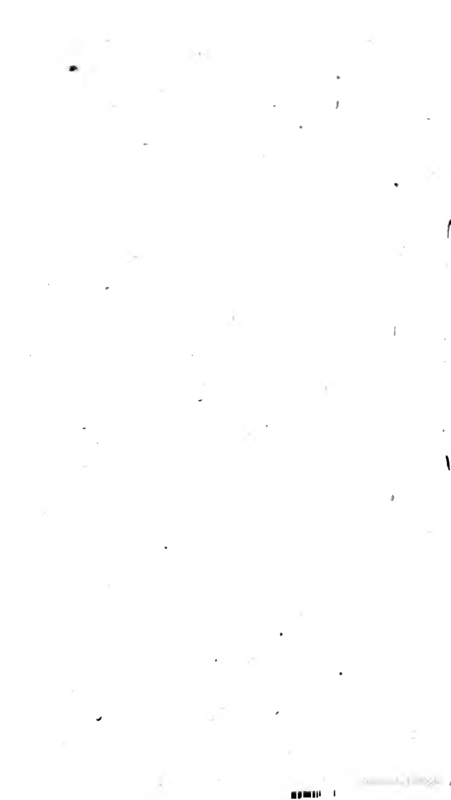



3525



MEMOIRES

DE

BONNEVAL.

II.

Cet Ouvrage se trouve aussi chez les Libraires ci-après :

Lyon.	Bruyset et compagnie. Ballanche, père et fils. Bohaire. Garnier. Maire. Madame Thomassin.
Bordeaux.	Lafite. Thiron. Plaisance.
Marseille.	Mossy.
Toulouse.	Devers. Manavit.
Nantes.	Forest. Sicard. Baudin.
Bruxelles.	Lecharlier. Demat.
Montauban,	C. Crosilhes. Laforgue. Réthoré, fils.
Poitiers.	Catineau.
Lille.	Castiaux. Vanackère.
Boulogne.	Griset.
Grenoble.	Durant.
Angers.	Fourrier-Mame.
Moulins.	Desroziers. Place et Bijon.
Rouen.	Frère. Regnault.
Limoges.	Bargeas. Drapeyron.
Dunkerque.	Frémeaux.

MÉMOIRES

DU COMTE

DE BONNEVAL,

OFFICIER-GÉNÉRAL,
Au service de LOUIS XIV, Roi de France;

LIEUTENANT FELD-MARÉCHAL,
Au service de JOSEPH Ier., et de CHARLES VI,
Empereurs d'Allemagne;

BACHA A TROIS QUEUES,
ET GOUVERNEUR
De l'Arabie Pétrée, de l'Ile de Chio, etc. etc.
SOUS LES EMPEREURS ACHMET III, ET MAHMOUD Ier.

NOUVELLE EDITION,
Avec des Notes historiques sur les personnages divers et les principaux faits mentionnés dans l'Ouvrage,

PAR M. GUYOT DESHERBIERS, EX-LEGISLATEUR.

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez CAPELLE et RENAND, Libraires-Commissionnaires, rue J.-J. Rousseau.
1806.



AVIS AU RELIEUR.

Le relieur est prévenu de ne pas supprimer les pages 175 et 176, marquées d'une *, parce qu'elles font suite aux pages 175 et 176 de la feuille 11 du Tome II.

SOMMAIRE

DU TOME SECOND.

Lettre du comte de Bonneval au prince Eugène, pages 1 et 2. — Lettre de Bonneval à l'empereur. 11. — Requête à l'empereur. 20. — Lettre au conseil aulique. 29. — Lettre aux maréchaux comtes de Herbenstein et de Daun. 31. — Réclamation contre l'emprisonnement. 33. — Déclaration rendue publique. 38. — Attestation du comte de la Tour. 45. — Lettre aux plénipotentiaires d'Espagne à Cambray. 46. — Lettre aux plénipotentiaires de l'empereur à Cambray. 54. — Lettre au comte de Morville. 58. — Lettre à un ami de Bruxelles. 60. — Lettre à un ministre à Vienne. 63. — Réflexions d'un officier de l'armée de l'empereur. 66. — Mouvemens de Prié. Accusation. Information. 72. — Réponses par apostille. 73. Lettre nouvelle à l'empereur. 78. — Lettre au conseil de guerre. 80. — Bonneval mandé à Vienne. 81. — Il va d'abord à La Haye. 83. — Il est envoyé au château de Spilberg, en Moravie. 84. — Défense de Bonneval. 85. — Il écrit de Spilberg à l'empereur. 98. — Jugement capital du conseil aulique. L'empereur en arrête la publication. Il est congé-

dié de service, et condamné à garder prison pendant un an. 100. — Lettre de Bonneval à l'empereur. 101. — Son occupation en prison. 102. — Portraits qu'il fait des maréchaux de Catinat, Villeroy, Boufflers, Villars. 103. — Portrait du prince Eugène, de Marlborough. 105. — Son procès instruit par questions et réponses. 107. — Il part pour Venise. 119. — Reçoit d'une main inconnue une somme considérable. 120. — Sauve l'honneur d'une jeune vénitienne. 123. — Court risque d'être assassiné. 130. — Reçoit des prévenances de l'envoyé de la Porte. 132. — S'embarque pour la Turquie. 135. — Combat avec un vaisseau malthais. 136. — Aborde à Chio. *Ibid.* — Arrive à Constantinople. Réception qu'on lui fait. 138. — Audience du grand-visir, 139. — Accueil du muphti. 143. — Description de Constantinople. 144. — Bonneval reçoit les instructions d'un iman. 145. — Se fait circoncire. 154. — Audience solennelle du grand-seigneur. 155. — Reproche des chrétiens. Lettre d'un missionnaire. 158. — Audiences secrètes d'Achmet III. 160. — Bonneval est nommé bacha. 162. — Principes de son gouvernement. 163. — Quelques-uns de ses jugemens. 166. — Révolution à Constantinople. Achmet III détrôné. Notice sur ce prince. 168. — Bonneval est rappelé à Constantinople. 173. — Tableau militaire. 174. — Mémoire présenté par Bonneval au sultan, sur l'état militaire de l'Europe occidentale. 177. — Cabales des bachas contre Bonneval. 194. — Il obtient un château près de Constantinople. 195. — Il exerce les troupes à l'européenne. 197. Simulacre de combat et de siége. 199. — Exercices de cavalerie. 200. — Bonneval prend un

sérail. 205. — Portrait et histoire d'une esclave française qu'il délivre. 213. — Arrivée de ses trois maîtresses d'Europe. 218. — Histoire de l'Anglaise. 220. — Histoire de l'Allemande. 228. - de la Marseillaise. 239. — Les trois ensemble. 240. — Guerre de Perse. Portrait de Thamas Kouli-Kan. 262. — Nouvelles intrigues de cour. 265. — Bonneval prend un derviche dans sa maison. 267. — Manége de ce moine. Ses ridicules amours pour une esclave. 272. — Notice sur Nadir ou Kouli-Kan. 274. — Bonneval est chargé d'un commandement. 284. — Maximes militaires. 287. — Fragmens tirés des Anecdotes vénitiennes et turques. Variante sur une double sédition à Constantinople, pour le détrônement d'Achmet III. 321. — Description de l'île de Candie. *Ibid.* — Accès de Constantinople. 323. — Compte rendu par Bonneval, sur son changement de religion. 325. — Description et température de Constantinople. 333. — Bonneval, béglierbey de l'Arabie-Pétrée. 352. — Voyage à la Mecque. 364. — Voyage à Jérusalem. 369. — Guerre en Hongrie. 377.

Fragmens tirés des Anecdotes turques, ou Nouveaux Mémoires. (1741.) — Cérémonies turques. 391. — Bonneval envoyé contre les voleurs arabes, 392. — Paix de Belgrade (1739.) 403. — Portrait de Mahomet V, appelé quelquefois Mahmoud Ier. 410. — Guerre déclarée à Thamas Kouli-Kan. 411. — Disposition de la Porte Ottomane, à l'égard des cours de Vienne et de Pétersbourg, 419. — Relation de l'expédition de Kouli-Kan contre les Tartares Usbecks, par le général russe

Romanzoff. 421. — Dispositions de la Sublime Porte à la fin de mars (1741.) 425.

Lettre du bacha comte de Bonneval, à son frère le marquis, à Paris, (1739.) 429.

MÉMOIRES

DE

BONNEVAL.

Jusqu'alors je n'avais point écrit en particulier au prince Eugène. Quoique nous fûssions brouillés, et que j'eûsse lieu de croire que Prié ne se fût pas porté contre moi à de si grands excès, s'il ne se fût cru assuré de sa protection, j'espérai que, plein d'honneur comme je le connaissais, il reviendrait à mon égard, et que du moins il ne se déclarerait pas contre moi. Ma lettre était pressante, et je me sais encore bon gré de n'y avoir employé aucun terme qui sentît la supplication. J'y joignis les lettres de Lannoy, de Calemberg, et les dépositions des principaux de mes témoins.

Lettre au prince Eugène.

« Monseigneur, votre altesse sérénissime » aura sans doute été très-surprise de me » trouver aux prises avec M. le marquis de » *Prié*; mais elle le sera encore bien davan- » tage, Monseigneur, si elle lit la copie de » la lettre que M. le comte de *Lannoy* écrit » à M. le maréchal comte de *Konigseck*, son » beau-frère, que j'envoie au louable conseil » de guerre, mais à cachet volant, pour » que V. A. S. soit plutôt instruite d'une » vérité très-constante. C'est que M. le mar- » quis de *Prié*, par je ne sais quel motif, a » voulu faire une affaire de ce qui n'était pas » l'ombre du moindre objet, pour en com- » poser une, et que par ses impudences et ses » hauteurs, il l'a rendue incurable.

» Tout roule sur des discours tenus contre » la réputation de la reine d'Espagne. J'ai fait » là-dessus une déclaration telle que la mande » à son beau-frère le comte de *Lannoy*, qui » n'en a pas perdu un mot, étant à côté de » moi quand je la fis. Il sait aussi que je la mis » par écrit pour m'en souvenir, et qu'on n'y » changea rien dans le public; que je la lui

» fis voir, ainsi qu'au comte de la *Tour*,
» colonel de mon régiment, et à M. *Rous-*
» *seau*, dont les certificats sont au bas d'une
» toute pareille, que j'ai fait remettre au
» louable conseil de guerre, dans mon *expé-*
» *dition* du 30 août.

» Votre altesse sérénissime voit que jusque-
» là la représentation du gouvernement n'est
» point blessée, personne n'étant nommé.
» Mais passons au second point. En supposant
» même que cette déclaration par écrit eût été
» répandue dans la ville, comme M. de *Prié*
» l'a bien voulu dire, votre altesse sérénis-
» sime sait que l'usage et la justice veulent
» qu'on fasse demander à un homme de mon
» rang, s'il est vrai qu'il ait ordonné à ses
» gens, ou à ceux qui l'ont publiée, d'en
» faire un tel usage, avant de procéder contre
» lui; mais il n'en a pas usé ainsi. Car pendant
» que MM. de *Wrangel* et *Neni* recevaient
» ma réponse, sans l'attendre, il m'ordonne
» brusquement les arrêts. Tout ce qui s'est
» passé là-dessus depuis, et qui est aussi
» irrégulier, sera déjà à la connaissance de
» votre altesse sérénissime.

» Qu'elle considère aussi, Monseigneur,

» ce que tout cela était dans son principe; en
» supposant même que cet écrit eût été publié
» par mon ordre, ce qui est très-faux, ce
» ministre ne pouvait ignorer que les discours
» en question se fûssent tenus dans sa mai-
» son. S'il eût été prudent, il devait dissimuler
» la chose, et la nouvelle de l'indiscrétion de
» ceux qui avaient mal parlé de la reine, se
» serait anéantie d'elle-même dans trois ou
» quatre jours tout au plus, et ce que j'avais
» dit ou écrit aurait eu le même sort. Cepen-
» dant, si dans le même temps il avait cru
» devoir se plaindre de moi, votre altesse
» sérénissime ou le louable conseil de guerre
» n'étaient-ils pas mes juges? Ne pouvait-il
» pas leur mander ce qu'il aurait cru avoir
» blessé, dans ma conduite, la représentation
» de son autorité, et me pousser par la voie
» de ma juridiction naturelle? Au lieu de
» tout cela, que fait-il? Il m'envoie le pre-
» mier septembre MM. de *Wrangel* et
» *Neni*, et, sans attendre leur rapport, il
» ordonne tout à coup à ce premier de me
» donner les arrêts. Cela fut précédé par des
» inquisitions et des procédures qui duraient
» depuis huit jours.

» Le 2 septembre il écrit à Cambray et à » Paris des lettres infâmes contre mon hon» neur. Il avait tenu de pareils discours en » plein conseil, dès la veille, au grand scan» dale des assistans; et le lendemain il trans» met au congrès et aux ministres de France, » à Paris, une cause qui devait naturellement » aller devant votre altesse sérénissime et le » conseil de guerre, ayant aussi communiqué » lesdites lettres au marquis de *Roissi*, mi» nistre de France à Bruxelles : le tout avec » des termes qui rendent cette affaire irré» médiable, c'est-à-dire qu'il l'a publiée par » toute l'Europe. C'est là, Monseigneur, ce » que l'on appelle former des géans pour les » combattre; et, si je l'ose dire franche» ment à votre altesse sérénissime, ce ministre » s'est jeté peu sagement dans un labyrinte, » d'où je ne sai comment il sortira. Car, il » faut de toute nécessité que les titres qu'il » m'a donnés, dans ses lettres et dans l'ordre » pour me rendre au château d'Anvers, tom» bent sur lui ou sur moi, comme aussi ce » qu'il a dit en plein conseil le 1er, le 2 et » le 3 septembre.

» V. A. S. verra, par la relation du comte de

» *Lannoi* à son beau-frère, et par ce que
» déclare le comte de *Calemberg* au comte
» de *Windisgratz* et à moi, elle verra, dis-
» je, que ce n'est pas moi qui suis l'*im-*
» *posteur, l'homme sans foi, sans religion,*
» *qui se rétracte*, etc., et qui invente des
» calomnies que je fais courir, etc. Ce sera
» bien autre chose quand on entendra juridi-
» quement tous les témoins. Comme votre al-
» tesse sérénissime protége cet homme-là, je
» suis fâché qu'il ait fait d'une mouche un
» éléphant, et qu'il m'ait engagé à faire con-
» naître à toute la terre qu'il est cet infâme
» lui-même. J'ai l'honneur d'écrire à votre
» altesse sérénissime cette lettre, pour lui de-
» mander encore que la justice soit faite, et
» sans miséricorde, ni pour l'un ni pour l'autre.
» Car l'un des deux doit être chargé des titres
» qu'il m'a donnés, et je n'en démordrai
» jamais. Elle verra cependant, par ma dé-
» pêche au louable conseil de guerre, que je
» n'ai rien à craindre là-dessus, et que ce
» qu'il a publié au congrès et à Paris, contre
» mon honneur, tombera certainement sur ce
» ministre. J'attends de votre altesse sérénis-
» sime toute la justice que je mérite, sans tort

» ni grâce. Au reste, Monseigneur, M. le
» comte de *Lannoi* se trompe dans sa relation, dans l'endroit où il dit les paroles suivantes : *M. le marquis de* Prié *revint d'Ostende le 21 la nuit. Le lendemain, le soir, il apprit avec étonnement tout le bruit qu'avait causé toute cette affaire, et en particulier ce que M. de* Bonneval *avait declaré, et qu'il avait donné part de sa conduite à l'empereur, au conseil de guerre, au prince et à plusieurs ministres. Il apprit aussi que les cours en étaient informées. Cela l'inquiéta beaucoup; il fut plusieurs jours ne sachant que faire.*

» Ma première expédition à Vienne est du
» 30 d'août, et n'est qu'une précaution nécessaire que je pris contre les informations publiques du marquis de *Prié*, contre moi, depuis le 21, jour de son arrivé d'Ostende à Bruxelles, jusqu'audit 30. Il n'y a qu'à les lire pour en être convaincu. Je n'avais écrit qu'à mon beau-père le duc de Biron, et à ma femme, en leur envoyant une relation de ce qui s'était passé chez moi ensuite des discours tenus contre la reine d'Espagne, en les priant simplement de me mander

» sincèrement si ces bruits étaient fondés ou
» non, puisque je serais fâché d'être l'avocat
» d'une mauvaise cause. Je leur demandais le
» secret, et le leur promettais sur tout ce qu'ils
» me répondraient là-dessus. De quoi j'ai eu
» l'honneur de rendre compte à sa majesté
» impériale et catholique, dans ma lettre du 30.
» Comme le bruit courait à Bruxelles que cette
» affaire faisait grand fracas à Cambray, je
» jugeai nécessaire d'en informer MM. les plé-
» nipotentiaires de sa majesté impériale et ca-
» tholique, pour qu'ils sûssent de quoi il
» s'agissait. Je leur mandais bien qu'ils pou-
» vaient donner part de ma dépêche à la cour,
» mais non ailleurs. Ainsi je n'avais divulgué la
» chose que là où je devais, et cela sans porter
» cette cause hors de son tribunal naturel,
» comme a fait le marquis de *Prié* au congrès
» et en France : par où il m'a mis dans la né-
» cessité d'en tirer vengeance absolument,
» puisqu'il n'y a ni titres ni grades qui puissent
» le mettre à couvert, après qu'il s'est échappé
» jusqu'à traiter, comme il a fait, un officier
» général de mon rang et de ma naissance,
» par des calomnies injurieuses à ma réputa-
» tion, répandues dans toute l'Europe, et

» dans une cour comme celle de France, et
» il devait bien s'attendre qu'après cela je
» le poursuivrais jusqu'à la mort, n'y ayant
» aucune considération, que son déshonneur,
» qui me puisse arrêter.

» Au reste, Monseigneur, votre altesse sé-
» rénissime sait bien que par ma délicatesse
» j'ai abandonné mes biens et ma patrie, pour
» venir au service de sa majesté impériale et
» catholique, pour beaucoup moins, que le
» premier ministre de France m'avait fait.
» Ainsi, elle ne sera pas étonnée si je suis tout
» prêt de hasarder ma tête sur un échafaud,
» dans cette affaire-ci, n'y ayant rien au
» monde qui me puisse faire reculer dans une
» occasion où je suis moins insulté person-
» nellement que tout le corps militaire de sa
» majesté impériale et catholique. Je suis per-
» suadé que votre altesse sérénissime a le cœur
» trop généreux pour désapprouver mes sen-
» timens dans cette affaire. J'envoie au conseil
» de guerre le mémoire que j'ai l'honneur de
» présenter à sa majesté impériale et catho-
» lique, et je suis comme certain que votre
» altesse sérénissime m'honorera de sa pro-
» tection, dans une affaire où l'honneur

» des troupes semble autant engagé que le
» mien. »

Au château d'Anvers, le 21 septembre 1724.

Le prince me répondit d'un ton de juge, qu'il était mortifié de toutes ces tracasseries; qu'il ne pouvait me dire ce qu'il en pensait, mais que je pouvais être assuré que rien au monde ne l'empêcherait de suivre le parti de la justice.

Je fus bientôt instruit de ses vrais sentimens. J'avais un agent à Vienne pour les affaires de mon régiment; il écrivit au comte de la Tour, qui sous moi en était colonel. Ce comte, qui m'était dévoué, me donna l'extrait de cette lettre.

« Au reste, je suis fâché d'apprendre ce
» qui s'est passé entre M. le marquis de *Prié*
» et M. le général de *Bonneval*. Ces affaires
» font de l'éclat; son altesse sérénissime le
» prince Eugène en a aussitôt fait le rapport à
» sa majesté impériale, et il n'est que trop
» certain que le procédé de M. le général vient
» tout-à-fait mal interprété ici. Il joue un
» grand jeu, et il est à voir comment la chose
» se finira, et si elle restera assoupie avec

» d'arrêt auquel le marquis de *Prié* l'a fait
» conduire. Et, pour ce qui est de votre par-
» ticulier, j'ai prévenu le prince, lui en ayant
» expressément parlé pour lui ôter tous les
» soupçons, et les mauvaises impressions qu'il
» aurait peut-être pu avoir, que vous fussiez
» du parti. Je vous conseille, en bon ami, de
» ne vous point mêler dans ces affaires. Alors
» vous n'aurez pas à craindre que votre for-
» tune en souffre. Suivez ce conseil, et comp-
» tez que j'aurai soin de vos intérêts, et tâche-
» rai de détourner tout ce que j'y verrai de
» contraire. »

Etait signé KOCH.

De Vienne, le 16 septembre 1724.

J'en pris occasion de m'adresser de nouveau à l'empereur. Je le fis à mon ordinaire, c'est-à-dire en homme qui ne craint rien, et qui ne demande ni grâce ni faveur, mais seulement justice.

Lettre à l'empereur.

« Sire, je deviendrai à la fin importun à
» votre majesté impériale et catholique, et j'ai

» honte d'être si souvent obligé d'élever ma
» voix du pied de son trône auguste, jusqu'à
» sa sacrée personne. Mais votre majesté im-
» périale et catholique peut seule décider cette
» dernière question.

» C'est que le marquis de *Prié*, qui se croit
» tout permis contre les gens qu'il a en aver-
» sion, m'ayant calomnié à Paris et à Cam-
» bray, de la manière dont j'ai pris la liberté
» d'en porter mes plaintes à votre majesté
» impériale et catholique, par ma dépêche du
» 8 septembre 1724, veut, ce dit-on, à
» présent me faire un crime d'avoir promp-
» tement porté le remède dans les endroits
» où il cherchait à perdre mon honneur.

» S'il n'avait pas transmis par ses lettres aux
» tribunaux étrangers, les affaires particulières
» de lui à moi, je n'aurais pas été dans la
» nécessité de m'y défendre.

» Ce n'a donc point été, Sire, pour de-
» mander secours ni justice à d'autres qu'à
» votre majesté impériale et catholique, que
» j'ai communiqué au congrès et à Paris mes
» dépêches à votre majesté impériale et catho-
» lique, mais pour manifester la vérité par-
» tout où il avait établi le mensonge : ce qui

» était l'unique remède spécifique qu'on pût
» mettre sur ce mal, et qui fût propre à com-
» battre l'imposture d'un ministre qui, abu-
« sant de son caractère et de l'autorité légi-
» time dont votre majesté impériale et ca-
» tholique l'a revêtu, s'en est servi contre les
» lois pour me diffamer; crime de lèze-ma-
» jesté encore plus grand que si je me ser-
» vais, pour ma vengeance particulière, des
» soldats du régiment qu'elle m'a confiés.

» Au reste, Sire, je ne suis pas étonné
» qu'il éclate si fort contre ma célérité, car
» elle déconcerte toutes ses mesures du côté
» du congrès et de la France. J'espère que je
» n'en serai pas moins, auprès de votre ma-
» jesté impériale et catholique, et de ses mi-
» nistres, parce que la vérité dans la bouche
» d'un homme ferme comme moi devient
» toujours victorieuse, et dissipe facilement
» l'illusion et le mensonge, devant des tribu-
» naux aussi éclairés et aussi justes que celui
» de votre majesté impériale et catholique, et
» de son louable conseil de guerre.

» Un exemple tout récent m'apprend aussi
» que l'on doit guérir promptement les plaies
» qui sont faites par des calomnies contre notre

» honneur. Les plus grands ennemis du comte
» de *Windisgratz*, plénipotentiaire de votre
» majesté impériale et catholique à Cambray,
» ayant, il y a trois ans, fait courir de
» Bruxelles, dans toute l'Europe, le bruit
» qu'il avait brutalement tué son maître d'hô-
» tel à coups de bâton, avec des circonstances
» spécieuses; cette imposture, aussi fausse
» que ridicule, ayant été méprisée par ce
» ministre, a pris telle racine, selon l'intention
» des perfides qui l'avaient forgée, que les
» trois quarts du monde la croient encore:
» raison qui me fit prendre le parti de dé-
» fendre promptement la gloire et la vertu de
» la reine d'Espagne, attaquées par des nou-
» velles romanesques, capables de séduire les
» esprits, et de courir bientôt par tout le
» monde.

» L'honneur d'un cavalier, Sire, est comme
» la pudicité d'une jeune fille. Ce n'est pas
» assez pour elle d'être sage; il faut encore
» qu'elle étouffe les discours qu'on peut semer
» contre sa pudeur, et de bonne heure; car,
» sans cela, il en reste toujours la cicatrice.
» Et comme les lois permettent à une vierge de
» se servir de toutes sortes d'armes pour

» défendre sa fleur contre les violences des
» impudiques qui veulent l'attaquer, il m'a
» dû être permis, par la même raison, de me
» servir de mes expéditions à votre majesté
» impériale et catholique, et à son louable
» conseil de guerre, qu'on peut regarder
» comme des armes sacrées, pour remédier à
» des outrages que l'on faisait à mon honneur,
» n'y ayant rien de trop efficace ni de trop
» prompt contre de pareilles plaies. Car, sans
» cela, il me serait arrivé, comme au comte
» de *Windisgratz*, qui s'est facilement lavé
» à la cour et chez ses amis, des calomnies
» répandues contre lui, mais qui tout imper-
» tinentes et tout incroyables qu'elles étaient,
» passent cependant encore pour très-réelles
» dans l'esprit de beaucoup de gens, ayant été
» obligé depuis peu d'en désabuser moi-même
» plusieurs qui s'étaient laissés séduire par ce
» mensonge, quoiqu'il y ait presque trois ans
» qu'il a été forgé ici, et détruit à la cour de
» votre majesté impériale et catholique.

» J'ai pensé depuis peu, Sire, être aussi
» exposé à une pareille fable. La voici. Un
» valet de chambre du marquis de *Prié*, nommé
» *Castelingo*, étant allé, de la part de son

» maître, chez le marquis de *Roissi*, ministre
» de France à Bruxelles, qui se trouvait alors
» à la campagne, ce marquis lui demanda ce
» qu'on disait de nouveau à Bruxelles. *Rien,*
» répondit Castelingo, *si ce n'est que la*
» *moitié du régiment de* Bonneval, *qui est*
» *à Mons, a déjà passé en France avec*
» *beaucoup d'officiers, et que M. de* Bon-
» neval *doit bientôt les suivre. Je l'ai en-*
» *tendu dire ainsi chez nous,* continua t-il,
» *où cela se débite publiquement.*

» Votre majesté impériale et catholique
» comprend par-là que les ennemis de l'hon-
» neur de la reine d'Espagne, et les miens,
» sont d'aussi grands misérables que ceux du
» comte de *Windisgratz*, et qu'ils sont de la
» même espèce. Et j'ose me flatter, Sire, que
» votre majesté approuvera ma diligence à me
» servir promptement de mesdites dépêches,
» pour désabuser le monde des calomnies
» qu'ils faisaient courir contre la gloire et la
» vertu de cette grande princesse, et contre
» moi pour avoir défendu une cause si hono-
» rable. Car personne n'ignore dans l'Europe
» qu'on ne peut aborder un tribunal aussi
» juste et aussi redoutable que celui de votre

» majesté impériale et catholique, le mensonge sur les lèvres ou dans ses écrits. Et » c'est aussi ce que j'ai mandé auxdits ministres, en les leur envoyant.

» Au surplus, Sire, qui est-ce qui peut » dire jusqu'où vont les règles, quand il y va » de conserver ou de perdre son honneur, » puisqu'on dépend d'autant de tribunaux qu'il » y a de personnes instruites des calomnies » qu'on lance contre nous, et qu'il faut ab- » solument comparaître devant toutes, si l'on » veut s'en laver ?

» Votre majesté impériale et catholique » voit bien que je n'ai rien fait qui ne fût in- » dispensable, et que si le marquis de *Prié* » m'eût calomnié à Constantinople, comme » il a fait à Paris, j'aurais dû présenter mes rai- » sons devant le grand-visir et le caïmacan. (1)

» Au reste, Sire, ce n'est pas sans raison » que cet homme est fâché de ma vigilance ; » car je dissipe ses artifices. Je ne doute pas » que, pour dernière ressource, il ne tâche » d'en faire un plat accommodé à sa manière,

(1) Gouverneur de Constantinople, lieutenant du grand-visir.

» devant les ministres de votre majesté impé-
» riale et catholique ; mais ils sont trop éclai-
» rés pour ne pas apercevoir ses ruses. Pour
» moi, Sire, devenu sage aux dépens du
» comte de *Windisgratz*, je me flatte que
» votre majesté impériale et catholique aura
» la clémence d'agréer ce que j'ai fait.

» Notre différent n'est qu'une affaire par-
» ticulière ; les lettres au baron de *Penten-*
» *vieder* et à *Fonseca*, en font foi, et elles
» en expliquent la nature ; car, selon lui,

» *Je suis un imposteur*, etc.

» *Je fais courir des infamies sous le nom*
» *de sa femme et de sa fille, après les avoir*
» *inventées*, etc.

» *Je suis un ingrat qu'il a comblé de grâces*
» *en Italie, à Vienne et aux Pays-Bas*, etc.

» *Et je suis devenu son ennemi, parce*
» *qu'il me refusait de certains honneurs, et*
» *d'autres choses qui préjudiciaient à son*
» *rang et à l'état*, etc.

» Votre majesté impériale et catholique,
» non plus que toutes les têtes couronnées,
» n'ont donc rien à faire ici : ce n'est, comme
» j'ai dit, qu'un différent particulier de lui à moi.

» Le transport de ma personne à Anvers,

» conduit par un détachement de cinquante
» dragons, comme si j'avais été un second
» *Cartouche*, et toutes les autres violences
» qu'il m'a faites, sont autant d'abus de l'au-
» torité que votre majesté lui avait confiée. Il
» les a poussées à un tel excès, qu'il n'y a pas
» d'exemple qu'aucun empereur de l'auguste
» maison de votre majesté impériale et catho-
» lique, ait jamais rien fait d'approchant,
» même contre ceux qui ont véritablement
» attenté sur leurs états et sur leurs personnes,
» de quelque grade et qualité qu'ils fûssent,
» c'est-à-dire sans avoir fait aucun examen
» ni citation pardevant leurs instances ou ju-
» ridictions, et sans user d'aucune formalité.
» Il n'y a eu ici qu'une précipitation tout-à-
» fait inouie; de sorte que cet homme a très-
» mal représenté dans les Pays-Bas la bonté
» et la clémence de l'auguste monarque que
» nous servons l'un et l'autre.

» Si le marquis de *Prié* venge avec tant
» d'éclat, de faste et de rigueur, contre un
» homme de mon rang, dans les armées de
» votre majesté impériale et catholique, et de
» ma naissance, ses injures particulières, à
» quoi doit-il s'attendre, si votre majesté,

» avec sa clémence ordinaire, accordait au
» sang royal de France une satisfaction pro-
» portionnée aux calomnies romanesques in-
» ventées et répandues dans sa maison contre
» la gloire, l'honneur et la vertu d'une grande
» reine.

» J'aurai l'honneur, Sire, de conclure ce
» long mémoire, en représentant très-hum-
» blement à votre majesté impériale et catho-
» lique, qu'il n'est que pour lui mettre devant
» les yeux la nécessité indispensable où tout
» le monde est de se défendre promptement
» contre les calomniateurs. A quoi j'ai été
» obligé moi-même, pour empêcher les ca-
» lomnies que l'on avait semées contre moi,
» de prendre racine. »

Au château d'Anvers, ce 30 septembre 1724.

J'ajoutai à ma lettre une requête.

Requête très-humble à sa majesté impériale et catholique, mon auguste maître.

« Sire, le comte de *Bonneval* a l'honneur
» de remontrer très-humblement à votre ma-
» jesté impériale et catholique, qu'il a cru
» pénétrer, par la susdite lettre de l'agent de
» guerre *Koch* au colonel de mon régiment,

» que plusieurs des ministres de votre majesté
» impériale et catholique auraient pu se laisser
» prévenir contre lui en faveur du marquis
» de *Prié*, qui sans doute aura fait contre sa
» conduite, et à son insu, plusieurs accusa-
» sations auprès des personnes que le comte
» de *Bonneval* respecte le plus à la cour, après
» V. M. I. et C., et ce qui lui appartient.
» Et comme il est nécessaire, (pour son hon-
» neur qu'on a calomnié par toute l'Europe,)
» que la vérité de cette affaire soit mise in-
» cessamment au jour; qu'il lui importe encore
» plus que votre majesté impériale et catho-
» lique, son auguste maître, en soit instruit
» par des personnes impartiales; qu'il lui con-
» vient aussi que des ministres qu'il honore et
» révère infiniment, soient désabusés des pré-
» ventions qu'on aurait peut-être pu leur
» suggérer; il doit souhaiter que l'on em-
» ploie, tant contre le marquis de *Prié* que
» contre lui, la plus sévère justice, pour que
» l'on sache qui des deux est l'*imposteur*,
» *l'infâme*, etc., titres dont ce ministre l'a
» voulu régaler dans ses lettres à Paris et à
» Cambrai, lesquelles lettres il a certainement
» montrées, et peut-être remises au marquis

» de *Roissi*, ministre de France à Bruxelles,
» comme on l'a écrit au suppliant de bonne part.

» Par ces procédés inouis aux ministres
» de votre majesté impériale et catholique,
» et à son auguste cour, ledit marquis
» de *Prié* a perdu, à l'égard du comte de
» *Bonneval*, tout l'avantage qu'il pouvait
» tirer du caractère dont il était revêtu, en
» sorte que ledit comte est forcé de demander
» contre ce plénipotentiaire les satisfactions
» ordinaires en pareil cas, dans la nation ger-
» manique, et particulièrement dans les trou-
» pes et armées de votre majesté impériale et
» catholique.

» Pour cette fin, le comte de *Bonneval*,
» prosterné aux pieds de votre majesté impé-
» riale et catholique, a l'honneur de lui de-
» mander les grâces suivantes, qu'il attend de
» sa clémence et de sa justice.

I.

» Que votre majesté impériale et catholique
» ordonne conseil de guerre, composé de tous
» les conseillers militaires, et des généraux et
» autres officiers de caractère qui se trouve-
» ront actuellement à Vienne, lequel ait pour

» président le maréchal comte de *Herbenstein*, » vice-président de guerre, officier général, » d'une vertu et d'une probité respectables, » et que toutes les plaintes du marquis de » *Prié*, contre le comte de *Bonneval*, soient » examinées sans miséricorde dans cette com- » mission, et le rapport fait directement à » votre majesté impériale et catholique, ainsi » que l'on a fait dans une semblable commis- » sion au conseil qui a été ordonné par votre » majesté, pour l'affaire du comte de *Mercy* » avec son régiment, le comte de *Bonneval* » ayant eu l'honneur d'être un des commis- » saires, et le feu maréchal d'*Ulefeld*, d'en » être le président.

II.

» Qu'un pareil conseil de guerre soit établi » à Bruxelles, pour que le comte de *Bonneval* » y soit appelé, et qu'il lui soit communiqué » les plaintes que le marquis de *Prié* aura » faites contre sa conduite; qu'elles y soient » examinées avec les défenses dudit comte, « et que tout ce qui sera trouvé pour et contre « soit renvoyé à la grande commission, de » laquelle le maréchal comte de *Herbenstein*

« sera le président ; que ce conseil soit tout
» composé d'officiers des troupes allemandes,
» qui sachent les règles et les lois militaires de
» sa majesté impériale et catholique, pour
» qu'on examine exactement si le marquis de
» *Prié* a pu agir et procéder, comme il a fait,
» contre le comte de *Bonneval* ; et le tout
» renvoyé à Vienne, avec leur avis donné à la
» pluralité des voix.

III.

» Et comme le comte de *Bonneval* a plu-
» sieurs accusations à faire sur la conduite du
» marquis de *Prié*, à son égard, et que ce
» ministre ne dépend pas du louable conseil
» de guerre, ni de la justice militaire, ce qui
» mettrait ledit comte hors d'état d'avoir les
» satisfactions qui lui conviennent contre sa
» partie, votre majesté impériale et catholique
» est très-humblement suppliée d'ordonner
» une commission des ministres les plus éclai-
» rés de sa cour, et des plus en place, comme
» pourraient être les chefs d'instances impé-
» riales qui résident à Vienne ; savoir, le grand
» chancelier de cour, le président du conseil
» aulique de l'empire, le grand chancelier de

» Bohême, le stathalter de la régence de
» Vienne, le second chancelier d'Autriche,
» comte de *Stirk*, etc., en y joignant le prési-
» dent du conseil de Flandre, le prince de
» *Cardona*, un conseiller ou deux des Pays-
» Bas, et le secrétaire, pour examiner aussi
» les plaintes du comte de *Bonneval*, et pour
» que les ordres puissent être envoyés, toutes
» les fois qu'il sera à propos, à une pareille
» commission qui sera à Bruxelles; savoir, ou
» le conseil d'état, ou tels autres, au choix de
» sa majesté impériale et catholique, qui re-
» cevront ses ordres pour faire, aux Pays-
» Bas, les informations sur les accusations du
» comte de *Bonneval*, contre le marquis de
» *Prié*, ce qui paraît juste, ce ministre s'étant
» dépouillé de son caractère envers lui, par
» les lettres infamantes qu'il a écrites contre
» l'honneur de ce général, et qui sont telles,
» qu'il faut que les titres qu'il lui donne,
» restent sur celui-ci, ou passent sur le mar-
» quis de *Prié*, suivant les lois d'Allemagne;
» à moins que sa majesté impériale et catho-
» lique, à qui tout sera référé, n'en décide
» autrement, en se servant de cette autorité
» suprême qu'il tient de Dieu, et dont il a eu

» la grâce de faire, jusqu'à présent, un si
» saint et si juste usage.

IV.

» Que sa majesté impériale et catholique
» ait la bonté d'ordonner que, s'il y a des
» cas où ces conseils et commissions, mi-par-
» ties de ministres et de militaires, aient be-
» soin de s'assembler en un seul corps, elles
» le pourront faire sans autre ordre de sa
» majesté impériale et catholique, pour accé-
» lérer l'affaire.

V.

» Que le prince *Emmanuel de Nassau*,
» et *Rousseau*, qui sont à Vienne, soient exa-
» minés sur ce qu'ils savent des calomnies
» publiées chez le marquis de *Prié*, contre la
» reine d'Espagne. Que le duc d'*Ursel*, le
» comte de *Valsassine*, gouverneur de Lim-
» bourg, le comte de *Lannoy*, colonel, le
» comte de *Konigseck*, qui s'est marié à la
» fille du comte d'*Erps*, le comte de *Bour-*
» *nonville*, capitaine dans les dragons de
» *Vehlen*, le rheingrave de *Salm*, lieutenant-
» colonel du régiment de *Bonneval*, et la

» marquise de *Villarcel*, soient tous exa-
» minés aux Pays-Bas, chacun à leurs ins-
» tances, et sous serment, sur ce qu'ils ont
» entendu chez le marquis de *Prié*, contre
» l'honneur de la reine d'Espagne, et décla-
» rent les personnes présentes avec eux, et
» que tous soient interrogés, c'est-à-dire, les
» soldats par le conseil de guerre, et les autres
» par le conseil d'état, ou autre commission
« nommée par sa majesté impériale et catho-
» lique.

VI.

» Si votre majesté impériale et catholique
» agrée de nommer quelqu'un du conseil
» d'état aux Pays-Bas, le comte de *Bonneval*
» supplie très-humblement votre majesté de
» lui permettre de récuser le président *Bail-*
« *liet*, et le comte d'*Elissem*, comme étant
» personnes entièrement dévouées au mar-
» quis de *Prié*, et que les deux secrétaires
» d'état et de guerre, *Schnellenck* et *Neni*,
» ne se trouvent point au conseil de guerre,
» ni à telle autre commission pour la même
» raison.

Au château d'Anvers, ce 30 septembre 1724.

Pour m'épargner la peine de multiplier les écritures, j'écrivis au conseil de guerre ce billet.

« Monseigneur et Messieurs, j'ai l'honneur » d'envoyer à votre altesse sérénissime, à vos » excellences et à messieurs du louable con- » seil de guerre de sa majesté impériale et » catholique, la copie de l'expédition, en date » de ce jour, que j'ai pris la liberté d'adresser » à notre auguste maître, et que je les sup- » plie très-humblement de regarder comme » écrite à vos altesses sérénissimes, à vos » excellences, et à messieurs du louable con- » seil de guerre, dans toutes les choses qui » peuvent toucher la juridiction militaire, » par la même raison que j'ai alléguée dans » mes deux autres expéditions du 30 août et » du 8 septembre.

» Votre altesse sérénissime sera peut-être » étonnée de trouver, dans mes dépêches à sa » majesté impériale et catholique, et vos ex- » cellences, et messieurs aussi, copie d'une » lettre de l'agent *Koch*, au colonel de mon » régiment, le comte de la *Tour*. Mais y » ayant pénétré quelque nouveau mensonge » du marquis de *Prié*, contre moi, *qui doit*

» *être de conséquence, si le colonel de mon*
» *régiment doit, de peur de perdre sa for-*
» *tune, éviter d'entrer dans ce parti et dans*
» *mes intérêts*, j'ai jugé que mondit agent
» me servait comme un fripon, ou que je
» devais être au moins accusé de quelque crime
» d'état, en attendant les éclaircissemens.
» Ainsi je lui ai ôté l'agence de mon régiment
» et la mienne, que j'ai remise au sieur *Tal-*
» *keim*, en son entier; et j'ose me flatter que
» votre altesse sérénissime, vos excellences et
» messieurs, auront la bonté de coopérer, afin
» que le marquis de *Prié* et moi soyons jugés
» à la rigueur, sur les affaires et démêlés que
» nous avons ensemble. »

Je suis, etc.

Etait signé le comte de BONNEVAL.

Au château d'Anvers, ce 30 septembre 1725.

J'en joignis un autre au même conseil, sur ce que *Prié* avait répandu que j'avais fait évader mon secrétaire.

« Monseigneur et messieurs, le marquis de

» *Prié* ayant très-faussement avancé que j'a-
» vais fait évader mon secrétaire, j'ai fait
» écrire à Paris, et à Genève sa patrie, pour
» qu'il revînt et se remît à mon service, pour
» n'être sujet qu'à la justice militaire. Mon
» épouse m'ayant écrit enfin qu'il était à
» Paris, et qu'il avait été la voir, je lui ai
» écrit, aussi bien qu'à lui, qu'il fallait abso-
» lument que ledit secrétaire revînt à mon pre-
» mier ordre auprès de ma personne : ce qu'il
» fera tout d'abord qu'on aura établi un con-
» seil réglé, et que nous serons tous à l'abri
» des extravagances et des violences du mar-
» quis de *Prié*; ce que j'ai ordonné, pour con-
» vaincre encore cet imprudent d'une nou-
» velle témérité et calomnie, dans tout ce
» qu'il a avancé au sujet de l'évasion préten-
» due dudit secrétaire.

» C'est de quoi, monseigneur et messieurs,
» j'ai l'honneur de donner part à votre altesse
» sérénissime, à vos excellences et à messieurs
» du louable conseil de guerre, pour qu'ils
» aient la bonté d'en donner part aussi à sa
» majesté impériale et catholique, notre au-
» guste maître, et de se tenir pour certains du
» retour dudit secrétaire à mon régiment,

» tout aussitôt qu'il sera nécessaire de compa-
» raître en forme.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Etait signé le comte de BONNEVAL.

Au château d'Anvers, ce 30 septembre 1724.

J'écrivis au comte d'Herbenstein, vice-président du conseil de guerre, et au comte de Daun, autrefois vice-roi de Naples, et alors gouverneur de Vienne, conseiller d'état et de guerre.

Lettre à M. le maréchal comte de Herbenstein, *vice-président de guerre, et à M le maréchal comte de* Daun, *conseiller d'état et de guerre de sa majesté impériale et catholique, ci-devant vice-roi de Naples, et à présent gouverneur de Vienne.*

« Monsieur, ce n'est point pour prévenir
» votre excellence en ma faveur, que j'ai
» l'honneur de lui écrire, ni pour qu'elle soit
» pour moi contre le marquis de *Prié*, mais
» pour qu'elle m'accorde l'honneur de sa pro-
» tection, afin que je sois jugé à la rigueur,

» aussi bien que le marquis de *Prié*, n'implo-
» rant aucune grâce, et n'en voulant de per-
» sonne. M. le duc d'*Aremberg*, et un autre
» ami, instruiront votre excellence de mes
» défenses. Elle trouvera sans doute au con-
» seil de guerre les accusations du marquis
» de *Prié*. Sur tout cela, je demande d'être
» jugé, et que ce ministre le soit aussi, sans
» tort ni grâce, ni pour lui ni pour moi, pour
» savoir qui des deux mérite les titres infâmes
» qu'il m'a donnés à Cambrai et à Paris.

» Au reste, je ne crains personne dans cette
» affaire, puisque nous vivons sous un mo-
» narque qui se plaît à rendre bonne justice,
» et que tout ce que j'ai à demander de mieux,
» c'est qu'elle se fasse avec exactitude, sans
» partialité et sans *prépotence* de la part des
» principaux juges. C'est ce que je supplie
» très-humblement votre excellence de de-
» mander de ma part à sa majesté impériale et
» catholique, notre auguste maître, et sur
» quoi je vous supplie de me protéger comme
» vous avez toujours fait. »

Etait signé le comte de BONNEVAL.

Au château d'Anvers, ce 30 septembre 1724.

La réponse sèche du prince Eugène, ses dispositions que j'avais connues par la lettre de mon agent, m'avaient piqué au vif. Je lui envoyai un écrit qui n'était rien moins qu'une requête, sous le titre suivant :

Raisons que M. le général Bonneval *pourrait alléguer à son altesse le prince* Eugène *de Savoye, concernant la durée de sa prison.*

« Ce général ne peut pas douter que son » altesse ne connaisse parfaitement, que d'en- » voyer en prison un homme de son carac- » tère, est un châtiment dans toutes les for- » mes, et même des plus rudes.

» Que son altesse doit savoir aussi qu'il n'y » a nul tribunal, tel qu'il puisse être, dans » toute la monarchie de sa majesté impériale, » qui soit autorisé d'infliger un châtiment à » aucun militaire de son service, à commen- » cer depuis le moindre enseigne, et que cela » est seulement et uniquement réservé à l'au- » torité du conseil suprême de guerre.

» Que les gouverneurs en chef dans les états » de sa majesté, qui proviennent de la cou-

» ronne d'Espagne, telle autorité qu'ils auraient
» pu avoir autrefois sur les militaires de la mo-
» narchie d'Espagne, n'en ont plus aucune au-
» jourd'hui en ce qui regarde d'infliger des
» peines ou des châtimens, puisqu'il serait ab-
» surde de statuer qu'un tribunal aussi auguste
» et aussi respectable, que l'est le suprême
» conseil de guerre, aurait perdu son autorité
» depuis l'acquisition des provinces de cette mo-
» narchie. On ne pourrait pas même en avoir
» une pareille idée sans offenser la dignité d'un
» corps aussi illustre, qui a toujours été le bou-
» clier du corps militaire impérial.

» Tout ce que dessus étant d'une vérité in-
» contestable, le comte de *Bonneval* ayant
» l'honneur de faire partie et d'être membre
» de ce conseil suprême, il ne peut rester
» dans le silence sans trahir son devoir, et ne
» saurait s'empêcher de marquer à son altesse
» comme à un chef si illustre de ce conseil
» suprême, sa surprise et son étonnement,
» qu'Elle, aussi bien que tout le corps de ses
» confrères, après tant de temps écoulé, n'aient
» pas encore fait la moindre démarche pour ré-
» clamer du moins un homme de leur société,
» et que sans réfléchir aux conséquences d'une

» infraction si téméraire à leur suprême autorité, » ils le laissent, lui comte de *Bonneval*, abandonné dans une prison où il n'a été conduit » que par l'autorité usurpée d'un homme violent, sans jugement, ni sentence, et qu'il subit » par conséquent un châtiment émané d'un tribunal étranger, qui ne peut être que très-ignominieux au conseil suprême de guerre, et » à tous les généraux et officiers de sa majesté.

» Que dans toutes ses dépêches précédentes, » il n'a pas trouvé nécessaire de s'étendre sur » ce grief, persuadé qu'il était que la première » démarche que ferait le conseil suprême, serait » sans doute de sauver son autorité lésée, et de » le réclamer lui prisonnier, pour le *sentencier* » eux-mêmes, comme ils le trouveraient à » propos.

» Que le comte de *Bonneval* n'a fait aucune » difficulté de reconnaître l'autorité de M. de » *Prié* de pouvoir lui faire donner les arrêts, » ayant même souhaité qu'on les lui confirmât » après la première menace faite de la part dudit » marquis ; mais que la connaissance qu'il devait » avoir du pied du service impérial et de la jurisprudence du conseil de guerre suprême, » comme conseiller de guerre, l'a obligé de

» demander cet arrêt par le canal du maréchal » comte de *Vehlen*, comme le seul *représen-* » *tant* dudit conseil suprême dans ce pays, au- » quel M. le marquis de *Prié* pouvait donner » ses ordres comme *représentant* du militaire, » tout comme sa majesté impériale les donne » audit conseil suprême, et ce n'est que jusque- » là que devait s'étendre l'autorité du marquis » de *Prié*. Mais que, d'avoir entrepris de châtier » un homme dépendant d'un tribunal si respec- » table, contre tous les usages, contre les pri- » viléges des militaires, c'est là une démarche » des plus téméraires, et de laquelle le pléni- » potentiaire doit une réparation publique au » conseil suprême, outre celle que lui comte de » *Bonneval*, demande en son particulier pour » satisfaction d'un affront si sensible.

» Que si lui comte de *Bonneval* a manqué » en quelque chose, (ce qu'il ne croit pourtant » pas,) il a ses juges compétens, desquels il » attendra tranquillement la décision ; mais qu'à » l'égard de l'offense injurieuse faite et main- » tenue jusqu'à-présent contre lui par cet em- » prisonnement injuste et violent, il ne peut » s'empêcher de faire connaître à son altesse, » que, depuis que le nom de service impérial a

» existé, il n'y a nul exemple d'une pareille » démarche contre un homme de son rang » dans les armées ; excepté dans le cas de lèze-» majesté par trahison. Qu'ainsi lui comte de » *Bonneval* proteste très-solennellement con-» tre l'établissement d'un tel abus, et qu'il ne » souffrira point qu'on se serve de lui pour » un exemple de cette nature, et qu'il ne veut » point qu'on puisse transmettre à la postérité » qu'il ait été le premier dans le service impérial » à souffrir un tel attentat, sans en avoir la » réparation convenable ».

Je conviens que cette manière de plaider ma cause ne flattait guère l'orgueil de mes juges, et qu'elle pouvait les aigrir contre moi. Mais j'ai toujours eu pour principe de ne rien faire ni rien dire qui sentît la bassesse, et qui ne convînt à mon honneur et à ma naissance. Prié n'en usait pas ainsi, j'ai vu de ses écrits : il se jetait à leurs pieds, il embrassait leurs genoux, il leur écrivait les larmes aux yeux, il reclamait leur protection, leur secours dans les termes les plus bas. Je crois que j'aurais chassé de mon service un valet qui m'aurait demandé grâce d'une manière si rampante.

Quelque intéressé que je pusse être, à mettre

au fait l'empereur et ses conseils, j'eus du moins autant de soin d'instruire le public. Prié avait eu l'impudence de porter notre affaire à son tribunal. Il eut sujet de s'en repentir, il y reçut toute la confusion qu'il méritait et dont l'iniquité de mes juges n'a pu le laver. Je fis imprimer un papier sous ce titre :

Déclaration que le comte de Bonneval *a rendue publique, touchant les raisons indispensables qui l'obligeaient de s'opposer ouvertement aux calomnies romanesques répandues contre la réputation, la vertu et la gloire de madame de* Valois, *à-présent reine d'Espagne, et fille de leurs altesses royales monseigneur le duc, et madame la duchesse* d'Orléans.

I.

« Le comte de *Bonneval* a l'honneur d'être
» allié au sang royal de France, par les maisons
» de *Foix* et d'*Albret*.

» Le roi très-chrétien *Henri IV*, en re-
» commandant au parlement de Pau, en Na-
» varre ou Béarn, les affaires du maréchal de

» *Biron*, qui était fils d'une *Bonneval*, écrivit
» audit parlement en ces termes : *Messieurs*,
» etc., *je vous recommande les affaires que*
» *mon cousin le maréchal* de Biron *a devant*
» *vous, et je vous les recommande avec*
» *d'autant plus de chaleur qu'il est mon*
» *proche parent par la maison de* Bonneval.

» *Etait signé* HENRI.

» M. le duc de *Biron* d'aujourd'hui, beau-
» père du comte de *Bonneval*, a la lettre de
» ce grand roi, en original, et de la propre
» main de ce monarque.

II.

» Le comte de *Bonneval* étant né sujet de
» la royale maison de France, ne peut se dis-
» penser d'imposer silence aux calomnies que
» l'on débite contre les princes, et sur-tout
» quand il s'agit de l'honneur d'une dame d'un
» rang aussi respectable que la fille d'un duc
» d'*Orléans*, et une reine d'Espagne.

III.

» Le comte de *Bonneval* ayant été contraint
» de quitter sa patrie et de porter les armes

» contre elle, ce qui l'avait fait condamner par
» coutumace à perdre les biens et la tête, son
» altesse royale le duc d'*Orléans* l'a fait resti-
» tuer en France dans toutes ses prérogatives,
» biens et honneurs, l'an 1718, de la manière
» la plus obligeante et la plus distinguée.

IV.

» M. le duc d'*Orléans* a rétabli le duché
» de *Biron* dans la maison et sur la personne
» du duc de *Biron*, beau-père du comte de
» *Bonneval*; qui était éteint depuis la mort du
» maréchal et duc de *Biron*, amiral de France,
» qui fut décapité sous le roi *Henri IV*.

V.

» M. de *Biron*, avant que d'être rétabli dans
» le duché de ses ancêtres, était le premier
» écuyer de feu son altesse royale le duc d'*Or-*
» *léans*, charge que possède actuellement au-
» près de M. le duc d'*Orléans* d'à-présent le
» chevalier de *Biron*, de l'Ordre de Saint-Jean,
» et beau-frère du comte de *Bonneval*.

VI.

» Madame la duchesse d'*Orléans*, douai-

» rière, regarde la comtesse de *Bonneval*, » épouse dudit comte, comme si c'était sa fille, » l'honore de sa protection et la comble journellement de ses graces ; et toutes les deux » maisons de *Bonneval* et de *Biron* sont actuellement étroitement attachées à la maison » royale d'*Orléans*.

VII.

» Dans la dernière guerre d'Italie, en 1719, » le comte de *Bonneval* fut commandé pour » la Sardaigne, et depuis pour la Sicile. Le » comte de *Merci*, qui était en Sicile, lui fit » savoir à Milan, qu'il ne pouvait tirer de Naples, » ni d'ailleurs aucunes munitions, sans » lesquelles cependant il ne pouvait faire la » guerre, et qu'ainsi il se trouvait embarrassé.

» Le comte de *Bonneval* jugea que le meilleur » parti qu'il y avait à prendre, était de » s'adresser à la France, de sorte que comptant » sur les bontés et sur l'amitié, que feu son » altesse royale le duc d'*Orléans*, régent de » France, lui avait toujours témoigné, même » dans le temps qu'il n'était que duc de » Chartres, il crut avoir assez de crédit pour

» obtenir en son nom tout ce dont on pouvait
» avoir besoin.

» Il fit donc partir pour Paris, à la fin du
» mois d'août, le comte de la *Tour*, qui se
» trouvait auprès de lui à Milan, et alors
» lieutenant colonel de son régiment, dont il
» est actuellement colonel, et dont le certificat
» ou attestation est ci-joint. Il fut parfaitement
» bien reçu de M. le duc d'*Orléans*, régent
» de France, qui envoya aussitôt au comte de
» *Bonneval* tout ce qu'il avait demandé : sa-
» voir, douze canons, dix mortiers, cinquante-
» quatre mille boulets, trois mille barils de
» poudre, trois mille bombes, etc. et quatre
» ingénieurs. Il mit de plus le sieur de *Cha-*
» *vigny*, envoyé de France à Gênes, sous les
» ordres du comte de *Bonneval*, pour lui faire
» tenir l'argent qu'il lui demanderait, et lui
» faire fournir des arsenaux de Provence tout
» ce qu'il ordonnerait. C'est de quoi il rendit
» compte tout aussi-tôt au louable conseil de
» guerre de sa majesté impériale et catholique,
» par sa lettre écrite de Gênes le..... septembre,
» et de Messine le...... octobre 1719. Mais per-
» sonne ne le requérant de continuer de sol-
» liciter ce subside, pas même le comte de

» *Nesselerod*, à qui il en parla, et qui avait
» la caisse générale d'Italie, il crut qu'on avait
» trouvé une meilleure voie que la sienne pour en
» être payé. Il est vrai que son altesse sérénis-
» sime le prince *Eugène* lui écrivit à Messine
» au mois de décembre, que sa majesté impé-
» riale et catholique l'honorerait d'une lettre,
» par où elle témoignerait le contentement
» qu'elle avait de ses services dans cette occa-
» sion ; mais il ne reçut point cette grâce.

» Au reste, le cardinal *Dubois*, alors abbé,
» et faisant la fonction du premier ministre, ou
» de ministre confident, écrivit au comte de
» *Bonneval* de la part du régent ; que c'était
» à lui que son altesse royale envoyait tout cela,
» et non à d'autres, n'y étant pas obligé par les
» traités. Cette lettre est déposée à la chancellerie
» de Mi an. Il l'assurait même qu'il n'avait qu'à
» demander, et que son altesse royale qui s'in-
» téressait à sa gloire et aimait sa personne, ne
» le laisserait manquer de rien de ce qui serait
» en son pouvoir, pour l'expédition qu'il allait
» faire.

» Cette lettre fut suivie de plusieurs autres
» de l'abbé *Dubois*, de la part du régent, toutes
» du même style et aussi obligeantes. Toutes

» les fois que M. le duc de *Biron* écrivait en ce » temps-là au comte de *Bonneval*, il confir- » mait les mêmes bontés de son altesse royale; » lui faisant toujours mille amitiés de la part » de ce grand prince ; ce qu'il a toujours con- » tinué depuis, jusqu'à sa mort, arrivée l'année » passée.

VIII.

» Dans le procès que le comte de *Bonneval* » a eu contre son frère, et qui dure encore, » quoiqu'il en ait gagné tous les principaux » articles, toute la maison d'*Orléans* s'est tou- » jours intéressée pour lui, et lui continue ac- » tuellement les mêmes grâces.

» On ne finirait point, si l'on voulait détailler » les obligations que le comte de *Bonneval* a » depuis son enfance à toute la maison d'*Or-* » *léans*. Mais l'on croit que tout ce qui est » énoncé ci-dessus suffira pour faire connaître, » qu'il devait en honneur et en conscience dé- » fendre sa majesté la reine d'Espagne, fille de » M. le duc et de madame la duchesse d'*Or-* » *léans*, des calomnies injurieuses et roma- » nesques que l'on débitait contre la gloire et

» la vertu de cette grande princesse, et qu'il sera » approuvé de tous les honnêtes gens. »

Le comte de la Tour appuya le septième article de cette déclaration, par ce certificat en bonne forme :

Je soussigné atteste, qu'étant dépêché au mois d'août l'année 1719, de Milan à Paris, par Messieurs les comtes de Colloredo *et* Bonneval, *pour faire expédier à la cour de France les subsides accordés à sa majesté impériale et catholique, en vertu de la Quadruple Alliance, j'eus de plus la commission de solliciter du canon, des munitions, des ingénieurs, etc., étant chargé pour cet effet de lettres très-fortes de M. le comte de* Bonneval, *à son altesse royale le régent de France, et à M. l'abbé Dubois. Je fus présenté à son altesse royale par M. le duc de Biron d'aujourd'hui, qui me seconda dans toutes mes affaires avec toute l'ardeur possible, et je fus parfaitement bien reçu de ce prince, qui m'assura vouloir faire tout au monde pour coopérer à la gloire et à la fortune de M. le comte de* Bonneval. *C'est ce qui me donna la hardiesse, sur-le-champ, de demander à son altesse royale trois mois de subsides, au lieu de deux que portaient mes instructions, ce qui me fut*

accordé d'abord. Delà je fus renvoyé à M. l'abbé Dubois, qui me fit le même compliment que m'avait fait son altesse royale, au sujet de la fortune de M. le comte de *Bonneval*, et il fut ordonné que les lettres de change seraient payées aux ordres de M. le comte de Bonneval, par M. de Chavigni, que je fis expédier pour cela fort vîte, disant d'avoir dans mes instructions de solliciter promptement le départ de cet envoyé, pour faciliter le reçu des deniers. Et il est à remarquer que toutes mes affaires, auprès de son altesse royale et M. l'abbé Dubois, furent finies en trois jours, tant ils témoignèrent de vivacité à satisfaire aux instructions que j'avais.

En foi de quoi je signe.

Fait à Anvers, le 25 septembre 1724.

Etait signé DE LA TOUR, *colonel.*

(L. S.).

Je répandis partout des copies de tout ce que j'avais écrit à Vienne.

J'écrivis aux plénipotentiaires d'Espagne à Cambray.

« Messieurs, vos excellences savent en partie

» ce qui s'est passé entre le marquis de Prié et
» moi, au sujet des calomnies inventées dans
» sa maison contre l'honneur de la reine d'Es-
» pagne ; je prendrai la liberté de les instruire
» de ce qu'ils pourraient ignorer là dessus, puis-
» que, dans le fait dont il s'agit, nos intérêts
» sont communs.

» Les grands éclats de ce ministre dans les con-
» seils d'Etat, assemblés contre moi à Bruxelles,
» avec ausant d'irrégularité que de vanité et de
» présomption, ses correspondances dans les
» pays étrangers, dans lesquelles il me traite
» d'*imposteur*, *d'homme sans foi et sans*
» *religion*, les discours qu'il a tenus et qu'il
» tient encore publiquement, me mettent en
» droit de me défendre enfin contre les pres-
» tiges qu'il entasse avec audace les uns sur les
» autres devant lui, pour cacher au public ses
» craintes et ses terreurs.

» Le caractère respectable dont il est revêtu,
» me l'avait fait ménager jusqu'à-présent : mais
» comme il a excédé ses pouvoirs, je suis en
» droit et dans la nécessité de déclarer la vérité
» devant toute l'Europe, dont il a voulu pré-
» venir les suffrages.

» Je le ferai donc, Messieurs, sans décla-

» mation et sans y mêler d'injures ; de pareils » procédés n'étant propres qu'aux gens d'une » basse naissance, qui ne peuvent se défaire » des mauvaises habitudes de leur éducation, » dans quelque rang que la fortune les élève : » semblables en cela à la *Chatte* de la Fable, » métamorphosée en femme, qui quittait le lit » de son époux pour courir après les rats et » les souris.

» Les personnes de ma naissance ont trois » maîtres : Dieu, leur honneur et leur souve- » rain. Vos excellences savent, tout comme moi, » que nous ne devons rien à ce dernier qui » puisse choquer les deux premiers. Mon hon- » neur, qui n'a et ne doit point avoir d'autre » défenseur que moi, m'ordonne en ce jour de » vous manifester la vérité. Je crois ne le pou- » voir mieux faire, qu'en envoyant à vos excel- » lences une copie très-complète et très-exacte de » tout ce que j'ai fait mettre aux pieds du trône » de l'empereur, mon auguste maître, et à son » suprême conseil aulique de guerre. Ce sera » toute ma défense contre les injures du marquis » de Prié, puisqu'il n'y a aucun des sujets, ni » des officiers de ce grand monarque, qui osât » aborder un tribunal aussi juste et aussi redou-

» table que le sien, le mensonge sur ses lèvres
» ou dans ses écrits.

» Vos excellences verront que tout ce que
» j'ai l'honneur de demander à l'empereur, est
» équitable et simple; il consiste dans une re-
» quête fort raisonnable : c'est qu'il lui plaise
» de m'accorder des commissaires revêtus d'as-
» sez d'autorité pour que le marquis de Prié,
» et ceux de sa maison, qui ont eu l'insolence
» de calomnier sa majesté la reine d'Espagne,
» soient contraints de les reconnaître pour
» juges dans cette affaire, et que ce ministre,
» destitué de ce dont il a abusé contre moi,
» laisse par ce moyen la liberté aux témoins que
» je nomme à sa majesté impériale et catholique,
» de pouvoir déposer sans crainte ce qu'ils au-
» ront entendu dire dans la maison de ce mi-
» nistre, contre sa majesté la reine d'Espagne, et
» de déclarer les personnes présentes avec eux à
» ces calomnies, pour qu'elles soient à leur tour
» interrogées, chacune à son tribunal : demande
» qui, j'espère, sera approuvée de vos excel-
» lences, puisque, par les violences que j'ai es-
» suyées de la part de ce ministre, il a encore
» voulu faire connaître aux témoins que je cite,
» à quel traitement rigoureux ils devaient s'at-

» tendre, et à quel degré il pousserait sa ven-
» geance contre eux, au cas que quelqu'un eût
» la hardiesse de déposer contre lui ou contre
» quelqu'autre de sa famille.

» Cette demande que je fais à l'empereur,
» mon auguste maître, est si juste, que je suis
» persuadé de l'obtenir de sa seule clémence;
» mais comme je crois qu'il est de la dignité des
» couronnes d'Espagne et de France, de ne pas
» laisser une cause aussi honorable entre les
» mains d'un simple particulier comme moi, je
» ne doute pas que vos excellences, et les mi-
» nistres de France, ne s'empressent de m'en-
» lever cette gloire, et qu'ils ne reçoivent des
» ordres précis, pour faire en sorte que les titres
» d'*imposteur*, *d'homme sans foi et sans re-*
» *ligion*, retombent sur ceux qui les ont mal à
» propos mis en œuvre contre moi, pour avoir
» défendu la vertu de votre grande reine, sortie
» d'un auguste sang, que j'ai toujours révéré, à
» qui j'ai l'honneur d'appartenir par les maisons
» de Foix et d'Albret, duquel je suis né vassal
» et sujet, et à qui mes ancêtres doivent tout.

» On voudrait en vain opposer à tout cela les
» malheurs de ma vie, qui m'ont conduit les
» armes à la main, avec les troupes impériales,

» jusque dans le pays du roi de glorieuse mé-
» moire, mon ancien maître. Mais le refuge
» généreux que m'accorda l'auguste maison
» d'Autriche, dans ces mêmes malheurs, et les
» charges qu'elle m'a fait la grâce de me con-
» fier presque en même temps, m'imposaient
» de la servir très-fidèlement et avec zèle; un
» homme de ma naissance et de mon éducation
» étant incapable de trahir sa gloire et son de-
» voir dans aucune occasion. Mais l'on doit être
» aussi très-persuadé en même temps, que je
» tirerai toujours la même épée, quand il s'agira
» de défendre l'honneur des personnes des prin-
» ces et des princesses du sang royal de France,
» auquel je n'ai jamais fait la guerre.

» Dans cette conjoncture, Messieurs, ma
» vanité est parvenue au suprême degré, et ma
» force augmente à mesure que j'ai à souffrir
» des audacieux emportemens du marquis de
» Prié. Je suis trop heureux que l'on me doive
» les réparations dues à sa majesté la reine, et
» je suis prêt à souffrir mille fois plus encore,
» pour une si belle et si glorieuse cause. Il est
» vrai que, pour ce qui est des choses person-
» nelles, qui se sont passées entre Prié et moi,
» dans cette affaire, s'il reste encore digne de

» ma colère quand elle sera terminée, je saurai
» bien le punir moi-même de ses insolences :
» ce que vos excellences auront vu que je déclare
» ouvertement à notre suprême conseil de
» guerre.

» J'envoie à vos excellences mes deux dépê-
» ches à la cour de Vienne, du 30 août et du
» 8 septembre, pour qu'elles puissent connaître et
» manifester, par tout le monde, la vérité, qui
» est que je n'ai rien fait que de juste, et rien
» dit que de vrai ; ce que l'on verra encore
» mieux, après que mes preuves seront établies
» par les témoignages des plus honnêtes gens et
» des plus qualifiés des Pays-Bas. Et c'est là où
» je m'arrêterai, Messieurs ; car il ne convient
» pas à un aussi petit sujet que moi de passer
» outre ; les satisfactions que l'on doit à la reine
» étant un ouvrage pour les couronnes de France
» et d'Espagne, dont leurs ministres doivent
» être chargés.

» Au reste, ne craignez pas, Messieurs, de
» donner tel cours qu'il plaira à vos excellences,
» à cette lettre et aux papiers que je prends la
» liberté de vous envoyer, par aucun ménage-
» ment pour moi. Car, quand l'honneur d'un
» homme de mon rang dans les armées, et de

» ma naissance, est attaqué, il ne reconnaît plus
» que Dieu au-dessus de lui, jusqu'à ce qu'il
» ait terrassé les audacieux et les téméraires qui
» ont osé tenter de le flétrir par un endroit aussi
» sensible.

» Ainsi vos excellences m'obligeront de divul-
» guer cette lettre, et tout ce que je leur envoie,
» à tous les ministres qui sont à Cambray, et
» de faire même imprimer le tout, si elles le
» jugent à propos, puisque cette affaire n'est
» point une affaire d'état, comme Prié le divul-
» gue, mais un démêlé particulier entre nous,
» et que par ses impertinences il m'a mis en
» droit d'oublier le caractère dont il est revêtu.
» Mais j'ai le sens de distinguer les reliques d'avec
» l'âne qui les porte. »

Je suis, avec tout l'attachement possible, etc.

Signé AL. BONNEVAL.

Au château d'Anvers, le 12 septembre 1724.

Les derniers mots de ma lettre firent imaginer à quelqu'un la fable que je ne mets ici que pour avoir occasion de protester qu'elle n'est pas de moi.

FABLE DE L'ANE QUI PORTAIT LES RELIQUES.

Une église tombant en ruine, les prêtres,

résolurent d'en transporter les reliques sur un âne, dans la cathédrale d'une ville voisine. Partout où ils passaient, le peuple se mettait à genoux. L'âne orgueilleux prit pour lui tous les respects qu'on rendait aux reliques. Il releva sa tête, remua ses oreilles, se battit les flancs avec sa queue, et arriva fièrement à la porte de la maison, où il fut déchargé du saint fardeau, et mis à l'étable. Son orgueil l'empêcha de manger toute la nuit. Le matin, il rompit son licol et se mit à courir par la ville, croyant voir le peuple se prosterner devant lui. Mais il fut fort étonné, quand au lieu d'hommages comme la veille, il se vit ramener à son étable à coups de bâton.

Les reliques représentent ici les charges que les princes confèrent; et l'âne, c'est le marquis de Prié et ses semblables, qui étant nés de la lie du peuple, croient qu'on rend à leurs personnes les hommages qu'ils reçoivent; tant les hommes de néant sont susceptibles de sotte vanité!

Cette lettre fut suivie d'une autre aux plénipotentiaires de l'empereur à Cambray, qui accompagnait l'envoi particulier de mes défenses,

qu'ils m'avaient fait prier de leur faire tenir. Je ne la rapporte que pour faire voir comment je soutenais mon rang.

« Messieurs, comme j'étais très-persuadé que » les libelles du marquis de Prié étaient inca- » pables de faire impression sur l'esprit de vos » excellences, je n'avais pas cru qu'il fût néces- » saire de leur appliquer les mêmes remèdes » que j'ai distribués aux personnes de qui j'étais » moins connu, que je n'ai l'honneur de l'être » de vos excellences.

» Mais, puisqu'elles jugent qu'il était de mon » devoir de leur participer les mêmes choses, » je le fais d'autant plus volontiers, qu'ayant » l'honneur d'être depuis long-temps ami et » serviteur de l'un et de l'autre de vos excel- » lences, je serai très-content aussi qu'elles » aient une parfaite connaissance de toutes mes » démarches dans une affaire, qui, par l'impru- » dence du marquis de Prié, pourra faire quelque » bruit dans toute l'Europe, afin qu'elles en « puissent juger.

» Une autre raison encore plus forte que la » première, m'avait fait croire que je ne devais » plus participer cette affaire à vos excellences, » et qu'elles ne se souciaient pas d'en avoir

» connaissance. C'est qu'en ayant donné part
» dès le commencement à son excellence M. le
» comte de Windisgratz, il ne m'avait pas honoré
» d'une réponse, quoique je le suppliâsse de
» communiquer aussi ma lettre et les pièces
» incluses à son excellence M. le baron de Pen-
» tenrieder. Mais bien que le baron d'Uyvari,
» capitaine de mon régiment, ne me dise encore
» aujourd'hui que de bouche, ce que vos excel-
» lences souhaitent de moi, je le fais très-vo-
» lontiers pour cette fois-ci. Car vos excellences
» doivent savoir, que je romps d'ordinaire tout
» commerce avec les muets, et avec ceux qui
» ne répondent pas à mes lettres, de quelque
» grade qu'ils soient revêtus. Elles trouveront
» cependant dans ce paquet deux expéditions
» à Vienne, savoir celle du 30 août, et celle
» du 8 septembre J'ose me flatter que vous m'ho-
» norerez d'une réponse à la présente lettre.

» Les titres que le marquis de Prié me donne
» dans les lettres qu'il a écrites à son excellence
» M. le baron de Pentenrieder et à M. Fonseca,
» pour les communiquer aux ministres à Cam-
» bray et à Paris, et qu'il a aussi communiquées
» à M le marquis de Roissi, ministre de France
» à Bruxelles; ces titres, dis-je, sont le but

» principal de ma seconde expédition. Car il » faut qu'ils tombent sur M. de Prié, ou sur » moi, selon les louables coutumes de l'Al- » lemagne.

» Ainsi, messieurs, vos excellences auront la » bonté de souffrir et d'agréer que je prenne » la liberté de les sommer, en même temps, » de conserver lesdites Dépêches que le marquis » de Prié leur a écrites, quelque instance qu'il » fasse pour les ravoir. Et j'espère aussi de leur » justice, que si elles les ont communiquées » l'un ou l'autre aux ministres étrangers, comme » ledit marquis les en a priées, ils ne feront au- » cune difficulté de m'en délivrer une copie » authentique et collationnée. C'est la grâce que » j'ai l'honneur de leur demander, étant juste » que, s'ils ont fait ladite publication auxdits » ministres, ils m'en fassent également la com- » munication, pour me pouvoir défendre, puis- » que ce serait, sans cela, me donner un coup » par derrière, ce que les Allemands ne font » jamais, et que vos excellences sont l'un et » l'autre incapables de faire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Etait signé AL. BONNEVAL.

Au château d'Anvers, le 15 septembre 1724.

Comme Fonseca avait montré la lettre diffamatoire de Prié au comte de Morville, je crus aussi lui devoir écrire.

Lettre à M. le comte de Morville, secrétaire d'état de France, pour les affaires étrangères.

« Monsieur, j'ai appris que le sieur de Fonseca, ministre de sa majesté impériale et catholique, avait été chargé de la part du marquis de Prié, de montrer à votre excellence une lettre de ce ministre.

« Les termes injurieux dont elle est pleine, m'obligent à vous supplier très-humblement de suspendre votre jugement sur toute cette affaire, jusqu'à ce que sa majesté impériale et catholique ait décidé, et que je puisse convaincre votre excellence que je n'ai point inventé les infamies contre la reine d'Espagne, comme l'impute ledit marquis, pour les appliquer ensuite sur sa famille, mais qu'elles ont été réellement débitées par ceux que j'ai nommés. Au reste, monsieur, comme l'empereur, mon auguste maître, tient cette cause dans son tribunal, et que c'est un prince d'une équité parfaite, j'es-

père que dans peu vous connaîtrez les véritables auteurs de cette abominable calomnie, et comme ce monarque n'est pas moins galant et honnête-homme, que grand et juste dans tout ce qu'il fait, votre excellence pourra assurer la cour qu'il ne sera pas nécessaire qu'elle entre dans aucun engagement, par rapport aux satisfactions que l'on pourrait exiger au nom de la France et de l'Espagne, puis que le cœur de l'empereur est si généreux qu'il suffira qu'il connaisse les coupables, pour les châtier comme ils le méritent, sans que vous vous en mêliez.

« Je n'envoie point à votre excellence mes dépêches à Vienne, puisqu'elle les pourra recevoir par MM. les plénipotentiaires de France à Cambray, et que je dois aussi les remettre à M. le marquis de Roissi, à Bruxelles, quand mes affaires me donneront le temps de les faire mettre au net : vous suppliant, au reste, monsieur, de ne point ajouter foi à tout ce que vous pourra dire le sieur Fonseca, sur mes démêlés avec son protecteur. Je ne vous demande point aussi de me croire, mais d'avoir la bonté d'attendre la décision de sa majesté impériale et catholique, qui doit manifester à toute l'Europe, qui, du marquis de Prié ou de moi, est l'*impos-*

teur, l'homme sans foi, sans religion, qui se rétracte, invente des infamies, etc. »

Je suis, etc.

Etait signé le comte de BONNEVAL.

Au château d'Anvers, ce 12 septembre 1724.

Je m'appliquai à justifier ces démarches; je le fis par deux lettres que j'écrivis ou que je supposai avoir écrites à ceux de mes amis, l'un à Vienne, l'autre à Bruxelles.

Lettre de M. le comte de Bonneval à un ami de Bruxelles.

« Monsieur, j'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré, du 15, avec la copie de votre lettre au comte de W.., l'accusation de la réception du paquet remis par le sieur Durant, et plusieurs réflexions très-judicieuses sur le pas que j'ai fait, d'envoyer à Cambray et où vous savez, les expéditions de Vienne; j'y répondrai :

« 1°. Que cette affaire est privée et particulière entre le marquis de Prié et moi.

« 2°. Qu'il m'était absolument impossible, mon honneur étant en péril, de laisser prendre racine aux calomnies de Prié, et que je ne pouvais y mieux remédier, qu'en publiant mes dépêches à sa majesté impériale; de quoi vous aurez vu que j'ai donné part d'avance moi-même à l'empereur, dans ma lettre du 8 de septembre, dans l'intention de le faire, le jugeant indispensable pour la défense de ma réputation.

« 3°. Qu'il fallait que les ministres de France et d'Espagne eussent connaissance de la vérité de ce qui s'était passé, puisque Prié avait donné ordre de me calomnier auprès d'eux, et que comme un homme comme moi n'est pas capable d'envoyer furtivement des justifications à aucun ministre étranger, j'ai dû le faire publiquement, et avec la hauteur et la confiance d'un soldat qui a le cœur droit, et qui ne craint rien des événemens.

« 4°. Que mon but, ayant la guerre avec Prié, devant être de le perdre, comme il a tenté de le faire de moi par ses calomnies, à Cambray et à Paris, c'est-à-dire, par toute l'Europe, je dois songer à la grande affaire, qui est de vaincre; que le moyen que j'ai pris, et mes mesures m'y conduisant tout droit, il n'importe pas si cela

se fait exactement suivant le goût et la règle des cours, puisqu'un homme de courage hasarde volontiers une petite mortification de la part de son maître, pour arriver à un plus grand bien, qui est l'objet principal qu'il ne faut jamais perdre de vue, et qu'il doit suivre sans aucun égard les routes les plus courtes, pourvu que ce soient celles des gens de bien, quand on y devrait chiffonner sa perruque, déchirer ses habits, perdre son chapeau et ses souliers, en sautant les fossés. Ceci vous dit tout; mais apprenez de votre serviteur qu'il y a des cas où il faut abandonner les règles pour réussir contre les calomniateurs.

« Comme vous voyez, mon cher comte, je ne suis pas né fort timide; mais vous ne verrez dans tout ce que je vous ai communiqué, rien qui ne soit vrai et d'un honnête homme.

« Au reste, si vous lisez attentivement mes lettres à sa majesté, vous verrez qu'elles présagent les pas que j'ai faits, avec toute la franchise d'un soldat qui ne craint rien, pas même son maître, quand il y va de son honneur, que je n'ai jamais engagé ni n'engagerai de ma vie à aucun des rois de la terre. Au reste, le pas est fait; je le ferais encore s'il ne l'était pas; il me

conduit bien droit à mon but, je me moque du reste.

» Audaces fortuna juvat, timidosque repellit.

« Mille tendres complimens au cher comte de Lannoy, à M. le prince de Rubempré et à tous mes amis; mes respects à Madame. J'ai le cœur gai et content, quoique je me sois fait un plan de ne voir ici personne de ce pays, de peur des rapports, excepté pourtant mon souverain seigneur, le marquis de Rubbi.

Je suis, etc. »

Etait signé A. L. BONNEVAL.

Au château d'Anvers, ce 16 septembre 1724.

Lettre de M. le comte de Bonneval à un de ses amis, ministre à Vienne.

« Monsieur, ayant appris de M. le prince, qu'il avait eu l'honneur de rendre compte à votre excellence de ce qu'il savait de mon affaire avec le marquis de Prié, je doute que les lettres de ce ministre, et tous les libelles diffamatoires qu'il a répandus à la cour de France et à Cam-

bray, contre mon honneur, soient tous venus à sa connaissance; ainsi il n'aura pu l'en instruire. Cela a été au point que mes parens et toute la maison d'Orléans, regardant mon silence comme un aveu de tout ce que cet homme, le plus effronté menteur de la terre, publiait contre moi, m'ont écrit de toutes parts, aussi bien que les ministres français à Cambray, pour me donner avis de ce qui se passait contre ma réputation, et pour me conseiller de mettre la vérité en évidence, d'autant qu'il n'y avait pas de temps à perdre; et que, lorsqu'on laissait prendre racine aux calomnies, si l'on en guérissait, il en restait pourtant toujours la cicatrice.

» J'ai songé aux moyens les plus courts pour désabuser le public. Mais enfin rien ne m'a paru plus propre que d'envoyer à tous les plénipotentiaires de France et d'Espagne à Cambray, les mêmes choses que j'avais eu l'honneur d'exposer aux pieds du trône de sa majesté impériale et catholique et de son suprême conseil de guerre, avec les relations et justifications; le tout exactement copié.

» Les deux seuls à qui je n'en ai point adressé, sont le comte de Windisgratz et le baron de Pentenrieder, ministres de notre auguste maî-

tre, par la raison que le premier est trop ennemi de Prié et avec justice, et le second trop son ami. Mais je donne part à M. de Windisgratz, que s'il en est curieux, il les trouvera entre les mains des Français et des Espagnols, auprès desquels on m'avait calomnié.

» Votre excellence voit que c'est la nécessité d'une juste défense qui m'a forcé de faire ce pas-là. Mais comme les protecteurs de Prié pourraient empoisonner cette manœuvre auprès du maître, j'ai l'honneur de vous envoyer la lettre que j'écris aux plénipotentiaires d'Espagne, où je leur déduis les motifs qui me forcent à leur communiquer toutes ces pièces. Sur quoi je vous supplie très-humblement de prévenir notre auguste maître, et de faire connaître à ce grand monarque, qu'un officier élevé dans les grades militaires dont je suis revêtu par les bontés et la clémence de sa majesté impériale et catholique, et qui est d'une naissance distinguée dans un aussi grand royaume que la France, où il est allié à tout ce qu'il y a de plus grand, ne pouvait laisser tranquillement les calomnies du marquis de Prié contre lui, sans manquer à sa majesté impériale et catholique même, qui l'a honoré d'emplois considérables dans ses ar-

mées, et sans manquer à la défense naturelle que toutes les lois permettent, la vie n'étant rien au prix de l'honneur.

» Votre excellence pourra, si elle le juge à propos, montrer ma lettre aux plénipotentiaires d'Espagne, à sa majesté impériale et catholique, notre auguste maître, pour qu'elle soit prévenue que je n'ai rien fait en cela que de très-juste et de très-raisonnable. Je joins la fable tout au long, pour que vous soyez au fait de ce que j'ai voulu entendre, à la fin de ma lettre aux Espagnols, par les reliques et l'âne qui les porte.

Je suis, etc.

Etait signé AL. BONNEVAL.

Au château d'Anvers, ce 14 septembre 1724.

Un de mes amis, que je ne nommerai pas, publia un écrit en ma faveur, qui fut fort applaudi et que je goûtai beaucoup. Il parut sous ce titre :

Réflexions d'un officier de l'armée de l'empereur, au sujet de l'arrêt de son excellence le général d'infanterie comte de Bonneval, conduit au château d'Anvers, le 3 de septembre 1724.

« Plus l'on considère le procédé contre son

excellence M. le général comte de Bonneval; plus le trouve-t-on irrégulier et précipité. Sans vouloir décider du fond de l'affaire, il paraît que toute l'accusation qu'on pourrait porter contre lui, ce serait d'avoir manqué de respect à son excellence M. le marquis de Prié, comme plénipotentiaire de sa majesté impériale et catholique.

» Ce que supposant, on n'aura qu'à examiner si jamais, dans les gouvernemens les plus distingués, comme à Naples et Sicile, dans le Milanais, ou dans ce pays-ci, un vice-roi ou gouverneur en chef ait osé se faire justice à lui-même contre une personne d'un caractère si distingué, comme l'est celle d'un général d'infanterie ou de l'artillerie de l'empereur, et l'on ne croit pas qu'il s'en trouve aucun exemple. Mais on trouvera que, dans ces sortes de cas, les vice-rois ou gouverneurs, se sont adressés à la cour, et en ont attendu les ordres, pour obtenir la satisfaction qu'ils pouvaient croire leur être due.

» Et comme sa majesté impériale et catholique elle-même, après s'être bien convaincue d'une telle accusation, ne pourrait ou ne voudrait, que dans un cas d'une lésion énorme faire transporter un homme de ce caractère dans

un château, ce qui serait la plus grande punition qu'elle lui pourrait infliger, on reconnaît par conséquent qu'une telle démarche, pour prendre satisfaction de sa propre autorité, est très-insultante à un caractère si distingué, et qu'il intéresse tout le corps des officiers de sa majesté impériale et catholique.

» Au surplus, son excellence le plénipotentiaire voulant entreprendre de juger un général de l'empereur, aurait du moins dû faire assembler un conseil de guerre, composé de tous les généraux qui se trouvent à portée dans ce pays, et n'aurait pas dû y admettre des gens de plume, fussent-ils conseillers d'état, qui n'ont jamais été admis dans des jugemens contre des officiers de l'armée du l'empereur. Et le plénipotentiaire n'était point en droit de faire ainsi, tout au contraire, bien responsable d'avoir enfreint les priviléges des officiers de l'armée de l'empereur, surtout ne pouvant alléguer aucune raison pressante, comme par exemple, d'avoir des preuves certaines d'une trahison ou d'une correspondance avec l'ennemi de l'état; dans lequel cas seulement on pourrait négliger les formalités ordinaires, n'y ayant pas même lieutenant, ni enseigne au service de sa majesté impériale et catholique,

contre lequel il ne faille procéder dans les règles : à plus forte raison ne devait-on pas s'en éloigner dans un cas qui regarde un caractère si distingué.

» Son excellence le plénipotentiaire ayant commencé le roman par la queue, insulté même à l'autorité de sa majesté impériale et catholique, et à celle du suprême conseil de guerre, qui est le seul juge compétent des militaires; (car, le transport d'un général, ou haut officier dans un château, est un châtiment des plus rudes) ce procédé est d'autant plus irrégulier et plus insultant, que l'on a commencé par châtier avant que de faire le procès, et d'exécuter une sentence dictée par un prétendu conseil de guerre illégitime, sans en avoir aucune autorité de la cour, ni la confirmation usitée du conseil de guerre suprême, supposé que le premier eût été *in formá*.

» On ne parle point de l'irrégularité du premier arrêt, annoncé audit général, parce qu'il s'y est opposé lui-même avec beaucoup de raison, et ne l'a voulu recevoir que par le canal du général velt-maréchal, commandant en chef tout le corps des troupes. Il ne s'est aussi transporté au château d'Anvers, qu'après en avoir préalablement reçu l'ordre dudit velt-maréchal.

« Son excellence M. le plénipotentiaire voudra peut-être s'excuser sur ce procédé, si contraire et si injurieux à l'autorité du conseil suprême de guerre, en supposant, contre toute apparence, que le général comte de Bonneval aurait pu vouloir s'évader. Mais on lui répondra, qu'en premier lieu, M. le général comte de Bonneval a déclaré, en présence de plusieurs témoins dignes de foi, à M. le général de Wrangel, le premier septembre au soir, qu'il pouvait assurer M. le marquis de Prié, de la part dudit comte, qu'il ne bougerait pas de la ville de Bruxelles, jusqu'à ce que cette affaire fût terminée et décidée par la cour, dût-elle durer plusieurs mois, parce qu'il voulait la couler à fond, comme il était accoutumé de faire avec toutes celles qu'il avait commencées : de sorte qu'on devait s'en rapporter à la parole d'un homme d'honneur, et surtout à celle d'un général de cette réputation.

En second lieu, son excellence le plénipotentiaire pouvait bien s'imaginer qu'un officier de cette distinction était incapable de flétrir sa réputation par une retraite ou fuite ignominieuse, qui l'aurait fait passer pour un malhonnête homme, de sorte que le plénipotentiaire

ne pouvait seulement avoir cette pensée dudit général, sans faire une vive injure à son caractère.

En troisième lieu, son excellence le plénipotentiaire pouvait bien être persuadé qu'il n'y aurait pas eu un officier dans l'armée de sa majesté, qui n'eût répondu de sa personne, corps pour corps, s'il s'en était agi. De sorte qu'il ne reste nul prétexte à son excellence le plénipotentiaire, qui ait pu l'autoriser à faire une démarche si injurieuse à tout le corps des officiers de sa majesté impériale et catholique, et particulièrement au louable et suprême conseil de guerre. »

Outre cette foule d'écritures, tous les jours il paraissait à Bruxelles des satires contre Prié et toute sa famille; on affichait contre eux des placards sanglans. On m'envoyait toutes ces pièces à Anvers. Je n'en ai gardé aucune; car je n'ai jamais aimé ces sortes d'ouvrages, à moins que la délicatesse n'y régnât: ce qui n'était pas dans ceux-là; ils étaient absolument dans le goût flamand. Le malheureux était dans des inquiétudes mortelles; il tremblait à chaque instant qu'on ne lui vînt annoncer sa disgrâce, tandis que moi, comptant sur la droiture de mon procédé, et sur la force de mes raisons et

de mes preuves, j'attendais tranquillement qu'on me rendît toute la justice, et qu'on me fît faire toutes les satisfactions que j'étais en droit de prétendre.

C'est ainsi que je passai tout le mois de septembre à me justifier. Prié le passa à me calomnier. Dès le vingt-unième d'août, il avait commencé à faire des informations contre moi, il les continua avec plus de liberté lorsque je fus à Anvers. J'en eus une copie. Il n'y avait pas de quoi fouetter un page.

Selon ces informations, « j'avais eu partout des démêlés, je ne pouvais m'accommoder avec personne.

» Depuis six ou sept mois que j'étais à Bruxelles, à peine avais-je été cinq ou six fois à l'église; on avait fait gras publiquement chez moi les jours défendus; on avait mal parlé de la religion.

» J'avais affecté une grande popularité, je m'étais attaché la noblesse et la bourgeoisie; j'avais écouté leurs plaintes, je les avais approuvées et appuiées.

» Sous prétexte de mon procès, j'avais eu de grands rapports en France, j'avais le cœur encore tout français.

» J'avais décrié le sous-gouverneur et sa famille,

et affecté de m'attirer ceux qui ne les aimaient pas.

» Les bourgeois avaient pris les armes et s'étaient attroupés pour me défendre, lorsque j'étais parti, ils m'avaient suivi en foule et plusieurs m'avaient offert de grosses bourses pleines d'or.

» Les satires qui avaient couru, les placards qu'on avait affichés contre le sous-gouverneur et contre le gouvernement, étaient de ma façon.

» J'avais dit que si on ne me rendait pas justice, je saurais bien me la faire rendre; qu'à Vienne tout se faisait par argent, que les principaux ministres étaient les plus avides, que l'empereur ne faisait rien par lui-même.

» J'avais sollicité les puissances étrangères d'entrer dans mon affaire, que je l'avais portée au congrès de Cambray, et qu'il n'avait pas tenu à moi que je n'aigrisse la France et l'Espagne jusqu'à rompre les négociations.

» Je m'étais vanté que je perdrais le sous-gouverneur, malgré son grand protecteur et la p..... sa grande protectrice. »

L'information portait que chaque article était certifié par des témoins sans reproche. Je l'apostillai comme on va le voir.

» Le comte de Bonneval a été aimé partout où

il a été, et il peut se vanter de n'avoir eu que de malhonnêtes gens pour ennemis.

» Il a presque toujours eu la goute depuis qu'il est en ce pays. Il a fait gras, mais on servait en maigre, les jours ordonnés, pour ceux qui se trouvaient à sa table.

» Il a vécu à Bruxelles comme partout ailleurs. Toujours il a aimé la bonne compagnie, et a su se l'attirer par ses manières et par sa dépense, jamais il n'a pensé à thésauriser. Il avoue cependant, que le décri général où est ici sa partie, a contribué à cette grande amitié qu'on lui a témoignée.

» Il n'a eu en France que des rapports nécessaires et relatifs à ses affaires. Il est en état de prouver qu'il n'a tenu qu'à lui d'y retourner avec distinction. Il est Français, et se fera toujours honneur de l'être.

» Il n'avait pas besoin de décrier le sous-gouverneur: celui-ci ne l'est que trop pour l'honneur de l'auguste maître, qui ne l'emploie que parce qu'il ne le connaît pas. Le comte de Bonneval n'aurait vu presque personne s'il avait exclu de sa compagnie ceux qui haïssent ce sous-gouverneur.

» Il ignore que des bourgeois aient pris les

armes. Mais il sait parfaitement qu'il ne tenait qu'à lui qu'ils les prissent. Le reste de l'article est vrai. Si Prié avait été dans le même cas, chacun lui aurait demandé ce qu'il leur a pris, loin de lui offrir leurs bourses.

» Le comte de Bonneval n'est pas de caractère à cacher aucune de ses démarches : les voies détournées ne conviennent point à un homme de sa naissance, il a toujours été tête levée et le fera encore.

» Il a parlé de Prié, quand il a dit qu'il saurait se faire justice, et c'est son intention de le punir des impostures dont il l'a chargé. Peut-être a-t-il parlé comme bien d'autres de ce qui se passe à Vienne, mais dans ses discours il n'a jamais mêlé l'empereur que pour en parler avec respect, quoiqu'il fût à souhaiter que sa majesté impériale bornât un peu sa confiance à l'égard de quelques-uns de ceux qui l'approchent.

» Il n'aurait point rendu son affaire publique, si on ne l'avait pas calomnié dans les cours étrangères, et en particulier au congrès de Cambray. Son honneur qui, après Dieu, est sa loi suprême, l'a exigé.

» Le dernier article est digne de l'âme basse qui l'a inventé. Le comte de Bonneval a été ami

du prince Eugène, et le serait encore s'il avait moins aimé sa gloire. Il est persuadé que ce prince le connaît trop pour penser seulement qu'il ait été capable de s'exprimer de la sorte. »

J'envoyai à Vienne cette information ainsi apostillée, et la rendis publique comme toutes mes autres écritures. Ma prison durait cependant, je ne recevais que des réponses vagues et équivoques. Je reconnus à mille marques, que les artifices et les impostures de mon ennemi prenaient le dessus; peu à peu, à l'exception d'un petit nombre de mes amis qui continuèrent de se déclarer hautement pour moi, les autres se retirèrent et enfin m'abandonnèrent. Le nouvel agent de mon régiment, que j'avais nommé en la place de celui dont la lettre m'avait choqué, n'avait point été reçu, sous prétexte que, prisonnier comme j'étais, il ne convenait pas que je fisse de pareilles dispositions. Ma prison même se resserrait insensiblement, et on écartait plusieurs de ceux qui voulaient me voir. Je sus distinctement qu'on s'embarrassait peu de ce qu'avaient dit ou n'avaient pas dit la femme et la fille de Prié, contre l'honneur de la reine d'Espagne, et qu'on faisait une grande attention au manque de respect qu'on prétendait que j'avais

eu pour le représentant de l'empereur; qu'on regardait comme une offense atroce que j'eusse dit que je n'exceptais personne, pas même de la maison du sous-gouverneur des Pays-Bas autrichiens, après avoir déclaré que les hommes qui avaient parlé, comme on me l'avait rapporté, étaient des malheureux et des coquins, et les femmes des carognes et des p...... qui méritaient qu'on leur coupât la robe au cul; qu'on pensait de même du billet que j'avais fait courir pour démentir ceux qui avaient dit que moitié de mon régiment avait passé en France; qu'il était visible que j'y menaçais Prié, dont le père ne fut jamais gentilhomme, de lui faire donner des coups de bâton. Un tas de gens, qui étaient dans le cas de ce nouveau marquis, criaient de tous côtés que personne ne serait à couvert de ma violence, si un plénipotentiaire de sa majesté impériale ne l'était pas. La France, l'Espagne firent ce que mon beau-père et ma femme m'avaient mandé qu'elles feraient, c'est-à-dire qu'elles m'abandonnèrent.

Ce mauvais tour de mes affaires ne m'ôta point le courage, je continuai d'écrire à l'empereur et au suprême conseil de guerre, et je le fis toujours du même ton, c'est-à-dire, en deman-

dant justice, et en parlant de Prié comme d'un homme avec qui c'était pour moi une extrême humiliation d'être en compromis. Je ne rapporterai que les deux dernières de ces lettres, qui mirent fin à ma prison d'Anvers, à la fin d'octobre, et me firent ordonner de me rendre à Vienne.

Lettre à l'empereur.

« SIRE, je ne suis point né sujet de votre majesté; c'est librement que je le suis devenu: je n'ai pas lieu de m'en repentir. Je ne crois pas aussi que votre majesté soit fâchée que son auguste père, l'empereur Léopold, m'ait reçu à son service d'une manière distinguée. Mon sang a coulé plus d'une fois pour la prospérité de vos armes, et c'est un hasard que je sois échappé à tant de dangers, où je me suis précipité pour votre gloire. Je mourrais de douleur et de honte, si je connaissais quelqu'un plus dévoué que moi aux intérêts de votre personne sacrée et de votre auguste maison. Il n'est pas possible que votre majesté ignore les mouvemens que je me suis donnés, pour empêcher cette paix fatale qui lui a fait perdre le fruit de ses conquêtes et de nos

travaux. Mes efforts ont été vains, mais ils n'en ont été ni moins sincères ni moins ardens. J'en ai été récompensé, votre majesté m'en a su gré, et c'est ce qui m'a plus flatté que les charges qu'elle a eu la bonté de me confier. Mais, sire, toutes ces grâces, toutes ces distinctions, à quoi serviront-elles, qu'à rendre ma chute humiliante et mon déshonneur parfait, si je succombe dans cette affaire, où m'a engagé l'insolence des discours qu'on a tenus d'une reine dont j'ai l'honneur d'être allié ?

» Je supplie très-respectueusement votre majesté, de considérer la différence qu'il y a entre Prié et moi. Elle l'a fait tout ce qu'il est, et sans les emplois dont il est revêtu, que serait-il ? Elle m'a fait aussi ce que je suis depuis que j'ai embrassé son service, mais elle ne m'a donné, ni mon nom, ni les titres que je tiens de ma naissance. De plus, sire, je suis soldat, franc, vrai, également incapable de faire ou de souffrir une lâcheté. Je ne fais parler pour moi que la raison et mon bon droit, je ne sais ce que c'est que les ruses et les détours ; le mensonge, la calomnie me sont inconnus. Prié toute sa vie a été dans les intrigues, il est adroit, rusé, dissimulé, il sait tous les biais qu'on peut donner à

une affaire ; il est lié avec plusieurs de ceux qui ont l'honneur d'approcher votre personne sacrée ; il est riche ; je suis hors d'état de faire des présens. Que puis-je devenir, si votre majesté ne daigne pas employer une partie de sa haute sagesse à percer les obscurités, et à dissiper les faux jours sous lesquels on ne manquera pas de lui représenter ma conduite ? Du reste, sire, je me réfère à ma requête, je ne demande point de grâce, je ne souhaite qu'une prompte justice. J'ajouterai seulement, qu'il y a près de deux mois que je suis prisonnier, et qu'une prison d'une heure, pour un homme de ma sorte, est une très-grande punition. »

Lettre au conseil de guerre.

« Monseigneur et messieurs, vos excellences ne trouveront pas mauvais que je répète les plaintes que je leur ai déjà faites. Ma prison est contre toutes les règles. Je l'ai regardée comme l'effet de la violence et de l'ignorance des lois militaires de la part de celui qui m'y a fait mettre. Persuadé de votre zèle à maintenir vos droits et les miens, j'avais cru qu'elle cesserait aussitôt que vous en auriez été informés; je suis

fâché de m'être trompé : puisqu'elle dure, je ne puis que la regarder que comme votre ouvrage, et comme une marque que mon ennemi est fortement appuyé. Ceci ne m'empêche pas de répéter à vos excellences, que je leur demande une justice exacte et rigoureuse, me faisant un devoir de ne point douter que l'équité, et les sentimens d'honneur dont je vous crois tous remplis, ne l'emportent sur l'inclination et les préventions. »

En réponse de ces lettres, je reçus cet ordre : « *De la part de sa sacrée majesté impériale et catholique*, il est ordonné au comte de Bonneval, général d'infanterie et d'artillerie, de se rendre pardevers sadite majesté, pour lui rendre compte de sa conduite, défense faite à lui de passer par aucune ville des Pays-Bas. »

Au même temps je reçus un billet, daté de Vienne, et d'une écriture contrefaite, en ces termes :

« Vous êtes un homme perdu, mon cher
» comte; presque tout le conseil est gagné. Vous
» n'ignorez pas que le maître suivra la pluralité.
» L'incident est devenu l'affaire principale, il ne
» sera pas même parlé du fond, dont on se
» moque ici ouvertement. Vous serez la victime
» de votre générosité, et peut-être des ennemis

» que vous a fait votre mérite. C'est à vous de
» voir si vous voulez vous mettre à leur discré-
» tion. Si vous connaissiez la main qui a tracé
» ces lignes, vous ne douteriez pas un moment
» de la vérité de l'avis, et de la part qu'on
» prend à ce qui concerne vos jours, votre liberté
» et votre honneur. »

Ce billet était de la fille de chambre de la comtesse de... Cette fille, comme je l'ai déjà raconté, m'avait sauvé la vie. Ce n'est que depuis que je suis en Turquie, où elle m'est venue trouver, que j'ai su que je lui avais cette seconde obligation.

Ce billet, et quantité d'autres circonstances, m'inquiétèrent; je délibérai quelques jours sur le parti que je devais prendre. Je n'avais point de secret pour le marquis de Rubbi, je lui communiquai toutes les raisons qui me faisaient balancer; il ne voulut me donner aucun conseil, et me pria de ne lui point dire ma résolution; il m'avertit seulement de prendre garde au stylet italien, et me donna quelques dragons à mes ordres pour m'escorter, quelque route que je voulûsse prendre. Mes affaires pécuniaires étaient extrêmement dérangées; presque tout ce que j'avais d'argent, lorsqu'on m'eut signifié les arrêts,

je l'avais envoyé à Cécile ; c'était mon Anglaise. J'y avais joint quelques bijoux et une partie de mon argenterie. Je lui fis dire de ne plus penser à moi, du moins jusqu'à ce que mon procès fût fini de façon ou d'autre; qu'elle ne sortît point de Bruxelles, jusqu'à ce que je le lui mandâsse. Je fis vendre le reste de mon argenterie et mes équipages. La meilleure partie avait été dissipée. Ce qui m'en revint, et mes appointemens qu'on me paya, me fit environ deux mille guinées. Je me fis conduire jusqu'au Moerdyk. J'arrivai à La Haye vers la fin d'octobre, et j'y restai jusqu'au 20 novembre, que j'en partis pour me rendre à Vienne, malgré tous mes amis, excepté le comte de Tarrouca, qui me détermina à ce dangereux parti. D'ailleurs, qu'aurais-je fait? toute l'Europe était en paix, je n'aurais trouvé du service nulle part. Le fond de mon affaire me paraissait si juste, et l'était en effet, que je ne pouvais m'imaginer que l'empereur et son conseil pûssent prendre contre moi des résolutions violentes. Il me revenait de toutes parts que Prié triomphait de mon voyage en Hollande, et publiait que je n'osais soutenir le jugement que j'avais demandé avec de si grands empressemens.

Avant mon départ, j'écrivis à l'empereur. Je

disais en substance, « que j'avais reçu avec respect l'ordre qu'il lui avait plu de me donner ; que le temps de mon arrivée ne m'ayant point été fixé, j'avais cru pouvoir faire un tour en Hollande ; que, quoi qu'il me fût bien dur de me voir traiter plus rigoureusement que ma partie, rien ne m'empêcherait de rendre à sa majesté l'obéissance que je lui devais, et d'espérer en son équité et en celle de ses conseils. » Je fis mon voyage tranquillement ; à peine me vint-il à l'esprit de penser que ma course à La Haye serait regardée comme criminelle. Je fus bientôt détrompé ; à quatre ou cinq lieues de Vienne, j'eus ordre de me rendre prisonnier au château de Spilberg, en Moravie. On ne me laissa qu'un ou deux de mes gens, et je fus exactement gardé et fort resserré. J'y fus un mois sans entendre parler de rien. Au mois de janvier 1725, je fus interrogé par trois commissaires impériaux. L'interrogatoire roula sur la déclaration publique que j'avais faite le dix-septième d'août précédent, à l'occasion des discours que je prétendais avoir été tenus par la marquise de Prié et par la comtesse d'Apremont, sa fille. On me parla du refus que j'avais fait d'accepter les arrêts qui m'avaient été ordonnés par le gouverneur de Bruxelles, de ma lenteur à obéir aux

ordres de me transporter dans la citadelle d'Anvers. Surtout, on me questionna beaucoup sur mon voyage en Hollande : on me représenta l'ordre de l'empereur, où il était marqué que je me rendisse à Vienne par le plus court chemin. Je compris, par cet interrogatoire, qu'on ne voulait entrer, ni dans les discours de la femme de Prié et de sa fille, ni dans les lettres qu'il avait écrites contre moi, et où il m'avait traité de calomniateur, d'homme sans foi et sans religion. Ainsi, j'étais seul en cause. Les chefs d'accusation étaient, «que j'avais blessé la représentation de la majesté impériale ; que je lui avais désobéi, et à ceux qui étaient revêtus de son autorité.» Ce tour horrible et diabolique, que les amis de Prié avaient donné à notre procès, m'étonna, je l'avoue, mais il ne me déconcerta point. Je fis un *factum*. Ma condamnation fut si prompte, qu'il ne put être présenté. Je le transcris néanmoins, comme une preuve de la partialité ou de la précipitation de mes juges, et de mon innocence.

« Le comte de Bonneval représente à sa ma-
» jesté impériale et catholique, et au suprême
» conseil aulique de guerre, qu'il est tout à la
» fois accusé et accusateur; que cependant il est
» seul en cause, quoique les accusations qu'il a

» formées contre sa partie soient, sans compa-
» raison, plus grièves que celles dont il est
» chargé. Il ne peut s'imaginer qu'un tribunal
» aussi respectable, et sur lequel toute l'Europe
» instruite a les yeux ouverts, puisse ne donner
» son attention qu'aux accusations intentées par
» une partie, et négliger absolument celles que
» l'autre a produites. »

» Il ne craindra point de dire que cette manière de procéder ne peut être régulière, et qu'elle est du moins contre les règles ordinaires de la justice, qui doit écouter tous ceux qui s'adressent à elle, et prononcer qu'ils ont tort ou raison. Deux personnes qui s'accusent mutuellement peuvent être toutes deux coupables. Pourquoi donc s'attacherait-on à n'en poursuivre qu'une? Crispus a injurié César, César s'est vengé de son autorité privée, et l'a fait avec excès. Tous deux demandent justice. De quel droit n'écouterait-on que César? dès-là même ne déclarerait-on pas que la vengeance qu'il a prise était juste, et que Crispus est le seul coupable? D'ailleurs, qui poursuivra César, si Crispus succombe, et que, par une peine ou capitale ou infamante, il soit mis hors d'état de demander et d'obtenir justice?

» La raison veut donc, et la pratique de tous les

tribunaux est telle, qu'on examine les accusations des deux parties, et qu'on en décide. Le comte de Bonneval ose demander si on a examiné les plaintes qu'il a formées contre le marquis de Prié, et quel jugement on en a porté? Il est en droit de supposer qu'on n'a fait ni l'un ni l'autre, puisqu'à cet égard on ne lui a communiqué aucune défense ou réponse dudit marquis, afin qu'il pût y faire ses répliques et observations. Si ses plaintes étaient indignes d'attention ou notoirement injustes et mal fondées, on le devait déclarer juridiquement. Mais il est certain que cette déclaration ne se serait point faite, si on les avait examinées; et il serait presqu'en droit de croire que cet examen n'a été omis que parce qu'on aurait été obligé de faire une déclaration toute contraire. Sur quoi, il prend la liberté de demander quel privilége a sa partie, pour qu'on la décharge des accusations articulées contre elle, tandis qu'on ne s'attache qu'à celles qu'elle a produites contre lui?

» Il va remettre devant les yeux du suprême conseil aulique de guerre les plaintes qu'il a déjà produites, afin qu'il voie qu'elles n'étaient pas indignes de ses attentions.

» L'épouse du marquis de Prié et sa fille, la

comtesse d'Apremont, ont tenu, même en présence dudit marquis, des discours insolens contre l'honneur et la réputation de la reine régnante d'Espagne; non-seulement elles les ont tenus, mais elles les ont donnés pour certains, y ajoutant leurs propres réflexions, aussi choquantes que la fable calomnieuse qu'elles débitaient.

» Allié à la maison royale de France, et ayant en particulier les plus grandes obligations à la maison d'Orléans, le comte de Bonneval a cru qu'il était de son honneur et de son devoir de défendre l'honneur de cette grande princesse, qu'on déchirait si cruellement. Il a déclaré publiquement, qu'il tenait pour malhonnêtes gens ceux qui parlaient de la sorte; ajoutant qu'il n'exceptait personne, quand même ce serait de la maison du sous-gouverneur des Pays-Bas. Il a déféré à l'empereur la calomnie et les calomniateurs; il s'est fait partie contr'eux, et en a demandé justice. Il a prouvé la réalité de la calomnie; il en a découvert la source d'une manière qu'il a droit d'appeler incontestable, du moins jusqu'à ce qu'on l'ait examinée et qu'on en ait décidé.

» Quand même il serait vrai qu'il se serait expliqué trop durement, et qu'il eût dû être content de n'excepter personne sans nommer la

maison du marquis de Prié, le tort qu'il pourrait avoir n'empêcherait pas la justice de ses plaintes, et ne diminuerait point la faute énorme que l'épouse et la fille dudit marquis de Prié ont commise en parlant, comme elles ont fait à diverses reprises et avec acharnement, de la reine d'Espagne. Il consent d'être puni, si on juge qu'il le mérite; mais il ne peut pas ne point demander qu'on fasse droit sur ses plaintes et qu'on punisse ceux qui y ont donné lieu. Il n'est point de dignité, excepté la souveraine, qui mette à couvert de ces sortes de poursuites, il n'en est point qui doive exempter de la punition. Les têtes couronnées sont toujours respectables, et on doit savoir gré à ceux qui ne souffrent pas qu'on les insulte; tous les souverains eux-mêmes sont intéressés à maintenir ces maximes et à pardonner l'excès qu'on pourrait commettre en les suivant. N'approuverait-on pas un Allemand, qui, au service de France et d'Espagne, démentirait ceux qui auraient l'audace de calomnier leurs majestés impériales?

» Mais il s'en faut bien que le comte de Bonneval convienne qu'il ait excédé. La calomnie était des plus atroces. Il était public à Bruxelles que la marquise de Prié et sa fille l'avaient ré-

pandue. Il fallait donc pour en arrêter le cours, faire sentir que, de quelque part qu'elle vînt, elle ne méritait aucune croyance. Après tout, qu'est-ce que la marquise de Prié et sa fille, en comparaison d'une princesse du sang de France et d'une reine d'Espagne ? Après avoir traité cette princesse comme elles avaient fait, est-il nom odieux qu'elles ne méritâssent? De plus, le comte de Bonneval ne les a point nommées ; intéressé comme il était dans cette affaire, c'était tout ce qu'elles pouvaient attendre de sa politesse et de sa modération.

» Conséquemment à cette première affaire, le marquis de Prié a écrit à Cambray et à Paris aux ambassadeurs de sa majesté impériale, que le comte de Bonneval était un homme sans foi et sans religion ; que lui-même avait inventé la calomnie qu'il avait relevée ; que quelques-uns de ceux qu'il citait pour témoins étaient prêts de le démentir. Ces lettres sont réelles. Le comte de Bonneval en a demandé justice. Il est d'une naissance et d'un rang à n'être injurié impunément par qui que ce soit. On ne peut pas dire que le marquis ait écrit de la sorte en qualité de représentant de sa majesté impériale : cette qualité, toute respectable qu'elle est, ne saurait justifier

de pareils excès, ni le soustraire à la punition qu'il a méritée pour les avoir commis; du moins doit-il être en cause, et obligé de prouver ce qu'il a avancé, ou de le rétracter. Cependant ledit marquis reste tranquille, il est continué dans ses emplois, chaque jour il reçoit de nouvelles faveurs; au lieu que le comte de Bonneval est emprisonné comme un criminel, et que loin d'avoir égard à ses plaintes, on a affecté de n'en pas faire la moindre mention dans son interrogatoire, où l'on ne lui a parlé que de son peu de respect pour le représentant de sa majesté impériale, et de la difficulté aussi bien que de la lenteur qu'il a eue à obéir aux ordres qui lui ont été signifiés, tant de la part dudit représentant que de celle de sa majesté impériale.

» Puisque c'est à ces articles qu'on réduit son procès, ce qu'il n'aurait jamais pu croire, il va tâcher de justifier ces difficultés et cette lenteur. Quand le marquis de Prié a fait signifier les arrêts au comte de Bonneval, il est visible qu'il se faisait justice dans sa propre cause. Il est notoire, qu'en cas pareil, les autres gouverneurs ont porté leurs plaintes au tribunal dont ils dépendaient eux-mêmes, et qu'ils en ont attendu les ordres. Le comte de Bonneval

n'a point fait attention à la violence précipitée dont on usait à son égard ; ce n'a point été le motif de son refus, il n'a refusé que parce qu'on ne se servait pas de la voie ordinaire, et que ce n'était point au gouverneur de Bruxelles, mais au maréchal comte de Vehlen de lui intimer de pareils ordres. Il a même fait dire au marquis de Prié, qu'il recevrait les arrêts immédiatement de sa part ; qu'il ne sortirait pas le reste du jour, pour lui donner le temps de s'instruire des formalités, sur lesquelles il n'était pas au fait. Ledit comte demande en quoi il a péché, et s'il ne devait pas représenter qu'on violait les lois et les coutumes dont il a juré l'observation ?

» Il en est de même de l'ordre qu'il a reçu de se rendre au château d'Anvers. Il n'a différé de l'exécuter que parce qu'il ne lui était pas signifié par la voie usitée. Il n'a point disputé au marquis de Prié son autorité, mais seulement la manière dont il l'a exercée. Il l'a cru contraire au code militaire. S'il s'était trompé, pourrait-on lui en faire un crime ? d'autant plus que malgré les raisons qu'il croyait avoir de ne point obéir, il s'est soumis, et que le motif qui l'a déterminé à cette soumission serait capable de faire oublier

les fautes qu'il aurait pu faire. Il savait que la bourgeoisie, irritée contre le marquis de Prié, ne cherchait qu'une occasion de faire éclater ses ressentimens. Cette bourgeoisie s'attroupait autour de son logis, investi par divers détachemens. On lui remit un billet, qu'il a envoyé à sa majesté impériale. Aussi-tôt qu'il eût lu ce billet il monta en carrosse et traversa la ville le plus promptement qu'il lui fut possible. Ces démarches sont-elles d'un homme qui veut se soustraire à l'autorité légitime? Ne supposent-elles pas au contraire un fond de respect et de dévouement incompatible avec la révolte et la désobéissance? Il ne prétend pas cependant se faire un mérite d'avoir refusé les offres séditieuses qui lui ont été faites, il n'allègue ce refus que pour faire voir qu'il est sujet fidèle, et qu'il aurait obéi sur-le-champ aux ordres du marquis de Prié, s'il ne s'était pas cru fondé à contester la manière dont ils lui étaient signifiés.

» Les conseils que ledit marquis a assemblés, ont pensé comme le comte de Bonneval, ils ont jugé qu'il n'y avait point de lieu à l'arrêt, qu'il fallait attendre les ordres suprêmes de sa majesté impériale. C'est pourquoi le maréchal comte de Velhen a refusé de se prêter aux volontés dudit

marquis, à moins qu'il ne les lui donnât par écrit. D'autres ont été moins délicats, et n'ont point craint d'agir contre le résultat des conseils. Ces faits, constatés au procès, ne prouvent-ils pas du moins que le comte de Bonneval était fondé, et pour le fond et pour la forme, à suspendre son obéissance, et qu'il n'était pas le seul de son sentiment ?

» Selon qu'on a appuié dans l'interrogatoire sur le voyage qu'il a fait en Hollande, le comte de Bonneval a compris que cette démarche a été prise pour une désobéissance formelle aux ordres émanés du trône impérial, et que c'est ou l'unique, ou le principal article de son procès. Pour se justifier à cet égard, il ne parlera point de ses vues et de ses intentions ; il sait qu'on est en droit de rejeter toutes les protestations qu'il pourrait faire de leur droiture et de leur simplicité. Il se borne à faire voir qu'il a observé à la lettre les ordres qu'il a reçus, et comme ses intentions ne peuvent le justifier, aussi les intentions qu'on pourrait avoir eues en lui intimant ces ordres, ne peuvent le charger.

» Il lui était ordonné de se rendre à Vienne, par le plus court chemin, sans passer par aucune ville des Pays-Bas. Il n'était point dit, qu'il s'y

rendrait incessamment, que ce serait d'Anvers qu'il s'y rendrait ; ni sa route, ni le temps qu'il devait employer à la faire n'étaient point marqués. Ainsi, libre à tous ces égards, il est allé en Hollande. Il importe peu de savoir pourquoi, c'était pour affaire, pour quelque inclination de cœur, pour se délasser des sept semaines de prison qu'il avait essuyées à Anvers. Dès qu'il a eu satisfait à sa fantaisie, il est parti pour Vienne, il a pris le plus court chemin et n'a passé par aucune ville des Pays-Bas.

» Outre la parfaite liberté où il était de faire un voyage, une raison des plus fortes l'y a déterminé. On l'avait averti de plus d'un endroit, de se défier du stylet italien. Il n'était pas assez en argent pour voyager comme son rang et sa condition l'auraient demandé. On ne lui avait point ordonné d'escorte ; il ne convenait pas qu'il en prît, il aurait paru à toute l'Allemagne qu'on le conduisait prisonnier. Pour éviter le stylet italien, il a cru devoir prendre une autre route, et laisser même en quelque sorte soupçonner sa résolution. Quand même il n'aurait pas eu toute la liberté qu'il croyait avoir, les avis qu'il avait reçus ne l'autorisaient-ils pas à déconcerter les mesures qu'on pouvait avoir

prises pour le faire périr ? N'était-ce pas assurer l'exécution de l'ordre qu'on lui avait donné d'aller rendre compte de sa conduite ? En pareille circonstance, est-il besoin de preuves démonstratives pour prendre quelques précautions, ne suffit-il pas de quelques avis, surtout quand on connaît le caractère de son ennemi ?

» L'honneur du comte de Bonneval était trop engagé à ne pas abandonner son procès pour qu'on le puisse soupçonner d'y avoir pensé. La calomnie débitée contre la reine d'Espagne, les injures atroces dont le marquis de Prié l'avait chargée dans ses lettres, lui tenaient trop à cœur, pour qu'il cessât d'en poursuivre la punition et la réparation, à quelque prix que ce pût être. Ce n'est pas qu'il n'eût de puissans motifs de délibérer. La différence qu'on mettait contre lui et sa partie, ne lui annonçait que trop ce qu'il avait à attendre. D'autres que lui auraient hésité à venir essuyer un arrêt peut-être déjà prononcé secrettement ; mais le comte de Bonneval ne craint point un arrêt qui ne pourrait que l'opprimer sans le flétrir, au lieu qu'en évitant le jugement son déshonneur aurait été certain ; toute l'Europe, instruite de son affaire, aurait eu sujet de croire qu'il lui aurait imposé par ses

écrits, et qu'il se reconnaissait digne des titres infamans dont son ennemi l'avait noirci.

» Son honneur étant à couvert, le sort qu'on lui prépare l'inquiète peu. La seule chose qu'il demande, c'est que, si on le punit pour s'en être tenu à la lettre de l'ordre qu'il avait de se rendre à Vienne, on ne laisse pas impuni le marquis de Prié, qui l'a traité d'imposteur, d'homme sans foi et sans religion, ni la femme et la fille de ce marquis, qui ont eu l'audace de déchirer la réputation d'une grande reine.

» Il resterait à parler de la représentation de sa majesté impériale, qu'on prétend avoir été blessée; mais le contraire est si clair au procès, qu'il serait inutile d'y rien ajouter. Le comte de Bonneval remarquera seulement, que cette représentation respectable est bien plus blessée par les fautes de ceux qui en ont le caractère, que par les poursuites de ceux qui les leur reprochent. Ces représentans ne sont respectables que tandis qu'ils ne sortent point de leur caractère. Dès qu'ils s'en dépouillent eux-mêmes, à plus forte raison dès qu'ils le déshonorent par des actions indignes, il ne peut les garantir du mépris qui leur est dû et des plaintes qu'on a droit d'en faire. Tout ce qu'a fait le marquis de Prié en qualité

de représentant de l'empereur, le comte de Bonneval l'a respecté autant qu'il le devait, et il ne croit pas qu'on puisse penser que ces attentions pour l'observation des formalités prescrites aient été contre le respect. Mais comme ce n'est point sous cette qualité que ledit marquis l'a flétri par ses lettres, et qu'il a souffert que sa femme et sa fille décriâssent la reine d'Espagne, au point qu'elles l'ont fait, ledit comte en a demandé et en demande encore la punition et la réparation. Si on le lui accorde, il croira, quelle que puisse être la manière dont on le traitera, qu'on lui aura rendu justice. Si elle lui est refusée, il se regardera comme une victime qu'on aura sacrifiée au soutien d'un homme qui, sa représentation mise à part, ne peut lui être comparé. »

Aussitôt que je m'étais vu conduit à Spilberg, j'avais écrit à l'empereur en ces termes : « Sire, quel crime ai-je commis, pour qu'il me soit même défendu de me jeter aux pieds de votre auguste majesté et d'implorer sa justice? Je m'étais attendu qu'Elle me ferait la grace de m'écouter, et je ne craignais pas que le crédit de mes ennemis pût aller jusqu'à m'en priver. Sire, Prié ou moi sommes coupables. Nous nous accusons mutuellement. Il est de votre équité de nous exami-

ner et de nous juger tous deux. Cependant je parais seul sur la scène, comme si l'honneur d'une grande reine et ma réputation n'étaient d'aucune considération auprès de votre majesté et de ses conseils. Je la supplie encore, comme je l'ai déjà fait, que Prié soit traité comme moi ; qu'il soit mandé pour venir rendre compte des calomnies que lui et sa famille ont publiées, et dont j'ai demandé justice. »

J'étais si indigné contre la plupart de ceux qui composaient le conseil de guerre, que je ne voulus pas prendre la peine de leur écrire. Je fus averti, au commencement de février, qu'ils s'étaient assemblés à mon sujet, et qu'il avait paru, à leurs discours, que leur dessein était de me condamner à la mort ou à une prison perpétuelle, parce que je n'avais pas obéi assez promptement, surtout à l'ordre qui m'avait été signifié de me rendre à Vienne. On m'ajoutait que l'empereur n'avait pas approuvé cette rigueur ; que le prince Eugène n'avait point assisté à ce conseil, et qu'il avait dit publiquement qu'il avait été trop de mes amis, et que dans la suite je l'avais trop désobligé, pour qu'il se trouvât à une délibération qui me concernait.

Je reçus un billet de cette main inconnue qui

m'avait averti que j'étais perdu si je ne me rendais à Vienne. « Ne vous flattez point, mon cher comte, me disait-on. Tous vos juges sont dans les intérêts de votre ennemi; on sait, à n'en point douter, qu'ils vous condamneront à la mort. Sauvez-vous, s'il est possible. On a fait tous ses efforts pour approcher votre prison; ils ont été inutiles. Vos ennemis vous craignent; ils ne veulent pas vous laisser échapper. Tout Vienne est pour vous; les personne les plus qualifiées sollicitent publiquement vos juges en votre faveur; mais elles n'en reçoivent que des réponses dures et désespérantes. Encore une fois, sauvez-vous et vivez, sinon pour vous, du moins pour ceux qui vous aiment. »

A peine avais-je reçu ce billet, que le comte de Thaun vint me signifier que le suprême conseil aulique de guerre m'avait condamné à mort; mais que l'Empereur, par sa bonté spéciale, et de sa pleine puissance, avait empêché que ce jugement ne fût prononcé, et qu'il me signifiait, au nom de sa majesté impériale, que j'étais congédié de son service, et que je tiendrais prison pendant un an.

J'avoue que, malgré les avis que j'avais reçus, cette sentence fut pour moi un coup de foudre.

Je me contins pourtant en présence de Thaun, pour ne lui pas donner le plaisir d'être témoin de ma douleur. Je m'y abandonnai dès qu'il m'eut quitté. Ce n'était ni la sentence de mort, ni la perte de mes emplois, ni la prison d'une année, qui faisaient mon chagrin; je n'envisageai que le triomphe de Prié, et la honte d'avoir succombé sous le crédit de cet homme, qui m'était si inférieur à tous égards. Dès que la réflexion eût calmé mes premiers transports, qui, pour dire la vérité, approchaient assez de la fureur, j'adressai à l'empereur la lettre qui suit :

« Sire, me voilà donc sacrifié, et, ce qui est pour moi le comble de l'humiliation, c'est à Prié, à sa femme et à sa fille que je le suis. Je ne remercierai point votre majesté de ce qu'elle a adouci la rigueur de la sentence prononcée contre moi : la mort aurait fini mes peines, et la vie que vous me donnez ne servira qu'à les multiplier. Votre majesté sait que je n'ai jamais imploré sa bonté dans cette affaire; je ne lui ai demandé que justice. Si on me l'avait faite, vous n'auriez pas eu besoin d'exercer votre clémence. Comme je crois mon honneur à couvert, et comme je ne doute pas que toute la terre ne condamne ceux qui m'ont jugé, ma plus grande peine est

que je ne pourrai plus dire, comme j'avais fait jusqu'à présent, que le trône de votre majesté est inaccessible à la brigue, à l'artifice, au mensonge et à la calomnie. »

Je ne puis dire si j'envoyai cette lettre ou si elle fut vue, mais je me souviens distinctement qu'on me fit défense d'écrire à qui que ce fût, et que le gouverneur eut ordre de brûler toutes les lettres que j'écrirais ou qui me viendraient. Ainsi ma solitude fut parfaite : excepté ce gouverneur, qui mangeait ordinairement avec moi, je ne vis absolument personne, et n'eus commerce avec qui que ce soit; car dès que j'avais été condamné, on m'avait ôté mon valet-de-chambre et un autre de mes gens, à qui on avait permis de s'enfermer avec moi. Abandonné à moi-même la plus grande partie du temps, je me donnai de l'occupation. Il y avait quelques livres dans ce château; je les eus bientôt lus. Je me mis à écrire, précisément pour m'étourdir sur mon affligeante situation.

Je dépeignis mes juges. La peinture était vraie, par conséquent peu gracieuse; je n'en rapporterai aucun trait, parce que je crois avoir assez prouvé leur injustice, et que ma justification est mon unique but. Je ne puis m'empêcher de dire

que ces portraits étaient si ressemblans, que le gouverneur et sa femme, à qui je les lisais sans dire les noms, les devinèrent tous. Par exemple, celui du comte de Thaun commençait ainsi : On ne peut nier qu'il ne soit soldat; il en a toutes les manières, à la réserve de celles que son séjour en Italie a réformées... Ils s'écrièrent aussitôt : c'est votre président le comte de Thaun.

Je traçai aussi les caractères de tous les généraux que j'avais vus en emploi depuis que j'avais été en état d'en juger par moi-même. Comme ces portraits ne touchent que leur qualité de général, et non leurs vices ou leurs vertus, je crois pouvoir en rapporter quelques-uns.

Le maréchal de Catinat savait la guerre, mais plus par étude que par génie; l'art paraissait trop à découvert dans ses opérations, et il était incapable de s'élever au-dessus des règles ordinaires.

Le maréchal de Villeroy n'a jamais pu se faire aimer ni estimer des troupes. On a dit communément qu'il savait bien choisir un camp; je ne sai sur quoi on l'a dit : ce qui est de certain, c'est qu'il ne savait pas profiter des occasions, et qu'un jour d'action, il aurait fallu un autre général.

Le maréchal de Boufflers avait réussi à se faire

aimer, non à se faire estimer. Il n'était pas fait pour commander plus de dix ou douze mille hommes. La crainte de nuire à l'état, ou de risquer sa fortune, le tenait dans une inquiétude continuelle, et l'empêchait de former un projet ou de s'y attacher. En second, il eût fait des merveilles.

Je n'ai jamais servi sous le duc de Berwick, ni dans une armée qui lui ait été opposée : ainsi je n'en dirai rien.

Le maréchal de Villars a été, dans la guerre de 1701, l'Achille de la France; il campait bien, il savait animer ses troupes, elles l'aimaient, elles l'estimaient, et avaient en lui une parfaite confiance. Je ne sai pourtant si sa réputation n'était pas un peu au-dessus de son mérite. J'ai ouï dire qu'à Fridlingen il devait être battu, et que son entreprise était d'un homme qui voulait se perdre ou s'avancer. Je suis témoin qu'il aurait pu battre le prince Eugène, quand nous eûmes passé la Trouille, et qu'il fut battu à Malplaquet, faute d'avoir choisi son terrein aussi bien qu'il l'aurait pu faire. Pour Denain, c'était une pure surprise, et son mérite fut de ne nous avoir pas laissé le temps de nous reconnaître.

Le duc de Vendôme vivait avec les soldats

comme s'ils eûssent été ses enfans. Ils l'adoraient, et croyaient marcher à la victoire en le suivant. Il était admirable un jour d'action. Il est difficile d'être plus brave. D'un coup d'œil il connaissait tous les avantages et les désavantages de sa situation et de celle de son ennemi, et distinguait où il fallait faire les grands efforts. Il s'y portait lui-même. Son exemple, et le péril à quoi il s'exposait, inspirait à ses troupes une audace et une vivacité qui passaient tout ce que je puis dire. La campagne de 1708 ne fit point de tort à sa réputation, le public lui tint compte de ce qu'il aurait pu faire, s'il eût commandé seul.

Le prince Eugène était actif, vigilant, entreprenant. La sagesse était son caractère particulier. Il employait aussi volontiers la ruse que la force. Il fatiguait son ennemi par la multitude d'attentions qu'il l'obligeait d'avoir. Il formait tant de projets, qu'enfin quelques-uns lui réussissaient. Quand il a commandé seul, jamais il n'a risqué d'action décisive. Ses mesures étaient si bien prises, que sa victoire aurait eu les suites les plus avantageuses, et que son mauvais succès ne pouvait être que médiocre. Ce n'est qu'à Denain que, par je ne sai quelle fatalité, il s'écarta de ses

maximes. Sans la victoire qu'il remporta sur les Turcs, sa gloire aurait extrêmement souffert des campagnes de 1712 et 1713.

Le duc de Marlborough, toujours heureux, a été le héros de ce siècle. Sa grande habileté a été la source de son bonheur. Il n'est pas possible de profiter, mieux qu'il le faisait, des fautes d'un ennemi. Schellemberg, Hochstet, Ramillies, Oudenarde, Malplaquet même, sont le fruit de sa bravoure et de la sagesse de ses dispositions. Il n'a manqué à sa gloire que d'avoir eu affaire à des généraux plus capables de se mesurer avec lui. A le bien prendre, la victoire si imparfaite de Malplaquet est la plus glorieuse qu'il ait remportée.

J'avais fait aussi la vie de Prié et de son illustre famille. Il était Florentin, et de si bas lieu, qu'on n'a jamais connu ni son père ni sa mère, ni aucun de ses parens. S'il eût été pape, le népotisme n'eût point été à craindre. Sa jolie figure avait été l'occasion de sa fortune, un riche bénéficier l'avait pris à son service, et l'avait avantagé dans son testament. Le reste était du même goût. J'ai déchiré tous ces papiers, que je n'avais écrits que pour m'amuser, sans aucun dessein d'en faire usage, et d'ailleurs

cette espèce de vengeance me paraissait indigne d'un homme de ma sorte.

A quoi je m'appliquai le plus, ce fut à me faire mon procès à moi-même. J'y procédai avec toute la rigueur d'un juge impartial et inflexible. C'est le seul de ces papiers que j'aie conservé. On verra si j'ai bien soutenu le caractère que je m'étais donné.

PROCÈS DU COMTE DE BONNEVAL, FAIT ET INSTRUIT PAR LUI-MÊME.

Questions.	*Réponses.*
Pourquoi avez-vous pris si hautement le parti de la reine d'Espagne? L'auriez-vous pris avec la même chaleur contre d'autres que contre le marquis de Prié et sa maison?	J'ai l'honneur d'être allié de cette princesse, j'ai des obligations infinies à sa maison. La proximité du sang, la reconnaissance, m'ont fait regarder comme une obligation indispensable, de m'opposer à la calomnie et de la démentir. Je me serais

Questions.	*Réponses.*
	cru indigne de vivre, si je ne l'avais pas fait. Tout autre que le marquis de Prié aurait puni sa femme et sa fille, ou m'aurait rendu raison de son refus l'épée à la main.
Etes-vous bien sûr que cette calomnie ait d'abord été débitée dans la maison du marquis de Prié?	Rien n'est plus constant. J'ai fait, avant que d'éclater, toutes les informations nécessaires. Des gens d'honneur m'en avaient assuré, et ont confirmé ce qu'ils m'avaient dit. Je les ai nommés, et j'ai demandé qu'on les interrogeât.
Cependant plusieurs personnes qui étaient chez le marquis de Prié, dans le temps où, selon vous, ces discours se	Le crédit d'un sous-gouverneur des Pays-Bas est bien grand; il est en état de se faire craindre et de récom-

Questions.	*Réponses.*
sont tenus, ont déclaré qu'ils ne les avaient point entendus.	penser. Des témoins en pareille matière, ne sauraient prévaloir contre des témoins positifs. Dès qu'un discours a été entendu, il ne se peut pas faire qu'il n'ait point été tenu, au lieu qu'il est très-possible que plusieurs ne l'aient pas entendu, ou n'y aient pas fait assez d'attention pour être en état de le rapporter exactement.
Comment donc le marquis de Prié a-t-il dit que vous étiez l'auteur de la calomnie; que vous aviez formé le monstre que vous combattiez?	C'est ce que je ne puis comprendre. Je consens de périr de la manière la plus cruelle et la plus honteuse, si l'on peut me convaincre d'un crime si exécrable; mais je demande aussi que le marquis de

Questions.	*Réponses.*
	Prié soit traité comme je consens de l'être, s'il ne prouve pas ce qu'il a avancé.
Vous haïssez ce marquis, vous vous êtes vanté que vous le perdriez.	J'avoue que je ne l'aime pas, son caractère et le mien étant des plus opposés Il est absolument faux que je me sois vanté de le perdre, ou même que j'en aie eu le dessein avant nos démêlés.
N'auriez-vous pas pu vous déclarer moins publiquement et moins durement? Qu'était-il nécessaire que vous parlâssiez de la maison du marquis de Prié?	La calomnie contre la reine d'Espagne était publique, il fallait que le démenti et le désaveu le fûssent aussi. J'avoue que j'aurais pu m'exprimer moins durement, et qu'il n'est point conséquent qu'une femme qui débite une nouvelle calomnie soit une

Questions.	*Réponses.*
	p..... et une carogne ; j'aurais pu aussi ne pas parler de la maison du marquis de Prié ; mais je n'ai pas été le maître de mon indignation, et j'ai mis une si grande différence entre la reine d'Espagne, et ceux ou celles qui avaient mal parlé d'elle, que je n'ai pas cru devoir ménager les termes. D'ailleurs, dans cette déclaration je n'ai nommé ni la marquise ni sa fille, et on ne peut pas prouver que les billets où elles étaient nommées, aient été répandus par mes ordres.
Pourquoi avez-vous rendu publiques, au congrès de Cambray,	Le marquis de Prié avait écrit des lettres affreuses contre moi, il

Questions.	*Réponses.*
et partout ailleurs, vos expéditions à la cour de Vienne ?	m'y traitait comme le dernier des malheureux. L'unique moyen que j'eûsse de confondre ce hardi calomniateur, était de faire connaître partout le sujet de notre démêlé : ce que je ne pouvais mieux faire, qu'en publiant les pièces que j'avais adressées à l'empereur.
Vous avez refusé les arrêts ; ne deviez-vous pas obéir par provision, sauf votre recours, s'ils étaient mal ordonnés ?	Peut-être aurais-je mieux fait ; mais je ne les ai refusés que parce qu'ils ne m'étaient pas intimés selon les règles auxquelles je croyais, comme je le crois encore, qu'un gouverneur n'a pas droit de déroger. Je dis la même chose de l'ordre pour

Questions.	*Réponses.*
	me rendre à la citadelle d'Anvers.
Pourquoi n'avez-vous pas pris le ton de suppliant dans vos écrits, dans vos lettres, surtout au conseil de guerre? Vous leur avez parlé comme d'égal à égal. Ces manières, hautes et fières ont dû les choquer et les indisposer contre vous.	Un homme de ma condition et de mon caractère ne saurait s'abaisser à rien qui sente la bassesse et la lâcheté. La cause que j'ai défendue est si juste, que j'aurais cru la déshonorer si j'en avais usé autrement. La fermeté, la fierté même, conviennent à l'innocence, qui ne sait ce que c'est que de demander grâce, et ne peuvent choquer que ceux qui ignorent comment doit penser un homme de guerre, surtout s'il est d'une certaine naissance. J'ai écrit tout ce qui pouvait servir à ma défense,

Questions	*Réponses.*
	je l'ai fait d'une manière à faire sentir que j'étais persuadé que le droit et la raison étaient de mon côté, et qu'on ne pouvait me refuser la justice que je demandais sans les violer.
Vous êtes allé en Hollande, au lieu de vous rendre à Vienne par le plus court chemin, comme il vous était ordonné. Avez-vous pu ignorer qu'une pareille désobéissance était une faute capitale?	Je conviens que j'ai eu tort, si on veut prendre la chose à la dernière rigueur, mais l'ordre ne marquait point, ni le temps de mon départ, ni celui de mon arrivée. J'ai cru être libre de faire un voyage : j'avais de fortes raisons de laisser ignorer la route que je prendrais, et d'en choisir une à quoi mes ennemis ne s'attendissent pas. J'avoue qu'on peut

Questions.	*Réponses.*
	supposer que j'ai délibéré si j'obéirais, que même, pendant quelque temps, j'ai voulu désobéir. Mais aussi on peut supposer le contraire. Pourquoi, de deux suppositions également probables, choisir de s'attacher à l'une plutôt qu'à l'autre? J'ai pu me retirer en France, les arrêts prononcés autrefois contre moi, ayant été annullés. Peut-on s'imaginer que je fusse venu m'exposer à une condamnation certaine, si j'avais pu croire que mon excursion en Hollande me l'eût fait mériter? Il n'est point de tribunal humain où l'on punisse les pensées

Questions.	*Réponses.*
	et les délibérations intérieures. Je suis parti d'Anvers pour la Hollande ; l'ordre que j'avais reçu ne me le défendait pas. C'est de La Haye que je suis parti pour Vienne ; j'ai pris le plus court chemin pour m'y rendre. Je suis arrivé à temps, puisque le jour de mon arrivée n'était point fixé. On peut donc me soupçonner de désobéissance, mais on ne peut m'en convaincre.

Mon procès ainsi instruit, avec la sévérité et l'exactitude qu'on vient de voir, après avoir mûrement, et à diverses reprises, pesé les charges qui étaient contre moi, je prononçai la sentence.

« Le comte de Bonneval s'étant rendu violemment suspect de désobéissance, en se reti-

» rant dans un pays étranger, où il a séjourné
» près d'un mois avant que de se mettre en che-
» min pour Vienne, selon l'ordre de sa majesté
» impériale ; ayant aussi refusé les arrêts à lui
» ordonnés de la part du marquis de Prié, son
» supérieur : en punition de ces fautes, il tien-
» dra prison pendant six mois, avec défense d'en
» sortir avant leur expiration, sous peine de
» mort. Permis à lui, après ce temps expiré,
» de poursuivre le marquis de Prié en répara-
» tion des calomnies dont il prétend que ledit
» marquis l'a flétri. »

Je puis assurer que j'ai fait voir cette sentence à de fort habiles jurisconsultes, et que tous l'ont approuvée. C'est ce qui m'a déterminé à lui donner place dans ces Mémoires, ne doutant pas que toutes les personnes sensées n'en jugent de même, et ne décident que tel devait être le prononcé de mes juges.

Ainsi occupé, je passai assez tranquillement les six premiers mois de ma prison. Content de ne me laisser voir personne et de brûler toutes les lettres qui me venaient, on me laissait une assez grande liberté ; je me promenais dans les cours et dans le jardin. Le gouverneur et son

lieutenant étaient bonnes gens, et paraissaient s'intéresser à mes disgrâces, ils m'amusaient le plus qu'il leur était possible ; nous jouions aux échecs, au trictrac, de temps en temps aux cartes, avec leurs épouses. Le lieutenant avait été long-temps en Turquie, il m'en parla beaucoup. Il me dit, entre autres choses, qu'il leur avait souvent oui dire qu'ils étaient fort fâchés de la sévérité de leur loi, qui leur défendait de donner de l'emploi à aucun chrétien ; qu'elle était cause que leurs troupes n'étaient point disciplinées comme celles de l'Europe, et que malgré leurs grandes armées ils étaient si souvent battus par les chrétiens, non qu'ils fûssent moins braves, mais parce qu'ils n'étaient ni armés, ni exercés comme eux.

Peu à peu l'inquiétude de ce que je deviendrais me plongea dans une mélancolie profonde, dont rien n'était capable de me tirer, je me regardais comme un homme flétri par la sentence qu'on avait voulu prononcer contre moi, par la grace qu'on m'avait faite, et bien plus encore par les calomnies dont on m'avait noirci et dont je n'avais pu tirer raison. Les lettres que j'avais écrites, où je priais qu'on attendît le jugement de l'empereur pour prononcer contre moi ou

contre Prié, achevaient de m'accabler. Je suis donc un imposteur, un homme sans foi, sans religion, et je serai regardé comme tel ! La seule pensée de me retirer en France me faisait frémir : sans argent, sans ressource, sans emploi, je ne pouvais qu'être à charge à mes amis, supposé que j'en trouvâsse.

Plus le temps de ma sortie approchait, plus mon chagrin et mes incertitudes augmentaient. Enfin ce jour arriva presque plutôt que je n'eûsse souhaité. On me demanda quelle route je voulais prendre ; je me déterminai pour Venise. On me conduisit sur la frontière, et on me défendit, sous peine de la vie, de remettre jamais le pied sur les terres de l'empire.

Me voilà donc à Venise, dépouillé et dénué de tout, sans avoir même un domestique pour me servir. Je m'enfonçai dans une auberge. J'y fus reconnu, le bruit de mon arrivée se répandit. Quelques Français, quelques Allemands même, me vinrent voir. Il me parut qu'on me regardait d'un autre œil que je ne m'étais imaginé. Je m'enhardis, je quittai ma solitude, je me montrai ; je rendis visite à quelques nobles Vénitiens, qui me firent sentir, par leur accueil gracieux,

que la sentence du conseil aulique n'avait pas fait sur eux grande impression.

Ces visites, ces politesses, me consolaient un peu, c'était tout ; je n'en étais pas plus à mon aise, je n'avais pas de quoi satisfaire mon hôte. Dans cet embarras un banquier vint me trouver ; il me demanda si je n'étais pas le comte de Bonneval, je lui dis que je l'étais. J'ai ordre, ajouta-t-il, de vous compter dix mille francs, et en même temps défense absolue de vous dire de quelle part ; en vain me questionneriez-vous. Il me compta cette somme en or, dont je lui donnai mon reçu. Jamais je n'ai pu savoir d'où me venoit ce secours, je devinai le général comte Flemming. Je crois ne m'être pas trompé. Il était de mes amis, et presque le seul que je connûsse capable de cette générosité.

On était dans la saison du carnaval. Pour étourdir mon chagrin et me tirer de mes délibérations continuelles sur le parti que je prendrais, je me livrai aux plaisirs. Je me mis en masque, je courus les bals, et presque partout où je fus reconnu on me traita avec quelque distinction. Quoique ce qu'on appelle *filles de joie* n'ait jamais guère été de mon goût, j'allai dans une de ces maisons. Le maître du logis, qui reconnut à ma mine et

à mon habit, que je n'étais pas un homme du commun, me dit : Ah ! monsieur, que vous venez à propos, j'ai une fille toute neuve, elle n'a pas quinze ans, belle comme les amours, c'est un morceau de roi, je suis charmé qu'un aussi galant homme que vous lui donne les premières leçons. Qu'est-ce que dix pistoles pour une pareille nuit ? Sur ma foi et sur mon honneur j'en demanderais cent à un autre, mais je me sens de l'inclination pour monsieur, et je serai charmé d'avoir sa chalandise. Il me mena à la chambre où il l'avait enfermée. Voyez, lui dit-il, ma fille, comme j'ai soin de vous, et quel brave seigneur je vous amène ; çà, de la joie, qu'on ne se fasse point prier, vous n'en aurez pas plutôt tâté que vous voudrez recommencer.

Il ne m'avait point trompé, c'était une des belles personnes que j'eûsse encore vues. Dès que nous fûmes seuls, elle se jeta à mes pieds, fondant en larmes. Vous êtes Français, me dit-elle, et vous me paraissez homme de condition, sauvez-moi l'honneur et la vie, je serais déjà morte, si je n'avais espéré que le premier qu'on m'amenerait serait sensible à mes pleurs et m'épargnerait. En même temps elle me montra un poignard qu'elle tenait tout prêt pour se l'en-

foncer dans le sein si j'entreprenais de lui faire la moindre insulte. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire que j'assure que je fus touché de ce spectacle, et que je lui promis tout ce qu'elle m'avait demandé.

Rassurée par mes promesses et par mes manières respectueuses, elle me conta comment elle se trouvait dans cette infâme maison. Je suis née à Marseille, me dit-elle, mon père était marchand. Le dérangement de ses affaires l'obligea d'en sortir, que je n'avais que quatre ans. Un frère qu'il avait ici établi, le détermina à s'y rendre. Il mourut que je n'avais encore que cinq ans, et ma mère lui survécut peu. Ce qu'ils me laissèrent pouvait monter à deux mille livres. Mon oncle me prit chez lui. Il avait promis à ma mère de faire valoir ces deux mille livres pour mon établissement. Il l'a fait, et m'a dit quelquefois que mon petit fonds augmentait et qu'il me ferait grosse dame. Par malheur pour moi, il est mort il y a dix-huit mois, dans un naufrage en revenant de Corfou. Il n'y avait point d'écrit touchant ce qui m'appartenait, on a seulement trouvé une feuille volante, sur laquelle il y avait un compte de ce qu'avaient produit deux mille francs depuis un certain nombre d'années. Ma tante a

tout nié, et m'a dit que si j'avais apporté quelque chose chez elle, je l'avais dépensé et au-delà. Un an s'est écoulé assez paisiblement. Depuis dix mois elle m'a persécutée, me disant sans cesse qu'elle n'était pas en état de me nourrir, qu'il fallait que je pensâsse à gagner ma vie; que j'étais jeune et jolie; que si je voulais, je ne manquerais de rien. Je compris le sens de ces discours; et répondis que j'aimerais mieux mourir. Craignant qu'elle ne fît venir quelqu'un chez elle pour me prostituer, je m'armai de ce poignard pour exécuter le dessein que je vous ai dit. Enfin, ce soir, elle m'a envoyé ici porter une lettre. Cet homme m'a dit que je retournerais tous les matins chez ma tante, avec une pistole qu'il me donnerait. Ce n'est pas l'amour que je crains, ajouta-t-elle d'un air charmant, c'est la prostitution, et l'horreur des caresses où il n'a point de part. Je vous avouerai même que j'avais pris la résolution de me donner pour toujours à celui qui aurait assez de générosité pour ne point abuser de la triste situation où je me trouve.

Sa beauté, son courage avaient fait sur moi les plus vives impressions. Sa déclaration, qui ne me paraissait venir que d'un fond de sentimens

infiniment estimables, acheva de m'attacher. Je lui dis que j'acceptais son offre du meilleur de mon cœur; que je ne prétendais pas pourtant me prévaloir de sa situation; que la reconnaissance était une raison d'aimer, mais qu'elle ne suffisait pas. Que je n'étais plus jeune; que ma fortune était dérangée; que je ne pourrais lui faire la sienne, et qu'avec moi elle n'aurait presque que des malheurs à partager; qu'après tout il était d'autres voies de la préserver du danger auquel elle était exposée. Il n'en est point, s'écria-t-elle; au sortir d'ici il faut que je me rende chez ma tante. Que deviendrai-je, si vous n'avez pitié de moi? La reconnaissanee m'attache à vous; elle a produit tout d'un coup l'amour le plus vif et le plus tendre; je vous aimerais quand vous ne seriez pas mon libérateur. Il est juste que ces faibles attraits, que vous avez sauvé de mon désespoir, ou de la brutalité publique, vous appartiennent; jamais ils ne seront à d'autre qu'à vous. Votre fortune, quelle qu'elle puisse être, ne me touche, ni ne m'inquiète que par rapport à vous. Je partagerai vos malheurs, et je serais au comble de mes vœux si je pouvais les adoucir. Marque que je me fie à vous, je vous remets ce poignard. Je souhaite à présent de

vivre autant que j'ai souhaité de mourir, pourvu que je vive pour vous.

Je ne pus résister à tant d'amour et à tant de générosité. Je l'assurai de mon attachement, et que jamais je ne l'abandonnerais. Nous convînmes qu'elle retournerait chez sa tante, qu'elle dissimulerait ses ressentimens, et paraîtrait peu mécontente; qu'elle en sortirait vers le soir, et que je me trouverais à un certain endroit. (C'était aux environs de la place de St.-Marc.) Que de là, je la conduirais dans le logis que je lui aurais trouvé. Ces arrangemens pris, nous soupâmes. Elle fut gaie, elle chanta. Nous défîmes le lit, comme si nous nous en étions servis. Je la quittai le plus tard qu'il me fut possible. En sortant, je donnai quinze pistoles, au lieu de dix qu'on m'avait demandées, et je promis que je reviendrais le soir. . . . .

Il était au moins six heures du matin quand je revins à mon auberge. Je n'avais qu'un domestique, un Français. Je lui contai mon aventure. Il se chargea de trouver une chambre, où cette aimable personne serait en sûreté et à l'abri de toute recherche. Avant midi, il eut trouvé ce qu'il cherchait. Je lui avais dit de ménager ma bourse, il le fit; le logement et la pension ne

me revinrent que sur le pied de mille francs par an. J'attendis le soir avec beaucoup d'impatience. Mon valet avait tout arrangé à merveille. La personne chez qui elle devait demeurer se trouva avec la fille au rendez-vous; je m'y trouvai aussi pour rassurer cette aimable enfant. Ces deux femmes la conduisirent. Moi et mon valet nous les suivîmes de loin, jusqu'à ce que nous les eûssions vu entrer dans leur maison. Je n'y entrai point. Je retournai où j'avais trouvé ce précieux bijou. Le maître me fit mille sermens qu'elle n'était point revenue, et me dit qu'il en avait d'autres qui la valaient bien. J'affectai de ne le point croire; il me pria d'attendre, je le fis. Il envoya chez sa tante; on lui vint dire que la nièce était sortie. Je me retirai, et parus fort mécontent. La tante s'imagina apparemment que ce fripon voulait retenir sa nièce; et comme elle l'avait elle-même livrée, elle n'osa faire ni recherches ni poursuites; de sorte que cette espèce d'enlèvement ne fit aucun bruit.

Le lendemain au soir, j'allai voir Thècle, c'est le nom de cette généreuse fille. Je la trouvai mille fois plus charmante encore qu'elle ne m'avait paru la veille. Vous voilà sauvée, lui dis-je en l'abordant, du danger que vous avez craint jus-

qu'à vouloir mourir pour l'éviter. Quoique je vous aime au-delà de ce que je puis vous dire, je vous rends vos paroles, vos promesses, et vous conjure de disposer de vous-même avec une entière liberté. Vous serez ici tant qu'il vous plaira, et aussi long-temps que ma fortune et mes affaires me permettront de vous y entretenir. Ce début de conversation l'attrista; elle répandit quelques larmes. Est-ce générosité, me dit-elle, est-ce que vous ne m'aimez pas? Si c'est générosité, vous êtes digne de toute ma tendresse; si c'est indifférence, je serais au désespoir, et je serais bien tentée de vous redemander mon poignard. Après la démarche que j'ai faite de me livrer à vous, que voulez-vous que je devienne? Puis-je excuser ma fuite de chez ma tante sans que ma honte éclate? puis-je me montrer sans l'excuser? Vous avez accepté mes promesses, il n'est plus temps de me les rendre. Il faut que je sois à vous, que je suive votre fortune, que du moins vous me tiriez de Venise, ou que je cesse de vivre.

Elle avait raison. Je l'assurai que je l'aimais, et que l'indifférence n'avait eu aucune part à ce que je venais de lui dire. Mais, ajoutai-je, plus je vous aime, plus je desire que vous m'aimiez. Je connais tout ce que vous valez, n'est-il pas

juste que vous connaissiez aussi celui à qui vous vous attachez? Je me sens assez généreux pour que le plaisir de vous avoir été utile me tienne lieu de toute autre récompense. Ce n'est point à votre reconnaissance que je veux la devoir, c'est à l'amour que vous aurez pour moi après que je me serai fait connaître, si je suis assez heureux poúr que vous ne cessiez pas de m'aimer quand vous m'aurez connu. C'est jusque-là ce que je vous rends à vous-même. Je serais au désespoir que vous ne ne vous rendîssiez pas, et cependant j'exige de vous, que vous ne le fassiez point, à moins que l'amour ne soit le seul motif qui vous y détermine.

Je lui dis qui j'étais, lui racontai toute ma vie. Je ne lui cachai point que j'étais marié. Je lui parlai de mon Anglaise, de celle qui m'avait sauvé la vie à Vienne; je lui avouai que je les aimais, et que je serais charmé de les revoir. J'ajoutai que l'ambition était ma passion dominante; que depuis ma disgrâce, la vengeance s'y était jointe, et qu'il ne serait jamais d'amour qui pût m'empêcher de chercher à les satisfaire. J'adoucis ces traits peu gracieux en me dépeignant tel que je crois être, incapable de manquer de parole et de feindre des sentimens que je n'au-

rais pas. Ces entretiens continuèrent quelque temps Je les faisais durer exprès, afin qu'elle eût plus de loisir pour se déterminer. Rien ne fut capable de la refroidir; elle me le déclara de la manière la plus touchante. Puisque vous en aimez deux, dit-elle en m'embrassant, vous en aimerez bien une troisième. Il fallut se rendre.

Ce fut avec elle que je passai la plus grande partie de mon temps. Je la voyais régulièrement toutes les après-dînées, et ne la quittais que le soir. J'étais sans train, on me connaissait fort peu; son quartier était éloigné du mien et presque désert; je m'y rendais tantôt par un chemin, tantôt par un autre, de manière que ce commerce fut à peine soupçonné, même dans son voisinage. La nécessité me rendit économe. Je ménageai les dix mille francs que j'avais reçus: ils me suffirent pendant près de deux ans que je fus à Venise.

Il s'en fallait bien que ce nouvel amour, quelque doux qu'il pût être, me mît au-dessus du chagrin que me causait une vie sans emploi. D'ailleurs, que devenir quand mon argent serait fini? pouvais-je espérer un second hazard pareil à celui que j'avais éprouvé? J'avais absolument résolu de ne plus me montrer en France; je n'y

avais point écrit depuis ma prison, et n'en avais reçu aucun signe de vie. L'Espagne venait de se réconcilier avec l'empereur, et il n'y avait point dutout apparence que mes services pûssent y être acceptés. Je les présentai à la république : on me répondit poliment, qu'on était bien fâché de n'avoir point d'emploi qu'on pût m'offrir, que les seuls qui pouvaient me convenir étaient remplis. Je m'adressai à l'envoyé de Moscovie : j'en reçus à peu près la même réponse. Le résident de Vienne était la cause de tous ces rebuts. Par ordre sans doute des ministres qui avaient voulu ma perte, il me décriait autant qu'il lui était possible. A l'entendre, j'étais un esprit dangereux, d'une hauteur, d'une fierté insupportables. On m'avait supporté en Allemagne avec bien de la peine, et tout le monde avait été charmé que j'eûsse donné occasion de se défaire de moi. Il ajoutait, qu'après ce qui s'était passé, il ne croyait pas qu'aucun de ceux qui voulaient bien vivre avec l'empereur pensât à me recevoir.

Non-seulement on s'attacha à me décrier, mais on chercha à me faire un mauvais parti. Je sus de différens endroits qu'on voulait m'assassiner. La seule précaution que je pris, fut de sortir toujours armé, et de prendre un second domestique;

c'était un de mes soldats qui m'était venu chercher au travers de mille périls. Il m'apprit que la désolation de mon régiment avait été extrême à la nouvelle de ma condamnation ; qu'on y en avait marqué un si grand ressentiment, que le Conseil de guerre l'avait cassé, et incorporé dans d'autres corps par pelotons. Je ne fus attaqué qu'une seule fois, encore fut-ce par des gens qui étaient ou affectaient de paraître ivres. De loin, on me décocha une fois d'un arc à la génoise une espèce d'aiguille ; elle s'arrêta dans les plis de mon habit ; on la trouva le soir : nous en fîmes l'épreuve ; nous en piquâmes un chien à la cuisse ; il mourut vingt-quatre heures après, jetant des hurlemens affreux.

Au désespoir de me voir ainsi rebuté et persécuté, malgré mes services, ma réputation et ma naissance, les discours sur la Turquie, du lieutenant de Spilberg, me revinrent à l'esprit. On en pensera ce qu'on voudra, l'idée de mon horoscope s'y présenta aussi, mais de la manière la plus vive, et, si je puis dire, la plus impérieuse. Ces premières pensées me firent frémir. Que dira toute l'Europe, que pensera ma famille ! Prié n'aura-t-il pas eu raison de dire que j'étais sans foi et sans religion ? Insensiblement, je me fami-

liarisai avec ces pensées et m'accoutumai à mépriser ce qu'on dirait de moi. La nécessité, l'ennui insupportable que me causait une vie inutile, l'envie de me venger, me déterminèrent à chercher un asyle en Turquie.

L'envoyé de la Porte à Venise était un homme d'honneur et de beaucoup d'esprit. Il avait entendu parler de moi, et s'était mis au fait de tout ce qui me regardait. Il ordonna à un esclave chrétien de faire connaissance avec mes domestiques. Je sus par ce moyen qu'il s'intéressait à ma situation, et qu'il souhaitait de tout son cœur de pouvoir l'adoucir. Je n'étais pas encore alors tout-à-fait déterminé. Les discours de cet esclave, que je sentis avoir été dictés par son maître, me donnèrent envie de m'instruire par moi-même sur quoi je pourrais compter. La difficulté était de se parler : rien n'aurait pu me sauver de la colère des Allemands et des Vénitiens, s'ils eûssent seulement soupçonné ce commerce. Je ne voulus pas même m'en fier à aucun de mes deux domestiques, quoiqu'ils me fûssent tout dévoués. Tout proscrit et banni que j'étais, j'allais quelquefois à l'Opéra. L'envoyé turc y venait aussi de temps en temps, En sortant par une galerie étroite et obscure, je m'approchai

de lui, et lui glissai ce billet dans la main : *On veut vous parler ; il y va de la vie, peut-on être assuré du secret ?* Deux jours après je reçus sa réponse par un juif : *Cette nuit, à onze heures, fiez-vous à ce guide, il vous conduira sûrement ; sa femme et sa fille sont en ôtage chez moi, et s'il nous osait trahir, toute sa nation en répondrait à la Sublime Porte.*

Je me rendis à l'heure marquée. Il m'assura que je serais reçu avec distinction, et que jamais je n'aurais sujet de me repentir de m'être jeté entre les bras du grand-seigneur, et qu'il espérait me voir bientôt un de ses principaux officiers. Mais, ajouta-t-il, je ne dois pas dissimuler que tout ce que je vous dis, suppose que vous embrasserez la loi de notre grand prophète. Elle n'est pas si déraisonnable que vous pourriez penser : à quelques articles près, elle est tout-à-fait conforme au bon sens. Mais où est la loi qui soit au-dessus de la critique et des objections ? La probité, l'honneur, la générosité, sont connus et respectés parmi nous. Notre gouvernement est tout-à-fait guerrier, et un homme tel que vous ne peut manquer de jouir de la protection et des agrémens qu'il peut souhaiter.

Sans m'expliquer sur la résolution que je prendrais, je le priai d'écrire au grand visir, et de me communiquer la réponse quand il l'aurait reçue. Elle vint et assez promptement ; elle confirmait ce que l'envoyé m'avait dit, mais à la même condition. Elle assurait que d'abord que je l'aurais accomplie, je serais employé sur un pied même plus haut que celui où j'étais au service de l'empereur ; que sans cela je trouverais un refuge, mais que je ne devais m'attendre à aucune faveur, bien moins encore à aucune confiance.

Je mis encore du temps pour me déterminer. Je ne puis exprimer mes agitations. Je n'osais ni ne pouvais m'ouvrir à personne. Il serait inutile que je rendisse compte des motifs de ma résolution, je dirai seulement que je la regarde comme un effet de ma destinée. Il y avait dans le port un vaisseau turc, je convins avec l'envoyé du jour et de la manière de mon embarquement. Jusque-là je n'avais rien dit à l'aimable Théola de mon dessein, quelquefois seulement nous avions badiné sur la commodité de la loi, qui permet aux Turcs d'avoir plusieurs femmes. Elle me disait qu'elle me permettrait de la suivre pour mes deux amies, si elles venaient me trouver,

mais qu'absolument elle ne le souffrirait pour aucune autre. La veille de mon départ je m'expliquai. Je fus surpris de sa fermeté, sans balancer elle voulait me suivre. J'eus toutes les peines du monde à me défendre de ses larmes et de ses prières, je ne la calmai qu'en l'assurant que la chose était actuellement impossible ; mais que je l'avertirais dès que j'aurais un établissement fixe, et qu'alors elle serait la maîtresse de me venir joindre. En la quittant, j'allai chez l'envoyé. Le lendemain, avant le jour, je m'embarquai, déguisé en turc, portant un paquet sur l'épaule.

Presque aussitôt que je fus embarqué, le vent devint favorable, nous mîmes à la voile. Le vaisseau était petit, mais bon voilier, et assez fort d'équipage. Sans déclarer qui j'étais, ni quel était le sujet de mon voyage, l'envoyé turc avait ordonné qu'on eût pour moi les plus grandes attentions. Je fus logé dans la chambre du capitaine, et servi à la française; on avait même embarqué du vin pour mon usage. Le temps fut presque toujours beau, et notre voyage aurait été des plus heureux, si nous n'avions pas été découverts par un Maltais. Il vint sur nous. Nous tâchâmes inutilement de l'éviter; il fallut se battre.

J'avais repris mes habits ordinaires, je parus sur le tillac. Comme j'avais servi en Hongrie, je savais assez de turc pour me faire entendre. Je rangeai les soixante ou quatre-vingt soldats que nous avions; je leur défendis, et aux canonniers, de tirer avant que je le leur ordonnâsse. Le capitaine me laissa faire. Le Maltais n'était pas plus fort que nous. Notre coutenance hardie lui en imposa pendant quelque temps, il s'approcha cependant, et essuya tout notre feu. J'étais sur le haut du tillac, le sabre à la main; on me reconnut: j'entendis qu'on disait, dans le vaisseau ennemi, *c'est Bonneval, j'en suis sûr.* Peu de temps après il s'éloigna.

Sans avoir essuyé d'autre danger, nous abordâmes à Chio. Cette île est grande, et raisonnablement peuplée. La plupart des habitans sont chrétiens: les uns suivent le rit grec, les autres le latin; ils sont toujours en dispute, comme les Jésuites et les Jansénistes le sont en France. Le pays est délicieux; le froid ne s'y fait presque jamais sentir, les chaleurs n'ont rien d'excessif, ni d'incommode; les campagnes sont pleines d'orangers, de citroniers, et toutes les autres espèces de fruits y sont excellens, et d'une grosseur prodigieuse. Les femmes y sont belles et

bien faites ; presque toutes sont coiffées en cheveux ; leur taille n'est point enfoncée dans un amas d'habits comme ailleurs ; un simple corset, une jupe légère et assez courte, est tout leur habillement ; et un mouchoir de gaze, d'une mousseline fort déliée, couvre leur gorge, sans presque la cacher : la douceur du climat inspire la volupté, et chacun suit assez son penchant.

Je restai six semaines dans cette île, en attendant un vaisseau pour Constantinople. J'y fus toujours dans la bonne chère et dans les plaisirs. En arrivant, le capitaine me conduisit chez le gouverneur turc. C'était un des deux qui m'étaient tombés entre les mains en une bataille, que j'avais bien traités, et que j'avais renvoyés sans rançon. Il me reconnut, il n'est point d'amitié qu'il ne me fit; il n'épargna rien pour me marquer sa reconnaissance. Charmé du dessein qui m'amenait, il redoubla ses caresses et ses attentions. Ce séjour ne m'ennuya point ; chaque jour c'étaient de nouvelles parties, nous parcourûmes toute l'île. Tous les soirs on m'amenait dans ma chambre une jeune grecque, la plus jolie qu'on eût pu trouver.

Le gouvernement des Turcs est fort doux dans

cette île ; les peuples ne sont point inquiétés sur leur religion. Les impôts même sont modiques, mais leur autorité est si respectée, qu'une simple ficelle, attachée par les deux bouts sur la porte d'une maison, en fait une prison dont personne n'a la hardiesse de sortir. A mon départ, mon ami m'accabla de présens ; il fit mettre dans le vaisseau plusieurs pièces du meilleur vin qui fût dans l'île ; il me fit présent de plusieurs habits à la turque ; il m'ouvrit sa bourse, et me força d'en prendre une partie considérable ; il me donna des lettres pour tous ses amis, surtout pour celui qui avait été son compagnon de fortune en Hongrie. Il parlait de moi, dans ses lettres, comme d'un homme d'un mérite extraordinaire, et dont on pouvait attendre les plus grands services.

On voit Constantinople d'assez loin avant que d'y arriver ; le terrein où il est bâti forme un amphithéâtre, qui s'abaisse insensiblement vers les bords de la mer, de sorte qu'on découvre tout à la fois les maisons et les édifices publics de cette grande ville : c'est le plus beau coup d'œil que j'ai jamais trouvé. Le palais du sultan, qui est à une des extrémités, paraît une ville à part, où l'or brille partout. Les dômes des mos-

quées, répandues de tous côtés, sont presque tous aussi brillans que celui des Invalides.

Au sortir du vaisseau, je trouvai l'autre officier turc, à qui j'avais fait plaisir en Hongrie; il me mena chez lui, et me traita aussi bien que je l'avais été à Chio. Il alla lui-même donner part au grand-visir de mon arrivée, qui m'envoya saluer, et me fit dire que je me reposâsse cinq ou six jours chez mon ami, des fatigues de mon voyage, et qu'après ce temps-là il m'enverrait chercher pour me donner audience. Cet officier turc, chez qui je logeais, était parfaitement honnête homme, je lui donnai toute ma confiance. Il savait l'allemand; nous passions les jours et une partie des nuits à nous entretenir; je lui exposai la peine que j'avais à faire la démarche qu'on exigeait de moi. « Ce n'est pas, lui disais-je, l'attache que j'ai à ma religion qui m'inquiète; j'ai beaucoup lu, beaucoup réfléchi: toutes les religions où l'on adore un seul Dieu, me paraissent également bonnes, et je regarde comme des modes les différentes cérémonies auxquelles chaque peuple s'est assujéti; peut-être ai-je tort, mais c'est, depuis long-temps, ma façon de penser. Ce qui me trouble, et cause mes incertitudes, c'est l'idée que le commun des

hommes attache au changement de religion, surtout quand il paraît se faire par nécessité, et par des vues d'intérêt; on s'accorde à mépriser ceux qui donnent ce spectacle, et c'est une maxime générale qu'on ne doit point s'y fier. En Europe, ajoutais-je, un homme de ma sorte, quand il change de parti, n'est point inquiété sur sa religion : qu'il soit calviniste, luthérien, catholique, à peine y fait-on attention; on se contente de sa parole d'honneur et de son serment, et presque jamais il n'est arrivé qu'on y ait été trompé. En Moscovie, ils n'ont pas non plus cette délicatesse, ils reçoivent à leur service des officiers de toute nation et de toute religion; c'est par-là que leurs troupes se forment, et que leur empire devient florissant et redoutable à ses voisins. Il n'est point de religion qui n'ordonne de garder les sermens qu'on a faits, pourquoi donc, pour s'assurer d'un homme, l'obliger à en changer? Mais, n'y eût-il point de religion au monde, n'en eûssé-je point, les sentimens d'honneur sont si profondément gravés dans mon âme, que rien au monde ne serait capable de me faire manquer au serment que je suis prêt de faire; de servir le grand-seigneur avec autant de zèle et de fidélité que j'ai servi l'empereur d'Allemagne et le roi de France.

Ne pourrait-on pas, mon cher ami, m'épargner ce changement, et la honte qui y est attachée ? »

Cet officier pensait à peu près comme moi : selon lui, la politique avait dicté à Mahomet la plupart des lois qu'il leur avait imposées. Elles étaient nécessaires dans les commencemens de leur établissement, mais à présent elles ne le sont plus : il serait même à souhaiter qu'on en retranchât ce qu'elles ont d'excessif. « Mais, me disait-il, la chose est impraticable, et vous ne pouvez espérer qu'on vous dispense de cette loi, qu'on regarde parmi nous comme essentielle. Gardez-vous bien même de faire paraître toutes vos répugnances au grand-visir : ce que vous pouvez faire de plus, c'est de lui demander quelque temps, non pour prendre votre parti, mais pour vous instruire ; c'est un dévot parmi nous, il serait scandalisé si vous lui parliez autrement. »

Le grand-visir me fit avertir, comme il me l'avait fait dire. Je fus introduit à son audience avec cérémonie ; il me reçut bien, m'assura de sa bienveillance et de la protection du grand-seigneur, « pourvu, ajouta-t-il, que vous fassiez ce que vous savez. Prenez du temps pour vous instruire ; je ne doute pas que vous ne trouviez

notre loi raisonnable. Voyez le grand mphti de ma part; c'est un homme profond dans la connaissance des secrets de Dieu; il dissipera tous vos doutes avec autant de facilité que le soleil dissipe les ténèbres. Vous n'aurez l'honneur d'être admis en la présence de sa Hautesse qu'après que vous serez devenu un de ses vrais sujets. » Dès cette première audience, il me questionna beaucoup sur la situation de l'Europe, particulièrement sur celle de l'Allemagne, et me dit fort poliment, qu'il me connaissait, et qu'on n'aurait garde de laisser inutile un homme comme moi. Il me mit entre les mains un papier; c'était un ordre à un trésorier de me donner tous les jours, pour mon entretien, un certain nombre d'aspres, qui faisaient aux environs de neuf écus.

Je louai une maison; je sortis de chez mon ami. Il me prêta des meubles et quelques esclaves. Je vis les principaux officiers de la Porte, le caïmacan, le seraskier, le bostangi bachi, l'aga des janissaires, et tous ceux qui faisaient quelque figure. J'en reçus mille politesses, et, au cérémonial près, qui est fort gênant, je puis dire que la plupart des ministres des cours de France et de Vienne ne sont pas, à beaucoup près, si gracieux.

Pour le muphti, que je ne manquai pas d'aller saluer, il leva les yeux et les mains au ciel lorsque je l'abordai; il m'embrassa et pleura sur moi. C'était un vieillard, que son air grave et majestueux rendait respectable. J'avoue que ses manières me touchèrent. Il me nomma son fils, et me parla en homme pénétré de la sainteté de Mahomet et du bonheur de ceux qui suivaient sa loi : il insista fort sur son établissement et sur ses progrès rapides, pour m'en prouver la vérité. Je voudrais, me dit-il, pouvoir vous instruire moi-même; mes occupations ne me le permettent pas. Celui qui le fera en ma place s'en acquittera du moins aussi bien que moi. Il me montra un de ses imans, c'est-à-dire un de ses prêtres, à qui il ordonna de se charger de mon instruction, et de lui en rendre compte une fois par semaine.

Ce prêtre ne voulut jamais souffrir que j'allasse chez lui; nous convînmes que deux fois la semaine il viendrait chez moi. Dès que j'eus fait ce premier pas, on doubla le nombre d'aspres qu'on me donnait par jour, et je me vis en état de faire une figure raisonnable. J'achetai des chevaux, des esclaves. Soit curiosité, soit que mon caractère plût aux Turcs, je fus fort visité; bien-

tôt même je me vis une société assez choisie. Nous nous assemblions de temps en temps le soir, et, au vin près, qu'on n'osait boire, nous faisions aussi bonne chère qu'en Europe. Ces amis m'instruisirent du génie de la Porte, du caractère de ceux qui avaient le plus d'autorité; ils m'assurèrent que c'était au sérail que se faisaient et se défaisaient les fortunes; que pour s'avancer et se soutenir, il fallait y avoir quelque protection; qu'un bacha était heureux quand il pouvait y faire entrer quelque fille qui eût assez de beauté pour plaire au sultan, et assez d'esprit pour se l'attacher. « Quand vous serez en place, me disaient-ils, profitez de cet avis; il vous sera peut-être plus utile que tous vos grands talens. »

Ils me firent voir ce qu'il y a de singulier à Constantinople. Le port est admirable : on vante beaucoup celui d'Amsterdam; ce n'est rien en comparaison de celui-ci. Les arsenaux sont quelque chose de superbe; ceux de Brest, de Toulon n'en approchent pas. La ville n'a rien de remarquable que sa grandeur et sa situation; la plupart des rues sont étroites, chacun y bâtit à sa fantaisie; on ne sait ce que c'est que symétrie et ordre d'architecture; il n'y a pas un seul beau quartier. Le sérail même n'est qu'un amas de

bâtimens entassés les uns sur les autres. Il n'y a que les jardins qui soient de bon goût.

Les maisons sont plus belles en dedans qu'elles ne paraissent devoir l'être. Elles sont assez bien meublées; beaucoup de tapis et de tapisseries, quantité de porcelaines, quantité de colifichets d'ivoire et d'ébène, en font le principal ornement. On ne voit de beaux édifices que ceux que les Grecs y ont autrefois bâtis. Sainte-Sophie est le plus beau morceau d'architecture qu'il y ait peut-être au monde; j'ai parcouru toute l'Europe, je n'en ai point vu qui m'ait autant frappé.

Pera, Galata, qui sont les deux faubourgs de cette capitale, sont plus beaux. Les rues sont larges, les maisons mieux bâties; c'est là que demeurent la plupart des ambassadeurs et des marchands étrangers.

Pour revenir à mon iman ou à mon instructeur, c'était un homme raisonnable, qui aimait sa religion, mais qui n'en était pas entêté jusqu'au fanatisme et à la superstition; en un mot, je le trouvai d'assez bonne composition. Voici la première instruction qu'il me donna. Après m'avoir fait un assez grand discours sur l'unité de Dieu, sur sa grandeur, sur sa puissance, sur la nécessité qu'il y a qu'il se soit communiqué à

quelques hommes en particulier pour instruire les autres de ses volontés, il rabattit sur la mission de Mahomet. « Je sais, me dit-il, jusqu'à quel point on décrie notre prophète parmi les chrétiens, et par quels traits on s'y efforce de rendre ridicule la loi qu'il nous a donnée. Mais ayez la bonté de m'écouter, j'espère vous guérir de vos préjugés, et si ce que je vous dirai ne vous paraît pas tout-à-fait convainquant, il vous paraîtra du moins raisonnable.

» Mahomet était d'une condition obscure et d'une fortune médiocre ; il était sans lettres. Après avoir été quelques années en solitude, il se dit envoyé de Dieu pour leur annoncer une loi plus parfaite que celles qui avaient été prêchées et pratiquées jusqu'alors. On le crut, il se fit plusieurs disciples. Il a plu aux chrétiens de faire de ces disciples et de leur chef une troupe de voleurs. Le nombre s'augmentant chaque jour, il en fit une armée ; il signifia aux peuples voisins les ordres du Très-Haut, reçut à sa suite ceux qui se soumirent, et extermina les autres. Ses conquêtes furent des plus rapides ; des nations entières le reconnurent pour leur maître et pour leur législateur. Après une vie assez courte, il laissa un empire si solidement établi, que toutes

les puissances chrétiennes n'ont tenté qu'à leur honte de le détruire. Des succès si prompts, si durables, ne marquent-ils pas une protection particulière de Dieu, et Dieu protége-t-il les imposteurs et les impies ? »

Mon dessein n'était pas de disputer; ce n'était que pour la forme que je me faisais instruire. Je ne laissai pas de temps en temps de prendre plaisir à l'embarrasser. Je lui répondis que les succès étaient une preuve bien équivoque de la justice ou l'injustice d'un parti; qu'encore actuellement tous les jours on voyait prospérer les méchans; qu'il en était, à cet égard, des peuples comme des particuliers; qu'il s'en fallait bien que la victoire se déclarât toujours pour ceux qui avaient la raison et la justice de leur côté; que Dieu, dont nous ignorions les desseins, avait mille raisons que nous ne connaissions pas, de laisser accabler l'innocence, et de souffrir que le mensonge paraisse l'emporter sur la vérité; que la multitude de ceux qui suivaient une religion n'était ni une preuve, ni un préjugé légitime qu'elle fût la véritable; puisque toute la terre, à l'exception d'une seule famille, avait été idolâtre, et que chacun s'était fait des Dieux à sa fantaisie; enfin, que c'était une maxime généralement répandue,

que les miracles étaient l'unique preuve de la divinité d'une religion, et que je n'avais jamais ouï dire que Mahomet en eût fait.»

Il se tira du mieux qu'il put de mes objections. Il me soutint que les conquêtes de Mahomet étaient de vrais miracles. Que l'ange du tout-puissant lui avait souvent parlé, que ses disciples l'avaient entendu; qu'il était impossible qu'on l'eût suivi, si on n'avait eu aucune preuve de mission. J'avais une foule de repliques à faire, je le laissai dire; j'objectai seulement, qu'on disait parmi les chrétiens que cet ange était un de ses confidens, et qu'il l'avait fait périr dans la caverne d'où il lui parlait, en ordonnant à tous ses soldats d'y jeter chacun une grosse pierre pour empêcher qu'elle ne fût jamais profanée. Ma liberté ne le choqua point; il me répondit qu'il me croyait trop homme d'esprit pour ne pas voir la grossièreté de cette calomnie. Cet homme, disait-il, qu'on suppose avoir péri d'une manière si cruelle, était certainement un confident intime de Mahomet. Il n'est pas possible de supposer qu'il ne fût pas connu. Comment donc le faire disparaître tout-à-coup? Que dire de probable pour détruire les soupçons que cette disposition ne pouvait manquer de

faire naître dans une pareille circonstance ? Je me rendis à ces raisons, à quoi, en effet, je ne voyais rien de bon à répondre, si ce n'est peut-être, que Mahomet était assez redouté dans son armée, pour que personne n'osât communiquer à d'autres ses soupçons et ses réflexions.

Après ces généralités, nous entrâmes dans le détail de la loi. Il convint que dans l'alcoran il y avait bien des choses, qui, prises à la lettre, pouvaient paraître ridicules, mais qu'il fallait les entendre allégoriquement. Il m'avoua de bonne foi, qu'il ne les entendait pas toutes, et que plusieurs étaient pour lui des mystères impénétrables; mais, m'ajouta-t-il, dans toute religion il est de pareilles obscurités sur lesquelles les sentimens des docteurs sont partagés. Le bon sens demande qu'on s'attache à ce qu'on peut entendre et qu'on respecte ce qu'on n'entend pas. Ainsi, continua-t-il, sans vouloir vous faire comprendre ce que je ne comprends pas moi-même, venons aux lois pratiques et à la morale, en quoi consiste surtout la religion, dont l'essentiel est de régler les mœurs. Nous adorons un Dieu, que nous reconnaissons pour le créateur du ciel et de la terre, l'arbitre de nos destinées. Nous honorons Mahomet, comme celui que Dieu

a choisi pour nous faire connaître ses volontés et la manière dont il voulait que nous le servissions. Nous n'avons point de sacrifices, parce que Dieu n'a besoin ni de nous, ni de nos biens, et que nous ne pouvons rien lui offrir qui ne lui appartienne. Nous avons des temps marqués pour l'adorer et pour le prier, nous avons des temples où nous nous assemblons; toutes les nations en ont eu et en ont encore actuellement. Nous nous humilions par le jeûne, nous poussons des cris vers le trône du tout-puissant, pour appaiser sa justice, et pour attirer sur nous ses miséricordes. J'avoue que je ne sais pas pourquoi il faut que nous ayions le visage tourné vers l'orient dans nos prières; mais du moins cet usage est indifférent en soi, et s'il l'est, pourquoi ne pas s'y conformer? Il en est de même des bains qui nous sont prescrits; outre que dans nos climats ils servent à la santé, il n'est pas impossible que Dieu y ait attaché quelque vertu. Le vol, le parjure, l'adultère, sont défendus parmi nous. Une obéissance et une soumission sans bornes pour notre souverain, sont notre caractère particulier, il est le maître absolu de nos biens et de nos vies, nous ne sommes tous que ses esclaves. On nous élève

dans la haine des chrétiens, comme on apprend aux chrétiens à nous haïr dès leur enfance. Je conviendrai, si vous voulez, que cette haine n'est pas raisonnable, et qu'il serait à souhaiter que les hommes ne se fissent pas un crime de ne pas penser les uns comme les autres, mais vous savez que cette philosophie est trop contraire aux préjugés établis, pour qu'elle puisse être commune. »

Nous parlâmes ensuite de la circoncision. Il me dit que Dieu l'avait établie, presque dès le commencement du monde; que Mahomet l'avait adoptée, sur ce principe que c'était une marque pour distinguer un peuple d'un autre. Il me dit mille choses plaisantes par rapport aux femmes, et il entreprit sérieusement de me prouver que Mahomet avait eu raison de n'en admettre en son paradis que ce qu'il en faudrait pour les bons musulmans. Vous croyez donc à la résurrection? lui dis-je; oui, sans doute, répliqua-t-il; mais, selon moi, elle ne sera que pour les gens de bien : les méchans n'y auront point de part.

Sur l'article du vin, c'était celui qui me tenait le plus au cœur, il me dit quantité de belles choses, par exemple : « Que c'était un poison

également funeste au corps et à l'ame, et une source de toutes sortes de désordres. Il me fit une description pathétique d'un homme ivre. » Je lui repliquai que cette liqueur était naturelle, que Dieu avait créé la vigne comme tous les autres arbres, que les médecins qui en avaient étudié la nature, assuraient tous que l'usage modéré de cette liqueur ne pouvait nuire et était très-utile à la santé, que tous les sages, tous les législateurs, excepté Mahomet, n'en avaient condamné que l'excès, et qu'il n'était presque rien qu'on ne dût défendre, si on voulait empêcher les abus qui s'en pouvaient faire. Il pensa se fâcher, et me répondit d'un ton assez sec, que Dieu était le maître de défendre l'usage de quelque aliment et de quelque boisson que ce pût être ; en particulier, qu'il avait défendu celui du vin ; que Mahomet son prophète avait intimé cette défense de sa part, et que cela devait me suffire. Ce n'est pas, dit-il, en s'adoucissant, qu'on ne puisse absolument en boire comme une médecine ; vous, par exemple, qui y êtes accoutumé, il peut vous être nécessaire : si cela est, n'en buvez qu'en secret et évitez le scandale. Je me donnerais bien garde de parler de la sorte à un homme moins judicieux et moins discret

que vous Je suis charmé d'avoir été ch rgé du soin de vous instruire ; la plupart de nos prêtres n'auraient pas été capables de supporter vos objections. »

Nous raisonnâmes beaucoup sur la pluralité des femmes. Il me dit qu'elle n'était pas ordonnée, mais seulement permise. Que chez eux on estimait ceux qui faisaient profession de s'en passer. Qu'ils avaient aussi des monastères et des religieux, comme cette espèce de chrétiens que les autres appellent papistes ; qu'ils s'en passeraient bien, mais que c'était un usage presqu'aussi établi que leur religion. Mahomet, ajouta-t-il, a eu de grandes raisons pour permettre cette pluralité : outre qu'elle a été presque de tous temps en usage dans l'Orient, et que tels rois que les juifs et les chrétiens estiment tant, en avaient eu des centaines ; son peuple, par état, était un peuple guerrier ; à quoi, si vous ajoutez la coutume de faire des eunuques, vous comprendrez sans peine qu'il doit y avoir parmi nous beaucoup plus de femmes que d'hommes, par conséquent que nous aurions été bientôt réduits à une poignée de monde, si notre grand prophète n'y avait pourvu en permettant la pluralité des femmes, sans laquelle plusieurs

d'entr'elles n'auraient point trouvé de mari. Je crois, me dit-il en souriant, que cette permission ne vous déplaira pas, je vous conseille même de vous en servir, afin de faire voir que c'est sincèrement que vous embrassez notre loi.

Sans que je dise ce que je pense de tous ces discours, je suppose qu'on le devinera. Je pris jour pour me faire circoncire. J'eus beau demander que la chose fût tenue secrette, tout Constantinople le sut, et en fit une espèce de fête. Ils ont aussi des parrains pour cette cérémonie; le grand-seigneur nomma le sous-bostangi-bachi, pour le représenter. Le grand muphti voulait lui-même faire cette opération, mais par bonheur il fut incommodé, sa main tremblante m'aurait fait beaucoup souffrir; mon instructeur la fit presque en un instant. Je ne fus que huit jours à guérir; j'en fus quitte pour un accès de fièvre de vingt-quatre heures, que la violence de la douleur me causa. Pendant ces huit jours, je fus complimenté de toutes les personnes de considération, dont il n'y eût presqu'aucune qui ne fît accompagner son compliment de quelque présent considérable.

Dès que je fus guéri, j'allai voir secrètement le grand-visir. « Enfin, s'écria-t-il en me voyant,

vous voilà à nous, et tel qu'il fallait que vous fûssiez pour être digne des regards de l'empereur des rois de la terre. Il vous admettra aux pieds de son trône ; mais il faudra que ce soit d'une manière qui rende votre conversion aussi publique et aussi éclatante qu'elle peut l'être. Après quelques complimens il me congédia, et me dit de me tenir prêt à venir me prosterner aux pieds de sa hautesse dans deux jours. Il m'envoya l'habit avec lequel j'y devais paraître. Mes amis m'instruisirent du cérémonial.

On avait répandu dans Constantinople que j'étais proche parent de l'empereur des Français, que j'avais été, ou le premier, ou un des principaux visirs de l'empereur d'Allemagne. Ces bruits inspirèrent un empressement infini de me voir. La marche commença à neuf heures du matin. Depuis mon logis jusqu'au sérail, il y avait presqu'une demi-lieue ; tout cet espace était garni d'une double haie de janissaires. Derrière eux étaient quantité d'échafauds ; les fenêtres, garnies de grands tapis, étaient pleines d'un monde distingué, plusieurs avaient des jalousies pour que les dames vîssent sans être vues. J'étais précédé de deux compagnies de spahis. (c'est la cavalerie turque.) Elles étaient suivies de plusieurs ba-

chas. Je marchais le dernier, entre le sous-bostangi bachi et le chef des eunuques blancs. Une compagnie de janissaires fermait la marche.

Je montais un des plus beaux chevaux de l'écurie du grand-seigneur : il était superbement enharnaché. L'habit que le grand-visir m'avait envoyé, était des plus magnifiques ; il me séait bien. Tous les yeux s'attachèrent sur moi, on me jetait des fleurs et des parfums des fenêtres. L'air retentissait de cris de joie et bénédictions qu'ils donnaient à leur prophète. Cette marche dura près de deux heures. Les bachas et moi nous traversâmes les deux premières cours du sérail, et j'entrai seul avec le sous-bostangi bachi et le chef des eunuques blancs dans la troisième. Là nous mîmes pied à terre, le caïmacan et le seraskier me prirent, et passant par une longue enfilade d'appartemens, me menèrent dans une salle où était le grand visir. Presque aussitôt on vint annoncer que sa hautesse montait sur son trône. Le grand visir, le caïmacan et le seraskier m'introduisirent.

J'avoue que je fus ébloui de la magnificence de ce trône et de la richesse des habillemens du sultan. Je fis les prosternations réglées, et dis au monarque que j'étais ravi de joie de me pré-

senter devant lui, non comme un étranger, mais comme un de ses sujets, et que je ne serais jamais content que je n'eûsse répandu mon sang pour son service. Il me répondit lui-même, qu'il me voyait avec plaisir, et qu'il ne doutait pas que je ne lui fùsse aussi fidèle que je l'avais été partout ailleurs. J'en fis serment. Quand je l'eus fait, un des secrétaires d'état me remit une patente après l'avoir lue tout haut. Elle me déclarait bacha à trois queues. Je me retirai après avoir frappé, je ne sais combien de fois, la terre de mon front. Le grand-visir me donna à dîner.

Je fus reconduit de la même manière qu'on m'avait amené. Quelques officiers portaient devant moi les marques de ma nouvelle dignité, le concours du peuple fut encore plus grand et les acclamations plus fréquentes.

On me laissa le cheval que j'avais monté, distinction d'autant plus grande, que sa hautesse s'en était servi. La sultane favorite m'envoya un de ses eunuques me complimenter, et m'assurer que ce qu'on venait de faire pour moi n'était qu'un prélude de ce qu'on ferait dans la suite, pourvu que je me conduisisse bien, que je ne démentisse point la démarche que je venais de faire, et qu'en particulier j'évitâsse tout com-

merce avec les Francs. L'eunuque m'ajouta, qu'elle s'intéressait à ma fortune, et qu'elle tâcherait de me procurer quelques audiences particulières du sultan.

Ce jour, que je puis dire avoir été pour les Turcs un jour de triomphe, fut pour les chrétiens, même schismatiques, un sujet de douleur et de confusion. Avant que j'eusse été circoncis, quelques missionnaires avaient fait leurs efforts pour m'aborder, je n'en avais voulu voir aucun. Un d'eux, je pense que c'était un capucin, m'écrivit une lettre, qui aurait peut-être fait impression sur tout autre que moi. Quoiqu'elle ne soit pas fort à ma louange, je la rapporte pour faire voir avec quelle sincérité j'écris ces Mémoires.

« L'horrible démarche que vous êtes sur le point de faire me pénètre d'une douleur si vive, que je ne puis m'empêcher de vous la témoigner. Est-il possible que le comte de Bonneval, qui jusqu'à-présent avait passé pour un homme d'honneur, ne sente pas jusqu'à quel point il va se déshonorer, et qu'il prouve lui-même la vérité des reproches qu'on lui a faits qu'il était sans foi et sans religion? N'est-il pas vrai, à la lettre, que ces reproches conviennent

à un homme qui sacrifie sa foi et sa religion à des intérêts humains ? Vous avez beau faire, on vous connaît assez, pour être persuadé que la conviction n'a aucune part au changement que vous méditez, que l'impiété seule en est la source, que vous seriez Turc comme vous avez été chrétien, et que si vos intérêts demandaient que vous vous fissiez idolâtre, vous ne balanceriez pas de le faire. En quoi donc faites-vous consister cet honneur que vous dites être votre loi suprême? vous changez de parti, vous changez de religion, et vous voulez qu'on croie que vous êtes incapable de manquer de parole? Que vous a fait la religion chrétienne, qu'y avez-vous trouvé de si odieux, que vous fassiez profession d'être son ennemi et de l'exterminer? Avez-vous quelque démonstration que vous vous soyez trompé en adorant Jésus-Christ? Il doit être votre juge, vous n'êtes point assuré qu'il ne le sera pas, vous l'avez renoncé, que deviendrez-vous, si vous tombez entre ses mains? On vous a fait quelque injustice en France, vous avez encore plus de sujet de vous plaindre de la cour de Vienne; que vous a fait Jésus-Christ, pour que vous vous rangiez du côté de ses ennemis, et que vous vous fassiez gloire de votre désertion? Vous êtes sûr

le bord du précipice, vous pouvez vous en tirer, c'est à le faire que vous devriez employer votre générosité; sans cela vous n'en avez point, et tout votre prétendu courage n'est que lâcheté et que faiblesse. »

J'étais trop avancé pour reculer, on peut juger que je ne répondis point à cette lettre, et que j'aurais été fort embarrassé à le faire.

Ma nouvelle situation fut d'abord assez riante. On augmenta mes appointemens jusqu'aux environs de quarante mille livres de rente; je me vis aimé et recherché de ce qu'il y avait de considérable à Constantinople. La sultane favorite tint la parole qu'elle m'avait fait donner; elle me procura quelques audiences secrètes du sultan. C'était alors Achmet, prince bon et aimable, spirituel même, mais absolument livré à ses plaisirs. Aussi bon Turc que j'avais été bon Français et bon Autrichien, animé d'ailleurs du desir de faire repentir le conseil aulique de la manière injuste et méprisante dont il avait agi à mon égard, je ne cachai rien à mon nouveau maître de tout ce que je crus pouvoir contribuer à sa gloire. Je lui fis une peinture naïve de l'Allemagne, des différens intérêts qui la partagent, de la disposition où sont les autres puissances d'empêcher que l'empereur

ne s'agrandisse du côté de la Turquie. Je m'étendis fort sur la discipline des troupes, sur la nécessité et sur la manière de les aguerrir et de les exercer; je prouvai que c'était la multitude des officiers et le respect que le soldat avait pour eux, qui faisaient les bonnes armées. Je parlai aussi de l'utilité des ingénieurs pour établir un camp, pour le fortifier; du service de l'artillerie, de l'habileté qu'il fallait pour la bien exécuter. Je flattai le monarque sur la bravoure naturelle de ses troupes, et lui fis sentir le besoin qu'elles avaient d'être un peu autrement disciplinées. Il parut prendre beaucoup de plaisir à tout ce que je lui disais, et m'ordonna d'en dresser des mémoires, et de les donner au grand visir.

Ces deux ou trois audiences, quelques mots obligeans que le grand seigneur voulut bien dire de moi, mirent en mouvement presque tous les bachas; ils me regardèrent comme un obstacle à leurs espérances. Il se forma contre moi une conjuration dont le but était de me faire éloigner.

On se trompe infiniment en Europe, en regardant les Turcs comme des gens grossiers à tous égards; ils le sont par rapport aux sciences, aux belles-lettres et aux arts; mais par rapport au manège des courtisans, ils sont du moins aussi déliés qu'on le peut être partout ailleurs. Ceux

qui voulaient mon éloignement, furent ceux qui dirent le plus de bien de moi; ils insinuèrent que, pour me rendre aussi utile que je pouvais l'être, il fallait me mettre à portée de m'instruire des lois et des usages du gouvernement, et que ce n'était que la pratique qui pût me donner ces connaissances. « D'ailleurs, ajoutaient-ils, c'est un usage qu'un bacha aille dans les provinces faire les fonctions de sa dignité; nous y avons tous été assujétis. »

Le grand visir n'osa ou ne voulut pas s'opposer à leurs vues; un bacha mourut, il me proposa au divan pour remplir sa place. C'était presqu'à l'extrémité de la Mer-Noire, vers les confins de la petite Tartarie. Il fallut partir sans hésiter; car il ne me convenait en aucune façon de marquer la moindre répugnance. Tous ceux qui étaient véritablement de mes amis, le grand muphti en particulier, me firent espérer que cette espèce d'exil ne serait pas long. La sultane favorite m'en fit assurer, et le sultan lui-même, en prenant congé de lui, me dit que ce ne serait qu'un voyage.

Le gouvernement était assez considérable; j'avais plusieurs petites villes sous ma dépendance; le pays est fertile, le bled y est excellent, le bœuf, le mouton y sont d'un goût exquis; les campagnes regorgent de gibier, car les armes

à feu n'y sont point en usage, et personne ne sait se faire un amusement de la chasse. Dès qu'un bacha est employé, la coutume est qu'on ne lui paye plus que la moitié de ses appointemens; ainsi, les miens furent réduits à vingt mille francs. C'était peu pour le train que j'étais obligé d'avoir; mais en Turquie, un gouverneur, surtout quand il est éloigné de la Porte, est aussi maître que le roi le plus absolu. C'est ce qui fait la misère des peuples, et diminue considérablement le nombre des habitans presque par toute la Turquie.

A mon arrivée, je fus reçu comme une espèce de divinité. Ma qualité d'étranger excita la curiosité des peuples : quelques petits rois tartares vinrent me visiter; selon le cérémonial turc, je les reçus à peu près comme un général reçoit un colonel. Je n'abusai point de mon autorité; quoique je me sois fait musulman, je n'ai point cessé d'être le comte de Bonneval; je me fis donner ce qui m'était nécessaire pour suppléer au retranchement de mes appointemens, mais rien au-delà. Je mis sur le même pied ceux qui étaient à mon service. Il y avait, en ce pays, une espèce de milice qui ne servait qu'à le désoler; ils pouvaient être environ quinze cents hommes; je les réglai peu à peu, la solde leur fut exactement payée;

et comme les denrées se donnent presque pour rien, ils n'eurent plus occasion de piller.

Voici comme je vécus dans mon gouvernement. Les matinées entières, je les donnais à ceux qui avaient à me parler. Les après-dînées, j'allais ou à la chasse, ou à la promenade. En mon particulier, je mangeais à la française; en public, je vivais à la manière turque. Contre l'usage ordinaire des bachas, qui, par avarice ou par une hauteur mal entendue, ne donnent presque jamais à manger, j'invitais à ma table les officiers de cette milice dont j'ai parlé; je leur joignais les principaux habitans de la ville. Charmés de ces manières, qu'ils n'avaient point encore éprouvées, ils me donnaient mille bénédictions, et ne m'en respectaient que davantage.

Où je brillai le plus, si je puis parler de la sorte, ce fut à rendre la justice. Je ferais bien serment que je n'ai jamais prononcé de sentence que je n'aie cru conforme à l'équité. Il y a dans ce pays des juifs, des chrétiens; je n'ai jamais fait attention à leur religion, mais seulement à leur cause et à leurs raisons. Je parcourus tout mon gouvernement; je cassai, je fis châtier les mauvais juges; je fis rendre un compte si exact à ceux qui levaient les impôts et les tributs, j'éclairai de si près leur conduite, qu'il ne fut plus en

leur pouvoir de tyranniser les peuples : ces bonnes gens m'appelèrent bientôt leur père. Quelques exemples de sévérité que je donnai à propos, établirent un si bon ordre, que bientôt je n'eus presque plus personne à mes audiences. Je fis faire eunuque un papas grec, contre lequel il fut prouvé qu'en moins de huit jours, il avait abusé de trente-trois filles, sous prétexte de leur conférer le don de chasteté. J'adoucis, le plus qu'il me fut possible, le sort des esclaves; j'ordonnai que leurs maîtres en répondraient corps pour corps, s'ils mouraient à force de mauvais traitemens ou manque de nourriture et de remèdes. Je travaillai aussi à empêcher qu'on n'exposât les enfans nouvellement nés, aussi fréquemment qu'on le faisait; je réglai qu'on ferait payer une amende arbitraire aux juifs ou aux chrétiens, et qu'on ôterait aux Turcs la femme dont ils auraient eu l'enfant qu'ils auraient exposé.

Leurs mariages me donnèrent beaucoup d'occupation. Ces sortes d'affaires donnent aux femmes le droit de sortir, et de venir trouver le juge pour porter leurs plaintes : c'était du moins l'usage dans le pays où j'étais. Elles viennent accompagnées de leur père ou de leur frère, couvertes d'un grand voile depuis la tête jusqu'aux pieds. Le mari est obligé de les accompagner. Il en vint un entr'autres

qui me réjouit beaucoup. « Cet homme que vous voyez, me dit-elle, a douze femmes, je parle au nom de toutes les autres. Il nous traite bien; nous ne savons même laquelle de nous il aime davantage; mais il a entrepris plus qu'il ne peut. Il en aurait assez et même trop d'une. Il nous voit tour-à-tour une fois tous les huit jours, ce qui revient à quatre fois par an : preuve que nous avons raison de nous plaindre, c'est qu'aucune de nous n'a été et n'est enceinte, quoique la plus âgée de nous n'ait pas vingt-six ans. Nous demandons qu'il choisisse une de nous pour la garder, et qu'il donne aux autres la liberté de se pourvoir ailleurs. Nous sommes si contentes de ses bonnes manières pour tout le reste, qu'il n'en est aucune de nous qui ne consente volontiers à demeurer avec lui. » Je demandai au mari si ce qu'on disait était vrai, il l'avoua. Sans autrement examiner si les lois ne s'opposaient point aux desirs de ces femmes, je décidai en leur faveur. Le bon Turc y acquiesça, et choisit celle qui s'était venue plaindre, en me jurant, par le prophète, que son intention était de bien vivre avec elle.

En ce même genre, il y eut encore une scène plus plaisante. Une jeune Turque, grande et bien faite, vint se plaindre que son mari, sans qu'elle lui en eût donné aucun sujet, l'avait prise

en aversion, et ne l'avait point vue depuis près d'un an. « Je ne suis pourtant pas, ajouta-t-elle, d'une figure à faire peur. » En même temps, elle laissa tomber son voile. C'est l'usage en Turquie, qu'une femme qui se fait voir en présence de son mari, est censée y renoncer; il ne pourrait la reprendre sans se déshonorer; il la laisse ordinairement à celui à qui elle s'est montrée. J'ignorais ces usages.

On m'en instruisit; j'acceptai volontiers le présent que cette aimable personne me faisait d'elle-même. Elle m'avoua qu'elle ne s'était déterminée à venir se plaindre, que parce qu'au travers des jalousies de sa chambre, elle m'avait vu plusieurs fois aller à la chasse; que ma bonne mine et ma bonne grace à manier mon cheval l'avaient charmée, et qu'elle avait espéré que je la rendrais heureuse. Je la reçus chez moi, et lui donnai trois ou quatre compagnes, plutôt pour lui faire une société que pour multiplier mes plaisirs.

Il n'y avait que trois ou quatre mois que j'étais à mon gouvernement, lorsqu'il se fit une révolution à Constantinople. Les janissaires qu'on employait à fortifier quelques places en Hongrie et en Transylvanie, se plaignirent qu'on les faisait travailler comme des esclaves, et qu'on ne leur donnait que leur solde ordinaire. Des plain-

tes., ils en vinrent à une sédition ouverte; ils massacrèrent leurs principaux chefs, s'en firent d'autres, et marchèrent à Constantinople. Leurs compagnons se joignirent à eux. Il y avait, dans le sérail, un parti puissant contre Achmet, en faveur de son frère, qui se servit de cette occasion pour se placer sur le trône. Les janissaires furent gagnés; ils firent des désordres épouvantables; ils demandèrent la tête de plusieurs bachas, il fallut les satisfaire. Enfin Achmet (1) fut

(1) Achmet III était le second fils du sultan Mahomet IV, qui avait été déposé juridiquement, le 30 octobre 1687, et à qui on avait donné pour successeur Soliman III, son frère, prince faible de corps et d'esprit, qui ne régna que quatre ans. Le fameux Kuprogly, le plus grand ministre qu'aient eu les despotes Ottomans, porta sur le trône Achmet II, frère de Soliman, dont la faiblesse était semblable, et dont le règne ne fut que de la même durée. Le sultan qui le remplaça fut Mustapha II, fils aîné de Mahomet IV. Il fit la guerre en personne, et eut d'abord quelques succès contre les armées autrichiennes. Mais après la terrible défaite de Zenta, où le prince Eugène fit mordre la poudre à trente mille turcs, Mustapha découragé abandonna la guerre, et se plongea dans les plaisirs au fond de son sérail d'Andrinople. La paix, signée à Carlowitz, en 1699, aurait assuré son repos; mais Constantinople était en proie aux dissensions du muphti et du grand-visir: la confusion devint générale, et se porta sur Andrinople même. Le sultan crut l'appaiser, en livrant le muphti, qui fut mis en pièces.

déposé, et renfermé dans la même prison où il tenait son frère depuis plusieurs années. La

---

Les rebelles enhardis, déposèrent le sultan lui-même, et firent empereur Achmet III, son frère, au mois d'août 1702.

C'est un des plus grands princes qui aient occupé l'empire du Croissant. Ami des connaissances humaines, il établit à Constantinople la première imprimerie, et eut à combattre l'ignorance nationale, et plus encore, la basse malignité des ministres de l'Alcoran, dont cette ignorance est le plus riche patrimoine. Il fit réparer les places frontières de l'empire, et, par la construction de plusieurs forts sur les Palus Méotiques, il assura, contre les armemens de la Russie, la navigation de la Mer-Noire.

Charles XII, roi de Suède, vaincu à Pultava, et abandonné de la fortune, trouva dans Achmet III un hôte généreux, mais un prince prudent, qui hésitait à partager son ressentiment. Cependant, en 1710, la guerre fut résolue au divan contre la Russie : le czar Pierre, resserré par l'armée ottomane, ne dut son salut qu'aux conseils et à l'habileté de cette Catherine, dont il fit son épouse.

En 1715, Achmet se mit en tête de reprendre la Morée sur les Vénitiens, qui restaient dans la plus étrange confiance, tandis qu'une flotte de cent vaisseaux et soixante galères, tandis que trois corps d'armée, d'environ 200 mille hommes, se rassemblaient contre eux. Le visir et le capitan-pacha s'emparèrent, en un instant, de Corinthe et de Naples de Romanie, et bientôt toutes les villes de la Morée subirent le même sort. (a) Vainement l'empereur

(a) La Morée fut livrée par les Grecs, naturels du pays, qui s'accommodèrent mieux du joug des Musulmans, que des disputes de la religion romaine. Car le cœur de l'homme est ainsi fait, qu'il supporte moins les querelles d'opinion que l'empire de la violence.

Porte changea de face, la direction des affaires passa dans d'autres mains.

---

d'Autriche voulut s'interposer et réclamer l'exécution du traité de Carlowitz. Une armée de 150 mille ottomans s'achemina du côté du Danube. Eugène, le Mars germanique, passe le fleuve à la vue de l'ennemi, lui présente la bataille sous les murs de Peterwaradin. Il en fit un carnage effroyable, et un butin immense. Il prit Temeswar, après un siége meurtrier de deux mois, envahit la Valachie sans trouver d'obstacle, assiégea et prit Belgrade après une bataille sanglante.

Achmet proposa la paix, qui fut conclue à Passarowitz en 1718; il garda la Morée, mais la perte de Belgrade fut, dans la nation ottomane, un sujet de murmures continuels; le mécontentement se manifesta par des incendies; le quart de Constantinople fut réduit en cendres : ces premiers troubles furent appaisés par la prudence et la sévérité du visir Ibrahim Pacha.

En 1721, Achmet III envoya, à la cour de France, un ambassadeur extraordinaire, que le jeune roi, Louis XV, accueillit magnifiquement. On renouvela l'amitié avec la Sublime Porte, la plus ancienne de nos alliés. L'ambassadeur rapporta au grand-seigneur une quantité de chefs-d'œuvres de toutes sciences, de tous arts, et même de tous métiers. Vers le même temps commencèrent les troubles de Perse, dans lesquels le sultan Achmet eut la sagesse de ne pas vouloir s'interposer. La Russie fit quelques mouvemens, mais la paix fut rétablie de ce côté-là par l'intervention de la France, en 1724.

Quatre ans après, Thamas Koulikan commença en Perse ses dévastations, et bientôt il envahit, sur les états du grand-seigneur, la ville de Tauris. Achmet fut obligé

Je ne m'aperçus point de ce changement ; comme j'étais éloigné, je n'avais pris aucun

---

de se résoudre à la guerre qu'il ne voulait pas : les impôts qu'il établit pour y subvenir, élevèrent une rébellion, dont les chefs sortaient de la plus vile populace. Un chiffonnier, nommé PATRONA CALIL, Maslou, marchand de fruits, et Cély, débitant de boisson des rues, en vomissant mille injures contre le sultan et les ministres, ameutèrent, de proche en proche, des attroupemens composés de gens de leur sorte ; ces corps s'organisèrent en police, (a) se fournirent d'armes par le pillage, et quand l'autorité voulut agir, il n'était déjà plus temps. Le sultan accourt de l'un de ses palais d'Asie ; il fait déployer l'étendard de Mahomet qui est insulté. Les révoltés marchaient sous une enseigne formée des hâillons de Patrona Calil. On veut faire marcher les soldats de la marine : une décharge des rebelles en abat trente, tous les autres se joignent à la populace armée. Les trois chefs font demander au sultan la tête du muphti, du grand-visir, du caïmacan, du kiaga, du rey effendi : Achmet effrayé, leur en livre les cadavres ; enhardis par cette faiblesse, ils assiégent le sérail, et déclarent qu'ils déposent le sultan, et qu'ils choisissent Mahmoud, son frère. Le malheureux Achmet assemble un divan, fait une abdication publique ; il va lui-même chercher Mahmoud, l'installe sur le trône, et se renferme dans la prison d'où il tira son frère. Cette scène eut lieu le 30 sept. 1730.

Achmet passa 24 ans dans sa retraite, occupé de mécanique, qu'il entendait parfaitement, élevant des oiseaux, cultivant des fleurs. Il mourut d'apoplexie, en 1754, âgé de 74 ans.

Au mois d'avril 1794, mourut à Paris une prin-

(a) On croit lire les annales de Paris en 1793.

parti ; on me laissa tranquille, et je fus confirmé dans ma charge par le nouveau divan. Les troubles recommencèrent bientôt. Soliman, que les janissaires avaient élevé, comprit de quelle conséquence il était pour lui-même d'empêcher qu'ils ne se mutinâssent à l'avenir. Ils s'aperçurent de ce dessein. Le grand-visir, leur aga, et plusieurs autres grands officiers, furent sacrifiés à leur ressentiment. Achmet profita de ces désordres, et remonta sur le trône. Pour occuper cette milice turbulente, il déclara la guerre aux Perses. Ces agitations me firent rester près de

---

cesse ottomane, nommé Cécile, fille d'Achmet III, née en 1710. Elle avait été dérobée du sérail dès sa première enfance, élevée dans la religion catholique, soutenue des aumônes de la cassette de Louis XV et de Louis XVI; elle eut, dans ses derniers jours, quelques faibles secours de l'assemblée nationale : sa vie forme une espèce de roman, qu'une plume avantageusement connue a écrit, peut-être avec plus d'élégance que de vérité.

On ne sera pas fâché de savoir ce que devinrent ces trois coquins qui détrônèrent Achmet. Mahmoud, que les chronologistes appellent Mahomet V, prince faible, et fort inférieur à son frère, fut obligé de les admettre dans son divan. Assis à côté du visir, ils y donnaient ou vendaient tous les emplois. Patrona conféra la principauté de Moldavie à un boucher, et s'arrogea la place d'amiral. Maslou fut lieutenant-général des janissaires. Le grand visir, qu'avait nommé Achmet III en descendant du trône, s'at-

deux ans dans mon gouvernement. Je fus rappelé à Constantinople ; la douleur des peuples fut universelle. Je ne sortis point riche de ce pays, mais j'emportai l'estime et l'affection de tous les habitans. Je refusai absolument tous les présens qu'ils voulurent me faire à mon départ.

On savait comment je m'étais conduit; quoique la plupart n'eûssent pas voulu m'imiter, ils n'osèrent me blâmer. Je fus bien reçu, on me consulta fort sur la guerre qu'on allait faire, on me pressa de faire les mémoires qu'on m'avait demandés. L'entreprise était délicate, et m'expo-

---

tendant à être déplacé, et peut être immolé par les trois scélérats, prit la résolution de les prévenir. Dans un divan solennel, il proposa au nom du sultan, de leur donner des places qui devaient les éloigner de Constantinople : Patrona ayant refusé insolemment cette faveur, le signal fut donné; un pacha, nommé Geanin Cogea, l'abattit d'un coup de sabre; les chiaoux en firent autant aux deux autres, et à deux gens de loi qui leur servaient de conseil. Ils avaient une garde affidée de trente déterminés qui les attendaient dans la première cour. On fit appeler ces gardes de cinq en cinq; à mesure qu'ils entraient, ils étaient désarmés et étranglés. Cette exécution, publiée à l'instant, répandit dans la ville une joie universelle. Les complices et les créatures de la tyrannie, furent justiciés ou déplacés, et une amnistie générale rétablit bientôt l'ordre et la tranquillité.

sait à la haine des troupes; car pour les rendre bonnes, il eût fallu faire une infinité de réformes et de changemens. Quoique cette nation, par état, soit guerrière, et qu'elle ait presque toujours les armes à la main, il est inconcevable combien peu elle est aguerrie, et jusqu'à quel point elle ignore l'art de la guerre. Quelque vaste que soit l'empire ottoman, il s'en faut bien qu'il y ait sur pied autant de troupes réglées qu'il y en a en France. Tout se réduit aux janissaires, qui forment un corps de cinquante mille hommes, et à quinze ou vingt mille chevaux. Dans toutes les provinces, il devrait y avoir de nombreuses milices; il y en a fort peu. Les bachas sont chargés de ce soin; l'argent destiné pour la paye de ces milices de leur gouvernement passe par leurs mains. Ne pouvant se soutenir que par les présens qu'ils font à ceux qui dominent dans le sérail ou dans les divans, on peut bien juger qu'ils s'approprient la plus grande partie de cet argent. Chaque année, ils envoient au grand visir une liste des troupes qu'ils ont dans leurs départemens, et qu'ils supposent être à la solde du grand seigneur. La liste est réelle, c'est-à-dire, qu'il y a eu effet tant de mille hommes engagés au service, mais actuellement ils ne servent pas, et, à l'exception d'un très-petit nombre qui sont

dans la capitale du gouvernement et dans quelques forteresses ou châteaux, ils ne sont point du tout payés, par conséquent ils sont répandus dans leurs villages et dans leurs habitations; jamais on ne les assemble, jamais on ne les exerce; de manière que, lorsqu'on les fait marcher, ils sont aussi neufs et aussi peu dressés que ceux qu'on a enrôlés sur-le-champ pour suppléer à ce qui pouvait manquer à leur nombre.

De plus, ces troupes ne sont qu'un ramas du rebut de chaque peuple. Ceux qui sont en état de faire quelque présent au bacha ou à ses officiers, sont toujours exempts de marcher. Il n'en est point ou il en est fort peu qui s'engagent volontairement; on les envoie presque nus et sans armes; les voyages sont longs : on ne sait ce que c'est qu'étapes; la plupart périssent de misère, de chagrin et de fatigue. Arrivés qu'ils sont à l'armée, ils ne servent que de nombre, et l'usage est qu'on les expose à la première impétuosité de l'ennemi. Ainsi les armées des Turcs sont nombreuses, mais peu à appréhender pour des troupes aguerries. Dans cinquante mille Français ou Allemands, il y a plus de soldats que dans deux cents mille Turcs.

Les janissaires même, qui sont la principale milice de l'empire ottoman, et qui sont le fond

de ses armées, ne sont point ce qu'ils devraient être. C'est un corps nombreux, mais presque sans règle et sans discipline. Ils ne sont point divisés en régimens; à peine savent-ils ce que c'est que de former un bataillon; il n'y a point parmi eux de grenadiers. Les officiers subalternes n'ayant rien que leur grade qui les distingue des autres, sont peu respectés; leur exemple n'a point la force qu'a celui d'un officier français ou allemand, que sa naissance fait autant respecter du soldat que le droit qu'il a de le commander. Ces janissaires sont mal armés; leur habillement, semblable à celui des autres Turcs, est peu propre à la guerre, aux marches et aux combats : on les exerce à la fatigue, à porter de pesans fardeaux, à souffrir la faim, la soif; mais on les exerce peu à manier leurs armes, à tenir ferme dans leur rang, à faire les évolutions nécessaires sans se troubler. Je n'exagère point en disant que cinq régimens impériaux, qui font ordinairement dix mille hommes, battront toujours vingt mille janissaires.

Outre cette milice réglée, il y en a d'autres, plus négligées encore que celle dont je viens de parler : aussi n'est-il jamais arrivé qu'elles aient rétabli le combat après que les janissaires avaient été battus; ceux-ci une fois mis en déroute, on

peut compter que le reste ne tiendra pas. Ce corps, lui-même trop grand, sans les divisions et les intervalles convenables, ne peut guère se soutenir; quand il est enfoncé et entamé, le désordre ne peut manquer de se communiquer, et de devenir bientôt irréparable.

Pour la cavalerie, les Turcs eux-mêmes ne l'estiment pas, c'est tout dire. C'est une multitude confuse; à peine y sait-on se mettre en escadron. On ne sait ce que c'est que de faire une charge régulière, encore moins de se rallier après l'avoir faite : ni hommes, ni chevaux ne sont stylés; on n'en prend aucun soin.

Le manque de noblesse est la source de tous ces désordres. On n'en connaît point en Turquie, la seule famille régnante est regardée comme étant d'une condition supérieure; toutes les autres sont égales, et n'ont aucune distinction qu'elles ne puissent perdre par la seule volonté du souverain. Le fils d'un premier officier disgracié et dépouillé, car ces deux choses sont inséparables en Turquie, redevient ce que son grand-père ou son père avaient été, et cela sans qu'on y fasse presque aucune attention. La plupart des bachas ont été eux-mêmes esclaves ou sont fils d'esclaves.

On ne doit pas conclure de là qu'ils soient

sans mérite. Sans doute qu'il y en a quelques-uns ; mais c'est assurément le petit nombre. Comme tous ont droit d'aspirer aux grandes places, dès qu'ils trouvent de la protection, il n'est point de cour au monde où il y ait plus d'intrigues. Les femmes, toutes renfermées qu'elles sont dans les sérails, soit du grand seigneur, soit de ses principaux ministres, y ont la plus grande part. Les nuits qu'elles passent avec leurs époux y sont plus employées qu'au plaisir. Presque toutes ces femmes sont esclaves, et font usage de tout leur crédit pour avancer leur famille et ceux qui les ont placées.

Je me ressouviens d'avoir dit, que le meilleur ami que j'aie en ce pays, m'avait conseillé de faire entrer quelque fille au sérail du sultan, pour m'y procurer un appui. J'avais suivi ce conseil. En arrivant dans mon gouvernement, mon premier soin avait été de faire chercher la plus belle personne qu'on pût trouver. J'avais réussi. Dans un village situé au milieu des bois, on avait trouvé une jeune enfant de quatorze ou quinze ans. Selon l'usage du pays, je la fis demander pour sa hautesse. J'aurais pu la faire enlever ; mais on s'accommoda avec ses parens, qui la cédèrent pour une somme d'environ douze cents livres. Ils étaient mahométans, car pour

rien au monde je n'aurais voulu faire violence à des chrétiens ou à d'autres, dont la religion leur aurait fait regarder cet usage comme un crime. Je l'envoyai à Constantinople. Mon ami la fit entrer au sérail. Les révolutions qui survinrent, renversèrent toutes mes espérances. Elle y est encore actuellement. Elle est jeune, on m'assure que sa beauté s'est perfectionnée, peut-être parviendra-t-elle à la faveur.

Je reviens au Mémoire qu'on m'avait chargé de dresser. Je me serais fait des ennemis sans nombre, si j'y avais détaillé tous les désordres qui auraient dû être réformés. Je m'y pris de manière à les faire sentir sans en parler. Il m'est plus aisé de rapporter ce Mémoire que de détailler ce que j'y disais. Le voici tel que je le présentai.

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU SULTAN

par le bacha de BONNEVAL.

« C'est par obéissance aux sublimes ordres de sa hautesse, que le bacha de Bonneval, le plus soumis de ses sujets, ose lui offrir cet écrit, contenant les réflexions qu'une longue expérience dans la profession des armes lui a

donné lieu de faire. Il les soumet toutes à la profonde sagesse qui dirige et fait prospérer tous les desseins de sa hautesse.

» Le bacha de Bonneval a porté les armes dès sa première jeunesse; toujours il s'est appliqué à ce qui pouvait lui donner une connaissance exacte de toutes les parties de la guerre, et il peut dire que son application n'a point été inutile. Il va détailler tout ce qu'elle lui a appris.

» De tous les emplois dont un homme peut être chargé, c'est celui de général d'armée qui demande les plus grands talens. Il faut qu'il ait un grand génie et un grand cœur, qu'il connaisse les pays où il fait la guerre, les avantages qu'il peut tirer de leur situation. Il faut qu'il connaisse ses troupes, les officiers qui les commandent, leurs qualités particulières, et qu'il sache en faire usage. Il faut, autant qu'il est possible, qu'il connaisse l'armée ennemie aussi bien que la sienne, non-seulement pour le nombre des troupes dont elle est composée, mais pour le caractère de ceux qui les commandent, surtout du général. Ce n'est pas assez qu'il forme lui-même des desseins et des entreprises, il faut qu'il prévoie et qu'il devine ceux que son

ennemi peut former, et qu'en allant lui-même à son but, il empêche l'ennemi d'aller au sien.

» Il serait à souhaiter que tous les officiers généraux eûssent des talens, du moins approchans de ceux de leur chef, et que la plupart fûssent capables de le remplacer; mais ces talens sont trop grands pour qu'ils puissent être si communs.

» Le même soin que doit avoir le général, pour connaître à fond le mérite des grands officiers destinés à partager avec lui la conduite de son armée, ceux-là doivent l'avoir pour connaître les subalternes qui sont sous leur commandement immédiat, afin de les employer à propos, et selon leur degré de bravoure et d'habileté. Par là l'émulation se met parmi eux, passe même jusqu'aux soldats, chacun s'applique à son devoir et cherche à se distinguer, et tous, se sentant bien conduits, croient marcher à la victoire, lorsqu'on les conduit à l'ennemi. L'empire des Français a presque été renversé, dans la guerre pour la succession à la monarchie d'Espagne, par le mauvais choix des généraux. L'empire ottoman n'a rien de pareil à craindre; conduit comme il l'est par les lumieres supérieures de sa hautesse, à qui rien n'échappe de

ce qui peut contribuer à sa gloire et à son avantage.

» A ces considérations générales, le bacha de Bonneval va joindre le détail de la manière dont les Français et les Allemands forment leurs armées, les dressent, les conduisent.

» 1°. La plupart des soldats s'engagent volontairement pour un certain nombre d'années, au bout desquelles il leur est permis de se retirer. Ces soldats volontaires font tous leur métier avec inclination. S'ils se dégoûtent, la certitude de voir finir le temps de leur service, les soutient. Mais un très-grand nombre s'engagent de nouveau quand il est expiré. On ne manque point d'en trouver autant qu'on en a besoin, souvent même on est obligé d'en refuser. On bat le tambour dans les grandes villes ; on propose les conditions de l'engagement ; on promet et on donne en effet quelques pistoles. Si l'officier pour lequel se fait l'enrôlement, a la réputation d'être brave et d'aimer le soldat, sa troupe est bientôt complète ; c'est à qui servira sous lui. Ces soldats nouvellement levés, on les exerce, avec un soin infini, à bien manier leurs armes, à garder leur rang, et à faire tous les mouvemens nécessaires.

» 2°. Le nombre des officiers est très-grand, surtout dans les armées françaises. Pour conduire cent fantassins, par exemple, il y a un capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant, un enseigne, plusieurs sergens, des caporaux, et d'autres encore inférieurs, tous subordonnés les uns aux autres; de sorte, que de cinq hommes en cinq hommes, il y a toujours quelqu'un qui commande les quatre autres. Il en est de même à proportion dans la cavalerie. Pour conduire quarante ou cinquante cavaliers, il y a au moins dix officiers, c'est-à-dire un capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant, un cornette, un maréchal-des-logis, quelques brigadiers et sous-brigadiers.

» Ces troupes forment, ce qu'on appelle des compagnies, les compagnies forment des régimens. Un régiment de cavalerie est ordinairement de trois cents ou de six cents hommes, et forme deux ou quatre escadrons. Chaque escadron est de cent cinquante chevaux, vingt-cinq de front sur six de profondeur. Les officiers forment le premier rang. Les régimens d'infanterie sont de mille hommes ou de deux mille hommes, non compris les officiers : on les divise en bataillon. Un bataillon est de six cents

hommes, cinquante de front sur douze de profondeur; les officiers forment aussi la première ligne. Ces bataillons, ces escadrons sont accoutumés à faire, sans confusion, les évolutions nécessaires pour présenter toujours le front à l'ennemi, de quelque côté qu'il vienne les attaquer.

» Outre les officiers de chaque compagnie, il y en a qui commandent tout le régiment: tels sont le colonel, le lieutenant-colonel, le major, l'aide-major. Ces deux derniers sont proprement pour la police et la discipline d'un régiment. Un jour d'action, le colonel est à la tête de sa troupe; le major, l'aide-major, sont à la queue et voltigent sur les flancs, pour maintenir l'escadron ou le bataillon en ordre, et empêcher que personne ne s'en écarte.

» C'est de la multitude des officiers que vient la bonté et la fermeté des troupes. Les officiers, depuis le colonel jusqu'à l'enseigne et au cornette, sont ce qu'on appelle en occident, *gentilshommes*, c'est-à-dire, que l'honneur est leur grande règle, et qu'il n'en est point qui ne préfèrent la mort à une action lâche, à la moindre marque de timidité ou de faiblesse. Ceux qui manquent à ces articles essentiels sont

obligés à se cacher le reste de leurs jours. Ces hommes, distingués par leur condition, n'ont point d'autre profession que celle des armes : tous s'y appliquent, et il en est peu qui n'aillent à la guerre et qui ne fassent du moins quelques campagnes. Dans les nécessités de l'état, tous sont obligés de monter à cheval et de servir à leurs frais. En considération de cette obligation, ils sont exempts des tributs ordinaires. Le reste de la nation les respecte, et les regarde, en quelque sorte, comme ayant droit de lui commander ; ce respect est encore plus grand dans les soldats, qui, voyant ceux qu'ils regardent comme si fort au-dessus d'eux, ne craindre ni les dangers ni la mort, n'oseraient ni leur désobéir, ni hésiter à les imiter. La noblesse est sur le même pied en Allemagne qu'en France, et c'est ce qui fait aussi la bonté des troupes de l'empereur de ce pays.

» Tous ces régimens, qui forment les bataillons et les escadrons dont les armées des princes d'occident sont composées, se distinguent par les noms des provinces où ils sont levés, ou des colonels qui les commandent. Ils sont aussi vêtus différemment, et on les reconnaît à la couleur de leur habit ou de leurs pa-

remens. Chaque colonel se pique d'avoir de beaux hommes et de les tenir propres.

« L'émulation est parmi ces corps. Si quelque corps fait mal dans une bataille ou à un siége, il est déshonoré, à peine trouve-t-on des soldats qui veuillent s'y engager. Un régiment de cavalerie qui laisse perdre ses drapeaux, en est privé jusqu'à ce qu'il en ait repris d'autres à l'ennemi.

» On s'applique surtout à inspirer aux soldats des sentimens d'honneur et l'amour de la gloire. Les officiers les traitent avec honnêteté et avec douceur. Ainsi ménagés, ils font leur devoir par inclination; ils ne souffrent rien qui puisse déshonorer leur troupe, ni chagriner leurs commandans. Quand une fois l'esprit d'ordre, de sagesse et de bravoure est établi dans un régiment, il y continue; les nouveaux venus sont obligés de s'y conformer, ou ils y sont traités avec le dernier mépris.

» 3°. De ces régimens de cavalerie et d'infanterie, on forme ce qu'on appelle des brigades, ordinairement composées de cinq bataillons, ou de dix escadrons. Un officier général les commande chacune en particulier. Par cette division, le chef de l'armée la connaît et est en

état de donner ses ordres pour faire agir tous ces corps, dont l'ordre du campement est selon leur ancienneté. Les plus anciens ont les postes d'honneur, c'est-à-dire, les plus exposés, soit à un siége, soit à une bataille, à peine l'ordre du souverain leur ferait-il céder leur rang.

» 4°. Outre l'infanterie et la cavalerie, il y a une troisième espèce de milice appelée *dragons*. C'est une cavalerie légère, qui est à deux mains; elle combat à cheval et à pied, selon les occasions. Elle est composée de gens dont la plupart sont de famille, c'est-à-dire, d'une condition qui tient le milieu entre la noblesse et le menu peuple. L'esprit de bravoure y est tellement établi, que c'est un proverbe « qu'un bon dragon ne doit pas durer plus de quatre ans. » Leurs colonels sont gens de la première distinction.

» 5°. Dans tous ces différens corps, c'est la tête qu'on s'applique surtout à bien former. Les meilleurs hommes sont mis dans les premiers rangs et sur les flancs. Toutes les lignes d'un bataillon, de front, à droite et à gauche, ont à leur tête des grenadiers, qui sont l'élite de chaque troupe. On garde la même méthode dans les escadrons de cavalerie et de dragons.

» 6°. L'artillerie a ses officiers à part. On forme des régimens de ceux qui la doivent servir; on les exerce avec un grand soin; car quoique le canon se tire contre un amas d'hommes qui composent une armée, il fait, sans comparaison, plus d'effet quand il est exécuté par des gens dressés. On a aussi des compagnies de bombardiers, qu'on exerce avec le même soin et pour la même raison que les canonniers. A toutes ces espèces de troupes, on joint des ingénieurs, dont l'office est de retrancher le camp et de tracer les travaux d'un siége, de placer les batteries de canon et de mortiers.

» 7°. L'armée marche toujours en disposition de combattre; chaque corps particulier est en son rang. Quand on arrive au camp destiné, on se met en ordre de bataille, et on ne quitte point les armes qu'on n'ait découvert tous les environs. Si on doit y séjourner, on se retranche du côté que l'ennemi pourrait venir; on s'empare des châteaux, des défilés voisins, surtout de ceux qui assurent l'arrivée des convois. Ces postes détachés communiquent entr'eux et avec l'armée, par le moyen de fréquentes gardes placées de distance en distance. Un général attentif les place lui-même et les visite souvent. C'est de ce soin,

que dépend quelquefois le salut d'une armée.

» 8°. Le camp ainsi assuré contre la surprise, à moins que le poste ne soit assez bon par lui-même et assez bien retranché pour y attendre l'ennemi, on marque un champ de bataille où chaque corps puisse se rendre sans confusion, et y occuper la place qui lui est marquée. A parler en général, à moins d'une grande supériorité de l'ennemi, on ne doit point l'attendre dans des lignes ni dans des retranchemens, qu'il peut attaquer de plusieurs côtés à la fois, sans qu'on puisse savoir où il fera son principal effort. Depuis quarante ans que le bacha de Bonneval porte les armes, il a toujours vu qu'une armée attaquée dans des lignes ou dans des retranchemens a été battue.

» 9°. Le capital, pour une armée, est de savoir ce qui se passe dans celle de l'ennemi, d'être instruit des desseins qui s'y forment, de l'ordre qui s'y garde, du plus ou du moins de vigilance et d'exactitude avec lesquelles se fait le service, du temps où elle doit décamper, du camp qu'elle médite de prendre. Il faut, s'il se peut, qu'il ne s'en fasse pas un détachement tant soit peu considérable, de la destination duquel on ne soit informé. Il est plusieurs moyens d'avoir ces con-

naissances si utiles et si nécessaires. Le premier, c'est d'avoir de bons espions. On n'en manque point, quand on les paye bien. Ces gens, sous différens prétextes, vont dans le camp ennemi. S'ils ont de l'intelligence, ils ne manquent guère de savoir à quoi on s'y prépare; et en confrontant leurs divers rapports, il est aisé de voir à quoi l'on doit s'en tenir. Le second moyen, c'est d'avoir en campagne de fréquens partis, qui s'approchent de l'armée ennemie le plus près qu'il est possible. Les prisonniers qu'ils font, donnent souvent de grandes lumières. Les habitans du pays, quand on les ménage, peuvent aussi être fort utiles.

» 10°. C'est surtout sur le point d'une action, qu'il est important d'être instruit des dispositions de l'ennemi, afin d'y conformer les siennes. A quelque prix que ce soit, il faut savoir de quel côté il place ses meilleures troupes; s'il ne dégarnit point une de ses ailes pour renforcer l'autre, ou son corps de bataille; si la situation du terrein ne lui donne pas lieu de dérober quelque mouvement, et d'attaquer tout d'un coup par un endroit faible ou avec plus de force qu'on n'avait cru.

C'est manque de ces attentions de la part des

généraux français, qu'ils ont été battus aux célèbres batailles d'Hochstet et de Ramillies.

» 11°. Il faut prendre garde à l'arrangement des troupes qui viennent attaquer. Si elles forment un front contigu, il faut sur-le-champ se ranger de même. Un exemple éclaircira ce que le bacha de Bonneval veut dire. A Ramillies, le général anglais fit un front contigu de sa cavalerie; le général français négligea d'en faire autant. Par cette négligence, une partie du front contigu pénétra dans l'intervalle de ses escadrons, et les prenant en flanc et à dos, les défit absolument.

» 12°. Une manière sûre d'aguerrir les troupes, de les animer et de les remplir de confiance, c'est de les envoyer souvent en parti. C'est ce qu'on appelle la *petite guerre*. Pour ces courses, on donne à ceux qui s'y offrent, un commandant qui soit brave et entendu. Là, on apprend à connaître exactement un pays, et à profiter de tous les avantages du terrein, à dresser des embuscades et à les éviter, à tenir ferme dans un défilé; on apprend ce que c'est que la vigilance et les attentions infinies qu'il faut avoir pour n'être point surpris. Il faut de nécessité être brave, et quelquefois se battre avec un plus grand nom-

bre, et se faire jour au travers. Le profit qu'on y trouve fait supporter les fatigues et mépriser les dangers. Quand cette petite guerre est bien conduite, et que le général, instruit des mouvemens de l'ennemi, veille à ce que les partis à qui il ordonne ou à qui il permet de sortir du camp soient plus forts que ceux qu'ils peuvent rencontrer, outre que ces petits combats détruisent un grand nombre d'ennemis, ces soldats, presque toujours victorieux, cessent de craindre leurs adversaires; ils les méprisent même. Cet esprit se répand dans toute une armée, et y inspire une ardeur, une audace, qui est presqu'un gage assuré de la victoire.

» C'est à quoi se réduisent les réflexions du bacha de Bonneval. Il y ajoutera, en général, que ce n'est point la multitude d'hommes qui fait une bonne armée; que c'est la discipline, l'exercice, la subordination, l'habileté des principaux chefs, le grand nombre d'officiers subalternes, le respect, l'estime que le simple soldat a pour eux. Le fameux Alexandre a conquis l'empire d'Orient avec une poignée de monde. Dix mille Grecs autrefois se retirérent dans leur pays, malgré plus de cent mille persans qui les entouraient de toutes parts.

» La guerre est un art des plus difficiles. Pour la faire avec succès, le courage, l'intrépidité ne suffisent pas. Il faut de la méthode. Si elle manque, en vain a-t-on des troupes nombreuses et braves, il n'est pas possible qu'on réussisse; leur bravoure, leur nombre, ne servent qu'à multiplier les pertes.

» Plus le bacha de Bonneval considère l'étendue et la force de l'empire ottoman, plus il est étonné qu'aucune puissance puisse lui résister. Cet empire a des hommes sans nombre, dont le caractère est le mépris de la mort et la disposition à se sacrifier pour la gloire de leur souverain. L'argent, qui est le nerf des grandes entreprises, ne manque point. Malgré ces avantages, depuis plusieurs années, les chrétiens non-seulement se sont défendus; mais encore ils ont fait des conquêtes en Hongrie; les Moscovites même ont osé attaquer nos frontières. Il faut donc qu'il manque quelque chose aux troupes de sa hautesse, et que la discipline ne réponde ni à leur nombre, ni à leur valeur. Cette discipline, à la considérer en elle-même, est excellente; mais elle n'est point semblable à celle des chrétiens. Ainsi, l'unique chose à faire, c'est de les imiter et de prendre leur méthode. I. Que toutes les troupes

de sa hautesse soient armées comme les Allemands. II. Qu'elles soient divisées en régimens, en bataillons, en escadrons, en brigades. III. Que les officiers soient multipliés et distingués autant que le gouvernement le peut permettre. IV. Que les exercices soient uniformes, de manière que toute une armée soit aussi prompte à faire les mouvemens et les évolutions, que le pourrait être un corps particulier. V. Que ces exercices se fassent d'abord par petites troupes, ensuite par bataillons et par escadrons. VI. Qu'on les fasse battre ensemble, pour qu'ils apprennent à se mêler, à se rallier, pour que la cavalerie s'accoutume au feu de l'infanterie, et que celle-ci apprenne à se défendre contre la cavalerie, surtout pour que l'une et l'autre combatte de pied-ferme, sans jamais quitter ses rangs, et sans se débander.

» C'est par pure obéissance que le bacha de Bonneval a écrit ce Mémoire, persuadé que ses faibles lumières sont autant au-dessous de celles de sa hautesse et de son divan, que la lumière de la plus petite étoile est au-dessous de celle du soleil. Le zèle a animé son obéissance, et il proteste qu'il serait au comble de ses vœux si, par quelque service, il pouvait reconnaître les bien-

faits dont la libéralité de sa hautesse l'a comblé. »

Ce Mémoire fut lu et examiné dans plusieurs divans. Chaque bacha voulut en avoir une copie, par là il devint public. Je puis dire qu'il fut généralement approuvé. Il ne manqua pas non plus de contradicteurs. Je n'avais personne au sérail qui s'appliquât à le soutenir. Les révolutions avaient fait périr ou mis hors d'état de m'appuyer ceux qui s'intéressaient pour moi. Je n'avais que le grand muphti qui continuait de me protéger ; mais que pouvait-il faire contre la multitude des bachas qui m'étaient contraires? Plus ils trouvaient mes réflexions justes, plus il me croyaient de capacité, plus ils appréhendaient qu'on ne me chargeât d'exécuter mon Mémoire, et que cette exécution ne me frayât le chemin à la plus haute faveur. Ainsi mon Mémoire n'eut point alors de suite, et parut tout-à-fait oublié ; mes envieux empêchèrent même qu'on ne me donnât de l'emploi dans la guerre contre les Perses. Le grand seigneur voulut que j'y servisse avec distinction ; mais on lui parla si fortement, qu'il craignit un mécontentement général de ses principaux officiers. « C'est un inconstant, disaient-ils, il a quitté la

France, sa patrie, il a quitté les Allemands. Il paraît aussi ambitieux qu'inconstant. Qui sait s'il ne chercherait point parmi les Perses un établissement plus considérable que celui qu'il a trouvé parmi nous? Il entend bien la guerre; il est brave, c'est pour cela même qu'il est plus à craindre; nous croyons, disaient-ils, qu'on ne peut l'employer sûrement que contre les chrétiens, dont il n'aurait aucune grâce à attendre après avoir renoncé leur loi. »

Ces raisonnemens portèrent coup, mes sollicitations et celles de mes amis furent inutiles. Le grand muphti avait formé une espèce de parti en ma faveur. Le séraskier, le bostangibachi, le chef des eunuques noirs, en étaient. Ils appuyèrent mes demandes, mais secrettement, de peur de s'attirer la haine des autres. Le sultan répondit qu'il ne pouvait faire ce qu'ils souhaitaient, que c'était à regret qu'il me laissait dans l'inaction, que je prisse patience et que peu à peu l'envie s'appaiserait. «Dites-lui, ajouta-t-il, que je ne l'en considère pas moins, et que je souhaite qu'il dresse les troupes qui resteront ici, tandis que mes armées iront combattre les Perses. » Cette marque de confiance diminua mon chagrin, et me donna la hardiesse de demander

pour mon habitation un château, qui n'est qu'à une lieue de Constantinople. Selon toutes les apparences, il avait autrefois appartenu à quelque ministre des empereurs grecs. Il est vieux, mais les appartemens sont commodes et les jardins fort beaux. Les principales vues sont sur la mer. On voit Constantinople, et son port toujours rempli d'une quantité prodigieuse de vaisseaux. De l'autre côté sont de grandes plaines fertiles, que la multitude d'arbres fruitiers fait prendre pour un jardin. Le château est accompagné de fort belles écuries, et d'un corps de logis destiné pour l'appartement des femmes.

On avait augmenté mes pensions, dont j'étais exactement payé. A l'occasion de la commission dont le grand seigneur m'avait chargé, il avait ordonné qu'on me fît une gratification considérable. Je m'en servis pour meubler et pour accommoder ma nouvelle habitation. Je suis aussi bien logé que j'aie été nulle part. Dans le bas j'ai six pièces de plein pied. Dans le haut six grandes chambres. Les offices sont sous les bâtimens. J'ai vingt chevaux dans mon écurie. Mon domestique consiste en vingt-cinq personnes; dont il y a six Turcs; tous les autres sont des esclaves français ou allemands. Je vis

ici comme j'ai vécu ailleurs. Un Allemand me tient lieu de mon Dominique, c'est lui qui gouverne mon argent et qui m'avertit quand il n'y en a plus. Mon cuisinier est Français et me fait fort bonne chère. Mon ami de Chio ne me laisse point manquer de vin, tous les six mois il m'en envoie plusieurs pièces. Ce vin est excellent, il m'a guéri de la goutte. Quoique j'aie passé soixante ans, je jouis d'une santé parfaite, il semble que ce climat m'ait rajeuni et m'ait donné une nouvelle vigueur. La seule chose à quoi je m'aperçois que je vieillis, c'est que j'ai les passions moins vives, que je ne suis plus si impétueux. Il ne me reste qu'une passion, qui, selon toutes les apparences, ne finira qu'avec ma vie, c'est de me trouver à la tête de trente ou quarante mille hommes, et de faire sentir à ceux qui ont engagé l'empereur à me traiter comme il a fait, que je n'étais pas de ces hommes qu'on traite comme l'on veut sans conséquence, et qu'ils en ont fait trop ou trop peu.

Aussitôt que les troupes destinées pour la Perse furent parties, je commençai à exercer celles qui restaient à Constantinople. Les exercices se firent dans la grande place appelée l'*Hippodrome*. Parmi ces troupes je trouvai

plusieurs Français et Allemands, qui, comme moi, avaient pris le turban. Ils me furent d'un grand secours. Je les assemblai. La plupart avaient servi, il ne me fut pas difficile de les mettre en état d'instruire leurs camarades. Chacun en prit une vingtaine et les exerça en divers endroits. J'obtins qu'on augmentât leur paie de quelques aspres, et que pendant le temps des exercices ceux qu'ils façonnaient leur obéissent comme s'ils eussent été officiers. Je leur recommandai surtout d'avoir bien de la patience et beaucoup de douceur et d'honnêteté. Moi-même j'en pris aussi quelques bandes, que je dressai.

Les officiers turcs traitent leurs soldats avec beaucoup de hauteur et de dureté. Ce n'est pas que le caractère de ces peuples le demande. Au contraire, élevés dès leur enfance dans l'esprit de servitude, ils ne sont que trop doux et trop rampans, mais c'est l'usage, comme ce l'était autrefois en France et en Allemagne; et d'ailleurs ces officiers subalternes traitent ceux qu'ils commandent comme ils sont traités eux-mêmes par leurs principaux. J'en usai tout autrement, ils n'eurent de moi ni coups, ni injures. Je les caressai, je les encourageai, je leur parlai comme à des gens de cœur, je fis même quelques libé-

ralités à ceux qui se distinguaient par leur promptitude et leur inclination à s'instruire. Ils furent charmés de ces manières, qu'ils n'avaient point encore éprouvées, j'en faisais ce que je voulais. Je m'appliquai particulièrement à gagner les officiers et j'y réussis, au moins pour la plupart. Je leur inspirai, autant qu'il me fut possible, de l'estime pour leur profession, de l'humanité et de la bonté pour leurs soldats, leur faisant sentir que c'était en traitant les hommes comme gens de cœur et d'honneur qu'on les rendait tels ; qu'il était pour eux-mêmes d'une extrême conséquence de se faire aimer, qu'un jour de bataille le soldat trouvait le moyen de se venger ; que les châtimens militaires et ordonnés ne l'irritaient pas, que c'étaient les injures et les mauvais traitemens, où il sentait qu'il y avait plus de passion et de colère, que d'envie de le corriger et de zèle pour le maintien de la discipline. Ces discours et bien d'autres firent impression, et produisirent un changement visible.

Après que nous eûmes façonné les bandes séparées, nous les réunîmes d'abord par centaines. Tout Constantinople y accourut. Ce concours fut infini quand j'eu formai un bataillon de six cents hommes, et qu'on leur vit

faire toutes les évolutions au son du tambour. En effet, rien n'est plus beau, du moins à mon gré, que de voir un bataillon prendre en un instant differentes formes. J'en opposai ensuite deux ; ils se chargèrent, se rompirent et se rallièrent. On fut surtout charmé de leur feu prompt et uniforme ; chaque rang qui tirait semblait ne tirer qu'un coup.

Avec la permission de sa hautesse, que j'eus assez de peine à obtenir, je ne sais pas trop pourquoi, je fis faire un fort de terre assez régulier. Il y avait une espèce de chemin couvert, quelques demi-lunes et un fossé. J'y mis quatre cents hommes pour le défendre. Je destinai deux bataillons pour l'attaquer. Les approches se firentd ans les règles. Les assiégés firent des sorties. L'assaut se donna au chemin couvert, il fut long-temps disputé. Les demi-lunes ne se défendirent pas si bien. Les assiégés capitulèrent, lorsqu'on était sur le point de faire la descente du fossé. Cet exercice dura depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, sans qu'aucun des combattans ni des spectateurs parût s'en ennuyer. On m'assura que le sultan y était venu *incognito*, qu'il y était resté trois heures, et qu'il en avait été fort satisfait. Ce

qui est de certain, c'est qu'il me fit venir, me remercia en termes très-obligeans, et qu'il fit donner une gratification assez considérable aux assiégés et aux assiégeans.

Nous étions dans le fort de nos exercices, lorsqu'on apprit que notre armée avait été battue et mise en déroute par les Persans. Il n'y eut qu'une voix à ce sujet; tous dirent que si les troupes avaient été exercées par le bacha de Bonneval, elles n'auraient point été battues. On me pria aussi de donner quelques leçons à la cavalerie. Quoique j'aie presque toujours servi dans l'infanterie, je m'en chargeai. Cet exercice est plus difficile, car il faut tout à la fois dresser les hommes et les chevaux. Cette cavalerie était mal montée. Les chevaux turcs sont trop fins, c'est à peu près comme les chevaux anglais. On n'avait pas même pris garde à leur taille; il y en avait de grands, de médiocres, et de toutes sortes de poils. Les cavaliers sont mal à cheval; ils ont les étriers fort courts, afin, disent-ils, d'être plus élevés quand ils se dressent, et d'assurer mieux un coup de sabre. Ni les hommes, ni les chevaux ne pouvaient se tenir ensemble; j'eus des peines infinies à les ranger en escadron et à les accoutumer à garder

leurs rangs, à faire les conversions sans les quitter. Je les dressai peu à peu à faire le coup de pistolet les uns contre les autres, à se charger l'épée à la main, à se rallier après s'être rompus en se traversant. Je les commis ensuite avec de l'infanterie : ce fut encore pour les habitans de Constantinople un spectacle tout nouveau. Je fis attaquer un bataillon carré de douze cents hommes, par sept à huit escadrons. Ce bataillon fit face de tous côtés; la cavalerie fut toujours repoussée, et ne put jamais l'entamer.

J'employai quatre ou cinq mois à ces exercices, et je dressai douze ou quinze mille hommes. Sa hautesse m'en témoigna un gré infini, et mes appointemens furent considérablement augmentés. A force de présenter des mémoires, il fut réglé que toute l'infanterie, surtout les principaux corps, seraient tous armés à l'européenne; qu'ils auraient un mousquet, une épée, une baïonnette; qu'autant qu'il serait possible, on la partagerait en divers corps, et qu'on multiplierait les officiers; que, dans ces nouvelles divisions, on choisirait les mieux faits et les plus robustes, pour en faire des grenadiers. Sur mes mémoires, on introduisit l'usage des gargousses, si commode pour rendre le feu

plus vif et plus continu. Je représentai, par rapport à la cavalerie, que c'étaient des chevaux plus forts que fins qu'il lui fallait; qu'avec de grosses bottes, le cavalier était bien plus ferme à cheval; que la meilleure arme était une forte épée tranchante, parce que, tandis qu'on levait le bras pour se servir du sabre, on était percé par un ennemi adroit et attentif. Je représentai fortement qu'il n'était pas possible, humainement parlant, que la cavalerie ottomane résistât à l'allemande, armée de cuirasses pour la plus grande partie, et accoutumée à se battre de pied ferme sans se débander. Il fût seulement ordonné que les chevaux fûssent mieux choisis, et qu'on veillât à ce qu'ils fûssent à peu près égaux.

Je dois rendre justice aux Turcs; ils ont d'excellentes dispositions pour devenir de bonnes troupes. Robustes, dociles, obéissans, il est aisé de les dresser, et je n'eus pas plus de peine avec eux que je n'en avais eu à façonner les régimens que j'ai eus en France et en Allemagne. La campagne de Perse étant finie, les officiers généraux revinrent à Consanttinople. Ils furent témoins du changement qui s'était fait parmi les troupes que j'avais exercées; ils l'applau-

dirent en public, mais leur jalousie et leurs craintes se ranimèrent. Ils firent entendre que la guerre qu'on avait sur les bras n'était pas un temps propre à ces réformes; qu'on pourrait y penser lorsqu'on serait en pleine paix; qu'actuellement des troupes différemment exercées et disciplinées, ne serviraient qu'à mettre la confusion et la division dans les armées; que l'empire ottoman s'était soutenu jusqu'alors sans ces nouvelles manières, et qu'il se soutiendrait encore par la puissante intercession du prophète auprès du Très-Haut. Ils tâchèrent même d'aigrir les troupes contre moi, leur faisant entendre que ma nouvelle méthode allait à les assujétir de manière qu'ils n'eûssent plus de part aux affaires du gouvernement.

Tous ces discours firent impression, non sur les soldats et sur les officiers subalternes, mais sur les principaux officiers. L'aga des janissaires surtout, qui sentit que leur séparation en régimens en ferait autant de corps séparés, dont il ne disposerait plus si facilement, employa tout ce qu'il avait de crédit et d'amis, pour empêcher que la réforme ne fût poussée plus avant. Ils réussirent; ces troupes que j'avais dressées eurent ordre de reprendre leurs anciennes ma-

nières ; et de tout ce que j'avais fait régler par mes mémoires, on ne retint que l'usage des gargousses et la baïonnette. Il me fallut céder à cette espèce de tempête. Je me retirai dans mon château, d'où je ne sortis plus qu'une fois la semaine, pour aller faire ma cour. Le sultan me fit secrètement assurer par le grand muphti, « qu'il était parfaitement content de mes services; que je devais compter sur sa protection, et qu'un jour viendrait qu'il m'en donnerait des marques éclatantes : que du reste, j'avais pris le bon parti, et que je continuâsse de le suivre, feignant même que mon âge et ma santé m'ôtaient toute pensée de demander de l'emploi. »

Jusqu'alors j'avais toujours espéré qu'on ne me laisserait pas inutile, et ne m'étais cru nulle part à demeure. Fixé par les conseils du grand-seigneur, que je regardais comme des ordres, je tâchai de me rendre ma solitude agréable. Je me fis une loi de n'avoir commerce avec aucun étranger. Les Musulmans qui voulurent me venir voir, furent bien reçus. Ma table est bonne, ma demeure est propre, les environs sont charmans, et je ne manque point de compagnie. Il me revint de plusieurs endroits qu'on trouvait mauvais que je n'eûsse point de sérail. Le grand-

muphti même, m'envoya le religieux qui m'avait instruit lorsque je m'étais fait circoncire, pour me représenter que je ferais bien de me conformer à l'usage des personnes de mon rang. Quelque reste d'inclination pour le sexe me fit goûter ces conseils; mais on eut beau faire, je me fixai à ne point passer la demi-douzaine.

J'avais déjà une turque, c'était celle qui s'était donnée à moi dans mon gouvernement de la manière dont je l'ai raconté. Seule, toujours renfermée avec trois ou quatre esclaves que je lui avais donnés pour la servir, elle menait une vie assez triste, quoiqu'elle fût moins gênée et qu'elle eût la liberté de se promener dans les jardins. Je lui appris les conseils qu'on me donnait. L'amour des femmes en Turquie est d'une autre espèce que celui des chrétiennes; elle ne balança pas de m'exhorter à les suivre. Je vous aime, me dit-elle, au-delà de ce que je saurais dire; mais élevée comme je l'ai été, je serais contente, pourvu que j'aie quelque place dans votre cœur. Je n'aspire point à y régner seule, votre satisfaction m'est plus chère que la mienne; je vous promets d'avance de bien vivre avec celles que vous me donnerez pour compagnes: la seule grâce que je vous demande, c'est

d'avoir égard, dans le choix que vous en ferez, à l'humeur et au caractère d'esprit. Point de Grecques surtout, ajouta-t-elle en m'embrassant; elles sont toutes fières, hautaines; une seule suffirait pour troubler notre société.

L'appartement destiné pour les femmes était en bon état; il y avait des bains, des cuisines. Au haut du bâtiment était une grande gallerie pour les esclaves. Il m'en coûta peu pour les meubler. Je fis meubler six chambres, toutes dans le même goût pour le fond: la couleur seule en faisait la différence. Je retranchai tout ce qui avait l'air de prison, et ne voulus point absolument d'eunuques, ni noirs ni blancs.

Dès que je m'étais vu fixé, j'avais donné de mes nouvelles à l'aimable Marseillaise, que sa tante avait voulu prostituer. Je lui avais mandé ma situation, l'assurant qu'elle m'était toujours chère, et que si elle pouvait se résoudre à venir trouver un Turc, elle trouverait dans moi les mêmes sentimens que j'avais pour elle lorsque j'étais chrétien. C'était à tout hazard que j'avais écrit, ne doutant presque pas que mon changement de religion, mon éloignement, mon silence de quatre ans, n'eût éteint dans le cœur de cette fille tout l'amour qu'elle avait eu pour moi.

Je ne me pressai pourtant pas de remplir mon sérail. Il y a à Constantinople des marchands de filles esclaves; ils en ont des magasins, si je puis ainsi parler. Comme elles sont de différens pays, on commence par leur apprendre le turc; on leur montre à chanter, à danser, et à faire différens ouvrages, surtout en broderie. Ceux qui veulent se pourvoir, vont chez ces marchands. Toutes ces filles sont vêtues simplement, de sorte que rien n'empêche qu'on ne voie leur taille. On les voit à visage découvert : la seule précaution qu'il y a à prendre, c'est de le leur faire laver, aussi bien que les mains; car souvent on les farde pour cacher les défauts de leur teint. Le marchand, sur le certificat des matrones qui les ont visitées, répond qu'elles sont vierges. Quand c'est un homme de considération qui va chez lui, il lui donne une liste où l'âge, le caractère même de ces filles sont marqués. Plus elles sont instruites, plus elles sont chères. Celles qu'on choisit sont toujours les plus parfaites au gré du marchand.

J'allai dans plusieurs de ces maisons; j'avouerai même que je m'en fis un divertissement. L'ordre y est admirable; tout y est réglé comme dans les monastères les plus réguliers; on s'y lève, on

s'y couche, on y mange, on y travaille à la même heure. Quelques femmes et des eunuques en ont soin. La désobéissance, la mauvaise humeur, les querelles, y sont punies avec sévérité. Aucun homme n'entre dans ces appartemens; le maître même en est exclu. Pour les faire voir, on les fait passer les unes après les autres au travers d'une cour. Elles y marchent fort lentement, et, sans qu'elles vous voient, vous avez le loisir de les considérer. Si on s'attache à quelqu'une, on la fait venir dans une espèce de parloir pour lui parler; mais alors un grand voile la couvre depuis la tête jusqu'aux pieds. Elle chante, elle danse, si elle le sait faire, et montre quelques-uns de ses ouvrages. Ces sortes de visites ne laissent pas de coûter: non que le marchand exige rien pour faire voir sa marchandise; mais il faut donner au moins deux ou trois pistoles; c'est le profit des eunuques et des femmes qui ont soin de ces filles.

Sur une de ces listes, je vis une Française. Je ne pus résister à l'envie que j'eus de lui parler. Je la fis venir, pour savoir par quel hazard elle se trouvait dans cette maison. Je l'avais remarquée lorsqu'elle avait passé par la petite cour. Sa taille était bien prise, mais médiocre; son visage n'avait rien de frappant, quoique chaque trait fût

assez régulier; peut-être que le chagrin avait terni les couleurs qui l'auraient rendue belle. Voici son aventure telle qu'elle me la raconta :

« Je suis des environs du port de Cette; mon père est gentilhomme, et se nomme *Letori*. Vingt années de service ne lui ayant valu que le titre de lieutenant de frégate, tandis que d'autres moins anciens, et, à ce qu'il prétendait, moins méritans que lui, étaient ou capitaines, ou lieutenans de vaisseau de roi, il quitta la France, et passa chez les Vénitiens, il y a douze ou treize ans. Il s'y est avancé, et a aujourd'hui un établissement considérable dans une des îles de l'Archipel, la plus voisine de Chio. Dès qu'il se vit en état de dédommager ma mère de ce qu'elle quitterait pour le venir joindre, il ne cessa de la presser de se rendre auprès de lui avec mon frère et moi. La crainte d'un si long voyage et des dangers qui en sont inséparables, et que nous n'avons que trop éprouvés, fit long-temps balancer ma mère sur le parti qu'elle avait à prendre. Enfin, continuellement pressée par les instances les plus vives et les plus tendres, elle se détermina à partir. Elle vendit le peu de bien que nous avions, et fit une somme de dix-huit à vingt mille francs. Nous nous rendîmes à Mar-

seille, où nous nous embarquâmes sur un vaisseau qu'on nous assura être bon voilier et heureux, ayant fait plusieurs fois cette traversée sans avoir été attaqué.

» Nous eûmes le temps et les vents à souhait, et nous n'étions plus qu'à une demi-journée de Chio, lorsque nous fûmes rencontrés par deux corsaires turcs, dont un seul aurait suffi pour nous prendre. Ils se réunirent pour nous attaquer. Le combat ne fut pas long, ou plutôt il n'y en eut point; à peine tira-t-on trois ou quatre coups de fusil. Maîtres de notre vaisseau, ils partagèrent le butin. Nous en fîmes partie. Je fus séparée de ma mère et de mon frère, sans que j'aie pu savoir ce qu'ils sont devenus; sans doute qu'ils sont dans la même inquiétude à mon égard. Mon frère n'a que douze ans, ma mère n'en a pas quarante. C'est une des belles personnes qui se voient, et des mieux faites. Pour moi, je n'ai pas encore dix-neuf ans.

» Le capitaine, à qui j'échus en partage, me parut fort content de m'avoir. C'est un homme de trente ans, bien fait, et qui, tout corsaire qu'il est, a dans la physionomie un certain air de douceur qui me rassura. Il me fit conduire dans sa chambre, et me donna une espèce de

cabinet qui la joignait. Il me consola du mieux qu'il put, et me fit entendre, par ses signes, que je pouvais être sûre qu'il ne me serait fait aucune insulte; il en ajouta d'autres qui me firent comprendre qu'il m'aimait, et que si je voulais répondre à son amour, il me mettrait au nombre de ses femmes, et que j'y tiendrais le premier rang. A tous ces signes, je ne répondis guère que par des cris et par des larmes.

» Nous ne fûmes sur mer que deux jours. Je ne puis dire où nous débarquâmes, car ce fut la nuit, et je fus conduite dans sa maison. Ce que je sais, c'est que nous avons été trois jours en route lorsqu'on m'a amenée à Constantinople. Il me fit mettre dans l'appartement de ses femmes, et me donna pour me servir une vieille esclave française. On me laissa quelques jours en repos. Cette femme, par ordre du corsaire, me représenta l'amour qu'il avait pour moi, et m'apporta mille raisons pour me déterminer à y consentir. Je résistai à tout, et répétai sans cesse que j'aimerais mieux mourir. On me menaça d'user de violence, ou de m'abandonner à des gens qui n'auraient pour moi aucun égard; on m'ôta des habits assez propres qu'on m'avait donnés; on me mit au rang des servantes. Je fus inébranlable. Après cinq ou

six mois de persécution, la mère du corsaire le détermina à me vendre. Il m'a envoyée ici sous la garde de son plus fidèle eunuque. Il y a six semaines que je suis dans cette maison. Ces revues qu'on nous fait faire de temps en temps, me sont plus insupportables que la mort la plus cruelle. Quelque triste que soit la vie que je mène ici, je ne crains rien tant que d'en sortir.

» Vous êtes Français, monsieur; vous me paraissez un seigneur turc. A voir les respects que mon maître a pour vous, il faut que vous soyez en ce pays-ci en grande considération. Serais-je assez heureuse pour que ce fût le comte de Bonneval à qui j'ai l'honneur de parler? » Je me fis connaître. « Ah! s'écria-t-elle, vous êtes un homme d'honneur; vous avez été chrétien, peut-être l'êtes-vous encore dans le cœur; vous savez avec quelle horreur une fille chrétienne, bien élevée, regarde l'espèce de prostitution à laquelle on veut me livrer. Au nom de Dieu, tirez-moi d'ici, rendez-moi à mon père. Il est en état de vous restituer tout ce qu'il pourra vous en coûter. Mais ne le fût-il pas, si tout ce qu'on dit de vous est vrai, vous êtes assez généreux pour payer le plaisir de faire une belle action. »

Ses prières, ses larmes m'attendrirent; je n'hé-

sitai pas un moment de faire ce qu'elle souhaitait. Comme le marchand craignait que le chagrin ne la fît mourir, j'en fus quitte pour cinq cents écus. Je la fis conduire dans mon château. La joie de se voir délivrée la rétablit bien vîte. Elle parut alors ce qu'elle était, parfaitement belle. Je fis faire des perquisitions si exactes, qu'enfin on découvrit où étaient sa mère et son frère. L'enfant était déjà au nombre des pages du grand-seigneur; déjà il avait été circoncis. Ainsi il était impossible de le ravoir. Pour madame de Letori, un vieux musulman, fort riche, l'avait achetée. Après avoir inutilement essayé de la gagner, il l'avait reléguée dans une de ses maisons de campagne, pour avoir soin de la basse-cour. Elle me coûta mille écus.

Je les fis embarquer dans le premier vaisseau qui partit pour Chio; je les recommandai à mon ami. M. de Letori me renvoya exactement tout ce que j'avais déboursé, et y ajouta un présent magnifique. C'est une coupe d'or assez grande, avec un couvercle de même métal. La gravure en rehausse infiniment le prix. Elle représente la mort du petit Astyanax, que les Grecs précipitèrent du haut d'une tour. Andromaque, sa mère, y est dans l'attitude la plus touchante. On m'as-

surait que c'était une antique et qu'on l'avait trouvée en démolissant une vieille tour, enfermée dans un coffre de fer rempli de charbon.

Cette aventure, et les soins qu'elle m'attira, suspendirent pour quelque temps mon dessein de me faire un sérail. J'y revins dès que la mère et la fille furent parties. Chez un de ces marchands je trouvai sur la liste plusieurs Persanes. Une d'elles me plut infiniment. Elle était grande et parfaitement bien faite. Son teint était d'une blancheur éblouissante, que relevaient encore ses yeux et ses cheveux noirs. Ce qui me frappa davantage, fut un certain air de fierté répandu sur son visage, qui me la fit regarder comme une fille de condition. Je la fis venir, je lui parlai; je fus aussi content de son esprit que je l'avais été de sa figure. Je serais inconsolable, me dit-elle, de me voir dans un pays étranger, si je ne savais que mon sexe me condamne à passer mes jours enfermée dans un sérail, assujétie à la volonté de celui à qui ma destinée m'aura livrée. Peu m'importe que ce soit en Perse ou en Turquie, j'y aurai la même religion, à peu de chose près, j'y suivrai les mêmes usages et les mêmes coutumes. L'air de M. le Bacha, continua-t-elle, me fait espérer un sort

plus heureux qne n'est ordinairement celui d'une esclave. Puissant Mahomet, s'écria-t-elle, inspire-lui des sentimens favorables pour moi !

Je n'avais pas besoin d'inspiration; sa beauté, son esprit, avaient fait sur moi toutes les impressions qu'elle pouvait souhaiter. Je lui dis que ses espérances ne seraient pas trompées, et que l'envie qu'elle paraissait avoir d'être à moi, m'était une raison de l'aimer davantage. Mais, ajoutai-je, cette envie est-elle sincère, et n'est-ce point le désir de sortir d'ici qui vous fait parler de la sorte? « Non, repliqua-t-elle, d'un ton qui marquait un peu de dépit et de colère, je ne sais ce que c'est qne de trahir mes sentimens, et toute esclave que je suis, rien au monde ne serait capable de m'abaisser jusqu'à mendier, par des manières feintes, l'attachement d'un homme quel qu'il pût être ». Ce dépit me plut, je l'agaçai encore. Elle me parla toujours sur le même ton, et me fit voir de plus en plus qu'elle avait des sentimens.

Je convins avec le marchand. Il y avait six mois qu'elle était chez lui; une pistole par jour pour l'entretien de ces filles, c'est un prix fait. Par considération pour moi, à ce qu'il me dit, il me la laissa à trois cents pistoles. Ainsi, elle

me revint à quatre mille six cents livres. Le marché fait, je fis revenir la Persane et lui dis qu'elle était à moi. Je vous suivrai, me dit-elle, mais s'il est vrai que vous m'aimiez, j'ai une grâce à vous demander, qu'il faut, s'il vous plaît, que vous m'accordiez : jamais je ne vous en demanderai que j'aie tant d'envie d'obtenir. Une de mes compagnes est ici, nous avons été élevées ensemble, elle a été prise avec moi. A force de prières et de larmes nous avons obtenu d'un officier turc qui nous a prises, qu'il ne nous séparerait pas, et qu'il nous vendrait au même maître. Serez-vous moins humain ? Du reste, elle est digne qu'un honnête homme l'aime, je ne suis rien en comparaison ; je m'étonne que vous ne l'ayez pas distinguée. Nous nous sommes juré une amitié éternelle, nous sommes si étroitement unies, qu'il est difficile que nous vivions l'une sans l'autre. La prière que je vous fais à ce moment, je ne cesserai point de vous la faire que vous ne l'ayez exaucée.

Je voulus voir cette compagne, on la fit passer dans la petite cour. Elle n'égalait pas celle qui me faisait tant d'instances en sa faveur, mais elle en approchait fort. En un mot elle me plut. Le marchand fut raisonnable, il ne me la vendit

que mille écus, y compris les frais de séjour. Le même marchand avait aussi des esclaves d'un rang inférieur; les Persanes en choisirent chacune deux pour les servir. Le jour même, lorsque la nuit fut venue, je les fis conduire à mon château. Je voulus que tous mes gens les vîssent avant qu'elles passâssent dans leur appartement.

La Turque fut charmée de la compagnie que je lui avais choisie, et ne parut point dutout jalouse de les voir du moins aussi belles qu'elle. Ce fut une fête chez moi pendant huit jours, il y eut des feux d'artifices, qui se virent à Constantinople, matin et soir, on fit de grands repas, et ces espèces de noces furent des plus magnifiques.

Ce n'était pas assez de trois femmes pour un bacha, il m'en fallait au moins six pour ne point paraître extraordinaire; elles-mêmes me pressaient d'augmenter leur nombre, disant que leur satisfaction croîtrait avec la mienne. Je pensais à me conformer à l'usage et à leurs souhaits, plutôt qu'à mes désirs; car, quoique j'aime les femmes, la volupté n'a jamais été mon attrait dominant, et ce n'est assurément point pour en avoir plusieurs que je me suis fait Turc. J'avais donné ordre à celui de mes gens à qui je me

confiais le plus, d'aller chez les marchands de Constantinople et de m'en choisir encore trois, surtout d'avoir égard à l'humeur. Il était prêt de conclure, lorsque je reçus une lettre de Venise, de l'agent de la Porte, qui m'apprenait qu'une Vénitienne avec deux étrangères étaient parties pour me venir trouver. Je défendis de conclure le marché. Environ six semaines après l'avis que j'avais reçu, je vis arriver chez moi trois personnes voilées à la mode de Turquie, elles demandèrent à me parler en particulier. Je les fis passer dans mon cabinet. La Vénitienne se débarrassa de son voile : me reconnaissez-vous? dit-elle, en me sautant au cou et m'arrosant des larmes que la joie lui faisait répandre. C'était sincèrement que je l'aimais, et ma joie, sans être aussi tendre, était aussi vive que la sienne. Je lui demandai qui étaient les deux personnes qui l'accompagnaient, elle me répondit qu'elles les avait prises pour la servir. Le sous-bostangi bachi étoit venu pour me communiquer une affaire importante, je ne pouvais le faire long-temps attendre ; je le dis à cette aimable fille, je la fis conduire dans son appartement, l'assurant que je l'irais joindre dès que je serais libre.

Le bostangi bachi ne me quitta que vers neuf

heures du soir, je volai aussitôt dans mon sérail. Je crois que jamais surprise ne fut pareille à la mienne de voir réunies chez moi, à une lieue de Constantinople, les trois personnes que j'avais le plus aimé en ma vie. « Est-ce vous que je vois, m'écriai-je; n'y a-t-il point ici d'enchantement? On s'embrassa mille et mille fois, et quoique je ne sois pas tendre, je mêlai mes larmes avec les leurs. Quelle preuve voulez-vous encore que je ne suis point jalouse? me dit la Marseillaise. Je sais vos sentimens pour ces deux aimables personnes, c'est ce qui me les a rendu chères, et c'est pourquoi je vous les ai amenées. Il était tard, elles avaient besoin de repos, nous soupâmes ensemble. Quelque envie que j'eûsse de savoir l'histoire de leur voyage, et par quel hasard elles s'étaient rencontrées, je les quittai à onze heures du soir. Le lendemain et les jours suivans elles satisfirent ma curiosité.

C'est elles à présent qui vont tenir la plume: elles écriront mieux que moi ce qu'elles me racontèrent, et cette variété de style ne nuira point à mes Mémoires. L'Anglaise et l'Allemande écriront leurs aventures, que je n'ai point sues ou que j'ai oublié de raconter. La

Marseillaise fera l'histoire de leur rencontre et de leur voyage.

HISTOIRE DE L'ANGLAISE.

Je serais bonne demoiselle, si les lois permettaient qu'on fût quelque chose quand on n'est pas né de légitime mariage. Ma mère était de la province de Galles, fille d'un homme de bonne maison, mais peu riche, comme le reste de la noblesse de cette province. Le comte de....., d'une des meilleures maisons d'Angleterre, avait un château dans le voisinage. Tous les ans il y venait passer la belle saison. C'était un seigneur des plus gracieux, et des plus généreux. Toute la noblesse des environs n'avait point d'autre table que la sienne. Mon grand-père surtout, à titre de voisin, n'osait presque manquer de s'y trouver. Il y menait sa femme, qui devint bientôt amie intime de la comtesse. Dès que ma mère fut en âge d'être montrée, elle fréquenta aussi ce château. Le comte avait un fils à peu près de même âge. Ces deux enfans s'aimèrent sans savoir ce que c'était que l'amour. On s'en aperçut et on s'en divertit, comme l'on fait d'ordinaire, sans penser aux

suites. A mesure qu'ils crûrent, leur amour se fortifia et devint plus discret. Ils se voyaient avec plaisir, mais ils savaient dissimuler leur joie. Beaucoup de politesse de part et d'autre, point de familiarité. Ils paraissaient éviter de se rencontrer seuls, tandis qu'ils se donnaient mille rendez-vous. Ils eurent l'adresse de les cacher si bien, que jamais ils ne furent surpris.

Ils s'aimèrent ainsi avec cette innocence jusqu'à seize ou dix-sept ans. Leur amour devint alors malin. Le jeune comte surtout, ne voulut plus se contenter de protestations d'amitié et de caresses innocentes. Ma mère résista long-temps. Enfin elle se rendit aux sermens du comte, et devint grosse. Elle sut l'en faire avertir avant que personne s'en fût aperçu. Mon grand-père était de ces hommes d'honneur, dont la vertu farouche ne peut souffrir aucune tache ; il l'aurait infailliblement tuée, s'il avait su sa faiblesse. Le comte le connaissait sur ce pied-là. Tout jeune qu'il était, il prit le parti de faire enlever ma mère. Six hommes déterminés se chargèrent de l'exécution. Par différentes routes ils se rendirent dans un petit bois peu éloigné de la maison. Ma mère les joignit sur les six heures du soir, au commencement de décembre. Un

d'eux la prit en croupe ; ils marchèrent toute la nuit par des routes écartées, jusqu'à un endroit où ils avaient laissé une chaise de poste. Ils avaient apporté des habits d'homme, ma mère les prit, et ses habits de femme furent déchirés en mille pièces et brûlés. Elle se mit dans une chaise de poste. Un de ceux qui l'avaient enlevée, la conduisit. Les autres se séparèrent et prirent divers chemins. On ne la fit entrer à Londres que bien avant dans la nuit ; on la mit dans une maison écartée, d'où elle ne sortit point pendant près de dix-huit mois. Le jeune comte la venait voir de temps en temps avec des précautions infinies.

Cet enlèvement ne fit aucun bruit. Ma mère avait laissé un billet en ces termes : « J'ai eu la » faiblesse de me laisser déshonorer. En vain » voudriez-vous deviner, il vous serait impos- » sible de penser jusqu'où je me suis abaissée. » Je suis indigne d'être votre fille. Je ne pour- » rais soutenir vos regards, je m'y dérobe pour » jamais. Je vous crois trop sage pour publier » ma honte et la vôtre. » Ce billet eut son effet, ils ne firent ni recherches ni poursuites ; et comme ils dissimulèrent leur chagrin et leur inquiétude, et que d'ailleurs ce canton est fort

désert, on crut aisément ce qu'ils voulurent dire sur l'absence de leur fille.

Je vins au monde six mois après que ma mère fut arrivée à Londres ; elle voulut absolument me nourrir. Le comte l'aimait à l'adoration, il était résolu de l'épouser ; mais mineur encore, il ne le pouvait sans le consentement de ses parens. Ma mère, soit vertu, soit habileté, irritait ses desirs par un refus constant de toute faveur. Après bien des délibérations, il résolut de s'ouvrir à eux. Il déclara son amour, et avoua que c'était lui qui avait fait faire l'enlèvement dont ils avaient eu connaissance. Ils frémirent à cet aveu, car les lois d'Angleterre sont extrêmement sévères contre le rapt d'une mineure. La permission qu'il demandait fut absolument refusée ; on lui fit même de si grandes frayeurs que la chose ne vînt à être decouverte, qu'il consentit qu'on nous fît passer en France. Ma mère s'y résolut, persuadée par les raisons qu'on lui apporta, et ne pouvant plus résister à l'ennui d'être toujours enfermée. Notre départ fut aussi secret que l'avait été son arrivée ; à minuit nous nous embarquâmes, et en dix-huit heures nous fûmes à Dieppe. Nous nous rendîmes à Paris. Un banquier, à qui ma mère

était adressée, la logea dans le faubourg Saint-Marceau. Elle ne savait pas un mot de français; il lui trouva une servante de Basse-Bretagne : le breton et le gallois ont ensemble beaucoup de rapport.

On se hâta cependant de marier mon père ; on lui fit épouser une riche héritière. Il ne put s'en défendre, mais son cœur fut toujours pour ma mère. Il ne la laissa manquer de rien, tous les trois mois le banquier lui apportait cinq cents francs. Nous demeurâmes à Paris jusqu'en 1706. Ma mère jugea à propos de se retirer en Hollande.

Elle se déplaisait en France, parce qu'elle n'y avait aucun exercice de sa religion : d'ailleurs elle espéra être plus à portée de profiter des changemens qui pourraient arriver dans la situation du comte, par la mort de son épouse, ou de son père et de sa mère. Son espérance fut vaine, l'amour même se refroidit. Elle ne fut pas tout-à-fait oubliée, mais sa pension fut réduite à cent pièces. Pendant dix-huit ans que nous avons demeuré à La Haye, mon père ne s'est pas donné la peine de nous y venir voir.

Voilà, mon cher bacha, ce que vous n'avez point su jusqu'à mon arrivée en ce pays. Ma-

mère m'avait absolument défendu d'en parler pendant sa vie, et vous avez été si embarrassé par votre malheureuse affaire contre Prié, je vous ai si peu vu dans mon séjour de Bruxelles, que je n'ai pas eu occasion de vous en parler. Je ne dirai rien de la manière dont nous nous sommes attachés l'un à l'autre, vous en avez déjà parlé. Mais je ne puis m'empêcher de vous faire un petit reproche de ce que vous paraissez douter que vous m'ayez fait goûter les premiers plaisirs. Je vous jure par tout ce qu'il y a de plus saint, et même si vous voulez, par votre prophète Mahomet, que j'étais ce que je devais être; que l'amour seul m a livrée à vous, et qu'il a seul été la source de ma constance et de tout ce que j'ai fait et sacrifié pour n'être qu'à vous.

Quand vous fûtes parti pour la citadelle d'Anvers, et que j'eus reçu le billet par lequel vous me défendiez de vous écrire que je n'eûsse reçu de vos nouvelles, je ne puis exprimer quel fut mon accablement. Cependant vous connaissant à fond, je me persuadai que, voyant votre situation incertaine, vous n'en usiez de la sorte que pour me détacher de vous, et me rendre votre perte plus supportable. Comme mon amour n'est point voluptueux, je me tranquillisai par

rapport à moi-même, et n'eus plus d'inquiétude que pour vous, bien résolue toutefois de vous aller joindre, dès que votre affaire serait finie. Qu'elles furent cruelles ces inquiétudes, lorsque je vous sus en prison ! Le marquis de Prié et ceux qui lui étaient attachés, répandaient chaque jour des bruits plus fâcheux les uns que les autres ; une prison perpétuelle était le sort le plus doux que vous pûssiez attendre. Quoique les rapports que j'avais avec vous fûssent peu connus à Bruxelles, la marquise de Prié en avait été instruite. Des gens apostés de sa part vinrent me questionner sur votre voyage de Hollande, sur les motifs qui vous l'avaient fait entreprendre ; on me demanda si vous ne m'aviez point confié des papiers. Ils ne tirèrent de moi aucune lumière. A quoi je m'aperçus davantage que vos affaires prenaient un mauvais tour, ce fut à la manière dont on me traita. Je fus inquiétée sur ma religion, par les prêtres et les moines qu'on me détacha. On avait su que vous m'aviez donné une partie de votre vaisselle d'argent, on suscita quelqu'un qui se disait votre créancier, pour me la faire ôter. Un seigneur de vos amis me fit dire que, pour ma défense, je devais opposer qu'il vous était dû de vos appoin-

temens beaucoup plus qu'il ne fallait pour payer cette dette. On prit un autre tour, on prétendit que c'était un dépôt que vous m'aviez confié. Je fus obligée de produire le billet par lequel vous m'en aviez fait un don. Enfin je sus, à n'en pouvoir douter, qu'on pensait à me renfermer dans quelque monastère. Je quittai Bruxelles, je retournai en Hollande, où je demeurai jusqu'à ce que j'appris l'horrible injustice qu'on vous avait faite.

» Le temps de votre prison étant fini, ayant su que vous vous étiez retiré à Venise, je ne fus plus maîtresse de mon amour et de mon impatience. Je partis pour Vienne. Vous m'aviez fort parlé de l'aimable personne qui vous avait sauvé la vie; vous m'aviez dit où elle demeurait. Sur le portrait que vous m'en aviez fait, je ne doutai point que la bonté que vous aviez pour moi ne fût pour elle une raison de m'aimer. Je la cherchai; j'eus le bonheur de la trouver, et de voir que je ne m'étais point trompée dans l'idée que je m'en étais formée. Elle me reçut du moins aussi bien que si j'avais été sa sœur. Du reste, j'arrivai en assez bon état. J'avais au moins sept à huit mille francs; ma pension d'Angleterre m'avait été payée; elle a continué de l'être à Vienne, à

Venise même, où elle le sera encore, tant que vivra un certain religieux, à qui j'ai laissé une procuration pour la recevoir. Je vous cède la plume, ma chère.... C'est à vous à raconter notre voyage à Venise, et comment nous avons vécu jusqu'à ce que nous l'ayons entrepris.

HISTOIRE DE L'ALLEMANDE.

« Je voudrais avoir le talent de dire beaucoup de choses en peu de mots; ne l'ayant pas, je m'acquitterai, comme je pourrai, de la commission dont je suis chargée J'avertis d'avance que je me dédommagerai du peu de place qu'il a plu à monsieur le bacha de me donner dans ses Mémoires.

» Mon grand'père était Français, seigneur d'une terre à clocher, sur les confins de la Picardie et de l'Artois. Cette terre se nomme Agicourt. Il se battit en duel avec un gentilhomme de ses voisins, appelé de Prinville, et le tua. Obligé de sortir du royaume en 1659, il se retira d'abord en Suède, d'où il passa bientôt au service de l'empereur, où il est mort en 1690, âgé de cinquante-sept ans. Sa fortune fut médiocre. Ce ne fut qu'à grande peine qu'il obtint une compagnie

d'infanterie. Attentif pourtant, il amassa de quoi acheter une assez jolie terre en Carinthie, qui rapporte de rente quinze cents florins d'Allemagne. Ce fut surtout le butin qu'il fit à la levée du siége de Vienne, qui le mit en état de faire un achat si considérable. Il s'était marié en 1670, à la veuve d'un capitaine de hussards. C'était une personne de condition; elle était même parente du comte de Tekeli. L'occasion de ce mariage est trop singulière, pour que je ne la raconte pas.

» Après la mort de son époux, elle venait à Vienne solliciter quelque grace. A cinq ou six lieues de chez elle, quatre hommes masqués l'attaquèrent. Ils tuèrent ses deux conducteurs, détournèrent sa voiture du grand chemin, et la menèrent dans un bois qui n'en était pas fort éloigné. Ce n'était point à sa vie ni à son argent qu'ils en voulaient. Elle était encore jeune et fort belle. Le plus apparent des quatre voulut lui faire violence, elle se défendit comme une lionne; les trois autres se jetèrent sur elle. Ils l'avaient presque dépouillée, et se préparaient à l'attacher à un arbre. Mon grand'père, en ce même temps, allait joindre son régiment, qui était dans ses quartiers. Il n'avait avec lui qu'un seul valet; il s'était égaré, et marchait dans ce bois. Il enten-

dit de grands cris, avança du côté d'où ils venaient, et fut témoin du spectacle dont je viens de parler. Ces quatre hommes masqués vinrent à lui; il fallut se battre. Il en tua ou en blessa deux; les autres se sauvèrent. On arracha le masque aux blessés. La dame reconnut son beau-frère. Il était déjà tard; tout ce qu'on put faire, fut de gagner un bourg voisin avant la nuit. On fit ses plaintes aux juges. Ils envoient prendre les deux blessés; un d'eux mourut en chemin; mais le chef de l'entreprise arriva vivant. On l'interroge; il avoua tout, excepté qu'il ne voulut jamais nommer ceux qui s'étaient sauvés. Il mourut le lendemain. On lui fit son procès; ses biens furent confisqués au profit de celle qu'il avait insultée; mais la justice consomma tout en frais.

» La reconnaissance produisit l'amour; la dame s'offrit elle-même, et tout ce qu'elle avait, à son libérateur; il accepta l'offre. Ce n'était pas une fortune par rapport au bien; mais c'en était une par rapport à la beauté, à la vertu, à l'esprit et au caractère de l'humeur. Je l'ai vue, elle m'a élevée jusqu'à l'âge de quinze ou seize ans, avec tout le soin et toute la tendresse possible. Ils furent vingt ans ensemble dans la plus grande union. Ils n'eurent que trois enfans, deux gar-

çons et une fille, qui s'est faite jésuitesse à Inspruck. L'aîné des garçons n'a point voulu servir; il est d'un caractère extraordinaire; il vit à sa terre, où il entasse écu sur écu. Il s'est peu mis en peine de tout le reste de sa famille. Le second, de qui je tiens la vie, était aimable de sa figure; par nécessité et par inclination, il se mit au service. Il se maria à une demoiselle, dont le mérite était presque le seul bien; il mourut en Italie, à la prise du château de Gayette. Je n'avais que deux ans. Ma mère ne put résister au chagrin que lui causa la mort de son époux; elle mourut au bout de six mois. Ma grand'mère nous prit avec elle, moi et mon frère, qui avait dix ans. Dès qu'il en eût quatorze, il se mit dans les troupes, et s'y distingua. Il est mort lieutenant, dans le combat qui se donna en Sicile contre les Espagnols.

» Ma grand'mère mourut en 1722. Elle me laissa le peu qu'elle avait pu épargner sur son modique douaire. Le tout pouvait monter à sept ou huit mille francs, que mon oncle eut la cruauté de disputer. Une amie, à qui ma grand'mère m'avait recommandée en mourant, prit soin de mes affaires, et les termina à mon avantage. Elle me plaça ensuite à Vienne, chez la comtesse de..

C'était une femme hautaine, impérieuse ; je ne pus m'accommoder de ses manières ; j'en sortis au bout de six mois. Mon amie me mit auprès de l'épouse d'un des ministres de l'empereur. Elle me prit en amitié, et me traita comme si j'eûsse été sa fille ; elle me mit en habits, en linge, et me fit des présens considérables. Il fallait que ma destinée s'accomplît ; ce bonheur ne dura que huit mois. Une humeur jalouse saisit tout-à-coup son mari ; je n'ai jamais pu savoir sur quoi elle était fondée. Il renvoya tous ceux qui étaient à sa femme, et la força d'en prendre d'autres.

L'honnête personne qui voulait faire périr M. le bacha, était venue souvent dans la maison que je venais de quitter ; elle avait conçu pour moi quelqu'espèce d'amitié ; elle me fit dire que si je voulais aller chez elle, j'y serais sur le même pied où elle m'avait vue. J'acceptai l'offre, et j'y fus en effet fort bien reçue. Il faut quelque temps pour se ranger : les quatre ou cinq premiers jours, occupée à faire accommoder ma chambre, à mettre mon linge et mes habits en ordre, je ne m'aperçus point du dérangement qui régnait dans ce logis. Une vieille femme, qui avait une espèce d'intendance sur tout le domestique, vint un soir me trouver dans ma chambre. « Qui vous a si

ma' conseillée, me dit-elle, que de venir ici ? Jeune et jolie comme vous êtes, vous ne seriez presque pas plus mal dans un lieu public. » Elle me conta la vie de ma nouvelle maîtresse et des filles qui la servaient. « Elle vous livrera elle-même à quelqu'un de ses galans ; et s'il faut les aider à vous faire violence, elle s'y prêtera volontiers. Sa maxime est qu'il faut que toutes ses filles lui ressemblent, et n'aient rien, s'il se peut, à lui reprocher. Si vous n'aviez point ici vos meubles, je vous dirais de vous sauver ; mais il n'en est pas question. Voici ce qu'il faut que vous fassiez. Cette indigne femme a une petite fille qu'elle aime. Cette enfant est de son mari comme moi ; elle ressemble, comme deux gouttes d'eau, au prince de.... Vous lui direz que vous lui demandez en grâce qu'elle vous charge du soin d'élever cet enfant. Par-là, vous serez exempte de ses intrigues et de sa confidence ; je vous donne ma parole qu'à peine elle vous parlera une fois tous les quinze jours. » Je suivis ce conseil avec tout le succès que je pouvais souhaiter : presque toujours enfermée avec cet enfant, j'eus peu de commerce avec le reste de la maison ; à peine les connaissais-je.

Il y avait six mois que j'y étais, lorsque M. le

bacha commença à la fréquenter. Je l'avais déjà vu plusieurs fois. Ce que j'avais ouï dire de sa naissance, de sa bravoure, de sa droiture, de sa générosité, m'avait donné pour lui une forte inclination; j'aurais souhaité qu'il m'eût aimée, et il me semble que l'ambition avait part à mes souhaits. J'avouerai que, plus d'une fois, j'avais fait en sorte qu'il me vît; mais il ne m'avait point remarquée.

La vieille femme dont j'ai parlé, m'avait raconté que plusieurs galans de notre indigne maîtresse avaient disparu, et qu'on les avait trouvés assassinés. Je tremblai pour des jours qui m'étaient encore plus chers que je ne pensais. Je communiquai mes craintes à mon amie; elle les augmenta, en m'assurant qu'on commençait à se lasser de celui pour qui je m'intéressais. « Soyez tranquille, me dit-elle; quand je verrai venir ici certaines gens que je soupçonne d'être des assassins gagés, je vous avertirai. » Elle n'y manqua pas. Je fis ce que vous avez lu dans ces Mémoires, et ce que je vous avais déjà raconté.

La reconnaissance du service que j'avais rendu eut, sur un cœur aussi bien fait, tout l'effet qu'elle pouvait avoir. La jeunesse, un peu d'agrément, la manière dont je laissai entrevoir mes

sentimens, firent le reste. Je me mis dans un quartier éloigné; on me vint voir avec assiduité, j'étais heureuse, et l'on me paraissait content. On me donna sa parole d'honneur qu'on m'aimerait toujours. On m'avoua cependant que j'avais une rivale, mais qu'elle cesserait de l'être, si je la connaissais. On me dit même qu'on avait envie de nous réunir. J'y consentis, j'avais même impatience que la chose se fît; combien plus l'aurai-je souhaité, si j'avais connu l'aimable personne dont on me parlait!

Mon bonheur finit bientôt, vous partîtes pour Bruxelles, mon cher bacha, et vous emportâtes avec vous toute ma joie et tous mes plaisirs, il ne me resta que l'espérance de vous revoir, et la persuasion que j'avais de la constance de votre amitié. Je pris à votre malheureuse affaire avec Prié, toute la part que vous pouvez penser. C'est moi qui vous écrivis ce billet, qui vous avertissait que votre perte était résolue. Comment représenterai-je ce que je souffris pendant votre prison, et les mouvemens inutiles que je me donnai pour vous faire tenir certains avis importans que le secrétaire du comte de........ me chargeait de faire passer jusqu'à vous? Ah! qu'il est bien vrai, que si l'amour a des dou-

ceurs, il les fait payer bien chèrement! La sentence qui vous condamna à la mort pensa causer la mienne. Je fus huit jours dans des évanouissemens continuels; je n'en revins que lorsque j'appris qu'on vous sauvait la vie, et qu'après une année de prison, il vous serait libre de vous retirer partout où vous voudriez. Que cette année fut longue! Mais elle finit encore trop tôt, l'incertitude de la route que vous aviez prise me fit presque regretter qu'elle eût fini.

Ce fut peu de temps après, que votre chère Anglaise vint à Vienne. Quoique je me fusse cachée du mieux qu'il m'avait été possible, elle me déterra. Nous nous reconnûmes, tant vous nous aviez bien dépeintes l'une à l'autre. C'est vous que je cherche, me dit-elle en m'embrassant; vous me reconnaissez sans doute, car je ne doute pas qu'on ne vous ait fait mon portrait comme on m'a fait le vôtre. Je ne vous quitte point, ajouta-t-elle, nous sommes malades de la même maladie; nous tâcherons d'y trouver le remède, du moins nous nous consolerons, et peut-être qu'en partageant nos peines nous les adoucirons. L'appartement où j'étais suffisait pour nous deux, nous passions les journées entières à nous entretenir. Nous nous confirmâmes

de plus en plus dans la résolution de vous aller trouver. Rien n'aurait manqué à notre bonheur si vous aviez été avec nous. Comme nous ne savions pas combien de temps nous serions séparés, et que nous voulions ménager pour vous l'argent que nous avions, nous vécûmes avec le plus d'économie qu'il nous fut possible. Nous nous mîmes dans un quartier encore plus écarté et moins cher. Nous faisions tour-à-tour notre petit ménage. Nous nous mîmes à broder des mouchoirs, des jupes. Une femme fidelle vendait nos ouvrages. Ainsi, par notre travail et notre économie, notre argent augmenta loin de diminuer.

Enfin nous sûmes, ou plutôt nous entendîmes dire que vous étiez à Venise : selon d'autres bruits, vous étiez à Rome, vous étiez en France, quelques-uns même disaient que vous étiez allé à la Trappe, ou que vous vous étiez fait chartreux. Pour nous tirer d'inquiétude, nous vous écrivîmes à Venise, nous adressâmes nos lettres aux supérieurs des communautés. Nous ne reçumes aucune réponse. Au bout de quinze ou dix-huit mois, nous apprîmes sûrement que les premiers bruits étaient les seuls vrais. Nous nous déterminâmes à partir. Nous vendîmes nos meu-

bles et la plus grande partie de nos habits, nous prîmes des lettres de-change, et ne gardâmes d'argent que ce qui était nécessaire pour notre voyage. Il fut heureux, il semblait que l'amour nous conduisît lui-même. Mais que la fin en fut triste! A notre arrivée nous n'entendîmes parler que de l'absence subite du comte de Bonneval. On ne savait ce qu'il était devenu, on supposait qu'il avait cédé à ses malheurs, qu'il s'était désespéré, ou qu'il était allé se cacher pour le reste de ses jours. En vain nous nous informâmes, nous n'en apprîmes rien qui pût nous donner la moindre consolation. Nous résolûmes de rester à Venise, persuadées que puisqu'il y était encore quinze jours avant que nous y arrivâssions, ce serait là, plutôt que partout ailleurs, que nous saurions ce qu'il était devenu.

Nous nous mîmes chez des Français, et nous vécûmes à peu près comme nous avions fait à Vienne. Au bout de trois mois, ma chère anglaise et moi, allant faire quelque emplette dont nous avions besoin pour nos ouvrages, nous rencontrâmes un homme qui avait été à votre service. Il est inutile de dire que nous le questionnâmes beaucoup : il nous jura qu'il ne savait où vous étiez; qu'il croyait pourtant que tous les

bruits qu'on avait fait courir étaient faux ; que vous n'étiez pas homme à vous désespérer, bien moins encore à vous jeter dans une moinerie. « A propos, nous dit-il, Mesdemoiselles, voulez-vous savoir de ses nouvelles ? il voyait ici une fort jolie personne ; je crois qu'elle était de ses amies, je vais vous y conduire. Si elle ne vous apprend rien, vous pouvez bien dire que vous avez perdu vos pas ; car je crois vous reconnaître, et que je vous ai vues l'une à Vienne, l'autre à Bruxelles. Sur ma foi, vous n'êtes pas venu ici pour voir Venise, et pour assister au mariage de M. le doge avec la mer. Mais, ce ne sont pas mes affaires ; allons, suivez-moi. Il nous mena chez vous, aimable...... C'est à vous présentement de raconter le reste de nos aventures et notre voyage.

SUITE DE L'HISTOIRE DE L'ANGLAISE, DE L'ALLEMANDE ET DE LA MARSEILLAISE.

Que ne continuez-vous ? Vous savez aussi bien que moi ce qui reste à écrire, et vous le feriez beaucoup mieux. Mais monsieur le bacha veut se divertir ; il est juste que j'obéisse. Je gardai inviolablement le secret que le comte de

Bonneval m'avait confié, et je feignis la plus grande inquiétude de son absence, avec les personnes avec qui je demeurais, car je n'en voyais point d'autres. Quoique je fusse instruite, mon chagrin n'en était guère moins violent : je persuadai sans peine que j'étais aussi ignorante que je feignais de l'être. Le tendre adieu qu'on m'avait fait m'était infiniment précieux ; mais, en redoublant mon amour, il augmentait mes regrets. Que ne m'a-t-il quittée, me disais-je à moi-même avec des marques d'indifférence ! peut-être viendrais-je à bout de l'oublier. Mais je sais qu'il m'aime, je sais où il est allé, sans espérer de le revoir jamais. Ces sentimens m'occupaient jour et nuit. Ma santé ne put y résister, je tombai dans une langueur. Vous pouvez vous souvenir, Mesdames, du triste état où vous me trouvâtes. C'est au heureux hasard qui me procura votre connaissance, et aux agrémens que j'ai trouvés avec vous que je dois la vie.

A la manière seule dont elles prononcèrent le nom du comte de Bonneval, je devinai qu'elles étaient celles dont il m'avait parlé. Dès que nous nous fûmes vues, nous devînmes amies, et le même amour qui en désunit tant d'autres fut le nœud de notre union. Nous

convînmes d'abord que nous demeurerions ensemble. Il y avait encore une chambre dans la maison où je logeais, nous nous en accommodâmes. On convint de la pension ; et, comme nous étions trois, elle fut assez modique : ce qui m'accommoda fort, car j'étais la moins pourvue. Mes nouvelles compagnes m'inspirèrent l'amour du travail ; car, avant leur arrivée, je menais une vie assez inutile. Je me levais fort tard, le reste du temps je ne faisais que m'amuser. Elles m'apprirent à broder ; les filles de notre hôtesse, déjà grandes et fort raisonnables, se firent aussi leurs écolières. Au bout de quelque temps, nos ouvrages se vendaient en commun ; le prix se partageait en cinq parts, et il y en avait bien au-delà de ce qu'il fallait pour payer notre pension. Nous établîmes parmi nous une espèce de règle, sans nous gêner pourtant. On se levait à peu près à la même heure. Pour le travail, il commençait en même temps. Tout le jour nous étions toutes cinq ensemble. On soupait de bonne heure ; après souper, ces dames et moi, nous nous retirions dans nos chambres. Cette vie réglée, la joie que savait nous inspirer la charmante Anglaise, par ses entretiens pleins d'esprit et d'enjouement, me

rendirent la santé; en moins d'un mois je me vis parfaitement rétablie.

C'était les soirs, quand nous étions retirées en notre particulier, que nous nous entretenions de notre cher comte; c'était une espèce de combat entre nous, à qui exprimerait plus vivement sa passion, et en dirait plus de bien. Quand je racontai où il m'avait trouvée, et la manière dont il en avait usé, le temps qu'il m'avait donné pour réfléchir avant que d'accepter le don que je voulais lui faire de moi-même, la générosité avec laquelle il avait partagé avec moi ce qu'il avait d'argent, elles ne purent retenir les larmes que la joie et l'admiration leur firent répandre; elles prostestèrent que ce qu'il avait fait pour moi, le leur rendait encore plus cher. Ce qu'elles racontèrent qu'il avait fait pour elles, me fit la même impression.

C'est ainsi que nous nourrissions notre amour et que nous le faisions croître, mais d'une manière douce, qui nous consolait au lieu de nous affliger. Persuadées toutes trois que nous étions aimées, nous ne doutions presque pas que nous ne vissions nos desirs accomplis. « Il a un mérite supérieur, disions-nous, il a servi en Hongrie, les Turcs le connaissent. Tout turcs qu'ils

sont, ils sauront l'employer et le dédommager de ce que l'injustice de ses ennemis lui a fait perdre à la cour de Vienne. Il faut du temps après tout, il a promis de donner de ses nouvelles, dès qu'il se verrait en situation, il le fera infailliblement. »

Du reste, personne au monde ne connaissait nos sentimens. Mes deux amies passaient pour mes parentes. J'avais défendu à mon hôtesse et à ses deux filles, de leur dire que j'eûsse connu le comte de Bonneval, avec menace que je sortirais aussitôt de chez elles, si elles en disaient un seul mot. Ce secret, que nous gardions, était absolument nécessaire; le monde aujourd'hui n'est plus capable de notre manière d'aimer, on nous aurait prises pour des folles; et apparemment que sur ce pied-là, on nous aurait renfermées, surtout lorsqu'on apprit l'étonnante métamorphose du comte de Bonneval en bacha.

Quelque retirées que nous fûssions, nous étions exactement instruites. Mon hôtesse me disait en particulier tout ce qu'elle apprenait, et j'en rendais compte à mes amies. Il y avait sept à huit mois que nous étions ensemble, lorsqu'un jour elle revint fort triste : « Votre

comte, me dit-elle, a fait une belle équipée, il ne mérite plus que vous pensiez à lui. Tenez, lisez ce papier que les Turcs font courir de tous côtés, vous verrez de quoi il s'agit; pour moi je n'ai pas la force de vous le dire, j'en suis au désespoir pour l'amour de vous. Qui l'aurait jamais cru? il paraissait si honnête homme! »

Ce papier était une relation de l'appareil avec lequel s'était faite la circoncision de notre cher comte. Elle contenait à peu près ce que nous avons lu dans ces Mémoires. On y avait ajouté que le grand-muphti avait fait lui-même l'opération, et que, par l'intercession du grand prophète Mahomet, Dieu, pour faire voir qu'il approuvait ce changement, avait guéri la plaie presqu'en un instant.

J'avoue que cette nouvelle me désola, et que mes premiers mouvemens furent des sentimens d'indignation et de colère. Je me contins le reste du jour, et j'évitai de parler en particulier à mes amies. Le soir, quand nous fûmes retirées, on me fit la guerre sur l'air chagrin et rêveur que j'avais eu toute la journée. Je ne répondis que par un torrent de larmes, et en jetant sur la table la relation: « Voyez, leur dis-je, votre malheur et le mien, et à quoi désormais peuvent

se terminer nos espérances ! » Elles lurent ce papier et parurent aussi touchées que moi. Après que nous eûmes laissé un libre cours à notre douleur, notre chère Anglaise, sur les lèvres de laquelle je puis dire que la sagesse et la persuasion reposent, entreprit de nous consoler.

» Je suis fâchée comme vous, nous dit-elle, de ce changement qui va faire un tort infini à la réputation du comte de Bonneval chez tous les chrétiens. J'avoue que tout changement de religion, quand il paraît que l'intérêt en est le motif, est une vraie flétrissure, et ne peut guère s'accorder avec l'honneur et la probité. C'est ce que le commun des hommes pense, et il serait bien difficile de leur donner d'autres idées. Je me suis toujours attendue à ce changement. J'ai pensé même plus d'une fois à vous y préparer ; mais, comme mes conjectures pouvaient absolument me tromper, j'ai voulu attendre l'événement, et ne pas vous inquiéter d'avance. Il y a plus de dix-sept ans que je connais le comte de Bonneval ; j'ai étudié son caractère, et je crois pouvoir dire qu'aucun trait ne m'est échappé. Il aime par-dessus tout l'honneur et la gloire, le mépris est pour lui quelque chose

d'intolérable. Il n'est rien qu'il ne fasse et qu'il ne tente pour s'en venger et pour en faire repentir. Ce sont là les motifs qui lui ont fait abandonner sa patrie et porter les armes contre son roi. J'ai été témoin à La Haye de l'estime qu'on faisait de ses services, et de la grande considération que tous les autres officiers généraux avaient pour lui.

Sa malheureuse affaire avec le marquis de Prié, les suites fâcheuses qu'elle a eues, l'ont mis, par rapport à l'empereur et à l'Allemagne, dans les mêmes sentimens où les préférences de Chamillard l'avaient mis par rapport à la France. Sans le savoir distinctement, j'ose assurer que le mépris qu'on a témoigné avoir pour lui, en le laissant en liberté d'aller offrir ses services ailleurs, est ce qui l'a le plus piqué. Dans ces sentimens, il a pris le parti de se retirer en Turquie, non sans doute pour y mener une vie inutile et oisive, mais pour y être sur le pied qui lui convient, et se mettre en état de se venger des injustices et des affronts qu'on lui a faits. Vous l'ignorez peut-être, c'est une loi irrévocable en Turquie, que personne ne peut avoir d'emploi dans leurs armées qu'il n'embrasse leur religion. Peu attaché à la sienne, vous le savez aussi bien que moi, il

s'est soumis à cet usage; et si nous l'avons aimé malgré son irréligion, pourquoi cesserions-nous de l'aimer depuis qu'il en a embrassé une? Pour moi, c'est le comte de Bonneval que j'ai aimé, c'est-à-dire, un homme vrai, sincère, constant dans son amitié encore plus que dans sa haine. La religion turque n'effacera point en lui ce caractère, et ne diminue point mon amour. Quelque parti que vous puissiez prendre, quelque chère que me soit votre amitié, je vous déclare que j'irai le joindre dès que je saurai son état fixe, et que je ne pourrai l'embarrasser. Je blâme son changement; mais je le pardonne au désespoir où la malice de ses ennemis l'a réduit. J'en ai même pitié. J'espère que vous prendrez ma façon de penser. Qui sait si, mourant entre nos bras, nous n'aurons pas la consolation de le voir mourir chrétien? »

Ces raisons nous calmèrent. Nous y revînmes à plusieurs reprises; nous les approfondîmes à notre manière, et nous conclûmes que nous ne ferions point violence à notre amour. En vain aurions-nous raisonné autrement: nous aurions été dupes de nos raisonnemens, et nous en serions toujours revenues à cette conclusion. Dès-lors, nous décidâmes que, dès que nous serions

arrivées, le comte de Bonneval nous épouserait; que sa nouvelle religion lui permettant la pluralité des femmes, ce n'était point notre affaire d'examiner si elle avait raison; que nous observerions la nôtre, puisque nous n'aurions qu'un mari. « Après tout, disait l'Anglaise, tel était l'usage des patriarches : Dieu l'a permis ainsi ; il ne peut être mauvais par lui-même ; d'ailleurs, nous ne serons pas les premières chrétiennes qui aient été renfermées dans un sérail, et qui aient su qu'elles n'étaient pas les seules épouses ; j'ai lu dans plusieurs relations, que les missionnaires ne leur en faisaient point un scrupule. Nous vivrons dans le sérail à peu près comme nous vivons ici ; vous aurez des missionnaires, et moi je ferai comme je fais à présent. »

Ces idées de christianisme en Turquie me firent naître la pensée d'engager l'Anglaise à se faire catholique. Je la communiquai à notre amie commune, qui l'approuva fort. L'entreprise était difficile par rapport à nous deux ; car outre qu'elle a un esprit supérieur, elle a beaucoup de lecture. Nous le tentâmes cependant. Depuis que nous étions ensemble, nous nous étions fait une loi de ne jamais parler de religion que d'une manière générale, sans entrer dans aucune dispute

particulière, et nous l'avions exactement observée. Un jour, nous nous levâmes plus matin qu'à l'ordinaire, et nous allâmes la trouver, qu'elle était encore au lit. « Nous venons, lui dis-je en l'embrassant, vous parler d'une affaire qui nous tient fort au cœur; nous hésitons depuis quelque temps, mais enfin nous nous sommes déterminées à rompre la glace, persuadées que vous prendriez en bonne part ce que nous avions à vous dire. » « Avez-vous pu en douter un moment? nous répondit-elle. Vous m'avez fait injure. Je vous la pardonne, parce que vous la réparez. »

Je continuai ainsi le petit discours que j'avais préparé, l'ayant priée de ne me point interrompre. «Nous ne sommes qu'un cœur et qu'une ame; également contentes l'une de l'autre, nous faisons mutuellement notre bonheur. Il manque cependant quelque chose à notre union, pour qu'elle soit aussi parfaite qu'elle peut l'être. C'est la même religion. Vos ancêtres ont été de la nôtre. Je ne suis pas assez savante pour combattre les raisons qu'on a eues en votre pays de la réformer; mais je vous crois trop de droiture pour croire, par exemple, que le pape soit l'antechrist. Quel intérêt pouvez-vous prendre à ce que les prêtres et les évêques se marient ou ne se marient pas?

Pouvez-vous penser que tous les chrétiens, jusqu'à la réforme, aient été dans la mauvaise voie? Si les jeûnes et le célibat ne sont pas nécessaires au salut, peut-on dire que ce sont des crimes? La présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie est-elle plus difficile à croire que la Trinité ou l'Incarnation? » Que sais-je, moi? je lui dis tout ce que je pus, et j'ajoutai, pour dernière raison : « Que ferez-vous en Turquie? vous n'aurez point de missionnaires. »

Elle nous remercia, nous dit qu'elle était persuadée qu'une vraie amitié nous avait fait parler, qu'elle penserait sérieusement à ce que nous lui avions dit, et que dans quelque temps elle nous rendrait réponse. « Le tout, ajouta-t-elle, à condition que, quelque chose qui arrive, nous ne cesserons jamais d'être amies, et de poursuivre notre dessein. »

Elle fut assez long-temps sans nous parler de rien. Enfin, elle nous demanda si nous ne connaissions point quelque prêtre à qui elle pût expliquer ses difficultés, nous assurant qu'elle serait à nous, si elle trouvait les éclaircissemens qu'elle souhaitait. Je lui indiquai un dominiquain qui passait pour être fort habile. Elle alla le trouver; elle en fut contente, et nous tint la parole

qu'elle nous avait donnée. Ce changement nous unit encore plus étroitement que nous ne l'étions.

Ceux qui liront ces Mémoires, seront sans doute étonnés que trois filles qui vivaient régulièrement, qui s'acquittaient des devoirs de leur religion, aient persévéré dans un dessein pareil à celui que nous avions. Il est juste de les satisfaire. Bien ou mal, nous avions décidé que ce n'était point un péché d'aimer la même personne, disposées comme nous étions à devenir ses épouses, et nous étions convenues que jamais nous n'en parlerions à nos confesseurs.

Nous pensions en même temps à ranger nos affaires. Notre supérieure, c'est le nom que nous avions donné à la sage Anglaise, pensa à me faire avoir raison de ma tante. Depuis l'indigne action qu'elle avait faite, elle ignorait absolument où j'étais; elle n'avait eu garde de faire des perquisitions. Venise est grand, j'étais logée tout à l'extrémité. Je ne sortais que les fêtes et les dimanches, pour aller à la première messe dans un couvent voisin. Notre supérieure donc, bien instruite, alla la trouver; elle lui dit que j'étais en sûreté; que la Providence m'avait sauvée du lieu infâme où elle avait voulu me prostituer; qu'on avait en main toutes les preuves de cet horrible

marché; que j'étais résolue à faire éclater la chose, et à la pousser jusqu'où elle pourrait aller, à moins qu'elle ne me rendît mon bien; que du reste, elle-même qui lui parlait, sacrifierait jusqu'à vingt ou trente mille francs pour me faire avoir la justice qui m'était dûe. Ces paroles, prononcées d'un ton ferme et d'un air d'autorité, frappèrent cette malheureuse femme. Après bien des contestations, nous en tirâmes quatre mille francs. Nous les mîmes avec ce que nous avions. Je parle de la sorte, car les sommes considérables que mes deux amies avaient apportées étaient communes entre nous. Il était réglé que le tout appartiendrait à la dernière survivante. Cet argent n'était pas oisif; on le faisait valoir par le commerce : nos broderies donnant accès dans les meilleures maisons de Venise à notre hôtesse, notre supérieure se servait de cette occasion pour lui faire vendre des toiles et des dentelles fines. De manière qu'en trois ou quatre ans, nous nous sommes vues plus de soixante-dix mille livres, que nous avons apportées ici.

Le temps s'écoulait insensiblement sans que nous vissions jour à exécuter notre grand projet et à finir nos inquiétudes. Notre plaisir le plus vif était de savoir, de temps en temps, des nou-

velles du comte de Bonneval. Nous n'ignorâmes pas qu'il avait été fait bacha, qu'on avait pour lui, à la Porte, beaucoup de considération, qu'on lui avait donné un gouvernement, mais fort éloigné de Constantinople, et dans une espèce de pays perdu. Les révolutions qui arrivèrent en ce temps-là nous firent trembler, jusqu'à ce que nous apprîmes qu'il était de retour, et qu'il était chargé de dresser les Turcs à faire la guerre à la manière des Français et des Allemands. Ce retour et son silence me désolaient en particulier : « il m'a promis de me donner de ses nouvelles quand il serait assuré de sa situation, disais-je à mes amies, il m'a donc oubliée ? Quelque Turque ou quelque Arabe l'occupe entièrement. » Elles me consolaient de leur mieux, mais presque sans pouvoir y réussir.

Ces nouvelles, si ardemment souhaitées, si long-temps attendues, arrivèrent enfin. La lettre paraissait peu pressante ; mais qu'elle disait de choses dans les circonstances ! Ces mots, surtout : *Que ne puis-je en dire autant à mon Anglaise et à mon Allemande*! nous causèrent une joie infinie. Notre départ fut résolu sur-le-champ. Nous convînmes que j'écrirais, mais que je ne parlerais que de moi, sans dire

un seul mot de mes amies. Je ne puis comprendre comment ma réponse n'est arrivée qu'après nous, car elle avait été sûrement remise à l'agent turc. Il nous fallut plus d'un mois pour nous préparer à notre embarquement. L'affaire était difficile. Tout Venise, l'Inquisition surtout, s'y serait opposée pour peu que notre dessein eût été soupçonné. Sans l'habileté de notre supérieure nous n'y aurions jamais réussi. Il nous était dû en beaucoup d'endroits, il nous fallait des lettres-de-change. Elle pourvut à tout.

La grande difficulté était par rapport à notre hôtesse. Nous supposâmes un vœu à Notre-Dame de Lorette, et pour écarter tout soupçon, nous lui payâmes un quartier d'avance, comme nous avions coutume de le faire. Par bonheur, nous avions peu de meubles, nous n'avions que notre linge et nos habits. Nos paquets furent portés, la nuit, chez un marchand que l'agent turc nous avait indiqué. Pour nous, nous nous embarquâmes sur un vaisseau anglais, vers le soir, d'où nous passâmes la nuit dans un vaisseau turc, qui devait nous rendre en droiture à Constantinople. Le capitaine avait ses ordres de l'agent, il nous reçut bien, il eut même la

politesse de nous céder sa chambre, et de se contenter d'un petit cabinet qui était à côté. Nous avions des lettres pour différens gouverneurs, au cas que le mauvais temps nous obligeât de relâcher dans leurs ports.

Il faudrait une autre plume que la mienne, pour représenter la satisfaction que nous eûmes de nous voir au commencement d'une route, dont le terme devait être si délicieux pour nous. Ces deux dames me parurent d'un caractère cent fois plus aimable, notre supérieure surtout, s'abandonna plus qu'elle n'avait fait jusqu'alors, à sa gaîté et à sa vivacité naturelles; il ne m'est pas possible de rapporter tout ce qu'elle nous dit d'amusant. L'ennui ne nous approcha point pendant notre voyage, et sans quelques tempêtes que nous essuyâmes, il aurait été parfaitement heureux. Nous relâchâmes dans un petit port de l'île de Crète. Nos lettres de recommandation nous furent d'un grand usage, le commandant nous reçut des mieux, il nous logea dans l'appartement de ses femmes, et sans notre extrême impatience d'arriver, nous n'eûssions eu aucun sujet de nous ennuyer. Enfin, nous gagnâmes Constantinople. Le capitaine nous mena chez lui. Nous lui déclarâmes notre dessein, ses atten-

tions redoublèrent. Quelque empressement que nous eûssions, il nous retint deux jours, que nous passâmes presque tout entiers à dormir, car à la fin de notre route nous avions toujours eu un gros temps, qui nous avait empêché de prendre aucun repos. Il nous fournit les commodités nécessaires pour nous rendre ici.

Je dois ajouter à cette Relation, qu'on m'a forcée de faire malgré mon peu de talent, que nous avons trouvé tout ce que nous avions espéré, que nous sommes parfaitement contentes, et que le comte de Bonneval est aussi aimable étant turc, qu'il l'était lorsqu'il était chrétien. Il faut pourtant avouer, que ses trois autres femmes nous ont d'abord causé quelque jalousie ; mais, outre qu'elles sont fort raisonnables, notre amour est plutôt une amitié pleine de tendresse qu'une passion. »

Je reprends ici le reste de mes Mémoires. J'aurais fort souhaité qu'elles eûssent voulu les continuer. Mais aucunes d'elles n'a voulu s'en charger. Revenu de la surprise et des premiers mouvemens de joie que m'avait causé leur arrivée, mon premier soin fut d'entrer dans leurs vues et de répondre, autant qu'il me serait possible, à la générosité de leur attachement, qui,

du moins que je sache, n'a point encore eu d'exemple. Je les épousai toutes trois. Je déclarai, par un acte authentique, qu'elles étaient libres, qu'elles m'avaient apporté soixante-douze mille francs, qu'elles devaient reprendre sur le plus clair des biens que je laisserais; qu'outre cette somme, elles prendraient sur ces mêmes biens, chacune la somme de cinquante mille livres, avec la condition, qu'en cas de mort, la part de l'une grossirait celle des autres; et qu'enfin le tout, soit de ce qu'elles avaient apporté, soit de ce que je leur donnais, appartiendrait à la dernière survivante. Cet acte demeura secret entre nous quatre, et la Turque et les Persanes n'en eurent aucune connaissance.

On sut à Constantinople l'arrivée des trois chrétiennes, c'est ainsi qu'on parlait. Ce fut pendant long-temps l'entretien de toute la ville, on ne se lassait point d'admirer leur courage, leur constance et leur fidélité. Tous mes amis m'en firent compliment. Le grand-seigneur même eut la bonté de m'en parler, et voulut savoir toutes leurs aventures. J'en fis un écrit abrégé. Sa hautesse le lut avec plaisir, et voulut qu'il fût lû dans son sérail, d'où il se répandit dans toute la ville et même dans tout l'empire. Je mis à profit

la curiosité du grand-seigneur, j'obtins des lettres patentes qui confirmaient ce que j'avais fait en leur faveur; de son propre mouvement il y fit ajouter, qu'après ma mort elles jouiraient leur vie durant, du château qu'il m'avait donné, sous sa protection particulière, à moins qu'elles n'aimâssent mieux retourner parmi les chrétiens, ce qu'elles pourraient faire avec toute sorte de liberté et de sûreté, tant pour leurs personnes, leurs esclaves, que pour leurs effets, avec défense à quiconque de les inquiéter le moins du monde, sous peine d'encourir l'indignation de la Sublime-Porte.

Leur fortune, leur liberté ainsi assurées, je mis l'ordre dans mon sérail et dans le reste de ma maison. Du consentement et à la prière, non-seulement de l'Allemande et de la Marseillaise, mais aussi de la Turque et des deux Persanes, je déclarai l'Anglaise ma première épouse. Elle a près de quarante ans : à peine en paraît-elle trente, et n'a rien perdu des agrémens de sa jeunesse. C'est sur elle que je me repose du soin de tout mon domestique; malgré la coutume du pays, qui ne permet pas qu'on voie aucune des femmes de son maître, c'est à elle qu'on rend compte de tout ce qui regarde la

dépense. Je ne puis assez me louer de ses soins et de son intelligence, tout est dans l'ordre, dans la propreté, dans l'abondance, dans la magnificence même quand il le faut, et il m'en coûte sans comparaison moins qu'auparavant. Ce qui ne m'est jamais arrivé de ma vie, je me vois beaucoup d'argent comptant.

Pour qu'elle puisse parler à ceux qui exécutent ses ordres, j'ai fait faire dans sa chambre une fenêtre qui donne sur une grande salle. C'est où elle donne ses audiences. Pour la forme, deux esclaves turcs sont toujours au bout de la salle tandis qu'on lui parle. Cette fenêtre sert encore à un autre usage. De temps en temps un missionnaire vient y dire la messe. Je m'expose beaucoup, mais je n'ai pu leur refuser cette satisfaction. Le secret a été gardé jusqu'à-présent, et j'espère qu'il continuera de l'être.

La paix est dans mon sérail; c'est peut-être le seul de l'empire ottoman où elle soit. Il n'y a ni jalousie, ni intrigues, ni tracasserie; mes six femmes sont parfaitement unies, leurs esclaves les imitent. Pour moi je les aime, ou je parais les aimer également. Les trois chrétiennes sont les premières à m'exhorter de marquer de l'amitié aux autres, et même plus qu'à elles. Le

traitement est parfaitement égal, pour les habits, les meubles et les autres choses que des femmes peuvent souhaiter. L'esprit du travail s'y est mis. L'Anglaise et ses compagnes y ont introduit une espèce de règle. Elles travaillent ensemble dans une grande salle; le profit du travail est commun, et sert à leurs menus plaisirs. Quand le temps est beau, elles se promènent dans les jardins, elles vont prendre le frais sur la plate-forme qui est au-dessus de leur appartement, elles jouent à mille petits jeux innocens; de temps en temps elles se donnent des fetes, elles font des concerts. Tout le jour on les entend rire et chanter. Elles dînent ensemble. L'Anglaise, qui connaît leurs goûts particuliers, a soin qu'elles soient satisfaites: en un mot, elles sont si contentes que, depuis trois ans, aucune n'a été malade.

Je ne les vois que le soir, nous soupons ensemble à la française: la Turque et les Persanes s'y sont aisément accoutumées. Après le souper elles chantent, elles dansent, elles jouent des instrumens, quelquefois même elles me donnent la comédie. C'est l'Anglaise qui les a mises dans ce goût. Elle a fait même quelques pièces qui, je crois, plairaient partout ailleurs. Une entre

autres, où ses aventures et celles de ses deux compagnes sont décrites avec tout l'art et tout l'agrément possible. Je les vois tour-à-tour, plutôt par amitié que par passion; à mon âge on n'en a plus guère. L'Anglaise a toute mon estime et toute ma confiance. La reconnaissance m'attache à l'Allemande. J'ai une vraie tendresse pour la Marseillaise; l'état dont je l'ai délivrée, la manière dont elle s'est donnée à moi, me la rendent extrêmement chère. La Turque, les Persanes auraient toutes mes affections, si les trois autres n'étaient pas venues les partager.

Si l'amour et l'aisance pouvaient rendre un homme heureux, je le serais assurément; mais tel est mon destin, qu'il faut que je me chagrine moi-même, ou que d'autres me tourmentent. Sans parler de quelques inquiétudes, dont on devinera aisément la cause, et sur quoi je ne m'étourdis qu'avec peine, j'avais un déplaisir sensible de me voir dans l'inaction, où je sentais qu'on ne me retenait que par jalousie et par défiance. Je continuais à exercer les troupes, qui restaient tour-à-tour à la garde du Sultan; car le petit nombre que j'avais façonné avait si bien fait à la dernière bataille contre les Perses, que, malgré les oppositions dont j'ai parlé, sa

hautesse m'avait ordonné de reprendre mes exercices. Mais qu'était-ce que cette occupation, en comparaison de celle dont je m'étais flatté ? J'étais d'autant plus mortifié, que tout ce que je savais de la guerre de Perse me persuadait qu'il y aurait eu pour moi beaucoup de gloire à acquérir, et qu'elle m'aurait peu coûté. Thamas Kouli-kan, qui avait fait rompre la paix qu'on était sur le point de conclure, s'était rendu maître de l'armée des Perses, et bientôt après de la couronne. C'est un aventurier qu'on ne connaît point ; il n'est ni Grec, ni Turc, ni Persan. On prétend qu'il a été esclave chrétien, et que de fort bonne heure il a embrassé la loi du grand prophète.

Quel qu'il soit, il a du mérite : du plus bas rang on ne parvient point au premier, comme il a fait, sans une grande habileté. Autant que j'ai pu comprendre par le récit de plusieurs officiers que j'ai entretenus, sa capacité pour la guerre est médiocre. Il doit ses victoires à quelques officiers qui, des Moscovites, ont passé à son service ; ils ont un peu façonné sa cavalerie, et c'est ce qui l'a rendu supérieur. D'ailleurs, les généraux turcs se sont conduits aussi mal qu'on le puisse. Se confiant apparemment

dans le grand nombre de leurs troupes, ils ont cherché étourdiment leur ennemi, l'ont attaqué en tumulte et en confusion, sans aucune précaution, ni attention, sans aucune connaissance du terrein. On aura sans doute regardé en Europe comme une fable, ce qui a été dit du stratagême des Perses, qui avaient miné un terrein sur lequel, en paraissant fuir, ils avaient attiré l'avant-garde des Turcs. Le fait est vrai: non que ce terrein fût miné de manière à faire sauter toute l'avant-garde, comme les Moscovites l'auront apparemment écrit, mais deux ou trois mines, qui jouèrent en différens endroits, causèrent une telle surprise et une si grande épouvante à nos gens, que les Perses, revenant sur leurs pas, les culbutèrent sans peine sur les autres troupes qui suivaient de trop près et dans un fort grand désordre. Par malheur ils avaient derrière eux des défilés, c'est ce qui fit leur grande perte. Tous à la fois voulurent s'y jeter; ils s'y entassèrent, et y furent égorgés comme des troupeaux de moutons.

Le grand-seigneur m'avait fait l'honneur de me consulter sur la manière dont on devait se conduire en cette guerre; je lui avais répondu qu'il fallait le faire avec moins de bravoure, et plus

de précaution que ses troupes n'en avaient d'ordinaire. Ma réponse lui paraissant obscure, je l'avais ainsi développée. Kouli-kan est un aventurier qui, dans la situation où il est, ne doit chercher qu'à périr ou à vaincre. La victoire seule peut l'affermir sur le trône qu'il vient d'usurper. S'il est vaincu, la mort le délivrera des supplices qu'il a mérités : ainsi, il a un intérêt très-pressant de chercher à se battre et de faire une guerre offensive. Votre hautesse, au contraire, n'a pas besoin d'une victoire ; elle ne doit donc pas risquer un combat. L'attention de ses généraux est de l'éviter, de toujours se bien retrancher, de se placer de manière que leur ennemi ne puisse faire d'entreprise considérable. Par là ils le fatigueront, et donneront le temps au parti du sophi de se reconnaître.

Il approuva mes réflexions. Je ne sais point quel usage il en fit ; mais il ne serait pas étonnant qu'il eût donné des ordres, et qu'ils n'eussent pas été suivis ; car la subordination est si mal gardée, que souvent les Janissaires forcent mal-à propos leurs généraux à combattre. Si du moins ils soutenaient cette licence par leur bravoure ! mais dans l'occasion même dont je parle, ils furent les premiers à fuir, il n'y eut

qu'un corps d'environ deux mille hommes que j'avais exercés les années précédentes, qui se fit honneur. Il se forma en bataillon carré. La cavalerie persane ne put l'entamer, il se retira en bon ordre.

L'exercice des troupes qui avait recommencé, les plaintes du sultan sur la défaite de ses troupes, ce qu'il dit de la manière dont il aurait fallu s'y prendre, excita de nouveau la jalousie de ceux qui aspiraient aux premières places, et qui craignaient que je n'en remplisse quelqu'une. Sans m'attaquer directement, ils tâchèrent de me rendre suspect. Ils répandirent dans le sérail que je n'étais pas sincèrement musulman; qu'on me voyait rarement aux mosquées; que je ne me conformais point aux usages de la nation; qu'une de mes femmes avait l'intendance de toute ma maison; que mes gens lui parlaient; qu'ils étaient presque tous chrétiens ou francs; que ma demeure hors de Constantinople paraissait affectée, et pouvait cacher de mauvais desseins. Le chef des eunuques noirs, qui ne m'aime pas, sans que je puisse savoir pourquoi, rapporta ces discours à sa hautesse, et voulut les appuyer. A peine fut-il écouté.

Le grand-muphti, qui s'intéressait toujours

pour moi, connut cette cabale, et me découvrit tout ce qu'il en avait appris. « Le sultan est content de vous, me dit-il. Sans vouloir approfondir si vous êtes sincèrement turc, ou si vous ne l'êtes pas, il est persuadé que vous lui serez toujours fidèle, et que vous lui êtes sincèrement attaché. Ainsi vous n'avez rien à craindre. Je vous conseille cependant de retrancher, autant que vous le pourrez, ce qui peut donner lieu à ces sortes de discours. Il me vient une idée, continua-t-il : c'est un usage assez commun parmi nous, que les personnes de considération aient avec eux un derviche : si vous en preniez un? Mais je ne prétends point vous gêner. Je crois pourtant que cette précaution que vous prendriez, ferait plaisir au sultan. »

Je reçus bien ces conseils; mais les discours ridicules qui y avaient donné lieu, me mortifièrent sensiblement. Mon caractère, qui est fier, est d'aller contre le torrent. Si je m'étais cru, j'aurais laissé parler, et n'aurais rien changé à ma conduite. Je communiquai mes peines à ma première épouse et à ses deux amies. A force de prières, de remontrances, de larmes même, elles me déterminèrent à suivre une partie des conseils qu'on m'avait donnés. Je renvoyai plusieurs es-

claves chrétiens, je pris des Turcs en leur place; insensiblement, je fréquentai les mosquées, et je m'y montrai une fois chaque semaine. Je pris aussi un derviche : je me transportai dans un monastère, avec un ordre du grand-muphti au supérieur de me laisser celui de ses religieux que je voudrais. J'en choisis un d'environ quarante-cinq ans. Il était grand et bien fait; à sa physionomie, il paraissait avoir de la sagesse et de la douceur. Il fut aussi aise que mon choix fût tombé sur lui, qu'un moine chrétien l'est quand on le tire de son monastère pour être aumônier d'armée ou de quelqu'ambassadeur.

Je n'ignorais pas que c'était un espion que je prenais chez moi; je sus même, à n'en pouvoir douter, qu'il s'était engagé à rendre compte au chef des eunuques noirs de tout ce qui s'y passerait. J'avais pris des mesures pour que son engagement fût inutile. Le missionnaire ne parut plus. Je fis entendre à mes amis de Constantinople, qu'il n'était pas à propos qu'ils vînssent souvent me voir. Du reste, je traitai bien ce moine. Il mangeait à ma table; je crus les premiers jours qu'il ne se rassasierait jamais. Je le logeai proprement, et tous les mois je lui faisais donner dix écus. Son occupation était d'assembler une fois

par jour mes esclaves turcs, et de les faire hurler pendant une demi-heure. Il me suivait quand j'allais à la mosquée. Le reste du temps, il dormait, mangeait, se promenait. Il ne fut que six mois chez moi; j'en fus délivré par une aventure des plus plaisantes.

Ce moine, comme dit Marot du frère Thibaut, ce moine séjourné, gros et gras, n'avait point du tout le don de continence. On remarqua bien vîte que la vue d'une femme faisait sur lui de vives impressions; il les regardait d'un œil dévorant. Libre d'aller dans les villages voisins, ayant quelqu'argent à donner, il y fit plusieurs conquêtes. Jeunes, vieilles, laides, belles, tout lui fut d'abord indifférent pour appaiser sa première faim; il ne sortait guère d'une maison qu'il n'eût réussi dans son dessein.

Il devint dans la suite plus délicat; il lui fallut des morceaux choisis. Il en chercha dans mon sérail. Par le moyen d'une vieille turque qui y entrait quelquefois pour faire les plus gros ouvrages, il sut le nom et le pays des six esclaves mahométanes qui y étaient. Le hazard voulut qu'une d'elles fût de sa connaissance. Il le lui fit dire, et lui écrivit même un billet fort tendre, qu'on trouva depuis dans la chambre de cette fille.

« Depuis que je sais que vous êtes si près de moi, je n'ai pas un moment de repos. Mon cœur est une fournaise ardente, mes soupirs sont des flammes qui me consument, il faut que je meure bientôt ou que je vous voie. Vous avez plus de liberté que dans les autres sérails; cherchez, imaginez le moyen de me sauver la vie, j'y travaillerai de mon côté. Si l'amour vous anime comme moi, nous réussirons infailliblement. Nos constellations, qui nous ont rapproché sans que nous le sûssions, ne sont pas assez cruelles pour l'avoir fait sans vouloir nous favoriser. Dites vos sentimens à celle qui vous rendra ce billet. Que ma qualité de derviche ne vous rebute point; je n'en suis que plus amoureux, et plus propre à vous contenter. Je ne le suis que parce que je vous ai perdue; je cesse de l'être dès que je vous retrouve. »

Ce billet supposait qu'ils s'étaient aimés. L'esclave répondit cependant qu'elle était tranquille; que sa situation était heureuse; que sa maîtresse avait pour elle mille bontés; qu'elle conseillait au derviche de persévérer dans le saint état qu'il avait embrassé; qu'il fallait faire de nécessité vertu; qu'après tout, il y allait de leur vie à l'un et à l'autre; que, quelque liberté qu'elle eût, il

lui était impossible de faire ce qu'on souhaitait; qu'elle était encore jeune; que les suites d'une entrevue étaient à craindre; que, quand même il pourrait l'enlever, n'ayant rien, ils ne trouveraient nulle part d'asyle assuré. »

Cette réponse irrita les desirs du derviche. La vieille turque sut si bien endoctriner l'esclave, qu'elle promît de faire ce qu'elle pourrait. Une femme turque et la chasteté sont presqu'incompatibles. Outre que le climat la rend encore plus sensible qu'une autre, dès son enfance on lui persuade qu'elle n'est faite que pour le plaisir, et qu'il n'y a point pour elle de paradis à attendre, à moins qu'elle ne soit aimée de quelque bon musulman. Celle-ci m'avoua, quand on l'eut surprise, que c'était là surtout le motif qui l'avait déterminée à céder aux instances du derviche.

La difficulté était de parvenir à se voir. Il n'était pas possible d'escalader les murailles du jardin; elles étaient presqu'aussi hautes que le bâtiment; elles naissaient de ses deux côtés; il n'avait aucune vue sur la campagne. De plus, toutes les nuits on lâchait dans la basse-cour deux dogues d'Épire, qui sont les deux plus furieux animaux que j'aie vus: le bacha de ce canton m'en avait fait présent. A force de cher-

cher et d'examiner, l'esclave trouva une petite cave au charbon dans laquelle il y avait un soupirail qui donnait sur la campagne, dont le bâtiment était séparé par un fossé assez large et fort profond. Elle fit part au derviche de sa découverte. Il examina le terrein, et résolut de tenter l'aventure.

Un jour que j'étais allé à Constantinople, sur les neuf à dix heures du soir, il se déshabilla, passa le fossé à la nage. Le soupirail était assez large, mais il s'étrécissait insensiblement. Il y mit d'abord les bras et la tête; l'esclave le tira de son mieux; mais plus elle le tira, plus elle l'engagea; de sorte qu'il ne pût ni avancer ni reculer. En revenant de Constantinople, je passai sur le bord du fossé. Au clair de la lune, je vis quelque chose de blanc et de rond. Au mouvement des jambes qui traînaient et se débattaient dans l'eau, je reconnus ce que c'était. Je fis chercher; on trouva des habits, et nous reconnûmes que c'étaient ceux de notre derviche. Je laissai un de mes gens pour voir ce qu'il deviendrait. Dès que je fus arrivé, j'entrai dans mon sérail. Je me fis suivre de toutes mes femmes et de toutes leurs esclaves. Après avoir bien cherché, nous trouvâmes cette cave au soupirail, de laquelle parais-

sait la tête du derviche. L'esclave, plus morte que vive, tomba en faiblesse; on eut toutes les peines du monde à la faire revenir.

Le moine surpris, ne se déconcerta point, il me dit qu'il avait aimé cette fille, et que l'ayant su si proche de lui il avait cru devoir tout risquer pour lui marquer son amour. Il ajouta, que la faute était entière de son côté, que ce n'était qu'à ses instances et à ses importunités que cette fille avait cédé, et qu'il mourrait content, pourvu qu'il sût qu'il ne lui arriverait rien de fâcheux. Ces sentimens me plurent : on le retira du soupirail, je le renvoyai avec quelque argent, après lui avoir fait signer qu'il méritait la mort pour avoir violé mon sérail et la sainteté de sa profession. Si je m'étais cru, je lui aurois donné cette esclave, mais mon Anglaise me représenta que cette indulgence serait très-mal prise, et que les Turcs ne manqueraient pas d'en faire une preuve du mépris qu'ils me soupçonnaient d'avoir pour leur religion et pour leurs usages.

C'était à mon épouse turque que cette fille appartenait. La dame, dans une colère épouvantable, voulait absolument que l'esclave mourût et qu'elle fût livrée au cadi. Nous l'appaisâmes, et nous l'engageâmes à pardonner. Comme,

du moins à ce qu'elle nous avait dit, c'était l'envie d'entrer dans le paradis de Mahomet, qui l'avait portée à consentir à l'amour de ce moine ; mes trois femmes d'Europe en eurent pitié, elles l'instruisirent, et du consentement de sa maîtresse, elle se fit chrétienne. Cette histoire ridicule fut lue à Constantinople avec ses grotesques circonstances. En mon particulier, outre qu'elle me délivra de l'espèce de servitude où le grand-muphti m'avait conseillé de me mettre, ni lui, ni personne n'osa me parler d'en reprendre un autre, plusieurs bachas même se défirent de ceux qu'ils avaient. Les derviches, outrés de ce scandale, le cherchèrent partout pour le faire punir. S'il était tombé entre leurs mains il eût été empalé vif. Ils le cherchèrent inutilement, il se sauva en Perse.

Délivrés de cet espion, nous reprîmes notre train ordinaire, le missionnaire revint comme auparavant. Peu à peu, les soupçons qu'on avait conçus contre moi s'effacèrent ; je n'en entendis plus parler, surtout depuis que sa hautesse eut imposé silence à un bacha qui voulait les ranimer : *Je suis sûr de lui*, dit ce prince, *tous les conseils qu'il a donnés sont bons, et je regrette fort de ne les avoir pas suivis ; on*

me fera plaisir de ne m'en plus parler que pour m'en dire du bien. Ces paroles, dites d'abord à l'oreille et devenues ensuite publiques, répandirent sur moi un rayon de faveur qui me rendit respectable et même redoutable. Il ne manquait à ma satisfaction que d'être employé comme je le souhaitais. La paix et l'ordre étaient dans ma maison. Mes six femmes et leur suite me coûtaient beaucoup moins que ne dépense à Paris une seule femme qui joue et se met à avoir des galants.

Tout victorieux qu'était Kouli-kan, (1) il sentit

(1) La vie de Nadir, plus fameux sous le nom de Thamas Kouli-Kan, n'a été long-temps connue en Europe que très-imparfaitement. Tandis que par ses exploits, qui lui mirent la couronne de Perse sur la tête, il faisait trembler l'Asie, on débitait beaucoup de fables sur sa naissance et sur sa personne. Une famille de Bourgogne le réclama comme son parent; la ville de Bayonne fut quelque temps dans l'opinion que cet homme étonnant avait reçu le jour dans son enceinte.

Deux histoires de Thamas Kouli-Kan, échappées aux presses hollandaises, accréditèrent ces erreurs et beaucoup d'autres.

Le roi de Danemarck a fait traduire en anglais un manuscrit persan, intitulé: *Histoire de Nader-Shahd*;

qu'à la longue il ne pourrait résister à la puissance du sultan, qu'une bataille perdue cause-

mais c'est l'ouvrage d'un courtisan flatteur, et beaucoup de faits y sont altérés.

On trouve quelques traits relatifs à Thamas Kouli-Kan, épars dans les *Lettres édifiantes*, et dans un *Essai sur les troubles de Perse et de Géorgie*, par M. Peyssonel; mais la source la plus pure et la plus féconde, dans laquelle on doive puiser, c'est, sans contredit, l'excellent ouvrage de M. Hanway, qui a joint au Journal de ses voyages d'Asie une histoire très-étendue des révolutions de Perse. C'est cet auteur que devaient consulter tous ceux qui ont trouvé beaucoup plus commode de critiquer des traits historiques, qu'ils ignoraient, que de chercher à s'en instruire; alors ils auraient pu juger du mérite de l'application, et ne point se donner le ridicule de condamner ce qu'ils n'entendent pas.

Nadir naquit en 1688, de la tribu de Kitklou, une des plus considérables tribus des Afgars, et de la race des Turçmans : cette tribu habitait vers la source de la fontaine Mejab, près de Mesched et de Métou.

Toutes les richesses de cette tribu consistaient en troupeaux; elle vivait de chasse; en sorte qu'elle habitait sous des tentes en été, et l'hiver se retirait à Déregez et à Destegerd, deux petites villes, dont la dernière était une espèce de place forte où commandait le père de Nadir. Ce nom, qui signifie le *merveilleux*, lui fut

rait infailliblement sa perte. Il pensa à s'allier au grand mogol, la seule puissance mahométane

---

donné, selon quelques mémoires particuliers, à cause des singularités qui accompagnèrent sa naissance; il vint au monde avec toutes ses dents, et une tache de sang sur le bras droit, qui lui prenait depuis le coude jusqu'à la première jointure des doigts. Il avait coutume, lorsqu'il combattait, de retrousser sa manche jusqu'à l'épaule, et ce bras nerveux et rouge annonçait la mort qu'il ne manquait jamais de donner : il tua de sa main, en différens combats, cent trente-sept hommes. La nature l'avait doué d'une force de corps extraordinaire : il avait six pieds deux pouces de haut; son regard était terrible, et le son de sa voix imposant.

A peine âgé de dix-sept ans, il s'enfuit de chez son père, et lui enleva cinq mille moutons qu'il vendit pour lever une troupe de quatre cents hommes, avec lesquels il exerça plusieurs brigandages.

Il épousa, par ambition, en 1715, la fille de Alibeg, un des principaux aschards; ce qui lui attacha cette nation et les Kiurdes.

Il eut pour premier fils Riza Kulli Mirza, le 3 février 1718.

Sa troupe avait insensiblement grossi; il s'était signalé dans plusieurs petits combats qu'il avait livrés aux Asgards : il s'empara de Kerat, près du désert, et la fortifia.

En 1726, après la mort de son père, il voulut

qui fût à portée d'inquiéter les Turcs. Ses propositions furent reçues avec hauteur : on lui

---

s'emparer de Déregez et de Destegerd, sa patrie : la tribu se souleva ; il rasa les deux villes, et détruisit la tribu presqu'entière. Il n'épargna pas ses oncles Melek-Mahmoud et Ishaak, et fit arracher les yeux et couper les oreilles aux commandans des Kiurdes et des Aschards, dont il soupçonnait la fidélité.

La Perse était alors en proie à des divisions intestines qui rendaient chaque province indépendante ; le faible gouvernement de Husseim avait livré Ispahan même à un chef des Asgards, nommé Mahmoud, auquel succéda Escheref ; et Shah-Thamas, le roi légitime, se trouvait errant dans son empire, ayant à peine conservé une ou deux provinces.

Ce fut alors que Nadir conçut les plus grands desseins. Il rassembla cinq à six mille hommes de troupes choisies, et, avec ce corps, fut trouver Shah-Thamas, et lui offrit ses services. Shah-Thamas le regarda comme un appui précieux, et l'incorpora dans son armée. Nadir, pour mieux cacher l'ambition qui le dévorait, affecta le plus grand dévoûment aux intérêts de ce roi faible et malheureux ; il lui demanda, comme une faveur particulière, de lui permettre de se nommer Thamas Kouli-Kan, c'est-à-dire le chef-esclave de Thamas.

Le roi, trompé par toutes ces démonstrations d'attachement, lui accorda la plus grande confiance, et au

répondit durement qu'on ne voulait point la guerre, que si on la faisait ce serait contre lui,

---

bout de quelques mois le nomma généralissime de son armée.

Il justifia par de grands succès l'opinion qu'on avait de ses talens guerriers. Shah-Thamas rentra dans Ispahan, le 20 décembre 1728: Eschereff fut tué l'année suivante, et Shah-Thamas demeura seul compétiteur au trône.

Cependant Nadir ne perdit point de vue son projet. Il fit accuser injustement Ismaël, frère de Shah-Thamas, d'une conspiration; et ce prince malheureux eut la tête tranchée par ordre de Shah-Thamas. En 1730 il était parvenu à un tel degré de puissance, qu'il obligea le roi à consentir que sa sœur, Fatima Begun, fût fiancée à son fils Riza Kuli Mirza.

Shah-Thamas s'aperçut enfin que son ami était devenu son maître; et, pour lui ôter un pouvoir dont il abusait, il fit inopinément la paix avec les Turcs, afin que Nadir n'eût aucun prétexte de demeurer en armes, espérant en outre qu'aussitôt que ces troupes seraient licenciées, il lui serait facile de s'assurer de sa personne, et de punir un sujet ambitieux qui avait déjà plus d'une fois fait éclater les desseins secrets qu'il méditait.

Mais Nadir était trop adroit pour donner ainsi dans le piége: au lieu d'obéir aux ordres de l'empereur, il

pour le précipiter du trône qu'il avait indignement usurpé ; qu'on ne doutait pas que Dieu,

---

vola à Ispahan avec son armée, et, dans la surprise que son armée imprévue causa, il se rendit maître de la personne de Shah-Thamas, le déposa de son autorité, et mit le diadême sur la tête de Abbas, son fils, âgé de huit mois. Il assigna la forteresse de Sebzwar, dans le Korassan, pour la prison de Shah-Thamas. La ville de Kasvin fut destinée à être la demeure du jeune empereur. Cet événement arriva le 26 août 1731.

Nadir régna, sous le nom de cet enfant, jusqu'en 1735; et, après avoir soumis la Perse entière, province par province, il résolut de se débarrasser de ce fantôme de roi qui, quoiqu'il en eût lui-même toute la puissance, le rendait encore jaloux du nom. A cet effet, il convoqua tous les grands de l'empire dans la plaine de Mogan, où il campait avec son armée, et là, après avoir fait faire une discussion de leurs droits d'élection tout à son avantage ; il se fit proclamer empereur.

N'ayant plus d'ennemis à combattre au-dedans du royaume, cet homme, qui semblait ne craindre que le repos, entreprit la conquête de l'Indostan, une des plus mémorables et des plus rapides dont l'histoire fasse mention.

Mohammed-Nosraddin régnait alors à Dehli. C'était un prince faible, qui se trouva accablé par ce torrent que rien n'avait pu arrêter dans sa marche ; Nadir

après avoir éprouvé la soumission et la patience de ses fidèles musulmans, ne se laissât enfin

---

étant entré à Dehli en conquérant, à la fin de février 1738; étant parti d'Ispahan, le 6 octobre 1737.

Mohammed lui remit sa couronne, et tous les attributs de sa royauté; et Nadir ne songeait qu'à lever les plus fortes contributions sur les sujets du Mogol : mais le 10 mars, il eut avis qu'on se disposait à l'attaquer dans le palais même de Mohammed. Cette nouvelle le mit en fureur, et ses troupes firent main-basse sur tous les habitans de Dehli indistinctement, depuis la rue Agemire jusqu'à la grande mosquée de Roysin Aldoulet. Enfin il se laissa fléchir, et après six heures de carnage, il envoya l'ordre de le cesser. Les historiens qui ont porté ce massacre au plus bas, disent que cent vingt mille hommes y périrent.

Nadir ne pensa plus qu'à quitter Dehli; il fit venir Mohammed en sa présence, le premier de mai, lui rendit sa couronne, lui imposa un tribut, et, après lui avoir enlevé tous ses trésors, dont, surtout le superbe trône du Pan, qui faisait la merveille de l'Indostan, il quitta Dehli au commencement de mai, traînant à sa suite deux jeunes princesses, dont l'une était petite-fille d'Aureng-Zeb, et l'autre fille de Mohammed lui-même.

Nadir était très-superstitieux et fort ignorant; il n'apprit à lire qu'à trente-deux ans, en s'en revenant de

fléchir aux prières de son grand prophète, et ne les favorisât autant qu'il les avait humiliés.

---

son expédition de l'Indostan. Il passa, en 1739, à Meschet, regardée comme une Terre sainte par la secte de Giafat, ou des Sannites, dont Nadir était. Il y donna une lampe superbe à la mosquée, et marqua cet endroit comme le lieu de sa sépulture.

En 1741, un afgar, ou un tartare, lui tira un coup de fusil comme il passait dans la forêt d'Olad : la bride de son cheval fut coupée par la balle, et ce misérable s'enfonça dans le bois. Cependant Riza Kuli Mirza, alors âgé de vingt-six ans, fut accusé d'être l'auteur de cet assassinat ; et Ali lui-même, le neveu de Nadir, parut avoir trempé dans ce complot ; cependant il trouva moyen de se justifier, et tout le crime retomba sur Mirza qui était alors dans son gouvernement de Maschad.

Nadir, qui l'aimait beaucoup à cause de sa bravoure, et le regardant comme l'héritier d'un empire qui lui avait coûté tant de soins, lui fit dire de venir se justifier, et de compter sur sa clémence. Mirza lui répondit qu'il n'était pas coupable, et que sans doute son intention était de le faire périr. Sa lettre, conçue dans des termes injurieux, irrita son père, qui l'envoya arrêter et lui fit crever les yeux. On le renferma ensuite dans la forteresse de Kelat, où Ali le fit tuer après la mort de Nadir.

Nadir signala encore son règne par une guerre contre les Turcs, mais le supplice de son fils revenait de temps en temps à son souvenir ; il devint depuis cette époque,

Rebuté de ce côté-là, il s'adressa à la cour de Vienne. On eût souhaité d'entrer dans ses

---

soupçonneux, et même furieux; il consulta plusieurs astrologues sur son sort, et cependant il ne put éviter la fin tragique qui l'attendait.

Les habitans de Fars, de Benadet et du Seistan s'étant révoltés, Ali se joignit à eux, et Nadir partit d'Ispahan pour aller le combattre.

Le 8 juin 1747, et non le 20, comme le disent les *Lettres édifiantes*, ayant joint son armée dans la plaine de Soltan-Meidan, où elle était campée, et s'étant retiré dans sa tente pour prendre du repos, Saleg, colonel de la garde des Afgars, gagné par Ali, accompagné de quatre conjurés, pénétra dans sa tente, où ayant aperçu une vieille esclave qui jeta des cris, ils la tuèrent aussitôt.

Nadir, qui était couché avec la fille de Mohammed, dont il était devenu éperdument amoureux, entendant du bruit, se leva, et apercevant Saleg, lui demanda ce qu'il voulait à cette heure. Saleg lui répondit par un coup de sabre sur le cou. Nadir s'élançant aussitôt dans l'intérieur de sa tente, saisit son sabre, et quoique blessé, tua deux des cinq conjurés: ensuite il voulut sortir de sa tente; mais s'étant embarrassé un pied dans les cordes, il tomba, et Saleg lui porta un second coup mortel, ensuite il lui coupa la tête. Ainsi se termina le sort de l'homme le plus étonnant que l'Asie ait produit dans ce siècle.

projets, mais on était si embarrassé à se défendre contre l'Espagne, la France et la Savoie, qu'on n'avait garde de s'attirer de nouvelles affaires. Il en était de même de la Pologne ; divisée en deux factions, elle se déchirait elle-même, comme elle a coutume de faire depuis que je me connais. Ce que ces puissances n'osaient, ou ne pouvaient faire, les Moscovites, à leur sollicitation, l'entreprirent. Tout d'un coup, sans déclaration de guerre, ils se jetèrent sur Asoph, la prirent et la mirent à feu et à sang les provinces voisines. Ce procédé irrita extrêmement le grand-seigneur et tout le divan, il fut résolu qu'on s'en vengerait, et qu'on ne quitterait point les armes qu'on n'eût obtenu une réparation éclatante de ces injustes agresseurs.

Rien ne pouvait être plus favorable à mes

Ali, qui lui succéda, ne profita de son crime que peu de temps : au bout de 18 mois il fut détrôné et aveuglé par son propre frère, qui ne régna lui-même que huit mois, et laissa le trône à Sha Ruck Mirza, fils de Riza Kuli Mirza qui, après avoir été détrôné et aveuglé par Seid, fut ensuite replacé sur le trône par Alikan Gélair, et a régné sept ou huit ans, quoiqu'aveugle.

désirs que cette nouvelle guerre : mes amis et moi ne doutâmes point que je n'y fusse employé. En effet, le grand-seigneur me nomma pour commander un corps de quinze ou vingt mille hommes. Cet ordre me fut apporté en grande cérémonie par un chiaoux. Je partis sur-le-champ pour aller remercier sa hautesse. Je n'eus audience que le lendemain ; car, lorsque j'arrivai, ce monarque s'était déjà retiré dans l'appartement de ses femmes, et c'est une loi inviolable, qu'on ne le trouble point dans ses plaisirs, « de crainte, disent les Turcs, qu'on n'empêche la naissance de quelque successeur du grand prophète. » Je ne perdis rien pour avoir attendu ; je fus reçu aussi bien qu'un sujet puisse l'être. Le grand monarque eut la bonté de me dire, qu'il était charmé d'avoir pu rendre justice à mon zèle et à mon dévoûment pour sa gloire ; que je savais les raisons qui l'avaient empêché de le faire plutôt ; qu'il espérait que je me conduirais si bien, et avec tant de sagesse, qu'il ne serait plus gêné par rapport aux desseins qu'il avait sur moi. Il me questionna fort sur les Moscovites. Je répondis, « qu'excepté peut-être les Chinois, c'étaient les plus mauvaises troupes du monde ; qu'avec trente mille

bons hommes et bien disciplinés, je répondais sur ma tête de les battre, fussent-ils cent mille; qu'à Pultawa les Suédois n'avaient été défaits, que parce qu'ils manquaient de vivres et de munitions de guerre, et que même ils ne l'eussent pas été sans l'accident qui leur fit croire que leur roi avait été tué. » Mais, me dit-il, depuis qu'ils ont attiré chez eux des officiers français et allemands, ne se sont-ils pas aguerris? » J'allais répliquer, lorsqu'on vint annoncer le grand-muphti et le grand-visir.

Presque au sortir de l'audience, je me vis investi d'une foule d'officiers, grands et petits, qui me complimentèrent sur ma promotion, et me témoignèrent les plus vifs empressemens de servir sous moi. Je vis les suites de cette joie et de ces marques d'estime. Je leur répondis que je leur étais fort obligé de leurs sentimens, mais que je les priais de faire réflexion que ce n'était ni à moi ni à eux à faire la destination des troupes; que je les estimais toutes, et que je serais content quelque fussent celles qu'on me donnerait; qu'ils devaient l'être, quelque chef qu'on leur donnât et dans quelqu'endroit qu'on les fît servir. Mes remontrances ne rallentirent point leur ardeur, et, sans voir qu'ils me nuiraient,

ils sollicitèrent et employèrent leurs amis pour être de mon armée.

C'est la règle en Turquie que, dès qu'on est nommé pour commander une armée, on entre au divan, non dans celui qui est secret, où n'assistent que le grand-muphti, le grand-visir, le seraskier et le caïmacan, mais dans celui qui est proprement le conseil, et où l'on règle le nombre de troupes et la manière de les employer. Je fus appelé au premier qui se tint après ma promotion. Il y fut question de ce qu'on ferait pour réparer les pertes qu'on avait faites en Perse, et quelle espèce de guerre on y ferait; si elle serait offensive ou défensive? Tous ceux qui parlèrent avant moi, à la réserve du grand-visir, qui n'a pas l'ame des plus martiales, opinèrent à pousser la guerre avec toute la vigueur et la vivacité possible. Ils parlèrent fort de la gloire de l'empire ottoman et de la sublime et invincible Porte; ils dirent qu'il n'était point d'efforts qu'on ne dût faire pour rétablir sa réputation jusqu'alors sans tache; que tout bon Musulman devait se faire un plaisir et un devoir de répandre son sang pour une cause si belle et si juste; qu'il y aurait de la honte à ne pas aller d'abord chercher un ennemi que le

hasard et son bonheur seul avaient rendu victorieux. L'aga des Janissaires dit qu'il n'était pas honteux de perdre une bataille, mais de paraître la craindre en évitant l'ennemi. Le sultan et le grand-visir, qui souhaitaient de m'entendre parler, abrégèrent ces discours le plus qu'il leur fut possible. Mon tour vint. Comme c'était la première fois que je paraissais au divan, je m'étais préparé avec soin, afin de soutenir le peu de bonne opinion qu'on avait de moi. Mon avis fut conçu en ces termes :

« J'admire et ne puis assez louer la valeur héroïque des illustres guerriers qui viennent de parler, et je serais de leur sentiment sans les considérations puissantes que je vais exposer, les soumettant aux sublimes lumières qui sortent du trône où est assis le successeur du grand prophète. La guerre est un art qui demande encore plus d'habileté et de sagesse que de bravoure dans ceux qui la conduisent. Chaque pas qu'on y fait est hasardeux, et peut devenir funeste s'il n'est pas fait dans les règles et avec circonspection. Une bataille est une action décisive, qu'on ne doit chercher que dans un vrai besoin, et après avoir pris toutes les précautions possibles pour s'en assurer le succès. On ne

doit jamais la risquer dans le commencement d'une campagne, surtout si on a affaire à un ennemi que son caractère ou la situation de ses affaires rendent incapable de faire la guerre avec méthode. C'est le but qu'on doit avoir dans une guerre qui en doit régler les opérations; elles sont toujours glorieuses dès qu'elles répondent à ce but. Une bataille évitée avec sagesse n'a jamais eu de suites fâcheuses; de florissans empires ont été renversés ou ébranlés par une bataille risquée mal-à-props. Il est cependant des occasions où il faut courir ce grand risque: c'est quand il y a une alternative aussi fâcheuse que la perte de la bataille qu'on hasarde. Si l'ennemi passe cette rivière, s'il prend cette place, il aura sur moi des avantages infinis; il fera l'un ou l'autre, si je ne m'y oppose. Si je suis battu, il le fera avec plus de facilité; si je le bats, ses projets sont renversés. Dans ces circonstances, le bon sens et les règles de la guerre veulent qu'on risque; hors de là ils le défendent absolument. Plus un ennemi a besoin d'une victoire pour se tirer des embarras où il est, moins il faut lui donner d'occasion de la remporter. C'est un faux honneur et une vraie imprudence que d'accepter les défis qu'il fait alors, et de les

garder comme des insultes qu'il soit honteux de supporter.

» Il est aisé de faire l'application de ces principes au cas présent. Kouli-kan paraît avoir plus d'impétuosité dans sa manière de faire la guerre, que de vraie habileté. Le prétexte dont il s'est servi pour empêcher la paix et se mettre à la place de son maître, a été le peu de vigueur avec laquelle il prétendait que ce prince faisait agir ses troupes. Il leur a promis des victoires, elles l'ont suivi. Si, en temporisant et en se tenant sur la défensive, on l'avait empêché de tenir les promesses qu'il leur avait faites, elles l'auraient abandonné, du moins le parti du sophi se serait fortifié, et la Sublime-Porte, pour défaire ses ennemis, n'aurait eu qu'à appuyer le parti qu'elle aurait jugé à propos. Le sophi, Kouli-kan auraient imploré à l'envi sa puissante protection. Ce révolté a fait ce qu'il devait faire : il a risqué le tout pour le tout. Si les vrais croyans avaient été moins braves, et qu'ils l'eûssent laissé se consumer en vains efforts, peut-être n'entendrait-on plus parler de lui.

» L'avis du plus petit sujet de sa hautesse est donc que cette année, on commence la cam-

pagne en Perse par se tenir sur la défensive, d'autant plus que, par les malheurs précédens, la plupart sont nouvellement levées. Pour cette défensive, il faut choisir un bon camp, où l'on ait la commodité des vivres. Ce n'est point assez que le camp soit don naturellement, il faut le fortifier et le retrancher par de profonds fossés, garnis de parapets et de redans, le tout défendu par une nombreuse artillerie. On exercera les troupes dans ce camp, on les aguerrira en les envoyant en parti le plus souvent qu'il sera possible. On y attendra l'ennemi, on le laissera s'approcher, et on aura apparemment le plaisir de le voir se retirer sans rien oser entreprendre. Le camp doit être choisi de manière qu'il couvre nos frontières, et qu'on puisse pénétrer chez les Perses. Pour se poster ainsi avantageusement, il est de la dernière importance d'entrer en campagne avant l'ennemi. Quelques bravades, quelques feintes qu'il fasse, on se tiendra dans son poste, jusqu'à ce qu'on puisse en prendre un autre, sans donner lieu à aucun engagement. Cette attention à éviter le combat n'empêchera point qu'on ne fasse des détachemens pour pénétrer dans le pays ennemi, pour s'opposer à ceux qu'il pourrait faire

pour pénétrer dans le nôtre, pour l'inquiéter, pour le gêner par rapport à ses convois. Par ces manœuvres, on le fatiguera, l'ardeur de ses troupes diminuera, et peut-être qu'on trouvera quelque occasion de le combattre à son désavantage. »

Malgré la jalousie de plusieurs de ceux qui étaient au conseil, l'approbation du sultan et du grand-visir les détermina à être de mon avis. Tout le divan s'y rangea; on donna les ordres en conséquence. Cette nouvelle manière de faire la guerre déconcerta Kouli-kan. Il ne fit rien pendant toute la campagne, le parti du sophi se fortifia; à la fin même ce rebelle reçut un échec considérable, il fut contraint de faire des propositions de paix.

Dans un autre conseil, on examina comment on agirait contre les Moscovites. Il fut réglé qu'avec le corps que je commanderais, je les inquiéterais d'un côté, tandis que les Tartares les attaqueraient d'un autre. L'empressement que les troupes firent paraître à servir sous moi, fut cause que ma destination n'eut point de lieu. On nomma les troupes qui devaient composer mon armée; on en exclut toutes celles qui avaient souhaité d'en être; on choisit des milices de différentes

nations. Elles ne s'assemblèrent même pas; il ne se trouva ni vivres, ni équipages; sous divers prétextes, on les envoya ailleurs. Ainsi, je fus général sans armée. Les seuls Tartares agirent contre les Moscovites, pillèrent deux de leurs provinces, y mirent tout à feu et à sang, et enlevèrent plus de soixante mille esclaves.

Il est inutile que je dise combien ces intrigues me chagrinèrent. Je fis tous mes efforts pour les déconcerter, ils furent inutiles. Si j'eûsse aimé plus l'argent que la gloire, je m'en serais aisément consolé : on avait augmenté mes appointemens, on m'avait assigné une somme considérable pour me mettre en équipage; j'en fus aussi exactement payé que si j'avais servi en effet. Je fis pourtant un tour sur les frontières; j'assemblai les milices qui y étaient. Ces mouvemens, et peut-être un peu ma présence, répandirent la consternation chez l'ennemi, et il est certain que si j'avais eu l'armée qu'on m'avait destinée, j'aurais pu reprendre Asoph. Je fis camper ces milices, je leur appris à fortifier un camp. Un corps de Moscovites, beaucoup plus fort, se forma dans ces cantons; ils mirent toujours le Borysthène entr'eux et nous, et n'osèrent nous approcher de plus de dix lieues. Ma course ne fut que de

quatre mois ; j'en rendis compte au grand-seigneur, et pris occasion de me plaindre de ce que les intrigues de mes ennemis empêchaient toujours l'effet de ses bontés. Il m'assura que rien ne l'empêcherait de me les continuer, mais que, dans les circonstances présentes, on n'avait pu faire autrement ; que la guerre des Perses méritait toute l'attention, et épuisait toutes les forces et toutes les finances. *Continuez*, ajouta-t-il, *à dresser mes troupes ; ne vous rebutez point ; il faut qu'un étranger ait plus de patience qu'un autre ; nous aurons bientôt occasion de vous employer comme vous le souhaitez, et sans que personne y trouve à redire.*

On m'avait donné si souvent de ces sortes d'assurances, que je n'y comptai pas beaucoup ; je me mis au-dessus de mon chagrin, et mes ennemis n'eurent pas le plaisir d'en voir la moindre marque. C'est à mon âge, qui a un peu amorti ma vivacité, et à la sagesse des conseils de mon Anglaise, que je suis redevable de ma modération ; je lui confie toutes mes peines, et je trouve toujours auprès d'elle de quoi les adoucir. « Regardez, me dit-elle, votre situation du bon côté ; que vous manque-t-il pour être heureux ? La paix, l'abondance, les plaisirs règnent dans votre mai-

son ; vous êtes venu ici dépouill de tout, et vous voilà avec des établissemens considérables ; vous avez l'estime et la protection de votre maître. Pourquoi vous inquiéter si fort de ce qu'il ne vous met pas en état de lui rendre de grands services ? Tout l'empire est persuadé de votre capacité, et ne vous estime pas moins, quoiqu'on vous tienne dans l'inaction. Avez-vous pu croire que vous n'éprouveriez point ici les effets de l'envie et de la jalousie comme vous les avez éprouvés ailleurs ? Comptez-vous donc pour rien les chagrins et les inquiétudes que nous causeraient les dangers auxquels nous saurions que votre valeur vous exposerait plus qu'un autre ? Jouissez de la vie, croyez-moi. N'est-il pas temps que vous deveniez un peu philosophe, et que, content d'avoir le zèle et la reconnaissance que vous devez à votre bienfaiteur, vous ne vous fassiez pas un tourment de ce qu'il ne vous met pas en état de les lui témoigner plus efficacement ? »

Nous avons aussi quelquefois parlé de religion ; car tout déterminé que je puisse être, je ne laisse pas de temps en temps de me trouver fort inquiet. Elle n'a presque point voulu entrer en matière avec moi à cet égard, parce que ce qu'elle pourrait me dire ne me changerait appa-

remment pas, et ne servirait qu'à me rendre plus coupable. « C'est à vous à voir, me dit-elle, quelles ont été vos raisons, et quel degré de force elles ont sur votre esprit. Je ne pense pas que Dieu fasse un crime de la persuasion, quelque mal fondée qu'elle puisse être; mais il faut que cette persuasion soit réelle. Après tout, ajouta-t-elle, j'espère que Dieu aura égard à vos vertus morales, et que vous mourrez chrétien. »

Voici donc la vie que je mène. Je suis mieux dans mes affaires que je n'ai jamais été; quoique j'aie soixante-quatre ans, (1) je jouis d'une santé parfaite. Deux ou trois fois la semaine, je me rends à Constantinople pour l'exercice des troupes. Ces jours-là, je fais ma cour au sultan et à ses principaux officiers. Tous les mois, je dîne une fois chez le grand-muphti. Le reste du temps, je le passe dans ma retraite, je me promène, je vais à la chasse. J'ai presque toujours du monde jusqu'au soir, car c'est une loi que personne ne couche chez moi. Le soir, je me retire dans mon sérail, où je puis dire que je trouve la plus aimable compagnie du monde. Que tout cela serait doux, s'il ne fallait point mourir! *Achille est bien mort*, disait Ulysse à Thersite, *pourquoi*

(1) Ceci paraît avoir été écrit en 1736.

ne mourrais-tu pas? Nous ferons comme tant d'autres. Je ne laisserai point d'enfans, du moins il n'y a point d'apparence, et ma famille n'aura point le chagrin d'avoir des parens Turcs. Elle doit se consoler de celui que je lui ai causé. Je vis ici avec honneur, comme j'ai fait partout ailleurs; et je puis dire que le nom de Bonneval y est plus connu et plus respecté qu'il ne l'est partout ailleurs Je consens qu'on regarde ce que j'ai fait comme une folie; je ne dirai point ce que j'en pense moi-même, si je la désapprouve, si je me la pardonne; mais elle est faite, je la soutiendrai jusqu'au bout. Je pourrais terminer ici ces Mémoires, mais les grandes espérances que je viens de concevoir me flattent trop pour que je n'en parle pas.

La trève de l'empire Ottoman avec celui d'Allemagne est près de finir. L'empereur chrétien a fait proposer de la renouveler. Ces propositions ont été accompagnées de quelques reproches, qui ont paru ici avoir quelqu'air de menaces. Les divans ordinaires et extraordinaires se sont assemblés; il y a été résolu d'une voix unanime qu'on répondrait sur le même ton. Le visir a fait venir le ministre de la cour de Vienne, et lui a dit publiquement qu'il pouvait mander à son maître que jamais la Sublime-Porte n'avait mérité ni ne

mériterait qu'on lui reprochât d'avoir manqué le moins du monde à ses traités; que du reste, il était le maître de choisir la paix ou la guerre; qu'il était indifférent à sa hautesse qu'il prît l'un ou l'autre parti. Sur de nouvelles propositions, on a répété la même réponse, et on a ajouté qu'on ne doutait pas que si les chrétiens ne voulaient pas la guerre, ils ne restituâssent la Transylvanie à son légitime souverain, et ne rétablissent les Hongrois dans leurs libertés, droits, coutumes et priviléges. On négocie encore; mais comme on est instruit ici que la cour de Vienne cherche de l'appui de tous côtés; qu'elle s'est étroitement alliée avec la Russie et la Pologne; qu'elle a renouvelé ses traités avec la république de Venise; que c'est pour avoir la liberté d'employer toutes ses forces qu'elle s'accommode avec la France et avec l'Espagne, nous nous préparons fortement à la guerre.

On est d'accord avec Kouli-kan; on le reconnaît pour roi des Perses; on se rend, de part et d'autre, ce qu'on s'est pris; on a tout sujet d'espérer qu'il s'unira avec nous, et qu'il attaquera les Moscovites. Les Tartares ont ordre de se tenir prêts à tout événement, et ils seront plus que suffisans pour tenir tête à la Pologne, épui-

sée par ses divisions, et bien plus encore par le séjour des Russes. Toute la Transylvanie est en mouvement. Les Hongrois, qui aspirent toujours au rétablissement de l'ancienne forme de leur gouvernement, n'attendent qu'une occasion favorable pour se déclarer. Le prince Ragotski est déjà ici. Je l'ai vu plusieurs fois. Nous concertons ensemble les moyens de déterminer la Porte à cette guerre, que nous souhaitons tous deux également, lui pour le rétablissement de sa maison, et moi pour me venger, non de l'empereur et des chrétiens, que je ne hais point, mais du conseil aulique, qui m'a indignement sacrifié à la part que Prié a faite à ses principaux membres du pillage des Pays-Bas. C'est ce qui m'anime. Je m'imagine déjà me voir à la tête d'un corps considérable de Turcs, faisant sentir aux Allemands que le comte de Bonneval méritait ou qu'on lui fît grâce, ou qu'on le mît hors d'état de nuire. Cette idée me rajeunit; il me semble que j'ai la même vigueur et la même vivacité que j'avais à Malplaquet, il y a vingt-cinq ou vingt-six ans, lorsqu'à la tête de l'infanterie allemande, j'enfonçai le centre des Français, et fis fuir devant moi les Gardes-Françaises.

Comme on sait que je suis venu à dessein; que

c'est pour se servir de moi en pareille occasion qu'on m'a reçu avec distinction, qu'on m'a comblé de biens, et qu'on est assuré, après la démarche que j'ai faite de prendre le turban, que je ne me réconcilierai jamais, le sultan m'a déjà donné parole qu'en cas de guerre, je commanderai sous le grand-visir, ou qu'on me mettra seul à la tête d'un corps de trente à quarante mille hommes. Cette parole m'a été donnée en plein divan. Elle a été généralement applaudie, et je ne sache pas que personne pense à en empêcher l'exécution. On m'a donné ordre en même temps de dresser des mémoires, tant généraux que particuliers. On peut bien juger que je n'ai jamais obéi si volontiers. On a été si content de deux de ces mémoires, qu'ils ont été rendus publics par ordre de sa hautesse. Je vais les transcrire; j'espère qu'ils prouveront de plus en plus combien on a eu tort de me pousser et de me mépriser comme on a fait.

RAISONS QUI DOIVENT ENGAGER LA SUBLIME PORTE A FAIRE LA GUERRE A L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE.

« La maison d'Autriche, dont la puissance et les projets ont si long-temps inquiété le reste de

l'Europe, est sur son déclin. Charles VI n'a point d'héritier; et quoiqu'en âge encore d'en avoir, si l'impératrice venait à mourir, il prend les mêmes arrangemens que s'il était sûr qu'il n'en aura jamais. Ces arrangemens divisent toute l'Allemagne; et, quelques mesures qu'on prenne pour les faire approuver et pour en assurer l'exécution, il est impossible qu'on y réussisse.

» Selon le projet, le duc de Lorraine, qui a épousé l'aînée des filles de l'empereur Charles VI, doit lui succéder, et avoir tout ce qu'on appelle *les pays héréditaires*, c'est-à-dire, l'Autriche, avec les provinces voisines, les royaumes de Hongrie, de Bohême, la principauté de Transylvanie, la Flandre même, et ce qu'on appelait autrefois *les Pays-Bas espagnols*.

» Les princes allemands, qui pourraient prétendre à l'empire, ne voient cette destination qu'à regret; ceux qui ont épousé les filles du feu empereur Joseph, ou qui épouseront celles qui restent à Charles VI, n'en sont et n'en seront pas plus contens. On tâche de les gagner ou de les mettre hors d'état de s'y opposer. C'est dans cette vue que la Cour de Vienne a travaillé si puissamment à rendre la couronne de Pologne héréditaire dans la maison de Saxe. Pour engager

la France et l'Espagne à soutenir la pragmatique-sanction, c'est-à-dire, la disposition que l'empereur Charles VI a faite de ses états, on a cédé à un des princes d'Espagne les royaumes de Naples et de Sicile; on a donné au duc de Savoie une bonne partie du Milanais, sous le titre de *royaume de Lombardie;* on cède la Lorraine au roi Stanislas, à condition qu'après sa mort elle sera réunie à perpétuité à la France. Ces princes, ces états, profitent du besoin qu'on a d'eux; ils prennent ce qu'on leur donne, bien entendu que dans la suite ils suivront le parti qui conviendra le mieux à leurs intérêts.

» Les divers princes, villes, états, communautés, qui forment le corps germanique, ne se sont jamais prêtés qu'à regret à l'agrandissement de la maison d'Autriche; ils ne l'ont fait que parce que ceux qui les conduisaient s'étaient laissé gagner aux promesses de cette puissante maison, aux grâces et aux bienfaits qu'elle était en état de leur accorder. Aujourd'hui qu'elle est sur le point de s'éteindre, il ne se peut faire que son crédit ne soit diminué: chacun jette les yeux ailleurs, et cherche un nouvel appui. On en a vu une preuve sensible dans la guerre que la France et l'Espagne ont

faite à l'empereur Charles VI. Quelques efforts qu'il ait faits, quelques ressorts qu'il ait mis en œuvre, il n'a pu faire déclarer que c'était une guerre d'Empire, on ne l'a assisté que faiblement; il a été dans la nécessité de faire venir à son secours trente ou quarante mille Moscovites; et enfin, de crainte de pis, il a été forcé de s'accommoder et de sacrifier une partie de ses états.

» Le Corps Germanique prétend avoir perdu beaucoup de ses droits et de ses priviléges; il n'est pas possible qu'il ne pense à profiter de ces circonstances pour s'y rétablir. Cela supposé, ils verront, sans beaucoup de peine, le nouveau maître qu'on leur destine, affaibli et mis hors d'état de s'y opposer par la perte de la Hongrie et de la Transylvanie, et l'on ne peut pas douter que les princes, ses concurrens, ne soient dans les mêmes dispositions.

» Les autres puissances chrétiennes n'y prendront pas non plus grand intérêt. La Hollande, l'Angleterre, la France, l'Espagne n'en ont aucun à ce que ces états reviennent à leurs anciens maîtres, et que la forme primitive de leur gouvernement y soit rétablie, ou qu'ils restent comme ils sont à present. Pour les Polonais,

irrités contre les Moscovites et les Allemands, qui ont également contribué à leur donner un roi que la plupart ne voulaient pas, à cause du danger prochain où ils sont de voir leur couronne devenir héréditaire, ils n'entreront point dans cette querelle, ou ils ne la soutiendront que faiblement.

» Il n'y aura donc que le pape, le grand-muphti des Chrétiens, qui s'intéressera pour les Allemands et pour les Vénitiens, qui se joindront apparemment à eux. Mais que fera-t-il? il écrira des lettres, il exhortera. On le laissera dire, chacun s'excusera. Enfin, tout au plus il tirera de ses trésors trois ou quatre cents mille francs, qu'il partagera entre l'empereur et les Vénitiens.

» Il n'est pas même tout-à-fait sûr que ces républicains se déclarent contre la Sublime-Porte; ils sont, par rapport à la maison d'Autriche, dans les mêmes dispositions que les autres puissances. Si sa hautesse, du haut de son invincible trône, voulait leur donner quelqu'assurance qu'elle ne tirera point contr'eux son glaive redoutable, il y a toute apparence qu'ils se tiendraient en repos, et se donneraient bien de garde d'attirer sur eux sa colère et son

indignation. S'ils persévèrent dans leur alliance avec les Allemands et les Moscovites, l'empire ottoman n'est-il pas en état de mépriser tous leurs efforts? Que peut-il craindre des Moscovites, tant de fois battus et humiliés, surtout si les Perses, sensibles à leurs vrais intérêts, se déclarent contr'eux, ou menacent seulement de le faire? Les Vénitiens embarrasseront peut-être davantage. Leur marine est sur un bon pied, ils ont grand nombre de vaisseaux; les princes chrétiens leur en fourniront quelques-uns. Mais qu'est-ce que leurs flottes en comparaison de celles que la Sublime-Porte est en état d'armer?

» Ainsi le fort de la guerre sera dans la Hongrie; toutes les apparences sont qu'elle y sera heureuse. Les armées nombreuses et aguerries qu'on y emploiera en assurent le succès, et doivent y déterminer. Depuis plusieurs siècles, il ne s'est point trouvé de circonstances si favorables: si on les laisse échapper, peut-être ne reviendront-elles jamais. Daigne le grand prophète inspirer à tous ses fidèles croyans des sentimens conformes au zèle qu'ils ont pour sa gloire! »

Ce Mémoire, comme je l'ai déjà dit, fut

rendu public. Il fit de grandes impressions. Tout le monde souhaite la guerre. Je sais de bonne part, qu'il a déplu à la cour de Vienne : je ne m'en étonne pas, car il est vrai, et met dans tout son jour toute sa faiblesse. Elle sera bien plus choquée de celui que j'ai dressé sur la manière de faire la guerre en Hongrie. J'y entre dans le plus grand détail, et je répondrais sur ma tête que s'il est suivi, la Transylvanie et la Hongrie changeront de maître. Il n'a été communiqué qu'au divan ; je ne laisserai pas de le transcrire tel que je l'ai présenté.

MÉMOIRE PARTICULIER SUR LA MANIÈRE D'ASSURER LE SUCCÈS DES ARMÉES OTTOMANES CONTRE LES ALLEMANDS.

« I. Il faut continuer d'exercer les troupes de sa hautesse selon la méthode des Chrétiens. Elle est bonne, on l'a déjà éprouvée contre les Perses. On peut dire qu'elle est nécessaire ; et que sans elle la bravoure naturelle des Musulmans ne peut guère servir qu'à les faire périr en plus grand nombre, et il est bien certain que la valeur et la discipline jointes ensemble doivent l'emporter sur le seul courage. On doit rendre

justice même à ses ennemis ; les Allemands sont de bonnes troupes, ils ont du cœur et se battent bien, mais leur bonté consiste surtout dans leur exacte discipline et dans le soin continuel que leurs officiers prennent de les exercer. Les Musulmans, plus agiles, du moins aussi braves naturellement, les surpasseront infailliblement si on continue de les dresser.

» II. Ces soins ne doivent pas se donner seulement à l'infanterie, mais aussi à la cavalerie, si utile dans les batailles qui se donnent en plaine. Les hommes, les chevaux doivent être également accoutumés au feu. L'épée qui perce et qui tranche est la meilleure, à parler en général, parce qu'elle est à deux usages. Les pistolets doivent être aisés à manier, d'autant plus qu'il n'est pas nécessaire qu'ils portent fort loin. Le mousquet est de peu d'usage pour la cavalerie; il l'embarrasse quelquefois plus qu'il ne lui sert; mais, comme les Allemands en ont, il est à propos de les conserver. Les cuirasses donnent à une troupe un air formidable. Cette armure cependant embarrasse fort celui qui la porte, surtout pendant les grandes chaleurs. Je n'ai jamais vu que les cuirassiers de l'empereur des Allemands aient fait de grands

exploits. Je sais qu'on a voulu donner des cuirasses à la cavalerie française ; qu'on en a effectivement donné à quelques régimens, et que la première chose qu'ils ont faite quand il a fallu se battre, a été de s'en débarrasser. Les chevaux d'une troupe, autant qu'il est possible, doivent être égaux ; les meilleurs sont les plus forts et les plus durs à la fatigue ; il n'est point du tout nécessaire qu'ils soient fins ni extrêmement vifs. Ces animaux ne s'animent quelquefois que trop par l'odeur de la poudre, par le bruit des instrumens de guerre et les cris des combattans.

» III. Il n'est pas possible que les troupes soient exercées comme elles doivent l'être, qu'on ne les divise en différens corps médiocres. Une troupe d'infanterie qui forme quatre bataillons, un corps de cavalerie dont on peut faire quatre escadrons, sont aussi nombreux qu'il le faut. S'ils l'étaient davantage, ils embarrasseraient leurs commandans particuliers ; s'ils l'étaient beaucoup moins, ils ne se soutiendraient point assez dans l'occasion : pour bien faire, ces corps doivent être comme une petite armée. Ils le sont chez les Chrétiens ; le colonel en est comme le général, il a sous lui

un état-major qui a inspection sur les capitaines et les autres officiers particuliers de chaque compagnie : par-là, chacun de ces corps a sa réputation particulière, dont il est extrêmement jaloux. Chacun s'efforce à l'envi de se distinguer des autres, et c'est souvent à ces efforts et à l'émulation qui anime à les faire, qu'on doit le gain d'une bataille. A Hochstet, un régiment français, appelé le régiment de *Navarre*, voyant ses officiers disposés à se rendre prisonniers de guerre, les vieux soldats prirent les drapeaux, les déchirèrent, les enterrèrent. « Du moins, dirent-ils, il ne sera jamais dit que Navarre ait rendu ses drapeaux. » Le régiment de Piémont porte la manche doublée de noir en signe de deuil de ce qu'autrefois il a eu le malheur de perdre les siens. Ces exemples doivent faire voir combien il est avantageux, pour inspirer de l'émulation aux troupes, qu'elles soient en plusieurs corps médiocres, dont chacun ait une réputation à se faire ou à soutenir. De plus, cette division rend une armée plus aisée à manier à son général, et ce qui est encore plus important, elle multiplie les officiers, dont le nombre ne peut être trop grand, surtout quand ils sont bien choisis

et qu'on réussit à attacher à ce titre l'honneur et la bravoure.

» IV. Ces corps particuliers, qu'on appelle ailleurs régimens, doivent encore être subdivisés en compagnies ; c'est assez de cent hommes pour une compagnie d'infanterie, et cinquante chevaux suffisent pour une compagnie de cavalerie. Dans ces petites troupes, on met l'émulation, en choisissant les soldats les plus braves et les plus sages pour en composer les premiers rangs. Pour augmenter cette émulation, on ajoute une bagatelle à la paye. L'émulation est l'âme des armées, on ne peut avoir trop de soin de l'exciter, et s'il est possible de la rendre générale. Le moyen le plus sûr pour y réussir, c'est que chacun soit persuadé qu'en faisant son devoir d'une manière distinguée, il sera avancé et récompensé ; au lieu que s'il manque de courage, il sera puni. C'est au général à s'appliquer à connaître le mérite et les belles actions des principaux officiers ; c'est à ceux-ci à savoir comment se comportent les commandans de chaque régiment ; ils doivent rendre compte de leurs capitaines, et chaque capitaine doit remarquer ce qui se passe dans sa troupe. C'est par cette méthode que le plus habile ministre

pour la guerre, qui ait été en France, était venu à bout de former des armées invincibles, qui, du moins, ont toujours été victorieuses pendant sa vie, et même après sa mort, tant qu'on a suivi ses maximes.

» V. De ces corps particuliers, on en forme de plus nombreux, à qui on donne un commandant particulier. Ces corps, chez les Chrétiens, sont ordinairement de six bataillons pour l'infanterie, et de dix ou douze escadrons pour la cavalerie. Si on en joint plusieurs ensemble, on les fait commander par un officier d'un grade supérieur. Ces commandemens ainsi multipliés, donnent lieu, à ceux qui ont du génie, de faire connaître leurs talens, et de se préparer au commandement général.

» VI. On doit avoir une extrême attention pour que les soldats soient bien commodément armés, et même habillés. La baïonnette au bout du fusil est une arme excellente, on ne peut trop en multiplier l'usage; elle rend même l'épée presque inutile, qui ne sert plus que d'un vain ornement au soldat, de sorte qu'une seconde baïonnette, au lieu de l'épée, ne serait pas mal établie. L'habit du soldat doit être le moins gênant et le moins embarrassant qu'il se

peut. De tous les princes chrétiens, c'est le roi de Prusse qui habille le mieux ses troupes. Leur habit est court et serré ; il en a retranché les plis, les grandes manches, qui ne font que charger. C'est assez, en effet, que l'habit d'un soldat le défende des injures de l'air ; ses armes, son air libre et dégagé doivent être son unique ornement. Il ne faut pourtant pas négliger ce qui rehausse sa mine et la rend plus guerrière.

» VII. Le service de l'artillerie étant aussi important qu'il l'est, mérite une grande attention. L'empire ottoman étant d'une si grande étendue, doit avoir, sur toutes ses frontières, des fonderies et des magasins. Des commissaires exacts et intelligens doivent veiller sur les ouvriers, pour que le canon, les mortiers, la poudre, soient aussi bons qu'ils peuvent l'être. Il faut des canonniers et des bombardiers. L'exercice seul peut les rendre habiles. Cet exercice coûte à la vérité, mais le fruit qu'on en retire l'emporte infiniment sur la dépense. Dans ces exercices, qui doivent être fréquents, il convient de proposer des prix pour ceux qui se distingueront par leur adresse. Une bombe bien mesurée sur un magasin à poudre, abrège beaucoup le siége d'une ville, et le fait réussir.

Ceci peut s'appliquer à l'usage de toutes les armes à feu. Des soldats exercés à tirer juste, font bien un autre ravage, parmi leurs ennemis, que ceux qui tirent au hasard. Il faut du moins les accoutumer à tirer à moitié de la hauteur ordinaire de l'homme, et, s'il se peut, coucher quelqu'un en joue. L'infanterie, qui a affaire à de la cavalerie, doit plutôt en vouloir aux chevaux qu'aux hommes; c'est ce qu'on appelle en France *tirer à la botte*. La raison est qu'un cavalier démonté est inutile, et qu'un cheval donne bien plus de prise qu'un homme, et que même il coûte davantage à remplacer.

» VIII. Les travaux sont fréquents dans les armées, ils en sont souvent le salut; c'est par leur moyen qu'on assure un camp, qu'on défend les passages qui y pourraient conduire. On peut y employer les troupes. Quand on le fait, et que les travaux sont longs et pénibles, il faut augmenter leur paye, et leur procurer d'ailleurs quelques douceurs et quelques rafraîchissemens. Les habitans de la campagne, accoutumés à remuer la terre, font l'ouvrage meilleur et plus promptement; en les bien payant, en les traitant avec douceur, on n'en manque point. L'essentiel est que ces travaux

soient bien conduits ; pour cela il faut des ingénieurs. Ces hommes si utiles doivent être distingués ; la distinction et les récompenses attachées à cette profession, qui demande de l'esprit et de l'étude, engageront à s'y appliquer, et formeront de bons sujets.

» IX. Une armée ne peut être sans malades, ni sans blessés, il faut donc des médecins et des chirurgiens. S'ils ne sont pas habiles, s'ils manquent d'expérience, si leurs remèdes ne sont pas bons, ils font périr une infinité d'hommes. Dans les armées chrétiennes, il y a un hôpital. Les médecins, les chirurgiens sont les plus habiles qu'on peut trouver. On a grand soin que les remèdes soient aussi bons qu'ils peuvent être. Le général veille exactement à ce qu'ils fassent leur devoir. Quand on sait qu'il doit y avoir une bataille, on fait venir des grandes villes la plupart des chirurgiens.

» X. Pour que le service se fasse régulièrement, et que les officiers soient en droit de faire garder une exacte discipline, il faut que le soldat soit exactement payé, que les vivres ne lui manquent point. La faim est son plus terrible ennemi ; si elle le tourmente, son courage et sa docilité se perdent. C'est un proverbe que

ventre affamé n'a point d'oreilles. Ainsi la grande attention du général doit être de veiller exactement sur ceux qui entreprennent la fourniture des vivres ; non-seulement pour que les vivres ne manquent pas, mais aussi pour qu'ils aient la qualité qu'ils doivent avoir, et de mesurer ses marches et ses mouvemens, de manière que le transport en soit toujours sûr et commode. Je me suis trouvé dans une armée qui, par la témérité de ses généraux, fut près de cinq mois daus un danger continuel de manquer de tout et de périr de misère. Rien n'est si triste qu'une pareille situation.

» XI. C'est un avantage infini que d'avoir pour soi les peuples d'un pays où l'on fait la guerre. On est assuré des vivres, on est instruit des mouvemens et des desseins de l'ennemi ; les partis qu'on envoie en campagne sont bien moins exposés, ils trouvent des asiles, et même du secours. Rien n'est plus facile à la Sublime-Porte, que de se procurer ce grand avantage. Les Transylvains, les Hongrois ont les yeux attachés sur elle ; c'est d'elle uniquement qu'ils attendent le rétablissement de leurs droits et de leurs priviléges. Si notre invincible maître, du haut de son trône inébranlable, dai-

gnait dans sa grande bonté assurer ces peuples que ce n'est que pour leur délivrance qu'il prend les armes, on les verrait accourir en foule pour se ranger sous nos étendards ; ils feraient la guerre conjointement avec nous. Cette ardeur ne ferait qu'augmenter et deviendrait bientôt universelle, si les généraux contenaient leurs troupes et défendaient absolument le pillage ; si on traitait ces peuples avec bonté, qu'on leur payât exactement le prix des denrées qu'ils apporteraient au camp ; qu'on ne les inquiétât en aucune manière sur leur religion ; qu'on rétablît les habitans de chaque ville qu'on prendrait, dans la possession de leurs priviléges. Ces promesses, surtout leur exécution, sont dignes du plus puissant et du plus vertueux monarque de l'univers, et lui donneraient le plaisir et la gloire d'affaiblir son ennemi, de l'éloigner de ses frontières, et de rendre des peuples heureux.

» XII. Il n'est guère possible aux Allemands d'avoir en Hongrie plus de quatre-vingt mille hommes. Sa hautesse, sans se mettre hors d'état de résister aux Moscovites et à ses autres ennemis, peut facilement y en envoyer cent cinquante mille. La grande armée serait de cent mille ; les

cinquante mille autres se partageraient en deux ou trois corps. Que pourraient faire les Allemands, surtout si les peuples se déclaraient contr'eux ?

» XIII. Le capital de cette guerre est d'entrer de bonne heure en campagne. Il nous est aisé de prévenir nos ennemis; leur armée n'étant qu'un composé de divers contingens que fournissent les villes et les princes d'Allemagne, ne se forme que tard; j'ai vu plus d'une fois y arriver des troupes lorsqu'on était sur le point de prendre des quartiers d'hiver; et cette lenteur est d'autant plus grande, que ces villes et ces princes s'intéressent moins à la guerre qui se fait. Unique et souverain maître de ses états, sa hautesse n'a qu'à parler pour être obéie; ses armées s'assembleront aussitôt qu'elle le jugera à propos. Elles pourront faire quelque conquête considérable avant que les Allemands soient en état de s'y opposer. Après l'avoir faite, par une prudente défensive elles la conserveront, et empêcheront l'ennemi de réparer la perte qu'il aura essuyée. La grande armée de S. H. sera chargée de ce soin, tandis que le surplus de ses forces pénétrera dans la Transylvanie et dans d'autres provinces voisines. C'est la méthode qu'a suivie, pendant bien des années, le

fameux empereur des Français Louis XIV. Il avait enlevé une ville considérable à ses ennemis avant presque qu'ils se fussent aperçus de son dessein. Après l'avoir prise, il laissait à ses généraux le soin de la conserver, et leur défendait de se commettre qu'ils ne fussent presqu'assurés du succès.

» XIV. Quoique les Allemands n'aient point à présent de capitaine fameux, comme l'était le prince Eugène, ils ne sont point du tout à mépriser. Ce sont de vieilles troupes bien aguerries. Il ne faut pas non plus les craindre. Il suffit de se précautionner contre leurs desseins, et de ne pas les laisser maîtres d'attaquer quand ils le jugeront à propos. L'unique moyen de réussir, c'est de choisir de bons camps, et d'en rendre l'accès si difficile, qu'ils n'osent le tenter. Cette méthode doit être suivie pendant la première campagne, jusqu'à ce que les troupes de sa hautesse soient tout-à-fait accoutumées aux nouveaux exercices auxquels on les dresse présentement. »

Sur ce que je dis dans ce mémoire que les Hongrois et les Transylvains se déclareraient contre les Allemands, si le grand-seigneur les assurait qu'il ne pense point à en faire ses sujets, mais uniquement à les mettre en liberté, et à

rétablir parmi eux l'ancienne forme de leur gouvernement que la maison d'Autriche a abolie; le divan m'a chargé de faire un manifeste. Je l'ai composé de concert avec le prince Ragotski et quelques députés hongrois qui sont ici cachés. Il est entre les mains du grand-visir, et sa publication sera le premier acte de guerre. Je ne le transcris point, parce qu'il contient divers articles qui ne doivent être connus que dans le temps, et que d'ailleurs, ce premier officier m'a recommandé le secret, en m'assurant que le sultan seul l'avait vu.

Telle est la situation de mes espérances. Je ne puis assurer si elles seront remplies, mais tout m'y paraît disposé; les officiers, les soldats souhaitent également la guerre, les janissaires surtout. D'avance, ils se promettent la victoire. Ce que je puis dire, c'est que les Allemands n'auront pas beau jeu. Les Turcs ne sont plus ce qu'ils ont été autrefois. Les exercices que j'ai établis à Constantinople se sont faits partout ailleurs. On a formé des régimens, on a composé des bataillons. Toute l'infanterie a des armes uniformes, l'épée, la baïonnette, le fusil. Elle a ses grenadiers. On a multiplié les officiers, on a créé des compagnies de canonniers, de bombardiers; on

les exerce encore tous les jours. Il en est de même de la cavalerie; elle a de grosses bottes; elle est bien armée; elle sait se former en escadron, et soutenir de pied-ferme le feu du canon et celui de l'infanterie. Je mourrai content, si je les vois en action, et que je puisse grossir ces Mémoires de leurs succès. C'est le plus ardent de mes vœux. On verra par là que je suis aussi attaché au nouveau maître qu'on m'a forcé de choisir, que je l'ai été à ceux qui m'ont si maltraité, et que rien n'est capable de me faire manquer ou mollir sur les engagemens que j'ai pris de moi-même.

FRAGMENS

FRAGMENS

tirés des Anecdotes vénitiennes et turques, ou Nouveaux Mémoires du comte DE BONNEVAL. (*Utrecht*, 1740, 2 *vol.*)

SI l'on en croit l'auteur de cet ouvrage, il y eut deux séditions pour détrôner Achmet III. Les historiens ne parlent que d'une seule : nous en avons rendu compte. (1) Achmet, cédant à la nécessité, alla lui-même chercher, au fond de la prison, ou de l'appartement secret du sérail, son frère Mahmoud, et en prit, sans se plaindre, la place dans ce triste séjour. Il poussa même la générosité de donner au nouveau sultan des conseils très-sages, pour le préserver d'une chute semblable à la sienne.

Mirone raconte ici, que les janissaires révoltés, mirent sur le trône d'Achmet III, son frère Soliman ; mais que bientôt Achmet reprit sa place et l'empire. Ce fait est rapporté très-brièvement, parce que le bacha Bonneval n'était pas alors à Constantinople, et n'eut aucune part à l'un ni à l'autre de ces mouvemens.

Description de l'île de Candie.

L'ILE de Candie est un séjour délicieux; mais ce n'est plus cette belle Crète, qui formait autre-

---

(1) Voyez ci-dessus, page 168, à la note.

fois un des plus puissans royaumes de la Grèce, ni cette île peuplée et fertile, qui a fait un des plus riches apanages de la république de Venise : toute sa gloire et sa splendeur se sont évanouies, dès l'instant qu'elle est tombée sous le joug de l'empire Ottoman. On n'y voit plus aujourd'hui que des campagnes presque toutes incultes, des villages composés de chétives chaumines, des villes délabrées, sans forteresses et sans défense. Les Turcs, peu soigneux de réparations, ont laissé tomber en ruine tous les beaux monumens de l'antiquité, et les édifices les plus rares; on voit partout des monceaux de marbre, de porphyre, de jaspe et d'autres pierres de prix : voilà les tristes débris de la florissante Crète; ce n'est plus qu'une idée confuse de son opulence passée.

Cependant on se console de l'humiliante catastrophe que ces objets rappellent, par les plaisirs flatteurs que l'on goûte dans cet admirable climat. Cet air pur et serein qu'on y respire, les vastes campagnes où le serpolet, le thym, la marjolaine et mille autres plantes odoriférantes croissent avec profusion, flattent si agréablement l'odorat, et sont variées de nuances si délicates, qu'on a peine à abandonner ces lieux sauvages. Les orangers, les citronniers, et d'autres arbres

de cette espèce, qui y viennent sans culture, forment encore, par leur verdure argentine et leurs fruits dorés, une diversité de coloris si frappante, que l'œil en est charmé. L'odeur un peu forte des fleurs et des fruits de ces arbres charmans à la vue, est tempérée par les herbes aromatiques, et cette espèce de chaos de senteurs rassemblé par les Zéphirs, et porté sur leurs ailes jusqu'à dix lieues dans l'onde, vous fait flairer cette île avant que de la découvrir.

Accès de Constantinople (1).

Il serait difficile de faire une description naturelle des bords de ce canal, depuis les Dardanelles jusqu'à la Mer-Noire. Ce pays me parut enchanté; nous touchâmes à Gallipoli et à l'île de Marmara, assise au milieu de l'Hellespont; enfin nous fûmes dix jours à remonter ce détroit, à cause des courans qui nous obligeaient à jeter l'ancre presqu'à chaque instant. Si j'avais été frappée à la vue des beaux objets qui bordent le canal, je fus comme éblouie lorsque je pus consi-

(1) C'est une femme qui parle.

dérer Constantinople à une distance proportionnée. Après avoir quitté Marmara, nous louvoyâmes du côté de l'Asie pour éviter les courans, et nous cotoyâmes les îles des Princes; de sorte qu'au lever du soleil, je fus à portée de voir à plein la partie de cette grande ville qui prend depuis le château des Sept-Tours jusqu'à la pointe du sérail. Les rayons que l'astre du jour dardait sur les toits dorés des mosquées et sur les maisons peintes de diverses couleurs, bâties comme les unes sur les autres, et dont les plus élevées paraissent sous celles des hauteurs de Péra, formaient je ne sais quoi de si extraordinaire, que tous mes sens en furent comme suspendus. Ce charmant coup d'œil me donna une haute idée de Constantinople : plus j'en approchais, plus j'étais extasiée des nouveaux objets qui se présentaient à ma vue. Le sérail surtout captiva toute mon attention : les vastes et superbes jardins en terrasses, entrelassés de beaux arbres, de bocages, de berceaux et de plusieurs fontaines dont les eaux jaillissantes poussaient des jets à perte de vue, les uns en gerbes, les autres en pyramides, ceux-ci en croissans, ceux-là en flèches, d'autres en forme de turbans, faisaient le plus rare assemblage de nuances qu'on puisse se figurer; mais je

touche presqu'aux hautes murailles de ce vaste palais, qui m'en dérobent enfin toutes les beautés : déjà je double la pointe du sérail, et me voici au port.

Compte rendu par Bonneval, *sur son changement de religion.*

Les Musulmans faisaient mon éloge, et les Francs m'accablaient de titres odieux. Les moines et les prêtres firent retentir les chaires d'invectives. Cependant la scène changea; j'eus une entrevue avec le recteur des jésuites, homme de bon sens, et lui déclarai toute ma conduite, persuadé que ces pacifiques directeurs, qui savent si adroitement concilier la religion avec l'intérêt, excuseraient facilement cette petite démarche irrégulière en faveur de quelques dons; ainsi un présent de six mille sequins me rendit aussi blanc que neige. Alors toutes les clabauderies des bilieux prédicans cessèrent. Cet homme bénin me détourna même de révéler ce mystère à l'ambassadeur de France. « J'espère, dit-il, que par cette feinte vous servirez mieux les chrétiens qui vivent dans l'empire de sa hautesse. » En effet, je les ai toujours protégés secrètement, et c'est ma bien-

veillance pour eux qui cause aujourd'hui mon exil. Je n'ai épargné ni mon bien, ni mon sang, pour en tirer une infinité d'esclavage, et j'en ai été assez mal récompensé.

Cependant, malgré les assurances que le peu scrupuleux jésuite me donna, ma conscience me fit quelques reproches; car j'ai toujours aimé la gloire et l'honneur. Je vis donc avec chagrin ma réputation flétrie, et que l'Europe chrétienne m'honorât du titre insultant d'*apostat*. En matière de réputation, nous ne valons que ce qu'il plaît aux autres de nous faire valoir; et quoique la louange et le mépris que donnent la plupart des hommes ne soient pas d'une grande conséquence, on est assez fou pour s'y arrêter. Je crois même qu'il faudrait être parfait, c'est-à-dire, entièrement exempt d'amour-propre et de passions, pour n'y être pas sensible. Mais persuadé que, pour faire taire les médisans et ôter tout crédit à la médisance, il faut faire semblant de ne s'en pas soucier, et que les plaintes, les reproches, les emportemens ne font que l'aigrir, au lieu de l'éteindre, je méprisai absolument tout ce qu'on me rapportait sur cet article, et suivis mon train de vie ordinaire. J'avais des amis, j'en voyais régulièrement tous les jours quatre ou

cinq avec lesquels je noyais tous mes chagrins dans l'excellent vin vierge de Smyrne, dont l'aga de cette ville ne me laissait point manquer.

Il me semble avoir déjà dit que je suivais en Turquie, comme j'ai fait partout ailleurs, la seule religion d'honnête homme. J'allais aux mosquées pour y prier Dieu ; je suis persuadé de son existence ; je faisais du bien à mes amis et à mes ennemis ; j'admets encore l'amour du prochain ; mais aussi voilà les seuls préceptes que ma foi puisse adopter. L'immortalité de l'ame, une éternité heureuse ou malheureuse, en sont une suite ; de sorte que c'est tout ce que j'ai de commun avec les musulmans, et tous les musulmans éclairés n'en croient pas davantage. Je pense, en effet, que cela doit suffire pour devenir un parfaitement honnête homme, tels que sont les vrais Turcs.

Je me suis étonné bien des fois d'entendre certaines personnes, qui passaient même pour des gens savans, outrager, par les plus flétrissantes épithètes, les mahométans et leur religion. « C'est, disaient ces sages génies, une secte voluptueuse, un vrai épicurianisme. Elle ne fait consister la félicité que dans les plaisirs des sens ; elle n'en excepte pas même le paradis. Ses sec-

tateurs sont des brutaux, des hommes grossiers, cruels, sanguinaires. »

Telle est à peu près l'idée que les charitables chrétiens se forment des Turcs et de leur religion; mais voyons si ces préjugés sont équitables. donnons des notions sincères de ces gens que l'on croit si abrutis par les voluptés charnelles.

Je ne disconviens point qu'il n'y ait parmi les Turcs des hommes corrompus et pervers; mais, qu'on en retranche les renégats, il ne s'en trouve plus qu'un nombre fort médiocre, et ce petit nombre est si méprisé, qu'on ne peut, sans injustice, l'envisager comme faisant partie de la nation. Ce n'est qu'un ramas de canailles, pour la plupart bannis de la société; au lieu qu'on voit, avec une amère douleur, que parmi les chrétiens, le grand nombre des méchans tient le premier rang dans les cours et dans la société civile. Ici, on ne connaît d'honnêtes hommes que ceux qui sont exacts à l'observance de la loi, qui est excessivement onéreuse; que ceux qui ne font tort à personne ni dans sa réputation, ni dans ses biens; que ceux qui remplissent leurs promesses avec une exactitude rigide; que ceux qui donnent abondamment aux pauvres tout ce qui leur est nécessaire. Là, le mépris de la religion et des lois

n'est qu'un jeu, et ce n'est que la crainte du châtiment qui les fait observer. Un chrétien indévot, impie, passe pour un homme de probité quand il est dans l'abondance, ou qu'il possède quelque emploi distingué. Un chrétien n'en est pas cru moins honnête homme lorsqu'il fait des injustices, lorsqu'il noircit son prochain par la médisance et la calomnie, qu'il est dur envers les pauvres, et que son intérêt l'oblige à manquer à sa parole. Ce n'est ici qu'une ébauche du contraste qui se trouve entre les chrétiens et les Turcs. La crainte de passer pour partial ne me permet pas de pousser plus loin ce contraste, ni d'en éplucher tout le fin.

Il faut diviser les mahométans en deux classes, en gens sensés et en gens grossiers. Le plus grand nombre est du côté des premiers. On y trouve des courtisans fins et déliés, dont la politique passe celle du génie le plus rusé ; des hommes dont les connaissances pénètrent jusqu'au cœur ; des esprits vifs, et soutenus d'un grand flegme ; des hommes modestes qui pensent, sans trop s'émanciper en paroles, qui s'attachent à raisonner juste, qui n'aiment point à enseigner d'un ton magistral, ni critiquer sur tout.

Or, ces gens-là pratiquent l'alcoran d'une ma-

nière épurée, c'est-à-dire, qu'ils ne font point consister les préceptes de la loi dans une observance littérale; mais métaphorique. Ils ont de l'autre vie une idée telle que s'en forment les chrétiens. Ils jouissent de la polygamie selon leurs besoins, et sont infiniment plus réservés sur l'article des femmes que les autres nations. Dès qu'elles sont enceintes, il est rare qu'ils les touchent. Ils boivent du vin, lorsqu'ils sont assurés que l'ivresse ne les portera à aucun excès; mais aussi, ils s'en font un point capital de transgression, lorsqu'ils sentent que la débauche les engagera à commettre quelque crime. Le chrétien a-t-il autant d'empire sur lui-même? j'en appelle à sa conscience. En un mot, persuadés que l'alcoran ne leur a été donné que pour dompter leurs passions et pratiquer les vertus morales, ils s'en servent comme d'un spécifique salutaire, selon les occasions et selon les temps où ils croient en avoir besoin; de sorte qu'ils ne le pratiquent à la lettre que dans des points qui ont de la conformité avec l'évangile; je veux dire, que pour glorifier et adorer Dieu, et aimer leur prochain comme eux-mêmes.

Les Turcs peu instruits et grossiers pratiquent avec une sévère exactitude leur loi, et cette exac-

titude est un dur esclavage, infiniment plus laborieux que la règle la plus rigide des moines, sans en excepter celle de la Trape. Car, outre un nombre d'ablutions très-incommodes, elle ordonne cinq fois la prière par jour, et même dans des temps assez incommodes; chaque prière dure une heure; aucun vrai musulman ne s'en exempte, et ces prières se font avec tant de recueillement et dans des postures si humiliées, qu'il faut absolument avoir une grande patience ou beaucoup d'amour de Dieu pour soutenir ces exercices religieux. Le carême, ou le radaman, qui dure une lune, est encore un joug très-onéreux. Souvent il tombe dans les plus vives chaleurs de l'été; cependant un zélé musulman travaille tout un jour, dévoré par une soif ardente, sans se rafraîchir la bouche d'une goutte d'eau : il est rare de le voir s'émanciper à cette petite liberté. La pluralité des femmes est aussi une pénitence sévère pour un turc. Le sexe y est trop corrompu, et a trop de penchant à l'amour pour procurer de solides plaisirs à un homme sensé. La jalousie, qui règne parmi ses femmes, forme dans son ménage une espèce d'enfer. D'ailleurs, les lois leur sont si favorables, qu'un homme est à chaque instant exposé à mille accidens fâcheux, lors-

qu'elles forment des plaintes contre lui. Enfin, ajoutons que tous les Turcs, en général, se nourrissent d'alimens grossiers et insipides; que la plupart n'ont d'autres lits que des tapis ou des nattes; qu'ils vont presque toujours nu-pieds, et que leur sobriété passerait pour un jeûne austère chez un artisan chrétien. Telle est la vie de ces gens qu'on appelle Epicuriens, et qui font, dit-on, consister toute la félicité dans les plaisirs brutaux. Voilà ces hommes cruels, sanguinaires et inhumains, dont le seul nom fait horreur. Mahomet se conduisit en habile politique, lorsqu'il permit la pluralité des femmes, et qu'il défendit le vin et l'usage des liqueurs fortes. Il connaissait parfaitement le caractère de la nation à laquelle il voulait imposer des lois. Il savait que les Arabes étaient fort enclins à la luxure; c'est ce qui l'engagea à leur promettre un paradis charnel, et conforme à leurs désirs, afin de les porter à la pratique des vertus morales. D'ailleurs personne ne se serait rangé sous ses étendards, s'il leur avait défendu la polygamie, qui était en usage parmi eux.

Ce fut par la même raison qu'il ne permit pas l'usage du vin, ayant reconnu que cette liqueur les rendait furieux, cruels, et inca-

pables de conserver entr'eux l'ordre de la société civile.

Otez donc de l'alcoran quelques chapitres de cette espèce, qu'il n'avait insérés que pour captiver plus facilement cette nation grossière, le reste n'a rien qui ne soit fondé sur l'amour de Dieu et sur celui du prochain. C'est la loi naturelle qu'il a renouvelée, mais accompagnée de quelques cérémonies légales, qui ne servent de rien au salut, et qui n'ont eu pour fondement qu'une rusée politique pour se faire des partisans.

Description et température de Constantinople.

On dirait, en considérant Constantinople et le Bosphore de Thrace, que la nature s'est comme épuisée à enrichir non-seulement la péninsule où cette ville est située, mais encore tous les environs. Un air extrêmement pur et tempéré, un ciel presque toujours serein; des paysages enchantés, variés de mille divers coloris, offrent, dans le même temps et dans le même lieu, les agrémens du printemps et les faveurs de l'automne, tant par le mélange des objets dont on a peine à se détacher, que

par les fruits et les fleurs qu'on y voit dans toutes les saisons.

On sera peut-être surpris que j'avance ici qu'à Constantinople l'air soit pur et tempéré, puisque la maladie contagieuse y règne sans interruption, et que le degré sous lequel cette ville est posée, prouve que les chaleurs y sont vives et ardentes; mais l'étonnement cessera dès que l'on fera réflexion que la peste ne s'y maintient que faute de précautions; et il est assuré qu'elle n'y aurait jamais d'accès, si les Turcs étaient plus prudens et plus circonspects à se garantir de ce fléau cruel, qui emporte chaque année près de cent mille personnes. Cette prédestination outrée que les Musulmans admettent, leur fait envisager la peste comme une espèce de destin, dont Dieu se sert pour terminer leur vie.

Les marchandises infectées qui viennent de Perse, de l'île d'Ormus, et d'autres pays, ne font point de quarantaine. Par les marchandises, la peste s'introduit dans les magasins, et de là dans les maisons. Ensuite la fréquentation continuelle avec les pestiférés, les habillemens et les fourrures dont ils se servent sans aucune précaution, dès que leurs parens ou leurs amis sont

morts de cette maladie, l'entretient et la fait circuler de famille en famille. L'hiver, quoique peu sensible dans ce climat, elle se retire ordinairement dans quelque quartier, mais aussitôt que les chaleurs recommencent, elle se répand partout avec tant de fureur, qu'elle fait périr jusqu'à six mille personnes dans un jour.

Les corps sont transportés par les rues dans des cimetières qui sont sur les hauteurs des collines au-delà de Péra. Chacun est exposé à les rencontrer; ils traversent le port dans les mêmes bateaux qui servent aux vivans. Vous passez de Constantinople à Galata dans un navire qui en aura peut-être transporté quatre ou cinq cents, de sorte qu'il est difficile de pouvoir prévenir cette maladie. Enfin, les Turcs lavent tous les morts avant que de les inhumer; ces corps, qui se pourrissent dans trois ou quatre heures, sont capables d'infecter tous ceux qui assistent aux funérailles. Ajoutez encore que la prodigieuse quantité de ces morts empêche de faire des fosses assez profondes. A peine met-on un pied de terre sur une infinité de cadavres, ce qui corrompt tellement l'air aux environs de ces cimetières, qu'il infecte tous ceux qui s'exposent à le respirer.

Ce n'est donc point l'air du climat qui contribue à la peste, mais le manque de précautions; et une preuve que l'air est très-pur, c'est qu'on n'y voit aucun insecte qui soit venimeux. La piqûre même du scorpion n'a aucune suite dangereuse. Voici encore une autre preuve très-convainquante, c'est que ceux qui sont exempts ou qui guérissent de la peste, vivent jusqu'à un âge décrépit, sans ressentir ces incommodités qui accompagnent presque toujours la vieillesse.

J'ai dit, en second lieu, que l'air est très-tempéré à Constantinople. En effet, un froid âpre, ni des chaleurs trop incommodes ne s'y font point sentir avec excès, parce que le vent de nord qui souffle sans cesse depuis quatre heures de l'après-midi jusqu'à huit heures du matin, tempère l'air avec tant de douceur, qu'on se persuade, même dans les plus fortes ardeurs de la canicule, être aux mois de février et de mars. C'est une circonstance assez singulière, qu'il ne règne jamais que deux vents à Constantinople, le sud et le nord, et ces deux vents se succèdent avec une si grande régularité, qu'ils ne manquent jamais à se repousser l'un et l'autre, tour à tour, aux heures prescrites. Le sud commence à huit heures, et dure jusqu'à quatre, et

le nord commence à quatre heures, et souffle jusqu'au lendemain à huit.

Il est vrai que depuis environ dix heures du matin, jusqu'à cinq du soir, les rayons du soleil sont un peu vifs, et qu'il les darde avec beaucoup de force ; ce qui engage la plupart des artisans, et autres gens de négoce, de faire trève avec leurs occupations ; mais ils peuvent aisément se dédommager de la perte de ce temps, dès que le nord commence à souffler. Ces deux particularités, sur lesquelles j'ai souvent réfléchi, m'ont paru dignes d'être décrites, quoique plusieurs auteurs les aient omises, comme des minuties indignes d'attention. Je les ai cru assez singulières pour ne pas les mépriser entièrement. J'espère même que les Turcs, persuadés de la justesse de mes réflexions sur la peste, pourront la chasser de cette ville, en agissant conformément aux mémoires que je leur ai donnés touchant cet article.

Ces mémoires ne consistaient qu'en quelques raisonnemens naturels, afin de bannir de leurs esprits cette idée chimérique de prédestination, qui les engage à ne craindre aucun péril, et même à s'y exposer : trop convaincus que Dieu a réellement supputé leurs jours, qu'aucun

fléau ni accident ne peuvent en interrompre le cours, ni les abréger d'un instant. Déjà, malgré ma mince théologie, et mon peu d'érudition, plusieurs des principaux seigneurs sont revenus de cette prévention ridicule, et s'étonnent d'avoir pu être les partisans d'un système si contraire à l'ordre que l'Etre Suprême a établi pour nous faire veiller à la conservation de notre vie.

Si une fois ils parviennent à se dépouiller entièrement de ces fausses maximes, il y a lieu de croire qu'ils imiteront les Européens, qui font faire des quarantaines, tant aux personnes qu'aux marchandises; alors la peste sera bientôt bannie de Constantinople. Ce fléau étant extirpé d'un séjour si délicieux, où l'on trouve tout en abondance et à vil prix, le nécessaire, l'utile, le commode et l'agréable, ce pays sera aussi charmant que les Champs-Elysées, tant vantés par les poëtes, avec cette différence, que Constantinople n'est point un pays imaginaire comme celui de ces philosophes païens.

La crainte qu'on doit avoir de la peste, diminue infiniment les plaisirs que l'on goûte dans ce climat fortuné, où l'homme le plus sensuel peut satisfaire tous ses désirs à peu de frais; car

je suis assuré qee pour dix sous, il y fera meilleure chère qu'en Hollande pour un ducat. On y trouve des vins exquis, du gibier et du poisson de toutes sortes d'espèces, de la volaille en si grande quantité, que pour un sou vous avez une poule ou un poulet. Le mouton, le bœuf et le veau y sont délicieux, de sorte qu'un artisan peut vivre aisément avec trois aspres par jour, ce qui fait environ six liards de France. Je puis me vanter que ma table était servie très délicatement en chair et en poisson, et que je ne refusais rien à mes esclaves. Cependant toute ma maison, sans en excepter mes chevaux, subsistait à moins de vingt sequins par mois. Ce seul trait doit faire juger de la fertilité et de la bonté de ce territoire.

Il y a peu de gens qui ne sachent que la ville de Constantinople, nommée Stamboul par les Turcs, est bâtie sur une presqu'île qui s'avance considérablement dans le Bosphore de Thrace; qu'elle est arrosée du côté du sud par les eaux de la Propontide, ou de l'Hellespont, et détachée des collines de la Thrace par les eaux du Bosphore, lesquelles sont repoussées par deux petites rivières, qui semblent encore séparer la péninsule de la terre ferme, de près de quatre lieues. Elle

forme un croissant du côté de l'Hellespont, et une anse considérable de l'autre qui lui est opposé. Cette anse est le port le plus beau qu'il y ait au monde, et d'autant plus admirable qu'il est naturel. Les vaisseaux abordent le quai comme les bâtimens dans les canaux de Hollande : la pointe de la presqu'île, où est bâti le sérail, les couvre entièrement.

Réprésentez-vous donc la ville de Constantinople, assise sur un terrein baigné des eaux du Bosphore et de la Propontide de trois côtés, et qui est à peu près semblable au dos d'un âne, un peu écrasé, d'environ deux lieues et demie de long, sur trois quarts delarge, terrein qui s'avance dans le canal, comme en serpentant, formant trois pentes douces, dont les édifices font autant d'amphithéâtres. Deux sont terminés par les sept mosquées impérialos, assises en ligne diamétrale sur l'éminence, en sorte qu'elles commandent à toute la ville. L'autre est borné par les bâtimens du sérail, qui sont comme une petite ville à part, séparée de Constantinople par une double et haute muraille.

Cette grande ville ne peut donc être toute envisagée d'un seul coup d'œil, quand même on monterait sur le dôme de la Solimanie, qui est

la plus élevée de toutes les mosquées, parce que les maisons supérieures semblent comme abîmer les inférieures. L'irrégularité des édifices empêche absolument que les yeux ne puissent pénétrer jusqu'aux parties basses de la ville; ces trois pentes font trois aspects différens. Le premier et le plus beau est lorsqu'on l'envisage de Péra. Il faut être en Asie, proche de l'ancienne Chalcédoine, pour contempler le second; et au milieu du Bosphore, un peu au-dessus de Tophana, (village qui joint presque Galata, et ainsi nommé à cause qu'on y coule les canons) pour admirer le troisième.

A Péra on découvre toute cette partie qui descend vers le port ou vers le golfe que forme la terre et la presqu'île, et on peut dire que c'est le plus charmant point de vue qu'il y ait peut-être au monde. On voit non-seulement toutes les principales mosquées et toutes les maisons qui règnent depuis le fond du golfe jusqu'à la pointe du sérail, sans rien voir de ce palais; mais encore l'Hellespont, la Chalcédoine, la belle ville de Scutari, les îles des Princes; de sorte qu'en élevant la vue au-dessus de Constantinople, les perspectives n'ont d'autres bornes que la faiblesse des yeux. Mais on ne peut pénétrer

dans le port, parce qu'alors la pointe du sérail, et ses bâtimens, semblent se joindre avec ceux de Galata, et ces édifices, placés les uns sur les autres, vous ôtent la vue du port. Il n'y a que les mâts des vaisseaux que l'on puisse apercevoir. Ensuite, portez vos regards sur le Bosphore, vous ne voyez que des objets enchantés, mais bornés par les collines qui resserrent le canal depuis Constantinople jusqu'à la Mer-Noire. Il faut donc que la vue se promène sur ce charmant rivage environ une demi-lieue. Là, elle est encore arrêtée par les contours du Bosphore : alors les collines de l'Asie et de l'Europe paraissent se joindre, et empêchent de pénétrer plus loin.

De la Chalcédoine on voit cette autre partie qui prend depuis le château des Sept Tours, jusqu'à la pointe du sérail ; mais ce second point de vue, quoique beau, n'est pas à comparer au premier. A la vérité, les jardins du sérail, que l'on découvre en partie, dédommagent un peu la vue, qui est bornée par les édifices, tant de ce palais que de la ville. Ils cachent absolument le port et même tout Galata. Il est vrai que ce beau croissant, arrosé de la mer, et dont les bâtimens forment un second amphithéâtre, frappe d'admiration. Cependant on ne voit que les édifices

supérieurs, les bas vous échappent. Enfin, du Bosphore on découvre tous les divers corps de logis du sérail, qui semblent confus et mal-ordonnés, et l'entrée du port; mais la vue est obligée de s'arrêter là, elle ne pénètre pas plus avant : il faut la promener en Asie et en Europe. En Asie, de magnifiques jardins les uns sur les autres, vous fournissent de quoi vous occuper agréablement; mais en Europe les édifices vous contraignent à y fixer les yeux.

Lorsqu'on est à Constantinople, proche du port, on voit encore un amphithéâtre admirable, formé par Galata, Péra, Tophana, et généralement par un nombre prodigieux de maisons et de beaux édifices, qui prennent depuis le fond du port jusque vis-à-vis la ville de Scutari, c'est-à-dire, près de quatre lieues de long. Ce sont tous ces beaux endroits qu'on appelle *les faubourgs de Constantinople;* de sorte qu'en les comprenant avec la ville, ils font un circuit d'environ quinze lieues; mais l'enceinte de Constantinople n'est tout au plus que de vingt milles italiques.

La charmante idée qu'on se forme de Constantinople lorsqu'elle paraît aux yeux, diminue infiniment quand on la parcourt. Ses rues sont

étroites et malpropres, les édifices mal construits et sans nulle économie. Il faut sans cesse monter et descendre. Cependant on ne peut nier que la rue d'Andrinople ne soit très-belle, tant par sa largeur et sa longueur, que par les belles maisons qui la bordent en quelques endroits. Tout ce qui fait donc la beauté de Constantinople, c'est sa charmante situation et les admirables coups-d'œil qu'elle forme. Car, si on en excepte les mosquées impériales, cette ville n'est qu'un chaos de maisons sans ordre et sans architecture; aussi faut-il avouer que ces mosquées sont d'admirables bâtimens, tant par leur grandeur, que par les magnifiques matériaux dont elles sont construites, de même que les portiques qui les joignent.

Les Turcs n'ont jamais excellé dans l'architecture, mais ils avaient un excellent modèle dans le temple de Sainte-Sophie. Ils ont tâché de l'imiter; et quoiqu'ils ne soient point arrivés à cette perfection, on peut dire que les différens marbres et autres pierres rares qu'ils ont joints ensemble, tirés des ruines des anciens monumens de la Grèce, forment un si bizarre assemblage de tous les ordres d'architecture, que cette variété plaît presqu'autant que la somptuosité et la richesse de ces édifices.

Les minarets, ou tours dont ils sont flanqués et qui sont extrêmement élevés en forme de pyramides ou de flèches, leur donnent encore un certain merveilleux qui étourdit d'abord les sens, et qui ensuite les flatte agréablement. On en voit jusqu'à six à quelques mosquées. C'est dans ces minarets que se placent ceux qui sont destinés à appeler à la prière, à laquelle on est d'une exactitude inconcevable.

Quoique la presqu'île où Constantinople est bâtie n'ait aucune source, ni fontaine, les eaux y sont néanmoins très-abondantes. Elles y sont conduites de six à sept lieues par des aqueducs, qui sont encore un ouvrage des Romains; et comme j'ai dit que tout le territoire de Constantinople n'est qu'un amas de collines, il en a fallu percer et voûter plus de cinq cents, afin de répondre aux aqueducs qui font, pour ainsi dire, la jonction des collines. Entre tous ces aqueducs, on en distingue trois qui font l'admiration des connaisseurs, soit par leur hauteur, soit par leur architecture; mais on a donné trop de descriptions, pour entrer dans un détail qui paraîtrait ennuyant et fort inutile.

Galata, qui est de l'autre côté du port, est une ville assez grande, aussi mal bâtie que Constan-

tinople ; ses rues sont à peu près semblables ; il n'y en a qu'une seule qui soit passable, mais sa pente est si rapide et a tant de contours, qu'on ne la peut qualifier de belle. Péra, qui est son faubourg, est sur la colline ; il ne consiste que dans une seule rue mal pavée et inondée d'ordures. Je crois que ceux qui connaissent ces endroits, pourront juger de l'exactitude des faits que j'avance dans ces Mémoires. On compte, tant dans la ville de Constantinople que dans ses faubourgs, environ deux millions d'ames ; ce qui doit faire juger que c'est une des plus grandes villes de l'Europe. Cependant, malgré ce nombre prodigieux d'habitans, on n'y trouve pas un mendiant, excepté les Santons, qui ne vivent que d'aumônes, par un faux principe de vertu, et pour faire voir une piété extraordinaire ; néanmoins ils n'en sont pas plus estimés. On peut dire, en général, que ces espèces d'ermites doivent être regardés comme l'excrément des musulmans ; en un mot, leur vie est aussi hideuse que leur figure ; ils ont plutôt l'air de Bacchantes que de créatures raisonnables.

Tous les Turcs, sans exception, sont extrêmement charitables ; ils soulagent indifféremment les misérables, sans avoir égard ni à la religion,

ni à la conduite passée, parce qu'ils prétendent qu'un scélérat peut changer de vie, et devenir un homme parfaitement honnête. Leur charité ne fait donc aucune acception de personne; mais il faut aussi avouer qu'ils poussent un peu trop loin cet acte religieux. Ils l'étendent non-seulement sur toutes les créatures raisonnables, mais encore sur les bêtes, et jusque sur les créatures inanimées.

Tous les pauvres qui ont besoin de secours, en trouvent suffisamment tous les vendredis aux mosquées, où l'on distribue du pain, du riz et de l'argent; chez les particuliers auxquels ils s'adressent; dans les cafés de fondations, où on leur fournit du café, du tabac autant qu'ils en ont besoin. Il y a, dans toute la ville, des endroits destinés aux marchands étrangers. On y reçoit tout le monde; chacun peut y avoir une chambre, et pour se coucher, de la paille propre, qu'on a grand soin de renouveler tous les deux jours.

Les Turcs font encore des fondations pour entretenir les chiens, les chats et autres animaux abandonnés. Les bouchers sont chargés d'en nourrir tous les jours un certain nombre. Plusieurs particuliers font bâtir sur les routes des caravansérails pour loger les voyageurs et leurs chevaux,

et des abreuvoirs d'eau vive, où il y a toujours une petite écuelle attachée avec une chaîne, pour les personnes qui veulent boire.

On en voit enfin d'assez fous pour payer un artisan, afin qu'il ait soin d'arroser chaque jour des arbres stériles, de crainte que la sécheresse ne les fasse mourir. Voilà une espèce de charité assez mal entendue, je l'avoue; cependant cette charité-là ne laisse pas de prouver que les musulmans ne sont rien moins que cruels et inhumains.

En effet, si l'on considère leurs mœurs sans prévention, on conviendra que tous les habitans de Constantinople, qui forment un composé de l'univers en raccourci, sont, sur ce point, autant supérieurs aux autres nations, que la lumière du soleil est supérieure à celle de la lune. Cette vie réglée est encore soutenue par une police sage et sévère. Les villes les mieux gouvernées du continent chrétien ne peuvent se vanter de surpasser celles des Turcs, touchant cet article.

La fraude y est punie avec tant de rigueur, qu'il est rare que quelqu'un s'émancipe à tromper, soit dans les marchandises de prix, soit dans les moindres denrées. Si un Turc a la hardiesse de diminuer le poids et la mesure, non-seulement

tout ce qu'il possède est confisqué, mais encore on le condamne à une rude bastonnade.

L'injustice, l'usure, les monopoles, les larcins sont des crimes, pour ainsi dire, inconnus parmi eux; en un mot, ils font paraître tant de probité, soit par principe de conscience, soit par la crainte des châtimens, qu'on est souvent obligé d'admirer leur droiture.

Il n'en est pas ainsi des chrétiens qui vivent dans ce pays, surtout des Grecs, qui, malgré les châtimens qu'on leur fait essuyer souvent, vivent dans un déréglement qui ternit la pureté du christianisme. A l'égard des Francs, sur lesquels les Turcs n'ont aucune juridiction, je m'impose un profond silence touchant leur conduite. On pourrait cependant bien s'égayer en traitant cette matière; mais je n'ai garde de m'émanciper à leur sujet. On se persuaderait aisément que je ne critiquerais leurs actions qu'en haine de l'évangile, qu'on m'accuse très-mal-à-propos d'avoir abandonné. Ne touchons donc point cette corde, elle me paraît trop délicate; finissons plutôt cette description par une courte idée du Bosphore de Thrace, dont j'ai très-peu parlé.

Le Bosphore commence à Constantinople et

finit à la Mer-Noire, anciennement le Pont-Euxin. Sa longueur est de sept lieues, mais sa largeur n'est point égale. Il forme de petits golfes, des caps, s'étrécit et s'élargit continuellement. Cependant on peut fixer sa moindre largeur à un quart de lieue, et sa plus grande à une petite lieue. Il est partout resserré par des collines, la plupart en pente, sur le penchant desquelles on voit de beaux villages, de magnifiques maisons et de superbes jardins. Tous ces divers endroits sont séparés les uns des autres par de grands vignobles plantés d'arbres fruitiers, de lauriers, de cyprès, de figuiers, d'oliviers; ce qui, joint aux différens coloris des plantes incultes et des herbes qui sont sur quelques rochers arides et dans quelques endroits négligés, dont l'odeur est extrêmement suave, forme, en Asie et en Europe, des amphithéâtres si variés et si charmans, qu'on à peine à détacher la vue de ces admirables objets.

Depuis le Pont-Euxin jusqu'à Bukderé, c'est-à-dire, l'espace d'une lieue, on ne voit que les deux derniers châteaux qui gardent l'embouchure du canal, et deux vieilles tours ruinées, qu'on appelle *tours d'Ovide*. Les deux autres châteaux sont environ à moitié chemin du Bosphore, ou à quatre lieues de Constantinople. Ainsi, il y a

huit forteresses pour défendre les deux embouchures du canal de Constantinople, quatre du côté de l'Archipel, et quatre du côté de la Mer-Noire.

Le courant du Bósphore est si rapide, que l'on se persuaderait que le Pont-Euxin en doit diminuer considérablement. Cependant l'Hellespont mêle peu de ses eaux avec celles de cette mer, parce qu'à mesure qu'il reçoit celles de la surface, il se fait un reflux dans le fond qui fait remonter le même volume vers la Mer-Noire. Ce flux et reflux continuel est facile à connaître par les filets des pêcheurs qui s'applanissent, et ne peuvent plonger plus de cinq à six pieds. Néanmoins, malgré cette épreuve que j'ai fait faire plusieurs fois, je croyais qu'il se perdait une grande quantité des eaux de la Mer-Noire dans l'Hellespont. Car, pensais-je en moi-même, on remarque à peu près la même rapidité depuis le détroit de Gallipoli jusqu'aux environs de l'île de Ténédos, et il est assuré que ce prodigieux volume qui découle chaque jour, dessécherait la mer de Marmara, si elle n'en recevait pas du Pont-Euxin. Mais un savant Vénitien m'a fait changer de sentiment, et m'a donné, sur ce sujet, une raison assez plausible.

« L'Hellespont, dit-il, n'est pas assez étendu pour pouvoir retenir dans son sein tous les ruisseaux et les petites rivières qui s'y dégorgent. S'il ne les rendait pas, l'île de Marmara et les autres seraient inondées, parce que cette petite mer est comme un bassin d'où l'eau trop abondante ne pourrait sortir sans le détroit de Gallipoli, de sorte qu'on ne peut conclure que le courant qui règne depuis le détroit jusque dans la Mer-Blanche, soit formé des eaux du Pont-Euxin, mais plutôt du superflu de celles de l'Hellespont ; car ce courant est moins rapide aux Dardanelles que dans le Bosphore. Cependant il faudrait qu'il fût plus violent pour pouvoir dégorger toutes celles de la Mer-Noire, et les autres que reçoit l'Hellespont.

BONNEVAL, *Béglierbey* (1) *de l'Arabie-Pétrée.*

L'Arabie-Pétrée, dont j'étais gouverneur, est celle des trois Arabies qui s'étend le plus vers l'occident ; les Turcs la nomment *Dasclick Arabistan.* Elle est bornée au septentrion par

(1) Gouverneur.

la Palestine ou Terre-Sainte, et par une partie de la Sourie, à l'orient par l'Arabie-Déserte et par une partie de l'Arabie-Heureuse qui la termine encore du côté du midi. Elle s'étend le long de la Mer-Rouge, en tirant vers l'Egypte. Sa partie septentrionale, remplie de montagnes, est peu habitée, à cause de sa stérilité; mais sa partie méridionale est fertile et assez peuplée. Ses principales villes sont Bussereth, Crac, la Mecque et Médine. Pétra, d'où elle tire son nom d'*Arabie-Pétrée*, en est la capitale. Cette ville, située sur la côte de la Mer-Morte, ne devait point être le siége de mon gouvernement; j'avais ordre de m'établir à Crac, afin d'être à portée de m'opposer aux incursions et aux ravages du check qui s'était retiré dans quelques montagnes peu éloignées de cette ville.

Il faut remarquer que bien que les Turcs soient, en quelque manière, souverains des Arabies, ils ne possèdent que la partie septentrionale de la Pétrée : l'autre est soumise aux checks ou émirs qui relèvent tous du grand-seigneur, comme à peu près la république d'Alger; mais, comme la Porte Ottomane était très-mécontente de ces espèces de petits princes, j'avais ordre de m'emparer de leurs souverainetés, ex-

cepté de celles de Médine et de la Mecque. En moins d'un an, je m'acquittai de cet ordre avec tant de vigilance, qu'on ne reconnut dans toute l'Arabie-Pétrée d'autre puissance que celle du sultan.

Ayant continué ma marche en cotoyant la Mer-Rouge pendant huit jours, je me vis obligé de m'en éloigner par un accident qui pensa détruire dans une heure toute une petite armée. Un soir, ayant vu une belle plaine de sable fort ferme et bordée de quelques arbres touffus, je résolus d'y camper pour passer la nuit. A peine eûmes-nous pris deux ou trois heures de repos, que les sentinelles se mettent à pousser des cris perçans: en un mot, ils nous annoncent que les eaux de la mer gagnaient nos tentes avec une extrême rapidité. Cependant je donnai de si bons ordres, que je ne perdis, dans cette occasion, que cinq ou six chameaux que les eaux entraînèrent. Je n'avais pas réfléchi que la Mer-Rouge étant un golfe fort resserré, le flux de l'Océan, qui y entre avec impétuosité, la fait enfler et grossir prodigieusement: par conséquent, lorsqu'elle se retire, elle déserte ses rivages et laisse un grand territoire à sec. Ce manque de réflexion pensa causer ma perte et celle de ma petite armée; car

je fus attaqué deux jours après par le check qui aurait profité de ce désastre, s'il avait été plus considérable.

Redi Kourdac (ainsi s'appelait le chef rebelle), informé que la Porte avait envoyé des troupes contre lui, rassembla toutes ses forces pour se garantir du péril qui le menaçait. Cette espèce de souverain possédait un petit pays très-agréable, situé entre Médine et Crac ; mais n'ayant pas voulu payer le tribut annuel que la Porte exigeait de lui, on avait donné ordre à l'émir de la Mecque de s'emparer de son pays : ce qui fut exécuté. Le check, plein de fureur, ne garda plus aucune mesure. Il se retira dans les montagnes de la partie septentrionale de l'Arabie-Pétrée, où il rassembla quelques bandits à l'aide desquels il ravagea Pétra et plusieurs villages de la Terre-Sainte. Peu à peu il forma une espèce d'armée d'environ dix-huit mille hommes, qui depuis deux ans faisaient des désordres inouis. Aucune caravane n'échappait à son ressentiment, et il faisait massacrer impitoyablement tous les Musulmans qui tombaient entre ses mains, sans avoir égard ni à la qualité, ni au caractère.

J'avais disposé ma petite armée en plusieurs corps. Le bagage était escorté de deux cents fan-

tassins et de cent cavaliers. Le reste de la cavalerie et de l'infanterie marchait par bataillons et par escadrons. Mes spahis formaient un escadron carré dont j'occupais le centre, afin d'être en état de les envoyer porter mes ordres. J'en avais détaché deux compagnies pour aller à la découverte. Le jour que nous fûmes attaqués, Rédi Kourdac, informé de ma marche par quelques Arabes que j'avais renvoyés, voulut me reconnaître. Il me côtoyait déjà depuis quatre ou cinq jours, et je l'ignorais. Comme il connaissait parfaitement le pays, il ne marchait que la nuit. Il n'était point assez instruit de mes forces pour m'attaquer dans la plaine; mais dès que je me fus approché de quelques montagnes, il s'avança avec un corps considérable de cavalerie sur une éminence, d'où il découvrit ma petite armée. Alors, me voyant si peu accompagné, il se persuada qu'il lui serait aisé de m'enlever.

Dès que quelques coureurs m'eurent annoncé l'approche de mon ennemi, je me disposai au combat, et fis ranger mes troupes à la manière de l'Europe. Deux prisonniers que firent les Spahis m'ayant appris qu'il n'y avait pas dans toute son armée, qui consistait en vingt-quatre mille hommes, plus de deux cents armes à feu, j'or-

donnai à mes gens de ne point se servir d'armes blanches qu'en cas de nécessité. Je fis faire deux batteries de mes six pièces de canon, et entourer une partie de mon camp de fossés de sable; l'autre était à couvert d'insulte par un rocher escarpé et inaccessible, de sorte que j'attendis avec une extrême satisfaction mon ennemi qui parut une heure avant le coucher du soleil. La vivacité avec laquelle ces misérables vinrent tomber sur ma troupe, bien loin de l'effrayer ne fit qu'augmenter son courage, persuadée que leur prétendue valeur se modérerait bien vîte. En effet, à peine eût-on fait deux décharges qu'ils se dispersèrent dans l'instant et gagnèrent les montagnes. J'avais envoyé deux escadrons dans une gorge par où je prévoyais qu'ils prendraient la fuite, en cas de défaite. Ce que j'avais prévu arriva; Rédi Kourdac, ne pouvant plus rallier ses troupes effrayées par le canon et la mousqueterie, chercha à s'échapper par cet endroit, à la tête de deux mille de ses gens. Les deux escadrons firent des décharges si belles et si à propos, qu'ils en tuèrent un grand nombre. Y étant accouru à la tête de mes Spahis, nous en fîmes un massacre horrible. J'avais ordonné d'épargner le check, afin de l'avoir en vie; et, comme il était

aisé de le distinguer, le suisse qui commandait la cavalerie se fit jour jusqu'à lui, tue son cheval d'un coup de pistolet, et d'un coup de cimeterre lui abat le bras droit, de sorte que, dans l'espace de deux heures, il fut vaincu, abandonné des siens, et fait prisonnier.

Cette courte expédition me causa d'autant plus de plaisir, que je souffrais infiniment dans ces déserts, tant par la chaleur que faute de bonne nourriture. Il est vrai que j'avais une provision assez ample de volailles et de vin, et que le bétail est très-abondant dans ce pays, quoique stérile; mais nous manquions de bois pour faire cuire la viande. Le vin et l'eau étaient si chauds qu'il était impossible de pouvoir se désaltérer, de sorte que ma seule nourriture consistait en quelques biscuits trempés dans ce vin brûlant.

Cependant, après cette victoire, nous gagnâmes une montagne, où nous trouvâmes une source d'eau et quelques broussailles pour faire cuire de la viande. Je fus encore près de vingt jours à arriver à Crac. Cette marche pénible dérangea ma santé; une fièvre aiguë, dont je fus travaillé près de trois semaines, acheva de m'épuiser, et il me fallut près de six mois pour me

remettre entièrement de la fatigue du voyage et de cette maladie.

Le check mon prisonnier, malgré le bon traitement que j'avais ordonné qu'on lui fît, ayant tenté plusieurs fois de s'échapper, et fait mille efforts afin de suborner quelques Spahis auxquels j'en avais confié la garde, je résolus de m'en défaire et de l'envoyer à l'émir de Médine qui le fit transporter à Constantinople, où il fut étranglé. Ensuite je m'occupai tout entier, pendant ma convalescence, à remettre le bon ordre dans la ville de Crac et dans tout le pays de ma dépendance, où il se commettait des brigandages inouis, et où la grossièreté et l'ignorance des peuples empêchaient de distinguer quel Dieu l'on adorait, et quelle religion l'on suivait.

Les Turcs, trop éloignés de la cour pour conserver aucune bienséance, avaient rendu les Chrétiens esclaves; et les Chrétiens, peu instruits des préceptes de leur religion, confondaient le culte du vrai Dieu avec les plus horribles superstitions. Les mœurs des uns et des autres paraissaient encore plus corrompues, et je dois avouer que je fus pénétré de l'état où ils étaient : ce qui m'engagea à travailler sans relâche à extirper, du milieu des premiers, les injustices, les vols, les

massacres et l'inhumanité, et des autres, ces vices grossiers dont ils ne se faisaient aucun scrupule.

Persuadé qu'il reste toujours, dans l'esprit de tous les hommes, un rayon de lumière et de raison qui leur fait apercevoir les règles communes de la justice et de l'équité, je réveillai en eux l'autorité de cette loi tacite qui est imprimée dans le cœur, afin de la leur faire envisager assez distinctement pour régler là-dessus toutes leurs actions, condamner les crimes et les haïr. Car Dieu a gravé dans toutes les ames cette espèce de connaissance et l'amour de la justice; mais comme j'étais aussi convaincu que la raison seule ne suffit pas pour nous instruire des lois naturelles, et qu'elles ne se présentent pas toutes à l'esprit de tout le monde, je fis faire des ordonnances qui ne contenaient que les notions communes aux hommes et aux animaux, et à ce que la pure nature a enseigné aux uns et aux autres.

J'y posais pour fondement que l'homme est destiné pour la société, que les besoins continuels de la vie assujettissent les hommes les uns aux autres, et qu'ils doivent s'aider mutuellement; que chacun, étant membre d'un corps, est obligé à sa conservation, et à ne rien entreprendre qui en interrompe l'ordre et en trouble

le repos ; que cet engagement enfin renferme la soumission et l'obéissance à ceux qui sont établis pour maintenir cet ordre et ce repos, que les hommes ont cherché à se procurer, en se réunissant dans une même société ; mais aussi que ceux qui sont établis pour gouverner les autres, doivent agir selon l'ordre et l'équité naturelles, sans quoi le juge et le magistrat deviennent des tyrans, et les peuples, des sauvages que la crainte révolte, et rend souvent semblables à des bêtes féroces.

Après ces ordonnances, j'établis des juges moins mauvais, et fis exercer une justice si exacte, qu'en peu de temps les chemins furent libres, et les voyageurs à couvert de toute insulte : et comme il n'y a rien qui puisse mieux apprivoiser les hommes que le bien qu'on leur fait, ou que celui qu'ils ont espérance de recevoir, ma conduite désintéressée leur inspira tant d'amour pour moi, que tous m'obéissaient plus par attachement que par devoir. Je saisis habilement cette occasion pour les porter aux vertus morales, par les principes de la raison et des lumières naturelles qui engagent l'homme à être véritable dans ses paroles, fidèle dans ses promesses, équitable dans ses procédés, en suivant

en tout la justice, non par la crainte des châtimens, mais par sa propre inclination.

Je ne voulus gêner personne par rapport à la religion. Meure et vive qui voudra dans le mahométisme, dis-je, ou dans le christianisme; mais je déclare que je ne reconnaîtrai pour mes sujets et pour mes amis que ceux qui renonceront sincèrement aux vices, à l'injustice, aux meurtres, et aux brigandages, pour s'attacher à mener une vie vertueuse et réglée. Que ceux qui feront paraître de l'humanité, de la compassion et de la charité les uns pour les autres, qui seront d'une humeur douce, humains, bienfaisans, et qui fourniront aux pauvres de quoi s'arracher de la misère; que ceux-là, dis-je, soient persuadés de toute ma protection et de toute mon estime : je les affranchirai de tous les droits qui me sont dus. De cette sorte je me vis en très-peu de temps respecté et craint des Mahométans, et adoré, pour ainsi dire, des chrétiens.

Un avare aurait fait servir une soumission si générale, à l'augmentation de sa fortune et de ses biens; au contraire, j'ose dire que je ne m'en prévalus que pour le bonheur du peuple. J'employai la sévérité pour contenir l'orgueil des grands et l'insolence des petits, pour faire subsis-

ter les plus pauvres aux dépens des plus riches, pour assujétir les gras-imans, les ecclésiastiques chrétiens, et les moines, à un travail honnête, pour les réduire à une médiocrité édifiante, plus digne de leur état que la molle opulence où ils vivaient. Ils démentaient trop les maximes de leur religion, par leur conduite déréglée.

Je fis encore des lois contre mon autorité même, pour empêcher que des successeurs intéressés ou cruels n'abusâssent de leur pouvoir. Persuadé qu'un sage législateur doit prévoir les mauvais sens qu'on aurait pu donner à ces ordonnances, j'en donnai des explications nettes et précises, afin d'empêcher les maux inévitables que les équivoques auraient produits : ma modération enfin me rendit absolument souverain.

Les habitans de Crac, frappés de ma douceur et de mon désintéressement, faisaient continuellement retentir les airs de louanges et de bénédictions. Tout le monde s'empressait à fournir ma maison de ce qu'il y avait de plus rare et de plus exquis. Chacun écrivait mon éloge aux absens, et le racontait dans sa famille, à ses amis, à ses voisins; de sorte qu'on venait des villes les plus éloignées m'apporter des offrandes des choses qu'on supposait que je n'avais pas.

Pendant que je m'occupais à remplir les devoirs d'un sage et bon gouverneur, j'appris avec beaucoup de douleur que mes deux Suisses, que j'avais envoyés avec ma petite armée pour s'emparer de tout le pays jusqu'aux environs de Médine, étaient malheureusement tombés dans une embuscade d'Arabes, formée des débris de l'armée du check, et qu'après un sanglant combat où ils avaient perdu deux cents hommes, ils revenaient à Crac. Cette nouvelle imprévue me détermina à partir pour aller les joindre, afin d'exterminer le reste de ces bandits.

Ma santé était encore languissante, mais je fis un effort sur moi, et me mis à la tête de mes braves spahis et de deux cents cavaliers turcs, que j'avais fait dresser comme les autres. Ce secours redonna le courage à mon armée ; en sorte que, pendant l'espace de quatre mois, je harcelai ces misérables avec tant de vigilance, en les poursuivant de rochers en rochers, qu'enfin je les exterminai entièrement.

Voyage à la Mecque.

Impatient d'être instruit de tout le détail de cette révolution qui avait culbuté Achmet du

trône, et persuadé que le check de la Mecque n'en ignorait aucune circonstance, je fais partir deux spahis pour cette ville.

Au bout de deux mois, je les vois arriver avec la joie peinte sur le visage, et cette joie-là me parut de fort bon augure. En effet, le check m'informait non-seulement de toutes les circonstances de la révolution, mais encore du prompt rétablissement d'Achmet. Il achevait sa lettre en m'invitant de faire un voyage au tombeau du saint prophète, pour lui rendre grâces de la faveur qu'il m'avait faite de m'appeler au nombre des vrais croyans; il ajoutait qu'étant convaincu que je serais dans peu rappelé à la Porte, je ne pouvais me dispenser de ce devoir, d'autant plus qu'il était absolument nécessaire que nous eûssions une conférence ensemble touchant les affaires de mon gouvernement.

Ces dernières raisons me persuadèrent plus que la dévotion pour le prophète. En effet, il fallait disposer les choses de manière que les petites souverainetés dont je m'étais emparé fûssent mises hors d'insulte et à l'abri des entreprises de leurs maîtres, qui ne manqueraient pas, après mon départ, de faire tous leurs efforts pour les reconquérir. Déterminé de passer à la Mecque, je fis

disposer tout ce qui était nécessaire pour ce voyage, auquel je destinai deux mois, craignant qu'une plus longue absence ne retardât mon retour à Constantinople; car j'espérais d'être rappelé de jour en jour. Tout étant préparé, je ne formai qu'un petit camp volant de quatre cents cavaliers, afin de faire de plus grandes journées, et ne pris que ce qui était absolument nécessaire. Je donnai le commandement de cette escorte à l'un des Suisses, et laissai l'autre Suisse à Crac, pour prendre ma place pendant mon absence. Enfin, nous nous rendîmes à Médine avec beaucoup de diligence.

C'est une erreur de croire qu'aucun chrétien ne puisse entrer à la Mecque; car tous les musulmans qui font ce pélerinage mènent toujours des esclaves chrétiens pour les servir, et ces esclaves les suivent jusque dans la mosquée où repose le corps du prophète Mahomet. D'ailleurs, ma qualité de gouverneur de l'Arabie-Pétrée me rendait, pour ainsi dire, souverain à Médine et à la Mecque. Ces villes relèvent absolument du grand-seigneur, à qui elles paient un tribut annuel; et le grand-check, pendant mon séjour dans ce pays, ne s'en dispensa que parce que je l'en avais déchargé, m'ayant rendu quelques ser-

vices assez importans, et qu'il est inutile de rapporter.

Il fallut sacrifier un mouton à Médine, selon l'usage, et se conformer entièrement à toutes les autres pratiques de dévotion qu'on exige de tous les pélerins sans exception. Le sacrifice n'est assurément point idolâtre, et n'a rien de profane, de sorte que je ne crus point commettre de crime en observant cette cérémonie. Je fis partir de Médine les présens que j'avais destinés au check de la Mecque; car les présens sont une espèce d'offrande à laquelle il ne faut pas manquer. On passerait pour irréligieux et pour anti-musulman sans cette circonstance. Les ecclésiastiques turcs sont, à cet égard, à peu près comme ceux des chrétiens. L'intérêt est un puissant spécifique pour captiver leur bienveillance, et sans la bienveillance de ces gens-là, vous êtes un profane, un sacrilége et un athée. Tout mon présent consistait en une riche tente, accompagnée de vingt-deux riches tapis de Perse et de douze mille sequins.

Je trouvai le check qui m'attendait hors de la ville, sous la tente que je lui avais envoyée. C'était un vieillard vénérable, qui me parut avoir un grand sens. Toute ma suite y fut régalée

et nourrie aux dépens du check pendant dix jours que je demeurai à la Mecque. Il n'y eut que Justiniani, le Suisse et six autres esclaves chrétiens qui eurent le privilége de me suivre au tombeau de Mahomet, où l'on ne voit rien que très-commun. On est revenu de la prévention que le tombeau de ce législateur est suspendu en l'air. Sans cela, je pourrais certifier que ses cendres reposent dans le milieu d'une espèce de chapelle où il a été inhumé. Son mausolée est même très-peu de chose; il est entouré d'une balustrade de fer. Je priai le chevalier Justiniani, qui dessinait parfaitement, de prendre une esquisse de ce tombeau, de l'intérieur et de l'extérieur de la chapelle ou mosquée. J'avais dessein de le faire exécuter en albâtre par un de mes Allemands, qui était un très-habile sculpteur; et comme l'Arabie-Pétrée produit en abondance une espèce d'albâtre plus blanc que la neige, et qui est très-facile à mettre en œuvre, mon Allemand me fit une petite mosquée où l'on voyait le tombeau du prophète tout entier. On peut dire que c'est une espèce de chef-d'œuvre, étant parfaitement élaboré. J'en ai fait présent au sultan Achmet; de sorte que cette pièce fait aujourd'hui l'admiration et la vénération de tous les grands de la

Porte. On a donné trop de descriptions de la Mecque, de Médine et de toutes les cérémonies que les Turcs observent dans ce pèlerinage, pour que je sois tenté d'en répéter ou d'en copier les auteurs. D'ailleurs, ces sortes de détails paraissent si ennuyeux aux lecteurs, que j'ai cru les obliger en retranchant de mes Mémoires toute description de villes et de pays.

Après avoir réglé mes affaires avec le check, et pris de justes mesures pour conserver au grand-seigneur les places conquises, le check me congédia à la manière accoutumée, et me donna, pour me dédommager de mes présens, un nombre infini de bénédictions, et quelques reliques du saint prophète. Ces reliques consistaient en quelques lambeaux de la vieille tente du check, et d'un tapis qui avait reposé sur le mausolée du prophète; et comme je n'ai jamais fait beaucoup de cas d'aucune relique, je distribuai ce riche présent à mes spahis et aux principaux Turcs de mon escorte. Ensuite nous reprîmes la route de Crac, où j'arrivai en parfaite santé, et presque sans chagrin.

Voyage à Jérusalem.

Après avoir tout réglé pour l'ordre qui devait

se tenir pendant mon absence, j'ordonnai à mes officiers suisses et allemands de se tenir prêts à marcher le premier jour de la lune du Ramadan. Mon escorte était composée de dix-huit cents hommes qui me restaient de ma petite armée, et de quinze cents autres que j'avais pris en cas de besoin, afin de garnir les postes utiles dans la haute Arabie que j'avais dessein de traverser jusqu'à Pétra, où j'avais résolu d'établir encore un conseil pour gouverner toute la partie supérieure.

Le jour de mon départ fut assurément pour moi un jour de triomphe. Jamais mon amour-propre n'a été plus flatté : les larmes, les soupirs et les regrets des citoyens de Crac furent des preuves assurées de leur amour pour ma personne. Je suis persuadé que le plus grand de tous les éloges est lorsque le peuple pleure notre perte comme on pleure celle d'un ami tendre, d'un père ou d'un bienfaiteur. Plus de six mille habitans voulurent, malgré moi, m'accompagner jusqu'à Pétra ; mes prières et mes remontrances furent inutiles ; il fallut leur accorder, disaient-ils, cette nouvelle marque de mon amitié.

On doit juger que nous essuyâmes bien des fatigues pour traverser un pays aussi aride et

aussi rempli de montagnes et de rochers. Je ne crois pas qu'il y ait sous le ciel une contrée plus rude. Ajoutez à cela des chaleurs horribles, et les sables ardens qui brûlaient toutes les chaussures des hommes, et estropiaient les pieds des bêtes de charge. Il en fallut abandonner un grand nombre : cependant, malgré la stérilité de cette partie de l'Arabie, nous trouvions du bétail en abondance, du gibier en profusion, de très-bonne eau, et assez de bois pour faire la cuisine ; de sorte que, sans l'excessive chaleur, nous n'aurions pas été tout-à-fait à plaindre. Nous ne marchâmes que la nuit, en faisant battre continuellement les tambours, pour éloigner les bêtes féroces et les serpens monstrueux dont ces montagnes sont remplies.

Enfin, après quarante jours de cette pénible marche, nous arrivâmes à Pétra, où je séjournai six semaines, tant pour me reposer que pour donner des ordres nécessaires, afin d'exécuter le projet que j'avais formé.

Dès que j'eus établi un conseil, et mis ordre à la sûreté de cette partie supérieure de mon gouvernement, je laissai dans cette ville toutes les troupes qui m'avaient suivi, et ne pris avec moi que deux cents cavaliers et cent hommes de

pied, pour conduire les chameaux et autres bêtes de charge. Le desir que j'avais eu toute ma vie de voir Jérusalem se réveilla, et m'engagea à visiter ces saints lieux. Peut-être, dis-je, ne trouverai-je jamais une occasion si favorable. Le chevalier Justiniani fut charmé de mon dessein, il m'en témoigna sa reconnaissance par des démonstrations assez vives : ce fut alors que je lui développai mon cœur, et que je lui déclarai que je n'avais jamais embrassé le mahométisme. Cette confidence le toucha, et, comme tous les Italiens sont fort bigots, il ne put s'empêcher de faire mille singeries usitées parmi cette nation, afin de rendre grâces au Ciel de m'avoir préservé d'une démarche si pernicieuse, disait-il, à mon ame.

Pour passer à Jérusalem, il fallait traverser le Jourdain, et ce fut là une difficulté assez considérable; il était alors trop enflé pour pouvoir trouver un gué. Mes Allemands firent construire des radeaux; et pendant qu'on s'occupait à faire passer les bagages, j'allai avec Justiniani et quelques autres examiner le rivage de la Mer-Morte; mais l'odeur de soufre et de bitume m'en parut si forte, qu'à peine y demeurai-je un quart-d'heure.

Les gens du pays assurent que cette mer est un gouffre sans fond, et qu'on peut de là descendre dans l'enfer où furent englouties ces villes malheureuses dont parle la Genèse. Cette pensée est trop ridicule pour être adoptée. Ce qu'il y a de sûr, c'est que rien ne surnage sur la superficie; le bois, la paille et autres choses légères s'engloutissent dans l'instant. Ensuite un moine grec, qui était notre guide, nous conduisit à la statue de la femme de Loth changée en sel, ou soi-disant telle, car je ne distinguai pas que cette prétendue statue eût une ombre de figure humaine, et je me persuadai que c'était une fourberie des moines grecs, qui, pour en imposer à la crédule populace, mettent partout du merveilleux, et ont substitué cette masse informe à la vraie figure de la femme de ce patriarche. Cette espèce de statue me parut plutôt une pierre dure et brute qu'un bloc de sel, et je serais assez du sentiment d'un savant moderne, qui prétend que la métamorphose de la femme de Loth doit s'entendre dans un sens figuré et non littéralement, et que les termes de l'écriture signifient simplement l'immobilité et le saisissement d'une personne accablée et surprise par une action effrayante et imprévue, de sorte que, selon lui, on

ne doit point entendre ce changement d'une conversion effective en sel. Quoi qu'il en soit, je n'ai rien remarqué d'extraordinaire dans cette prétendue figure de la femme de Loth.

Parvenu à une journée de Jérusalem, j'envoyai au pacha un exprès pour lui annoncer mon arrivée. Aussitôt il monte à cheval, et vient à la tête d'un corps considérable de Spahis me joindre à trois lieues de la ville. L'ayant aperçu, je fis ranger mon escorte en ordre de bataille, et je lui fis faire l'exercice et plusieurs salves, dont le pacha fut charmé. J'ordonnai qu'on dressât les tentes de mon petit camp aux environs de la ville, et ne pris avec moi que Justiniani, les Suisses et les Allemands. Le pacha me logea superbement, et me régala à la turque avec une grande magnificence; et, comme il n'était pas rigide observateur de l'Alcoran, nous eûmes des vins exquis qui me dédommagèrent de l'abstinence que j'avais été obligé de faire pendant ma route.

Il est difficile d'envisager cette ville infortunée, sans gémir sur la triste décadence où elle est tombée. On ne voit dans ses environs et dans son enceinte, que de malheureux débris de son ancienne splendeur. C'est, pour ainsi dire, un monceau de ruines; l'ordre et la police y sont aussi

négligés que les édifices. Les Turcs éloignés de la cour agissent plutôt en tyrans qu'en maîtres. Les officiers, rongés par un sordide intérêt, accablent les chrétiens d'impôts et de vexations.

Je voulus visiter le prétendu mont de Calvaire, si respecté dans le christianisme. Je dis le prétendu mont de Calvaire, car je suis persuadé que la montagne à laquelle on attache aujourd'hui ce nom, n'est point celle où le Christ a souffert la mort ignominieuse de la croix. Le vrai mont de Calvaire est hors de l'enceinte de cette ville.

Les Turcs sont si persuadés de cette vérité, qu'ils se moquent de la dévotion que les Chrétiens font paraître pour celui-ci; ce qu'ils ne feraient pas assurément, parce qu'ils ont une grande vénération pour le législateur des Chrétiens; et, quoiqu'ils croyent que ce n'est point sa personne, mais une espèce de fantôme substitué en sa place, que les Juifs crucifièrent, cette action infâme les a tellement indisposés contre eux, qu'ils ne les envisagent qu'avec horreur. Ils les obligent même à porter, dans tout leur empire, des marques flétrissantes de cette insigne perfidie, en ne leur permettant de se servir que d'habillemens noirs, couleur qui est parmi eux

une marque d'opprobre et de flétrissure, et dont ils punissent les plus coupables de leurs esclaves. Il est donc assuré que s'ils avaient une connaissance du vrai mont de Calvaire, ils auraient un grand respect pour ce lieu.

Quoi qu'il en soit, on n'y voit rien qui puisse démontrer cette vérité, rien de très-remarquable, rien enfin qui puisse exciter la piété d'un chrétien élevé au-dessus des préjugés de la populace. Le concours extraordinaire d'un nombre de Chrétiens, partagés en diverses sectes et opinions, y cause trop de désordres et de confusion pour inspirer de la dévotion. Ils profanent presque tous ce prétendu lieu saint par mille superstitions ridicules et grossières, qui tiennent plus de l'idolâtrie que du christianisme.

Les Turcs se moquent, il est vrai, de cette piété outrée. Cependant ils profitent de leur crédulité pour en retirer des sommes immenses. On ne peut guère faire attention sur la conduite des uns et des autres, sans éprouver une juste indignation, et sans s'écrier, quelle cruelle tyrannie! quelle étrange dévotion! A peine voulus-je demeurer six jours à Jérusalem. Outre la vive impatience qui me tourmentait d'arriver à Constantinople, j'étais si scandalisé des Turcs et des

Chrétiens, qu'il me fut impossible de pouvoir y séjourner davantage.

Je quittai cette ville en pleurant sur elle, et me rendis en diligence à Alep.

Guerre en Hongrie.

De toutes les différentes espèces de gouvernement, il n'y en a point de plus excellent que le monarchique, quand il se soutient dans son ordre naturel, ou qu'il y revient par quelque événement imprévu. La supériorité lui a été donnée par les plus fins et les plus habiles politiques, comme au plus ancien, au moins sujet à la variation, et au plus conforme aux desseins de Dieu.

Il n'y a que deux sortes de monarchies; savoir, l'économique et la lacédémonienne. L'élective, l'héréditaire, la barbare, la despotique se rapportent toutes à ces deux espèces de gouvernement. L'expérience nous apprend que la première est préférable à la seconde. Par exemple, les tristes catastrophes que l'empire a essuyées ne peuvent être attribuées qu'au manque d'autorité des empereurs d'aujourd'hui. Ce défaut a rompu les nœuds de sa politique. En effet, quelle différence de l'empire ancien à l'empire nouveau!

Qu'est devenue cette énorme puissance de Charlemagne? Elle a disparu insensiblement. Le pape Grégoire V ravit d'abord à ses successeurs cette belle succession; Charles IV acheva d'en sapper les droits, en établissant, par la bulle d'or, les électeurs. Charles-Quint, à la vérité, lui rendit son lustre, mais cette gloire s'est bientôt éclipsée. Il était impossible de la soutenir. Un nombre de souverains et de villes neutres réduisent les empereurs dans des bornes étroites, qui les empêchent d'exécuter les projets les mieux concertés pour leur gloire, et de marcher sur les traces que Charles-Quint avait frayées.

Pendant la vie du prince Eugène, et lorsque les Turcs ignoraient absolument l'art de faire la guerre à la manière des Européens, l'empire a remporté quelques avantages sur les musulmans; mais aujourd'hui que l'empereur d'Allemagne est aux abois, et que les Ottomans sont infiniment plus redoutables qu'ils n'étaient dans les guerres passées, l'Allemagne ne pouvait s'attendre qu'aux honteux échecs qu'elle a essuyés.

Il est difficile de réfléchir sur la conduite du conseil aulique en rompant avec la Sublime-Porte, sans ressentir une espèce d'indignation. Car de quels succès pouvait-on se flatter? Quelle ap-

parence qu'un Etat languissant et obéré, sans argent, presque sans troupes, et sans aucun général expérimenté; qu'un Etat, déjà contraint à faire la paix avec la France, sous des conditions peu honorables; qu'un tel Etat, dis-je, pût espérer de grands progrès contre les Turcs?

La Hongrie, la Transylvanie, et autres pays soumis à l'empereur, accablés d'impôts et de vexations, annonçaient-ils une grande soumission dans les peuples? Au contraire, n'était-ce pas un présage presque certain des disgrâces qui sont arrivées? Alléguera-t-on, pour couvrir le vrai mobile de cette conduite, l'alliance avec la czarine? Mais que ne l'imitait-on, en lui envoyant quelques troupes auxiliaires, afin de remplir les traités formés avec cette impératrice, sans s'attirer à dos une puissance formidable, qui attendait cette rupture avec une vive impatience. Trop esclave de sa parole, cette puissance n'avait garde d'enfreindre la première ses promesses.

Quoique très-persuadé de l'avarice de quelques membres du conseil aulique, je souhaitais plus cette guerre que je ne l'espérais, ne pouvant concevoir qu'ils auraient assez de témérité pour sacrifier l'empire à leurs intérêts particuliers. Cependant mes espérances sont trompées et mes

desirs accomplis, et cette fausse démarche n'a pu être réparée que par la perte d'une place qui était comme une barrière impénétrable pour garantir l'Autriche, et mettre Vienne à couvert de tout accident.

Je n'ai fait cette courte digression qu'afin de faire sentir que, bien loin d'avoir poussé la Porte Ottomane à entreprendre cette guerre, je n'ai jamais cru qu'elle serait réelle; de sorte que je m'y disposois plutôt pour me désennuyer que pour combattre véritablement. Les principaux officiers de la cour, à qui j'avais fait entrevoir les raisons solides qui porteraient l'empereur à conserver la paix, convinrent tous unanimement qu'elle n'aurait pas lieu, et qu'on renouvellerait plutôt les traités que de les enfreindre. Il fut résolu même, dans tous les divans, de préférer la paix à la guerre. J'ose encore me vanter que j'y donnai les mains avec beaucoup de vivacité, préférant un doux repos au tumulte des armes.

La voilà cependant déclarée; déjà je me dispose à faire défiler mes troupes, et leur fixe le rendez-vous aux environs d'Andrinople. Ma petite armée, malgré mes soins et ma vigilance, n'était composée que de huit mille chevaux et de douze mille hommes de pied, y compris deux

bataillons de fusiliers, un bataillon de bombardiers, deux compagnies de mineurs et de pionniers, et mille dragons. Il est inutile de dire qu'ils étaient tous armés à la manière des Européens, on le conçoit bien, excepté que ma cavalerie n'avait point de bottes fortes : il me fut tout à fait impossible d'introduire cet usage parmi eux.

J'avais trouvé le moyen de me procurer six ingénieurs, trois Français, deux Allemands et un Italien. Un des Suisses était mon aide-de-camp-général, et l'autre major-général de la cavalerie. Toutes mes troupes étaient partagées par régimens; chaque régiment était de trois bataillons ou de trois escadrons, tous passablement disciplinés, autant que les différentes nations qui les composaient purent le permettre.

Pendant les deux campagnes auxquelles j'ai eu quelque part, je n'eus presque d'autre occupation que de voltiger, de faire sans cesse des marches et des contre-marches. Les principaux officiers turcs, persuadés que si ma petite armée venait aux prises elle remporterait tout l'honneur de la victoire, prirent entr'eux la résolution non-seulement de ne m'employer dans aucune occasion importante, mais encore de faire périr mes

troupes, en les laissant manquer des choses les plus nécessaires; de sorte que la famine et la disette s'y étant mises par le défaut de paye, il fut aisé de m'en débaucher une grande partie : ce qui me réduisit, à la fin de la seconde campagne, à retourner à Constantinople, pour me plaindre de l'injuste procédé de ceux qui avaient ordre de ne me laisser manquer d'aucune des choses utiles au soutien des troupes qui étaient sous mes ordres. Enfin il n'y eut, pour ainsi dire, que le régiment de Salviati qui demeura entier et fidèle, parce que mon épouse vendit plusieurs joyaux de prix pour subvenir à son entretien et à sa paye. On ne pourra, sans injustice, refuser à ce régiment la gloire de s'être singulièrement distingué dans toutes les occasions où il a fallu combattre.

Persuadé que c'est principalement à l'armée que la vigilance et les précautions sont nécessaires, et qu'il faut que les soldats se reposent sur les soins du général et des officiers, que c'est à eux à répondre de leur vie et de leur sûreté, et aux soldats de combattre et de souffrir les fatigues du métier, je fis assembler mon conseil de guerre deux jours après être arrivé au camp, situé aux environs d'Andrinople, tant pour régler la marche de l'armée que pour encourager les offi-

ciers à bien faire leur devoir. Je commençai par leur donner quelques instructions, et finis ainsi mon discours.

« Ce n'est pas le tout, leur dis-je, que de battre les ennemis, ni de gagner des batailles, il faut savoir profiter de la victoire. Un officier est bien médiocre, lorsque, charmé d'avoir défait un parti, il se contente de la gloire qu'il croit avoir acquise, et que, comme s'il n'osait achever de le détruire, ou de le mettre hors d'état de lui nuire une autre fois, il lui donne le temps de se reconnaître et de se rallier ; de sorte qu'après avoir fait couler des ruisseaux de sang, c'est toujours à recommencer, pour n'avoir pas sû profiter de ses avantages. »

Je sais que les plus habiles au métier de la guerre font des fautes que de simples soldats aperçoivent, et dont ils murmurent ; car ils connaissent parfaitement le génie, les talens et la valeur de ceux qui les commandent ; mais ils ne leur rendent justice et ne les estiment que lorsqu'ils sont estimables : alors ils ne se rebutent point des fatigues ni des périls, quand leurs chefs en montrent l'exemple. Le désintéressement, dans un capitaine, est ce qui lui affectionne sur toutes choses les soldats.

« Si un officier ne demeure toujours ferme et tranquille au milieu des plus grands dangers, il est impossible qu'il puisse donner ses ordres avec tout le sang froid et toute la présence d'esprit qui lui est nécessaire pour ne point faire de bévues ou de contre-temps. Enfin, ce n'est point en massacrant un grand nombre d'ennemis, qu'on doit prétendre de se signaler. Quand on les a vaincus et mis en déroute, il faut modérer l'ardeur du soldat qui s'acharne au carnage, et se contenter de l'honneur de la victoire ; en un mot, il faut que la prudence soit égale au courage, avoir de la constance et de la fermeté dans toutes les occasions dangereuses qui arrivent ; saisir avec adresse les circonstances favorables, surtout dérober aux ennemis la connaissance de la situation où l'on se trouve, et avoir de grands ménagemens pour les soldats qui s'exposent à tant de fatigues, et qui sacrifient leur vie pour nous acquérir de la gloire. »

Après ce petit discours, on régla la marche des troupes jusque sur les frontières. J'avouerai ici que, dans ce moment, je me sentis autant de vigueur et de courage qu'à l'âge de trente ans, et que toute mon ambition se réveilla. Ce fut un malheur pour moi de ne pas trouver des occa-

sions assez favorables, pour profiter de mes bonnes dispositions.

Quoique toute mon artillerie ne consistât qu'en vingt pièces de canon, dix de douze livres de balle, et dix de huit livres, avec quelques mortiers du calibre de huit à neuf pouces, notre marche fut extraordinairement pénible et laborieuse, à cause des pluies continuelles qui avaient rompu les chemins. Enfin, après des fatigues infinies, nous arrivâmes sur les bords du Danube, où nous campâmes quelque temps, afin d'examiner de quel côté je pourrais pénétrer plus avant. Cependant, peu à peu je m'avançai jusqu'à Pescabara, château passablement fortifié; et, comme il se trouve aux environs une île au milieu du Danube, j'y fis construire à la hâte quelques brigantins, pour faire transporter du fourrage et d'autres munitions de guerre et de bouche.

De mon camp, j'envoyais quelques petits détachemens de côté et d'autre, tant pour battre l'estrade que pour faire quelques prisonniers. Un jour, ayant appris qu'un corps considérable de troupes avait paru aux environs d'Orsomelo, bourg assez gros de la Valachie, je résolus de l'enlever : ce que j'exécutai en partie; mais ce

n'était qu'un ramas de milices qu'on avait formé de côté et d'autre, de sorte que je l'eus dissipé en un instant. Cette petite expédition me porta à quitter le Danube et à diriger ma marche vers Témeswar ; mais, dans le temps que je m'y attendais le moins, je fus coupé et comme investi par un corps de cavalerie de dix à douze mille hommes, composé de cosaques et de hussards. M'étant mis en ordre de bataille pour les recevoir, Salviati, à la tête de son régiment que j'avais placé au centre, allant à la charge, rencontra un fossé qui dérangea ses escadrons en le passant. Persuadé que les ennemis ne perdraient pas une si belle occasion pour les charger, je fis avancer quatre autres escadrons pour les soutenir. Cependant les plus avancés des ennemis, bien loin de profiter de ce petit désordre, firent leur décharge, comme par manière d'acquit, et s'enfuirent. Ensuite leurs deux premiers escadrons tournèrent le dos sans tirer un coup de pistolet. Le régiment de Salviati, redoublant son courage par la fuite des ennemis, comme il arrive d'ordinaire, lâcha la bride après eux.

Cette témérité me donna des alarmes ; je compris que c'était une feinte pour nous attirer dans un défilé où ils avaient placé environ douze esca-

drons. Je vole avec l'escadron de ma droite à la tête duquel j'étais pour le soutenir, lorsqu'il serait repoussé. Ce que j'avais prévu arriva. Quatre escadrons frais des ennemis font tout-à-coup volte-face, prennent en flanc le régiment de Salviati, tandis que quatre autres les attendaient pour empêcher leur retraite. En effet, ils le mènent battant environ 200 pas. Alors, voyant que l'orage allait tomber sur mes braves les plus chers, et m'étant aperçu que je n'avais que deux escadrons avec moi, je me jette sur la droite où le terrein s'élargissait et faisait comme un coude du côté des ennemis. Je fis faire un demi-caracol à mes escadrons pour faire tête au chemin, et pour le laisser libre aux trois escadrons rompus de Salviati. Je charge les ennemis en flanc; dans le même temps, le suisse Archer rallie ses escadrons et fait une décharge si à propos, que je pense qu'il n'y eut pas un coup qui ne portât. J'en fus quitte pour une blessure qui, quoique considérable, n'était pas dangereuse.

Pour faire subsister mes troupes, je formai le dessein de les mener au pillage jusque dans le centre de la Hongrie, et je pris de si justes mesures, que je dépouillai six villages et deux gros bourgs; ce qui me mit en état de me soutenir peu

dant cette première campagne; mais aussi je m'exposai infiniment.

En effet, on envoya un corps d'Allemands composé de dix-huit mille hommes, tous vieux soldats, braves et aguerris, pour me boucher les passages, lorsque je ferois ma retraite. Il fallut donc en venir aux mains avec ces braves gens, et je ne crois pas avoir vu une action si vive que celle-là. Il s'agissoit de sauver mes troupes, au milieu d'un pays ennemi; j'aurois été harcelé de tous côtés tant par les troupes que par les paysans. Insensiblement je me serois trouvé hors d'état de tenter le passage, et de revenir aux environs du Danube. Cependant je passai et repassai la Teisse proche de Zolnock, à la vue des Allemands; mais à peine fus-je arrivé aux défilés des montagnes, qu'on harcela sans cesse mon arrière-garde. Me voyant exposé à tout l'orage, je disposai la marche de ma petite armée de façon qu'elle fût à couvert. En voici l'ordre:

Deux gardes ordinaires de cinquante chevaux.

Cent dragons avec une charette d'outils.

Trois escadrons de grande garde, dont le dernier étoit du régiment de Salviati.

Trois cents cavaliers commandés par un mestre-de-camp.

Les dragons à la tête de la cavalerie de la première ligne de l'aile gauche.

Six pièces de canon et leurs munitions.

Ensuite le reste de la cavalerie.

Après cela, la seconde ligne de l'aile gauche de cavalerie, dont le premier escadron étoit de Salviati.

Le reste de l'infanterie de la première ligne.

Le reste du canon et des munitions.

La moitié de l'infanterie.

Le corps de réserve étoit commandé par un de mes Allemands.

L'infanterie de la seconde ligne, excepté un bataillon qui étoit à la queue du dernier régiment de la seconde ligne.

La première et la seconde ligne de l'aile droite, avec un bataillon à la quene.

Tous les chevaux de bagage marchoient derrière deux escadrons; ensuite le reste des troupes, après les charriots et charrettes escortés par un bataillon et deux escadrons.

Je ne mets ici l'ordre de ma marche, que pour montrer que j'étois dans un pays couvert et dans des chemins bordés d'ouatergans (1) à droite et à

---

(1) Fossés remplis d'eau bourbeuse. (*Terme de relation.*)

gauche. Nous marchâmes, sans interrompre aucunement cet ordre, près de trente-cinq jours. Sur l'avis qu'on eut de ma retraite, les Allemands s'étaient campés derrière des collines, et je n'eus le temps que de ranger mon monde avant l'attaque. Ayant heureusement trouvé une croupe de montagnes propre à former deux batteries, j'y fis placer mon canon avec une extrême diligence. Dix à douze volées éclaircirent beaucoup la cavalerie ennemie, et la mirent en désordre.

J'avois formé sept lignes de mes escadrons, parce que les hauteurs qui me resserroient ne me donnoient de terrein que pour mettre un escadron de front. A dix pas devant le premier escadron de Salviati, marchaient deux petits corps d'infanterie. J'avois fait mettre quatre petites pièces de canon entre cette infanterie et un autre régiment qui étoit à la queue de l'escadron, pour m'en servir dans les circonstances nécessaires.

Nous marchâmes ainsi au petit pas; un moment après, ayant fait quelques réflexions, je fis passer un régiment d'infanterie à ma droite par-delà des fossés, afin de faire sa décharge en flanc sur une partie de la cavalerie ennemie. Enfin, après deux heures d'un combat très-sanglant, je me fis jour, et personne ne me disputa le passage.

FRAGMENS

tirés des Anecdotes turques, ou Nouveaux Mémoires du comte DE BONNEVAL, depuis son rappel à la Cour Ottomane, jusqu'au mois d'avril 1741. (*Utrecht*, 1741, 1 *vol.*)

Cérémonies turques.

IL ne se passa rien de considérable à la Porte qu'en septembre 1739. La victoire remportée à Crotska, sur les Impériaux, par l'armée du grand-seigneur, et l'échec que les Musulmans eurent à Panzova, produisirent un contraste assez plaisant. Pour peu que l'on connaisse le génie de la populace turque, on concevra aisément que la victoire de Crotska la remplit d'orgueil, et lui fit faire mille projets ridicules. En effet, les réjouissances furent excessives à Constantinople, et le prophète Mahomet eut bien des éloges. Le sultan et les particuliers firent de grands présens aux mosquées et aux dervis : les festins, les jeux,

les danses, les courses de bague, occupèrent pendant plusieurs jours tous les Musulmans de cette grande ville; mais cette allégresse s'évanouit comme une ombre, dès que l'on eut appris l'échec arrivé à Panzova. On ne parla plus que d'appaiser le prophète par une procession solennelle, dont voici le détail, et ce détail fera comprendre que le commun des Turcs est aussi *peuple*, à l'égard des superstitions, que le commun des Chrétiens.

Le sultan ordonna d'abord un jeûne général, qui fut fixé au premier vendredi de la lune. Il dura pendant trois jours, sans qu'il fût permis, même aux enfans, de prendre aucun aliment jusqu'au lever des étoiles. Pendant ces trois jours de pénitence, le muphti et tous les ministres de la loi musulmane, revêtus de cilices, les yeux baissés, la barbe négligée, devaient parcourir les places publiques et entrer dans toutes les mosquées, criant: *Ja mosateh, ilubuad Eitoh*; c'est-à-dire, *Ouvre, grand Dieu, les portes de ta grâce*. Selon la même ordonnance, le cercueil de Mahomet, que j'avois fait faire sur le modèle de celui de la Mecque, devoit être exposé dans l'Hippodrome sur des tréteaux d'argent. Voilà donc Constantinople en grand deuil:

cette ville, qui, peu de jours auparavant, faisoit répéter sa joie aux échos des rochers du Bosphore, est ensevelie dans la plus noire tristesse. Les mêmes échos ne répètent plus ces cris de triomphe et ces rodomontades, qui ne pronostiquoient pas moins que la conquête de l'Allemagne et de la Russie. Les plaintes, les doléances, les cris lugubres, avaient succédé à la musique, au jeu, à la danse, aux courses de bague et à tous les divertissemens.

C'est ainsi que cette nation passe souvent tout à coup du faste, de l'orgueil et des plaisirs, au comble de l'humilité et du découragement. Ce jeûne et ces autres cérémonies s'exécutèrent avec autant de régularité que de zèle. Aucun n'y manqua; mais la procession qui termina le jeûne m'a paru si plaisante, qu'il faut que j'en régale le lecteur. En voici une exacte relation.

Premièrement marchait, à la tête de la procession, un cercueil rempli d'ossemens des janissaires et des spahis tués en cette occasion, de sabres rompus, de cuirasses aplaties, d'arcs brisés et de flèches émoussées. Ce cercueil était porté alternativement par six cents personnes revêtues de cilices, ayant la tête et les pieds nus. Secondement, trois cents Musulmans, couverts de mé-

chans habits, teints de sang et semés de cendre, suivaient le cercueil. Ils se frappaient sans discontinuer, en poussant des hurlemens effroyables. En troisième lieu, on voyait ensuite six mille hommes nus depuis les épaules jusqu'à la ceinture, qui se macéraient avec des épines si piquantes, que le sang découlait jusqu'à terre. En quatrième lieu, suivait une représentation du tombeau de Mahomet par trente spahis, sans turbans, et environnés de quatre cents bachas, tenant le sabre à la main, prêts à massacrer tous ceux qui auraient la témérité d'envisager ce saint tombeau. Tous devaient se prosterner la face contre terre lorsqu'il passait. En cinquième lieu, à chaque quart de mille, on immolait un âne, qu'on laissait à terre nager dans son sang. Il y en eut cent quarante de tués dans cette cérémonie. En sixième lieu, trente bachas de terre marchaient ensuite avec de méchans turbans trempés dans le sang des ânes, ayant une main liée derrière le dos, sans sabre; ils traînaient de la main gauche chacun une queue de cheval, afin de couvrir l'air de poussière. En septième lieu, quatre mille janissaires, sans autres armes que des bâtons à la main, criaient comme des possédés : *Alla hasbi fagaoun;* c'est-à-dire, *Dieu, mon protecteur,*

qui me pardonne. En huitième lieu, le grand muphti, monté sur un âne boiteux, avec un turban bleu et ensanglanté, se frappant la tête avec une canne, en déplorant l'échec de Panzova en ces termes : *Esfoia Maulai an giafai;* c'est-à-dire, *Seigneur, pardonnez-moi mon ingratitude.* En neuvième lieu, une caisse remplie d'argent pour le jeter aux pauvres, mais avec défense, sous peine d'être empalé vif, de le ramasser qu'après la procession. Enfin, cette pompeuse mascarade était terminée par une multitude innombrable de peuple, au milieu de laquelle il y avait cent Turcs vêtus en habits de pénitens, qui se découpaient la chair, et qui se faisaient de profondes incisions. Ils levaient de temps en temps la main droite, en criant : *Allah Sifai cededni ahday;* c'est-à-dire, *J'invoque Dieu de ma bouche, afin qu'il me fortifie contre mes ennemis.*

Je ne sais si cette lugubre cérémonie fut applaudie du prophète ; il y a beaucoup d'apparence que oui, puisqu'il en donna un signe assez significatif : car à peine la procession fut-elle terminée, qu'un orage extraordinaire, accompagné d'un tonnerre affreux, vint fondre sur Constantinople, et y causa un grand incendie. Autre

malheur : le lendemain, vers le midi, une *sultane*, (1) montée de cent trente pièces de canon, et prête à mettre à la voile pour l'Archipel, sauta en l'air. Un matelot maladroit laissa tomber du feu de sa pipe proche du magasin aux poudres ; cet accident causa un si terrible fracas, que toutes les vîtres de la ville de Galata furent brisées : les débris de ce vaisseau tuèrent plus de cent cinquante personnes qui étaient aux environs.

Le génie des Turcs, comme je l'ai déjà dit, est très-sujet à varier sèlon les diverses occasions où ils se trouvent ; tantôt ils se persuadent être les plus belliqueux de la terre, et croient que rien n'est capable de leur résister ; tantôt, par un autre mouvement tout opposé, ils tombent dans l'abattement, et quelquefois même dans une si grande défiance d'eux-mêmes, que l'on dirait à les voir que ce ne sont plus les mêmes hommes. La moindre victoire leur relève autant le courage que le moindre échec les abat, et il est certain que rien ne serait plus facile que de les subjuguer et de les chasser de l'Europe, quand on remporte sur eux la première victoire. Aussi est-il

(1) Vaisseau de ligne. (*Terme de relation.*)

certain que si j'avais été le maître, lorsque nous gagnâmes sur eux la bataille de Belgrade en 1717, j'aurais fait marcher mes braves Allemands jusque dans Constantinople; mais le prince Eugène ne voulut jamais entrer dans cette idée : peut-être aussi n'aurait-elle pas réussi.

On ne doit pas être étonné si les Turcs, avec un génie tel que je viens de le dépeindre, furent transportés de joie, lorsqu'ils apprirent, quelques jours après cette célèbre procession, la nouvelle des progrès de leur armée devant la forteresse de Belgrade. Ensuite, la confirmation de la paix augmenta encore cette allégresse ; mais ce qui y mit le comble, fut la naissance d'un prince, qui a été nommé Sultan Numan. On notifia aussitôt cette naissance aux ambassadeurs et aux résidens des monarques chrétiens, qui furent obligés de faire des réjouissances publiques, conjointement avec les Turcs. Voilà donc encore Constantinople livrée aux réjouissances pendant quinze jours. Tout le monde s'empressa à en donner des marques, depuis le premier de l'empire jusqu'au dernier ; personne n'osa s'en dispenser : le sérail, et presque toutes les maisons de cette grande ville, furent illuminés. Entre les ambassadeurs, celui de Hollande se distingua par des bals, des fes-

tins, et des feux d'artifice qui durèrent huit jours ce qui lui a tellement attiré la bienveillance de la Porte, que le sultan lui envoya plusieurs beaux présens, entr'autres six chevaux arabes, richement enharnachés.

BONNEVAL ENVOYÉ CONTRE LES VOLEURS ARABES.

Lettre du grand-visir IBRAHIM, *au très-illustre bacha* BONNEVAL.

« Que tout ce qui respire adore le sacré porche de la Mecque; prosterne-toi devant la lettre de notre invincible empereur. Enseveli dans la poudre de ses pieds, adore sa main toujours victorieuse.

» Il t'ordonne de te rendre à la Sublime-Porte, la terreur de tous les empereurs et de tous les rois de la terre. Lorsque tu te seras rendu à Alep et à Smyrne, pour punir les agas de ces villes de leur peu de soumission à faire exécuter les sublimes ordres, prends ensuite un corps de troupes, et rends-toi aux environs d'Ephèse, pour y détruire les bandits qui ont enlevé, depuis peu, une caravane de vrais croyans. Que ton voyage

soit prompt; car notre invincible empereur a besoin de tes conseils.

» Je te souhaite une longue suite d'années, et après ta mort, la félicité de nos vingt-quatre mille prophètes. »

Le visir Ibrahim.

Les vents de la mer me furent favorables; de sorte que j'arrivai à Alep le quatrième jour après mon départ de l'île de Chio.

En moins de six jours, je formai un corps d'armée d'environ dix mille hommes, et marchai à leur tête jusqu'à Ephèse. Cette ville, autrefois si renommée, n'est aujourd'hui qu'un amas confus de pierres. Je ne crois pas qu'il y ait dans le monde aucune ville où l'on puisse voir de si grands et de si tristes débris de son ancienne splendeur; monceaux de marbre, murailles renversées, colonnes, chapiteaux, morceaux de statues, fragmens d'inscriptions entassées les unes sur les autres, telle est Ephèse. Une misérable église grecque, entourée d'une vingtaine de maisons délabrées et très-malpropres, composent maintenant toute cette ancienne ville. On a donné trop de relations de ce lieu, pour que je veuille m'y arrêter.

Après avoir pris langue, je fus informé de la retraite des voleurs ou bandits que je cherchais. Je détachai cinquante cavaliers pour aller à la découverte, et fis camper ma petite armée dans un défilé par où on m'assura que le chef passait souvent. Depuis plusieurs années, la Porte entretenait aux environs de Smyrne douze mille janissaires, afin de leur donner la chasse, sans avoir pu réussir, parce qu'ayant leur retraite dans des rochers inaccessibles, et étant très-légers à la course, les Turcs ont bien de la peine à les joindre. Il est même dangereux de s'exposer à tomber entre leurs mains; car il n'y a point de quartier à espérer. Persuadé que si je pouvais me saisir de leur chef, il serait aisé de les dissiper, je formai le dessein de l'avoir mort ou vif. Mes coureurs m'ayant amené trois de ces Arabes, je leur fis tant de caresses et leur promis une si grande récompense, qu'ils me promirent de me le livrer au bout de trois jours. Il était allé à Smyrne, où il commit une des plus hardies actions qu'on puisse entendre : la voici, telle qu'on me l'a racontée dans cette ville, huit jours après sa téméraire expédition.

Un jeune Turc, parfaitement bien fait et de bonne mine, possédait dans cette ville un emploi

considérable. Il allait souvent passer le temps dans un café, selon la louable coutume de tous les musulmans. Il était fils du cadi d'un village des environs. Le père de ce jeune homme avait fait arrêter deux de ces voleurs arabes, et les avait livrés entre les mains du bacha qui commandait le corps de troupes destiné à les détruire. Le capitaine de ces voleurs, informé de l'action du cadi, alla mettre le feu dans sa maison, où il fut consumé par les flammes avec tous ses domestiques. Non content d'une vengeance si cruelle, il résolut encore d'ôter la vie au fils unique de ce cadi. Il demeurait à Smyrne. Ce projet formé, il prend avec lui trois de ses gens, entre en plein jour dans la ville, vole au café où il trouve ce jeune Turc, nommé *Mahemou-Azem*, le tue et lui coupe la tête, sans que personne osât lui donner du secours. Après cette exécution, il s'en retourne tranquillement, emporte la tête du Turc à la vue de tout le monde, et l'attache sur une des portes de la ville. Par cette action, on doit juger de la hardiesse et de la témérité de ces voleurs. Ils regardent tous les Turcs comme leurs plus mortels ennemis; il n'y a que les Francs, c'est-à-dire, les Européens établis dans ce pays qui n'ont rien à craindre de leur cruauté. Sitôt qu'ils voient un

Franc à la chasse ou en voyage, ils lui font mille caresses; en voici le motif. Quand le chef de ces voleurs a besoin de quelqu'argent pour l'entretien de sa petite armée, composée de six à sept mille hommes, dispersés en plusieurs bandes, il vient à Smyrne pendant la nuit, escorté d'une vingtaine de ses gens, s'adresse à quelque négociant Anglais, Français ou Italien, pour lui demander à emprunter mille, deux mille piastres, plus ou moins, selon la nécessité où il se trouve. Il est assuré de n'être jamais refusé. Alors tous les Francs sont convenus de se cotiser pour rembourser celui qui a fait cette avance, quand ce capitaine de voleurs manque de rapporter la somme au temps limité; ce qui arrive rarement. Car, dès qu'il a fait quelque capture considérable, il vient rendre l'argent avec la même précaution avec laquelle il l'a été chercher; de sorte qu'ils aiment beaucoup les Francs, et les laissent aller librement à la chasse partout où ils souhaitent. C'est assez qu'ils voient un homme avec une perruque et un chapeau, il passe chez eux pour Franc, quoique souvent les naturels du pays se servent de cet expédient pour n'être point attaqués.

Informé de cette particularité, j'envoyai à Smyrne pour avoir autant de perruques et de

chapeaux qu'il fût possible d'en trouver. En ayant reçu environ cinquante, je mis une perruque et un chapeau, et donnai les autres à ceux qui devaient me suivre dans cette expédition. Arrivé dans un village arabe, situé à trois lieues de Smyrne, et dont toutes les maisons étaient taillées dans un rocher presqu'inaccessible, j'y trouvai le chef, qui, voyant de ses gens avec moi, n'eut aucun soupçon. M'ayant invité assez poliment d'entrer dans sa caverne, il me donna un dîné à sa mode. Pendant le repas, mon escorte s'empara des principales habitations, et dès qu'ils m'eurent donné le signal, je me saisis de mon hôte, et le fis lier avec bien de la précaution, et ensuite traduire dans la forteresse de Smyrne. Alors ayant donné l'alarme, toute sa troupe s'assembla en très-peu de temps. Mes gens, que j'avais fait camper dans différentes embuscades, en massacrèrent plus de trois mille, et firent six cents prisonniers. Tel fut le succès de cette expédition, qui ne me coûta que quinze jours de temps, et environ cent hommes de mes troupes.

Paix de Belgrade. (1739.)

Après que j'eus rendu compte au grand-seigneur

des commissions dont le visir m'avait chargé par son ordre, il me parla de la paix de Belgrade. Jusqu'alors je n'en avais point vu les articles, de sorte que je priai l'empereur, qui me demanda ce que je pensais de ce traité, de me donner quelques jours pour l'examiner. « Eh bien! ajouta-t-il en me congédiant, si tu ne la trouves pas avantageuse, peut-être ferai-je naître des inconvéniens pour continuer la guerre. La conjoncture est des plus favorables : on n'est point convenu des limites, et cette difficulté peut seule faire rallumer la guerre. J'espère que tu pourras aisément t'emparer de la Hongrie. » J'applaudis au sultan, quoique déterminé à éluder ses projets, et je puis me flatter que ce n'est que par mes conseils que la paix a été ratifiée, et ensuite prolongée pour sept ans.

Il ne me fut pas difficile, à la simple lecture des cinq articles des préliminaires accordés à la Porte Ottomane, de conclure que les Impériaux avaient eu de puissans motifs pour convenir d'un traité aussi désavantageux à l'Empire ; et, si je n'avais pas été persuadé que le comte de Neuperg était un homme d'honneur, j'aurais été tenté de croire qu'il se serait laissé gagner aux offres du grand-visir qui, prévoyant sa digrâce,

se figurait qu'une paix si avantageuse pourrait l'affermir dans son poste. Mais le comte de Neuperg, que j'ai connu particulièrement, n'est assurément pas capable de donner dans une trahison aussi noire. D'ailleurs, comme il est riche, généreux et désintéressé, on ne peut, sans injustice, l'accuser d'avoir ménagé ses intérêts aux dépens de l'état. Le comte de Guiccardi n'était pas son ami : une certaine jalousie, ou, pour mieux dire, une ancienne querelle de famille les désunissait depuis long-temps : aussi ne fis-je nulle attention à ce qu'il me raconta du comte de Neuperg, lorsqu'il vint me voir dans l'île de Chio. Peut-être ai-je pénétré le vrai motif qui engagea ce général à précipiter cette paix si désavantageuse à son maître ; mais je ne suis ni assez fou, ni assez imprudent pour développer une énigme de cette importance. Le lecteur pourra la connaître, en considérant que la disgrâce du comte n'a eu aucune suite après la mort de Charles VI, et que même son autorité s'est augmentée sous le nouveau gouvernement. Un des plénipotentiaires s'est assez expliqué sur cet article pour que l'on soit convaincu que le comte de Neuperg n'a agi ni par intérêt, ni par trahison, mais uniquement par cette complaisance

aveugle qu'il a toujours eue pour un prince qu'il avait sujet d'aimer, et qui avait des vues en faisant conclure la paix avec les Turcs. Pour peu que l'on fasse réflexion à la situation présente de l'Europe, il sera facile de pénétrer ces vues; et assurément elles paraîtront justes, et la précaution qu'on a prise pour y parvenir, très-sage, et mûrement dirigée.

Après avoir bien combiné les articles de cette paix avec les intérêts de la Sublime-Porte, je retournai au sérail dans le terme que le sultan m'avait prescrit, afin de lui dire mon sentiment et de lui communiquer les réflexions que j'avais faites à ce sujet.

« Eh! bien, pacha, me dit sa hautesse, as-tu pensé à des expédiens pour éluder la paix et continuer la guerre? » Voici à peu près ma réponse:

« Très-haut, très-excellent, très-invincible empereur des fidèles Musulmans, Dieu perpétue ta postérité et ton règne.

» Il faut qu'un esprit d'étourdissement ait aveuglé les Impériaux pour avoir conclu une paix qui t'est si avantageuse. Je n'ai jamais douté que Dieu n'ait aveuglé ces infidèles; mais si j'avais quelque penchant à en douter, la précipitation avec laquelle ils ont accordé tout ce que

ta hautesse pouvait espérer, me fortifierait dans cette idée. Il ne faut qu'une légère attention pour connaître qu'il y a dans ce procédé, ou de la trahison, ou des intérêts cachés de quelques particuliers, car ton visir était bien éloigné de forcer la forteresse de Belgrade ; et il y a même toute apparence qu'il aurait été obligé de lever ce siége. Non-seulement par ce traité on accorde la forteresse de Belgrade, mais encore celle de Sabacz, toute la province de la Servie, la Valachie autrichienne, le fort de Perischan, l'île et la forteresse d'Orsowa et le fort de Sainte-Élisabeth. Par ces cessions, il sera aisé à ta hautesse de pouvoir pénétrer dans la Hongrie, et de pousser tes conquêtes jusqu'à Vienne ; mais, très-haut, très-puissant et très-invincible empereur, il me paraît qu'il faut observer cette paix, et même l'entretenir, cédant, s'il est nécessaire, quelque chose à la cour de Vienne, jusqu'à ce que la paix avec les Moscovites soit terminée.

» Ta hautesse est informée des grands desseins de Thamas Kouli-Kan ; il menace ton empire, et je ne doute nullement qu'après avoir subjugué les Tartares Usbecks, il ne tourne ses armes contre les fidèles Musulmans : d'où je conclus que la paix avec les Chrétiens est abso-

lument nécessaire, du moins pendant quelques années.

» Je ne suis nullement de l'opinion des incirconcis, quoique j'aie sucé leur politique ; ils mesurent leur puissance par l'étendue de leur domination. Je la croirais telle qu'ils l'estiment, si les mêmes forces subsistaient toujours dans leur pays ; mais l'ambition en distrait une partie pour la défense des pays conquis, pendant que l'autre s'occupe à conquérir ou à se précautionner contre les guerres qu'ils excitent injustement. Par-là ils se détruiront eux-mêmes. Ne crois pas, ô invincible empereur, que je me trompe quand je dis que les Nazaréens courent visiblement à leur perte. Tout y contribue ; la diversité de religion les anime tous ; au lieu d'agneaux, elle les rend pires que des lions. Ce n'est pas que l'esprit de leur religion soit mauvais, mais Dieu le permet ainsi pour confondre leur politique audacieuse, qui ose amener la religion à ses fins, au lieu de s'humilier devant elle. Ils ont leurs ecclésiastiques qui soufflent perpétuellement le feu, de peur que, venant à s'éteindre, ils ne perdent l'autorité qui les rend vénérables et terribles. Il faut encore joindre à cette haine de religion, l'avidité furieuse qui gouverne les

Occidentaux, et leur fait mettre tout en usage pour la satisfaire.

» Depuis le grand empereur des Allemands, nommé *Charles-Quint*, ils n'ont cessé, tantôt les uns et tantôt les autres, d'aspirer à la monarchie universelle. Si les deux puissantes monarchies de l'Occident ont échoué l'une après l'autre dans cet ambitieux projet, qui sait si quelqu'état moins connu, ne cherchera pas à s'établir par la décadence de ses voisins affaiblis ? Voilà les révolutions auxquelles est exposée toute la chrétienneté, par l'aveugle avidité de ceux qui la composent. Tu vois donc bien, ô invincible et très-puissant empereur, qu'en laissant ces infidèles abandonnés à eux-mêmes, tu dois espérer la domination sur tous les hommes. Elle t'est réservée comme au successeur du grand prophète, et si tu ajoutes foi à l'Alcoran, ces incrédules seront foulés aux pieds des vrais croyans, parce que Dieu a mis dans le cœur des Nazaréens de se détruire, pour les punir de leurs crimes. Demeurons donc oisifs, et tournons toutes nos vues du côté de la Perse. »

Ce discours flatteur plut parfaitement au sultan : il en fut même si charmé, qu'il m'ordonna de le prononcer au grand divan qu'il avait con-

voqué pour prendre des résolutions décisives, touchant la ratification de la paix à laquelle les gens de loi ne voulaient point consentir. Outre les caresses de sa hautesse, mon éloquence me valut encore une riche aigrette de diamans, et soixante bourses qu'il ordonna au trésorier de m'apporter le lendemain.

Portrait de Mahomet V, appelé quelquefois Mahmoud I.

Mahmoud, grand-seigneur, est un prince de quarante-six ans, grand et fait au tour; et quoiqu'il n'ait point le visage beau, ses grands yeux noirs et vifs, et ses dents fort blanches, empêchent qu'on ne s'aperçoive de sa laideur. Son esprit est simple, mais uni et très-flexible. On assure que dans sa jeunesse il était vif et impétueux; mais une rigoureuse prison, où il avait passé près de vingt ans, l'avait rendu très-docile et fort sage. Sa sagesse vient de son bon tempérament, et s'accorde à merveille avec sa dévotion, qui va jusqu'à la superstition; de sorte qu'il n'est pas surprenant qu'il ait suivi aveuglément tous les conseils du muphti, qu'il regardait comme un saint. Il est vrai que peu à peu il s'est défait de bien des scru-

pules; mais il lui en reste encore assez pour être d'une exactitude sans égale à remplir les obligations onéreuses de l'alcoran. Il n'aime rien moins que la guerre; la chasse lui paraît encore un exercice trop violent. Les femmes ne le gouvernent point; il s'en sert dans le besoin, sans s'y attacher, comme faisait Achmet III, son prédécesseur. Depuis qu'on a établi une imprimerie à Constantinople, il s'est appliqué à la lecture, et cette lecture lui a beaucoup ouvert l'esprit, qu'il avait naturellement grossier et impoli; de sorte qu'il est devenu un prince aimable et bon, surtout sincère et exact à tenir la parole qu'il a donnée.

Guerre déclarée à Thamas Kouli-Kan.

On avait résolu, dans le grand divan, qui s'était assemblé, de déclarer la guerre aux Perses, au cas que Thamas Kouli-Kan refusât de se désister de ses anciennes prétentions. Son entreprise sur les états du grand Mogol avait indisposé contre lui presque tous les seigneurs de cet empire. Rédi-Maasan, un des principaux officiers de la cour du Mogol, avait depuis long-temps une correspondence très-étroite avec le wély-

pacha, séraskier de Constantinople et sous-visir. Rédi-Maasan avait assuré, de la part de son maître, au séraskier, que si le grand-visir voulait engager la Porte à faire une puissante diversion en Perse, afin d'obliger Thamas Kouli-Kan de retirer ses troupes, il promettait un million de sequins au grand-visir, et cent mille pour les bons offices du séraskier. Il avait envoyé un exprès porter ces propositions, avec une relation circonstanciée des désordres que les Persans avaient commis dans les états du Mogol. Il marquait entr'autres que les soldats du Sophi, non contens du riche butin qu'ils avaient fait par leurs pillages, avaient encore mis le feu à la plupart des villes, et massacré un nombre prodigieux d'habitans.

Le grand-visir, voulant profiter d'un présent si considérable, détermina enfin le grand-seigneur à envoyer une armée nombreuse en Perse, supposé que Thamas Kouli-Kan ne voulût point accepter les conditions suivantes : 1°. De renoncer à toutes les conquêtes que les troupes ottomanes ont faites en Perse depuis l'an 1726; 2°. de se désister des avantages qu'il prétend à l'égard du négoce de ses sujets en Turquie ; 3°. de retirer ses troupes des états du grand Mogol, et

de lui restituer le Caboulistan, en compensation des désordres que son armée avait faits dans ce pays ; 4°. de renoncer à l'alliance de la Czarine, en ce qui regarde les intérêts de la Porte ; 5°. enfin, de cesser les innovations qu'il a dessein d'introduire dans les dogmes qui divisent les sectateurs d'Omar et d'Aly.

Comme j'étais presque assuré que Thamas Kouli-Kan n'accepterait jamais ces conditions, la guerre de Perse, où je devais aller commander, m'inquiéta beaucoup. Cependant, le grand-visir me pria de dire au sultan que le Sophi serait disposé à recevoir ses ordres, et que, supposé qu'il fût assez téméraire pour oser les refuser, je me faisais fort de le mettre à la raison, à la tête de cent mille Turcs. Cette démarche me parut tirer à conséquence ; c'est ce qui m'engagea à dire au visir que j'étais bien fâché de ne pouvoir lui obéir dans cette occasion ; que cependant il devait être assuré que je parlerais de façon à ne point lui attirer la colère du sultan. « Illustre visir, ajoutai-je, je suis un homme vrai, incapable de dissimulation ; je me sens trop vieux, et hors d'état d'aller en Perse. Ce pays m'est absolument inconnu ; ma santé chancelante ne pourrait résister aux excessives chaleurs de ce

climat brûlant. Je suis très-certain que Thamas Kouli-Kan ne se soumettra point aux conditions onéreuses que tu exiges de lui. Si je promets d'aller en Perse, Sa Hautesse me demandera l'exécution de ma promesse, et je suis absolument déterminé à ne point accepter le commandement de l'armée destinée à passer dans ce royaume. » Le visir ayant fait plusieurs tentatives pour m'obliger à cette complaisance, je lui résistai constamment : ce qui causa un refroidissement d'amitié pendant quelques jours ; mais ce refroidissement cessa, lorsqu'il fut informé que le bostangi-pachi Céléby Méhémet, de concert avec moi, avait obtenu cet emploi du grand-seigneur. Sa valeur était connue ; d'ailleurs, étant très-bien alors dans les bonnes grâces de Sa Hautesse, et aimé de presque tous les principaux officiers de l'empire, il fut agréé avec beaucoup d'applaudissement.

« Pacha de Bonneval, me dit ce sincère ami, lorsque je lui eus fait le récit de la conversation que j'avais eue avec le grand-visir, il ne faut point vous attirer à dos ce premier ministre : je songe à un expédient qui vous rendra ses bonnes grâces. Vous devez aller demain au sérail ; cachez soigneusement à Sa Hautesse ce qui s'est passé

entre vous et le visir. Il vous parlera sans doute de tout ce qui a été résolu dans le divan touchant Thamas Kouli-Kan. Dites-lui naturellement que cet impérieux Sophi n'acceptera jamais les conditions qu'on exige de lui ; ensuite faites-lui comprendre que vous lui serez plus utile ici qu'à la tête de ses armées, dans la conjoncture présente, pour lever les obstacles qui pourront naître de la part des cours de Vienne et de Russie, dont les affaires ne sont point encore entièrement terminées, et qu'aussitôt que la paix et les limites seront réglées avec ces deux cours, vous irez en Perse, et qu'il me nomme votre lieutenant-général pour commander dans votre absence. Il vous sera aisé de faire naître mille obstacles pour éluder votre départ. »

Ce conseil me parut trop sage pour manquer de le suivre ; de sorte que le sultan étant entré dans cette idée, le dit au grand-visir, qui fut charmé de ce dénoûment. Il m'en remercia, quelques jours après, dans des termes qui me firent conjecturer que son refroidissement à mon égard était fini. Je ne me trompai pas, puisqu'il m'envoya, quelque temps après, un riche présent consistant en plusieurs fourrures de martes de Sibérie, d'un prix très-considérable.

En conséquence des résolutions du divan touchant Thamas Kouli-Kan, on envoya des ordres aux Tartares Usbecks et de Corassan de se tenir prêts à marcher contre les Perses.

Thamas Kouli-Kan, bien loin d'accepter la paix aux conditions auxquelles le grand-seigneur la lui avait offerte, ne songea qu'à gagner du temps, et pour mieux en imposer, il s'avisa d'un stratagême qui a de tout temps donné le change aux hommes. On conçoit qne j'entends la *dévotion ;* car c'est par elle seule que la plupart des hommes couvrent leur ambition. Pour cet effet, il ordonna à un de ses favoris, auquel il se confiait beaucoup, de jouer une comédie, qui ne peut guère entrer dans d'autre tête que dans celle d'un insigne imposteur. Il engagea cet homme à se mettre dans un caveau qu'il avait fait pratiquer, avec beaucoup de secret, dans une mosquée, et de crier, pendant la prière du soir, que si le Sophi ne s'acquittait pas du vœu qu'il avait fait de faire le pélerinage de la Mecque, les Persans seraient malheureux dans toutes leurs entreprises, et que les Turcs subjugueraient bientôt le royaume. Ce projet fut exécuté avec beaucoup de circonspection ; de sorte que presque tous les gens de loi, épouvantés par la voix qu'ils

prirent pour un avertissement du ciel, résolurent d'aller trouver Thamas Kouli-Kan. Personne ne savait qu'il avait fait ce vœu ; il y a même beaucoup d'apparence qu'il n'y avait jamais songé. Le muphti, à la tête d'un nombreux cortége, va trouver le Sophi, et lui raconte le miracle arrivé. Thamas Kouli-Kan paraît effrayé à ce récit, et après un morne silence, avoue qu'effectivement il avait promis au prophète Mahomet de faire le pélerinage de la Mecque, dès qu'il aurait tiré vengeance de grand Mogol.

« Soyez assuré, ajouta-t-il, que je m'acquitterai au plutôt de ce vœu. » En même temps, il fit expédier un envoyé à la Sublime-Porte, pour obtenir les passe-ports nécessaires, afin d'entreprendre ce pélerinage.

On assembla à ce sujet un grand divan, où le sultan m'ordonna de dire le dernier mon avis. Tous les principaux seigneurs de la Porte étaient dans la disposition d'accorder au Sophi les passeports qu'il demandait; mais je les fis bientôt changer de résolution, en les priant de faire réflexion que Thamas Kouli-Kan n'ayant jamais eu de religion, il y avait peu d'apparence que son pélerinage fût réel, d'autant plus que sa conduite n'a que trop prouvé que ces sortes de dévotions n'é-

taient point de son goût, ayant défendu, depuis environ un an, à tous ses sujets, d'aller à la Mecque.

« C'est une ruse, continuai-je, illustres et redoutables guerriers, dont il veut se servir pour s'emparer de quelques bons postes, afin d'être à portée d'exécuter ses desseins ambitieux. Nous ne sommes que trop convaincus qu'il a fait des entreprises sur Bagdad, et que sans la fidélité et le zèle du gouverneur de la province de Babylone, il s'en serait déjà emparé. Mon avis est donc, ô invincibles et illustres guerriers, non-seulement de lui refuser sa demande, mais encore de prendre de justes mesures pour assembler au plutôt une puissante armée sur les frontières de Perse, tant pour faire connaître que la paix avec l'empereur et la Russie nous laisse entièrement libres, que pour lui faire sentir que nous avons pénétré son dessein. Je suis encore d'avis qu'on envoie un exprès à Bagdad, afin d'y faire publier avec éclat la paix conclue avec les puissances chrétiennes. » Mon conseil ayant été généralement approuvé, on se prépara à agir selon ce plan.

Dispositions de la Porte Ottomane à l'égard des cours de Vienne et de Pétersbourg.

On assembla un divan, dans lequel non-seulement on ratifia les traités conclus avec les cours de Vienne et de Russie, mais encore où on régla le cérémonial de l'échange des ambassadeurs de la Porte et de la Moscovie; ce qui traînait depuis long-temps, pour ménager les mécontens, dans l'espoir qu'ils seraient obligés d'y consentir de bonne grâce, lorsqu'ils seraient assurés que Thamas Kouli-Kan avait formé des entreprises sur la Turquie. On crut, après la révolution, être obligé de ne plus les ménager. On en envoya aussitôt les articles à l'ambassadeur de la Sublime-Porte, qui était resté à Bender, et qui en fit part à la cour de Pétersbourg, laquelle les envoya également au général Romanzoff.

Vers le commencement de janvier 1741, le sultan reconnut tous les droits de la reine de Hongrie et de Bohême; ce qui fût signifié par le grand-visir au marquis de Villeneuve, qui le communiqua au comte d'Ulefeldt, ce seigneur ne pouvant sortir de son hôtel, parce que presque toute sa suite était attaquée de la peste. Cependant il ne perdit que deux ou trois personnes.

Quelque temps après, le comte fût appelé à l'audience de ce premier ministre, qui lui donna les plus fortes assurances que le grand-seigneur souhaitait non-seulement de vivre en paix et dans une parfaite intelligence avec sa souveraine, mais encore de remplir, à son égard, toutes les conditions du traité qui était conclu entre elle et la Sublime-Porte; de sorte qu'il n'y a pas d'apparence qu'il naisse aucune difficulté à ce sujet.

Après que tout fut réglé et tranquille, on ne songea plus qu'à lever une forte armée pour s'opposer à Thamas Kouli-kan, supposé qu'il songeât à faire quelque tentative sur les Etats du grand-seigneur. Pour moi, dès que je fus guéri de ma blessure, je repris le soin d'une occupation qui m'avait amusé infiniment. Depuis qu'on avait établi une imprimerie à Constantinople, j'avais fait traduire et imprimer en langue arabe plusieurs ouvrages concernant l'art militaire. J'en composai un selon les idées que j'avais de la guerre. L'applaudissement qu'il a eu a tellement réveillé mon amour-propre, que je me suis déterminé à en faire désormais mon amusement journalier.

On sera peut-être surpris que j'aie dit que tous ces livres étaient traduits en arabe; mais on cessera de l'être, quand on saura que les Turcs n'é-

crivent point en langue turque : tous leurs écrits, leurs prières et leurs livres sont en arabe. La langue turque n'est en usage que dans la conversation ; c'es une espèce de jargon ou de patois usité dans le pays, mais qui n'a point assez d'étendue ni de délicatesse pour composer un discours suivi. D'ailleurs, tous les Turcs, en général, parlent et entendent l'arabe.

Relation de l'expédition de Kouli-Kan contre les Tartares Usbecks, par le général russe Romanzoff.

« A peine Thamas Kouli-Kan a-t-il été de retour de son expédition contre le Mogol, qu'il a résolu de se venger des Tartares Usbecks qui traversaient son ambition, depuis qu'il était monté sur le trône des Perses, en excitant des séditions dans le royaume. Pour cet effet, ayant formé, vers la fin de l'année dernière, une armée, tant des débris de celle qui avait été défaite au passage de l'Inde, que de nouvelles levées qu'il fit dans une de ses provinces, nommée *Korassan*, il s'avança vers la grande Bucharie, où résident ces Tartares. Les Usbecks, qui ne sont bons qu'à voler et à piller leurs voisins, informés

de l'approche du sophi, allèrent à sa rencontre, et lui livrèrent bataille proche de la rivière d'Amu. Le combat fut des plus sanglans; cependant les Usbecks, malgré leur nombre, qui était de beaucoup supérieur à celui de Thamas Kouli-kan, furent mis en déroute, et prirent même la fuite avec tant de précipitation, qu'en traversant la rivière d'Amu, une infinité s'y noyèrent.

Le sophi, actif à profiter d'une occasion aussi favorable, passa en diligence cette rivière, et marcha à Buchara, capitale de la Grande-Bucharie. Le kan se voyant poursuivi, rassembla autant de troupes qu'il lui fut possible, et les fit poster dans une embuscade, environ à deux lieues de la ville, pour surprendre les ennemis. Thamas Kouli-kan, instruit de leur situation, les força de nouveau, et cela avec tant de furie, que vingt mille restèrent sur la poussière, et qu'il fit plus de trois mille prisonniers. Après cette seconde victoire, il s'avança vers Buchara, qu'il emporta d'assaut en moins de dix jours, quoique cette ville fût entourée d'un rempart et défendue par un château assez bon, où résidait le kan. Après l'avoir pillée, il ordonna d'y mettre le feu, qui l'a réduite presque toute en cendres. Cette expédition finie, il fit rafraîchir son armée pendant

dix ou douze jours aux environs de cette place; ensuite il résolut de subjuguer toute cette belle et fertile province, et on prétend qu'il a parfaitement réussi.

Comme ce pays est contigu à celui des Calmoucks, tributaires de la Russie, et qu'il est fort éloigné de la capitale de Perse, Thamas Koulikan veut engager cette cour à faire une alliance avec lui, afin que les Calmoucks puissent l'aider à conserver cette province, ayant promis aux principaux d'entr'eux de leur donner le gouvernement des villes et des postes les plus considérables. Les Calmoucks, charmés de cette proposition, doivent aussi envoyer des députés à Pétersbourg, avec l'ambassadeur de Perse, pour supplier le czar d'agréer les offres de Thamas Kouli-kan. Cependant je suis presqu'assuré que le conseil de la régence n'entrera point dans ce projet, surtout si sa hautesse fait faire des représentations, entr'autres, que voulant vivre en bonne intelligence avec la Russie, il ne conviendrait point que cette cour prît aucun engagement avec le sophi, parce que cela donnerait des ombrages à la Porte, et qu'il était même nécessaire que la Moscovie unît ses forces avec celles de l'empire Ottoman, pour chasser Thamas

Kouli-kan de la Grande-Bucharie, trop voisine des Calmoucks, qui, ayant déjà quelque sujet de mécontentement, ne manqueraient pas de secouer le joug des Russes pour se soumettre au sophi. »

Les conseils du général Romanzoff parurent trop sensés pour manquer d'en profiter. Il se tint, touchant cette affaire, un divan, dont le résultat fut qu'on donnerait des ordres à l'ambassadeur de la Porte à Pétersbourg d'y faire ces représentations. En attendant, on se prépara à la guerre contre les Perses, et c'est actuellement l'unique attention de la Sublime-Porte. Cette relation des progrès de Thamas Kouli-kan sur les Usbecks mit, pour ainsi dire, tout le monde en mouvement à Constantinople. La sotte populace croyait déjà voir cet ambitieux sophi aux portes de la ville. Les marchands qui tiraient un grand nombre de peaux et d'autres marchandises de la riche province de Bucharie, semblaient consternés, n'ayant plus de moyen de continuer leur commerce. Les militaires songeaient à s'acquérir quelqu'emploi dans la nouvelle armée que l'on destinait contre les Persans. Les grands faisaient jouer mille ressorts pour profiter de cette

circonstance, afin d'affermir leur crédit et d'augmenter leurs richesses, en briguant un nombre d'emplois pour les vendre à leurs créatures; de sorte que tous les habitans de cette capitale paraissaient comme un nombre infini de marionnettes qui jouaient des rôles différens.

Dispositions de la Sublime-Porte, (à la fin de mars 1741.)

On avait engagé le général Romanzoff à faire des représentations à la cour de Russie, de concert avec l'ambassadeur de Sa Hautesse, afin de rompre l'alliance que Thamas Kouli-Kan ménageait depuis quelque temps, pour se maintenir en possession de la Grande-Bucharie. La régence de ce royaume n'ayant point fait attention aux conséquences de cette affaire épineuse, on assembla à ce sujet un grand divan, dont le résultat fut de renouveler la guerre avec la Russie; mais avant que de se déclarer ouvertement, on résolut d'attendre des nouvelles du grand Mogol, qui se prépare à faire des irruptions en Perse, et la confirmation d'une nouvelle importante touchant les Tartares Usbecks, qui, rassemblés

dans les montagnes, devaient se venger du Sophi, lorsque ses troupes défileraient vers l'Euphrate. A peine sortait-on de ce divan, qu'on en convoqua un autre, et voici ce qui y donna lieu. Le fils aîné du monarque des Perses, craignant le juste ressentiment de son père, avait envoyé un émissaire à la Porte, pour lui demander du secours afin de se soutenir en Géorgie. Cette nouvelle causa une joie excessive au grand-seigneur et au premier ministre, persuadés que Thamas Kouli-Kan ne pourrait jamais résister au Mogol et aux deux armées ottomanes, qui doivent passer cent cinquante mille hommes chacune. Le sultan, un peu trop convaincu de mon expérience dans l'art militaire, me conjure sans cesse d'accepter le commandement de l'armée qui doit passer en Géorgie; de sorte que, malgré les années qui m'accablent, je serai peut-être encore obligé à faire cette expédition, à moins que les choses ne changent de face. Cependant, si la guerre recommence avec la Moscovie, je compte qu'on m'emploiera de ce côté-là. Céléby-Méhémet, qui s'est abouché avec le prince de Perse, me promet monts et merveilles. Il s'est déjà em-

paré de plusieurs places sur la Mer-Noire; ses troupes sont en bon état. Ce voyage ne me présage rien de bon, et je crains fort d'y terminer ma carrière. Cependant je m'y dispose avec une certaine gaîté qui ranime quelquefois mon courage. D'ailleurs, mourir en Géorgie ou à Constantinople, c'est à peu près la même chose. On ne pourra néanmoins contester que de perdre la vie à la tête d'une armée, ne soit une mort bien plus glorieuse que celle qui arrive dans sa maison au milieu de sa famille et de son domestique.

FIN DES FRAGMENS.

L'authenticité de la lettre qui suit est bien constante. Pierre-Antoine de la Place, (1) littérateur très-connu, estimé au moins pour son exactitude, assure en avoir tenu l'autographe.

Le style léger de cette lettre peut servir de comparaison à celui des Mémoires. Elle confirme ou éclaircit certains faits, dont Bonneval, écrivant en Europe, avait eu sans doute quelques raisons de déguiser ou de modifier le récit.

(1) Mort nonagénaire en 1794, traducteur de Tom-Jones, du Théâtre Anglais, et auteur d'un grand nombre d'ouvrages.

LETTRE

DU BACHA

COMTE DE BONNEVAL,

à son frère le marquis, qui lui avait écrit de Paris, par le chevalier de Beaufremont, *allant à Constantinople avec les vaisseaux du roi, commandés par M.* de Gabaret.

J'ai reçu, mon frère, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par M. le chevalier de Beaufremont. C'est un cavalier qui a beaccoup de mérite. Je n'avais pas besoin de la description que vous me faites de son illustre maison, dont vous vous dites parent, pour en être instruit, et je vous rends grâces de m'avoir procuré sa connaissance. Joyeux, aimable et sans souci, tel qu'il s'est présenté, j'ai senti qu'il est de ces personnes qu'on aime d'abord ; aussi avons-nous vécu, dès le premier instant, comme si nous nous étions vus toute notre vie :

Il est des nœuds secrets, il est des sympathies, etc.

Remerciez, je vous prie, le marquis de Rothe-

lin, de l'honneur de son souvenir. Dites-lui qu'il m'est tout aussi cher qu'autrefois, et faites-lui bien mes complimens. Assurez madame la marquise et ma nièce, de mes respects; mais pour mon neveu, le comte, son époux, il n'en est pas digne, puisqu'il n'est pas capable de vous donner des héritiers de votre nom; mais je suis fort content de mon autre nièce, la marquise de Charmasel, pour sa fécondité, qui peuple la cour de marmots et de marmôtes, qui jasent nuit et jour. Embrassez-la de ma part, ainsi que M. le marquis son époux. Vous pourriez cependant en faire autant à mon cher neveu, s'il vous promettait de travailler à faire des enfans, non comme un homme de sa qualité, qui ne ménage les devoirs du mariage qu'avec son épouse, mais comme les crocheteurs de la Seine, qui vivent de bonne foi dans le sacrement. S'il y réussit, je lui rendrai mon estime; car il a toujours eu mon amitié. Envoyez-le aux bains avec sa femme; qu'ils y prennent les pillules de Belloste, et puis, qu'ils aillent ensemble à la Rochelle, manger force coquillages et de bonne marée, et je leur réponds d'un gros garçon, neuf mois après.

J'irais offrir mes très-humbles services à ma nièce, car j'ai plusieurs preuves de ma fécondité; mais cela m'est impossible, quant à présent. Ainsi, en attendant mieux, elle ne ferait point mal de suivre le conseil du grand duc de Toscane, à sa

fille Catherine de Médicis, quand elle partit pour France : *Cara figlia, a donna d'ingegno, non manco mai figlio anza.*

Que votre belle-fille se donne bien de garde de nous donner par sa stérilité, de tristes preuves de sa vertu : les enfans d'une naissance équivoque ne sont pas les plus mauvais ; témoin Alexandre-le-Grand, et le prince ***, dans les derniers temps, qui ressemblait si parfaitement au marquis D***, fils unique du maréchal D***, dans sa jeunesse, qu'on ne doutait point qu'ils ne fûssent frères.

Dieu préserve de mal tous les enfans entés dans les plus grandes maisons, et ceux qui en descendent !... *Amen.*

Vous me reprochez, mon frère, de ne vous avoir point écrit depuis que je suis en Turquie ?... Mais vous le premier, et tout le reste de mes parens, hors mon épouse, m'avez-vous donné signe de vie dans le temps de mes affaires d'Allemagne, et depuis même qu'elles ont été terminées ?... Un seul de vous tous, m'a-t-il offert le moindre service et donné la moindre marque d'amitié ? quoique tout mon crime fût d'avoir appelé le prince Eugène en duel, pour avoir rompu les liens de notre intime amitié, qui durait depuis dix-huit ans, pour soutenir contre moi une imposture qui attaquait l'honneur d'une très-vertueuse reine, par la seule antipathie qu'il a très-fidèlement nourrie toute sa vie

contre l'auguste sang de France, ce que je lui ai reproché mille fois dans le temps de notre familiarité, comme une faiblesse indigne de lui.

C'est pour cela seul, et non pour mon procès avec le marquis de Prié, que j'ai été condamné à une année d'arrêt, dans le château de Brinn, à la perte de mes charges dans le service de sa majesté impériale, et à ne me point approcher de la cour plus près que de deux lieues, en quelqu'endroit qu'elle allât: précaution que l'on prit contre ma vivacité ordinaire et naturelle.

Vous avez, messieurs, tous regardé mon procédé contre le prince Eugène, comme un attentat plein d'imprudence et de témérité, quoiqu'en Allemagne il soit fort ordinaire que les plus grands princes offrent courageusement les premiers de faire raison aux cavaliers de rang qu'ils ont offensés. Vous autres Français, ne sortirez jamais de la sotte habitude de juger des pays étrangers, par ce qui se pratique chez vous.

Mais apprenez que la France est le seul pays du monde où de petits illustres (1) osent couvrir leur

(1) Cette réflexion de Bonneval rappelle un mot piquant du dernier maréchal de Brissac, célèbre à la cour de Louis XV, par sa loyauté chevaleresque et son esprit original.

Il se rencontra un jour, avec le comte de Charolais, chez une femme sur laquelle le prince avait des vues qu'il croyait être des droits. Le jeune duc tint tête, et le prince s'é-

poltronnerie sous le manteau de leur dignité ou de leurs emplois. Le duc de Lorraine, beau-frère de l'empereur Léopold, son lieutenant général dans tout l'empire, étant en Hongrie, à la tête de ses armées, et qui valait bien le prince Eugène, de quelque côté qu'on les compare ensemble, s'est bien battu avec un simple lieutenant de cavalerie qu'il avait outragé, sans le connaître, dans un fourrage; et il y a mille exemples pareils.

Au reste, le prince Eugène ayant porté sa plainte au conseil de guerre, bien que les termes de l'appel fussent un peu équivoques, n'a obtenu sur moi d'autre avantage, que ce qu'on aurait accordé, en pareil cas, au moindre officier de l'armée. Ce conseil est forcé de juger suivant les ordonnances des empereurs, quand on a recours à lui, ce qui est fort rare en Allemagne; et il suffit que les équivoques puissent être interprétées comme un appel, pour être regardées comme tel.

L'empereur, dans toute cette affaire, ne m'a fait ni tort ni grâce; j'ai subi la sentence tout du long, et je ne puis m'en plaindre, puisque les lois étaient contre moi. Mais qu'est-ce qu'il y a, dans tout cela, qui puisse me faire traiter comme si j'avais fait une action indigne de mon sang? J'ai tâché de

chauffa au point de lui dire : « Monsieur, SORTEZ. » — « Monseigneur, répond Brissac vos ayeux auraient dit aux miens : SORTONS. »

mesurer mon épée avec celle d'un des plus braves princes du monde, qui protégeait les calomniateurs d'une grande reine, de l'auguste maison de France, de gaieté de cœur, et par un ancien et injuste caprice. Si tout cela était à refaire, je le ferais encore, au hasard même de tout ce qui m'est arrivé : car la cause que je soutenais, m'égalait pour le moins au prince Eugène; et dans ce cas-là, et dans nos sentimens différens, je ne lui ferai pas l'honneur de le comparer à moi dans toute cette affaire.

Si dans notre patrie il y a des ames assez viles pour penser autrement parmi la noblesse, elles sont peu dignes de ce rang, et ne peuvent être comparées aux fiers Germains.

Apprenez aussi que je sais, à n'en pouvoir douter, que plusieurs rois et princes d'Allemagne ont fort désapprouvé le procédé du prince Eugène; car ces derniers sont si braves, qu'il n'y a aucun d'eux qui n'offre le premier satisfaction à un cavalier qu'il a offensé. Le prince a bien fait voir qu'il n'était pas de cette généreuse nation : cependant il n'aurait rien perdu de ses lauriers en se battant avec moi, général de l'empereur, d'une naissance illustre, et qui avais acquis quelque renom dans les armées.

Croyez-moi, mon frère, ces sortes de hauteurs couvrent toujours quelque faiblesse..... L'usage germanique lui défendait une si faible plainte, et il

le savait mieux qu'un autre, puisqu'il blâmait auparavant tous ceux qui, dans tous les pays du monde, prenaient un parti si timide.... Je dis enfin, comme dans l'opéra de Phaëton :

Il est beau qu'un mortel jusques au ciel s'élève :
Il est beau même d'en tomber !

Dans toutes les persécutions qu'on m'a faites, je n'ai perdu ni mon bon appétit, ni ma bonne humeur : heureux sont ceux qui ont leur philosophie dans le sang !....

Mais enfin, de grade en grade, je me suis établi en Turquie, avec un turban de quatre livres pesant sur la tête, la barbe et l'habit long ; ce qui me fait mourir de rire, quand je pense à la raison de cette mascarade, qui n'aurait naturellement pas dû me conduire jusque-là. Je dois cependant à toute ma maison mon apologie là-dessus, et c'est à vous que je l'adresse, comme en étant le chef, sous la condition du secret.

Lorsque j'arrivai de Venise en Bosnie, province frontière du sultan, je fus arrêté à Serrai, la capitale de ce pays, à la sollicitation d'un officier de l'empereur, qui s'y trouva le jour même que j'y fis mon entrée. Les Allemands en étant avertis, employèrent des sommes considérables pour me faire remettre entre leurs mains, comme Allemand. Après plus de quinze mois d'arrêt (jugez pendant ce temps de mes inquiétudes !) l'ordre de

me remettre entre leurs mains fut expédié. Ce fut alors, que pour ne pas tomber entre celles de mes plus cruels ennemis (car l'un des articles du traité de Passarowitz portait qu'on se rendrait réciproquement les sujets fugitifs des deux empires) ce fut alors, dis-je, que je quittai le chapeau pour le turban, qui seul pouvait me sauver.

Si l'ambassadeur de France à la Porte m'eût réclamé comme Français, on m'aurait remis, à l'instant même, entre ses mains; mais c'est ce qu'il n'a jamais voulu faire, et je n'ai pu trouver d'autres raisons en sa faveur, si ce n'est qu'étant arrière-petit-fils d'un Juif, d'une petite cité près d'Avignon, il était ravi de pouvoir vendre un Chrétien, n'étant pas venu assez tôt au monde pour crucifier le Messie. Son père était marchand de drap à Marseille, où ses ancêtres s'étaient retirés, et où il était parvenu, de petit avocat, au grade de lieutenant civil, avant de sauter à l'ambassade de Constantinople.

. . . .

. . . .

. . . .

C'est donc à lui qu'il faut s'en prendre si je porte le turban.

Vous jugerez bien aussi, avec tout le reste de l'Europe, où je suis connu comme *Gloria Patri*, qu'un homme aussi décisif et aussi déterminé que

je le suis dans mes résolutions, n'aurait pas différé quinze mois à se faire Turc, si tel eût été mon dessein, en passant dans les états du sultan, et que je n'aurais pas attendu le moment qu'on m'allait livrer aux Autrichiens, pour me déclarer tel. Cette déclaration était le seul moyen de me sauver de leurs pattes: je me serais dit diable, plutôt que de me voir à leur disposition!

Les raisons de mon voyage du Levant étaient fort sensées. Je puis dire avec plus de vérité qu'un autre : *L'homme propose et Dieu dispose*. Je ne puis en dire davantage, parce qu'elles touchent des personnes d'un si haut caractère, qu'il ne m'est pas permis de les compromettre sans leur aveu. Sachez seulement que j'aime mieux, en dépit de l'opinion de nos tristes cagots, être où je suis, et comme je suis, que d'être mort, écorché vif et en bon Chrétien, dans l'Allemagne.

Mais je m'aperçois, trop tard, que voilà une bien longue et bien sérieuse tirade pour un homme de mon humeur, et je veux l'égayer, en vous donnant une idée de ma situation, en chanson, sur un air qui convient assez bien au sujet.

CHANSON,

sur l'air : *Faisons-nous Mahométan, et prenons le turban.*

Bonneval n'est point décrépit,
Comme des sots l'ont dit,

Son vin, sa maîtresse,
Sont le joyeux support
De sa vieillesse,
Jusqu'au jour de sa mort.

De France, il fut chez l'Allemand,
De là chez le sultan.
Quoique sur terre,
Sans habitation,
Elle est entière
A sa dévotion.

Ne venez, têtes d'oisons,
Blâmer ses actions :
La terre ronde
Est son vaste manoir,
Où tout le monde
Reconnaît son pouvoir.

Son cœur ne fut, ni ses vertus,
De revers abattus :
Un grand courage,
Que Minerve conduit,
Sauve d'un naufrage,
Où le poltron périt.

Il s'est comme soumis les lieux
Où l'ont conduit les cieux :
Tel qu'Alexandre,
Les peuples, à l'envi,
Viennent se rendre,
Et chercher son appui.

Alcibiade, si prôné,
Comme Bonneval né,
De sa patrie
Injustement chassé,
Pour son génie,
Fut partout caressé.

Tel est votre frère cadet,
Dont l'éloquent caquet,
Toujonrs sincère,
Sérieux ou badin,
A l'art de plaire
A tout le genre humain.

Voilà, en style gaillard, et même un peu grivois, M. le marquis, une esquisse qui peut vous faire juger de ma situation en Turquie. Il ne reste plus, pour achever le tableau, que de vous donner une idée de ma manière de penser, qui tient beaucoup de celle des anciens philosophes. Le voisinage de leurs tombeaux me fait souvenir de leurs sages maximes, aussi bien que mon gros Plutarque, qui ne me quitte point, et qui, comme vous savez, est mon ancien bréviaire. Cet article sera encore en chanson, s'il vous plaît, puisque je suis en train d'en faire: elles viendront bonnes, médiocres ou mauvaises; il faudra bien vous en contenter.

J'ai su tirer de ma raison,
Cette sage leçon :

Qu'on est parjure,
Si l'on ne suit les lois
De la nature,
Jalouse de ses droits.

Sur ce solide fondement,
Je vis joyeusement
Sur le Bosphore,
Provoquant mes désirs,
Pour croître encore,
S'il se peut, mes plaisirs.

A l'exemple d'Anacréon,
Et comme lui barbon;
Sur le Bosphore,
Souvent à verre plein,
Jusqu'à l'aurore,
Je sirotte mon vin.

Cérès, Bacchus et les Amours
M'accompagnent toujours;
Sur le Bosphore,
Narguant les ennemis.
Du Dieu qu'adore
Le peuple de Paris.

Si le passé n'est plus pour vous,
Gémissez, graves fous!
Sur le Bosphore,
Je jouis du présent......
Est bien pécore
Qui n'en fait pas autant!

Je ne doute pas, mon cher frère, que vous ne trouviez ma morale un peu légère pour un homme de mon âge, surtout si, comme moi, vous n'avez pas la force de voir dégringoler votre machine vers le tombeau, pendant que votre ame, sur le haut du précipice, goûte la joie et les plaisirs, et jouit d'une tranquillité parfaite, à l'aspect d'un sort inévitable à tout ce qui est né. Mon opinion est donc, que Dieu n'a rien décrété qui ne soit bon et utile, et que, par conséquent, la mort n'est pas seulement un mal imaginaire, mais qu'elle doit être un bien, puisqu'elle entre dans l'ordre général et universel, établi par le créateur de toutes choses.

C'est sur cette vérité incontestable, que je profite joyeusement de la vie, qui s'enfuit comme un éclair, et qu'il ne m'a donnée que pour ma présente félicité; sur quoi je répète souvent ces deux derniers vers de l'Ode de Malherbe, sur la mort:

Vouloir ce que Dieu veut, est l'unique ressource
Qui nous met en repos.

Au surplus, je me porte parfaitement bien: je n'ai ni goutte, ni toux, ni gravelle; je monte à cheval comme à vingt ans, et prends, à pied, un exercice raisonnable; mais le démon qui tourmentait saint Paul, jusqu'à lui donner des soufflets,

m'a quitté, dont je suis bien marri! Il est vrai qu'il vient encore de temps en temps, les matins, me rendre visite....; mais passons là-dessus.

Mon ancienne passion pour la guerre se réveille quelquefois, étant encore assez vigoureux pour faire plus d'une campagne; mais, pour vous dire la vérité, le dernier maître que j'ai servi, m'ayant dégoûté de presque toutes les cours du monde, il faudrait que j'eûsse le choix du souverain, pour m'engager encore, et peut-être que celui que je choisirais, ne voudrait pas de moi. . . . Ici, je fais ce que je veux, je vis comme bon me semble, rien ne me manque, j'ai même assez pour contenter mon humeur prodigue, que toute la terre m'a reprochée. Il est vrai, cependant, que la vie trop tranquille que je mène, paraît quelquefois étrange à un homme qui, comme moi, a vécu depuis son enfance, dans le tumulte des armées et le fracas du grand monde, et que, sans mes livres, dont j'ai une raisonnable provision, j'aurais peu d'amusemens conformes à mon goût. Ne croyez pas pourtant que je sois mécontent de mon sort. Les deux derniers vers du sonnet de Job, de Benserade, viennent ici tout à propos; après avoir décrit les maux de ce saint homme, il finit ainsi:

Il s'en plaignit, il en parla:
J'en connais de plus misérables.

Au reste, mon frère, il faut que j'aie fait, sans m'en être aperçu, une grande provision de bonne renommée dans les pays chrétiens, puisque, malgré ma situation extravagante, je reçois ici des amitiés de tout ce qu'il y a de plus grand et de meilleur en Allemagne, et que même les Autrichiens ne m'ont pas refusé, auprès des ministres du sultan, des louanges qui, comme vous le croyez bien, n'ont point été mendiées? Mais, ce qui vous paraîtra plus surprenant, c'est que divers cardinaux, archevêques et évêques, autrefois de mes amis, me donnent, quand ils en ont l'occasion, des témoignages très-sincères de la continuation de leur estime et de leur amitié; que plusieurs têtes couronnées m'ont fait le même honneur; que les ministres chrétiens qui sont ici, et qui sont presque tous de mes amis, auront sans doute divulgué de vos côtés, que je suis le même comte de Bonneval d'autrefois, et que l'*habit ne fait pas le moine.* Il n'y a que ce petit ambassadeur auquel je n'ai jamais pu m'accoutumer; nos sentimens et nos humeurs étaient antipathiques: ce qui n'a pas empêché qu'en toute occasion, je n'aie cherché d'établir dans ce pays-ci, les affaires, conformément à la gloire et aux intérêts de sa majesté très-chrétienne. Les deux ministres de Suède à la Porte, sont témoins que c'est moi qui ai fait accepter la médiation de notre grand monarque, après l'avoir

proposée, de mon côté, au grand visir, voyant que celle des deux ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande, qu'on avait déjà acceptée, n'en étaient pas trop affamés. Cependant, l'ambassadeur français a fait sonner bien haut son crédit dans la réussite de cette affaire, qui n'a pourtant d'autre source que moi.

Je méditais depuis long-temps, l'alliance de la Suède avec le sultan : la compétence des deux ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande, comme médiateurs, m'embarrassait. Je crus, en leur substituant un ambassadeur de France, trouver tout l'appui dont j'avais besoin, à cause de l'ancienne alliance des Suédois avec notre couronne ; mais à peine vit-il son auguste maître accepté pour médiateur, qu'il me fit exiler.

. . . .

Cependant, mon cher frère, personne ne peut ignorer que les Moscovites sont les plus grands ennemis de la France, et que les Suédois sont les plus anciens et les plus sincères alliés de notre couronne.

. . . .

Tel est le ministre que nous perdons. Son successeur est arrivé ici depuis un mois : c'est M. le comte de Castellane, homme de guerre, et d'une grande maison. Je n'ai encore aucune connaissance avec lui. S'il suit les inspirations de l'autre, nous n'au-

rons pas grand commerce ensemble. Je me tiendrai en repos, en attendant qu'il puisse souhaiter que je sois de ses amis : ce qui ne nuira probablement pas à ses affaires.

Adieu, mon frère ; ma lettre est fort longue, et peut-être ennuyeuse : il y a de tout, pour contenter les fantasques. J'ai été bien aise de vous mettre au fait de mes affaires avec l'ambassadeur de France, pour vous mettre en état de me défendre où vous êtes, en cas que l'on m'attaque. Tout ce que je vous en mande est vrai : le ministre de Suède à Paris, M. le comte de Tessin, vous peut donner les preuves de la plupart des faits que j'avance ici. Au surplus, portez-vous bien, et souvenez-vous qu'il n'y a que fadaises en ce bas-monde, distinguées en gaillardes, sérieuses, politiques, juridiques, ecclésiastiques, savantes, tristes, etc. etc. Mais qu'il n'y a que les premières, et de se tenir toujours le ventre libre, qui fassent vivre joyeusement et long-temps.

Je suis, etc.

* Cette lettre paraît avoir été écrite au commencement de 1739. Le prince Eugène était mort depuis plus de deux ans, et Bonneval en avait alors 67.

FIN DU SECOND TOME.

